UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RECHERCHE PARTENARIALE : D'UN ESPACE DE RECHERCHE À LA COCONSTRUCTION DE CONNAISSANCES

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

PAR

DENIS BUSSIÈRES

FÉVRIER 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie mes codirecteurs de thèse Jean-Marc Fontan et Lucie Dumais pour leur appui indéfectible tout au long de ce travail. Leurs commentaires et leurs critiques m'ont permis de bonifier ma thèse. Mes remerciements vont aussi au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'UQAM, à son directeur Juan-Luis Klein et à l'ensemble de son personnel qui m'a accueilli amicalement tout au long de ces années de travail. Je remercie le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour leur soutien financier.

Je suis reconnaissant à toutes les personnes ; chercheurs et chercheuses, praticiens et praticiennes, étudiants et étudiantes ainsi que les professionnelles du Service aux collectivités de l'UQAM qui ont consacré du temps pour échanger avec moi sur leur expérience en recherche partenariale. Ce travail n'aurait pu se réaliser sans leur précieuse collaboration.

Merci à ma famille, aux amies et amis qui m'avez accompagné et encouragé dans cette folie un peu tardive.

Un merci tout particulier à mon amour Odette dont l'appui ne s'est jamais démenti, qui a su me soutenir, m'encourager, me relire et sans qui ce travail n'aurait jamais connu une fin heureuse.

Enfin, une pensée pour Zoé, Renaud, Étienne, Anna et Laurent : il n'est jamais trop tard pour réaliser ses rêves.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ii
LISTE DES FIGURES ix
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES ENCADRÉS x
RÉSUMÉ xi
INTRODUCTION 1
CHAPITRE I LE CONTEXTE 5
1.1. Société et économie du savoir 6
1.1.1. Économie du savoir ou société du savoir 6
1.1.2. L'économie du savoir 7
1.1.3. La société du savoir 9
1.2. Du Mode 1 au Mode 2 de production des connaissances 12
1.2.1. Le Mode 1 12
1.2.2. Le Mode 2 14
1.2.3. Les raisons et effets du passage du Mode 1 au Mode 2 15
1.3. Le modèle de développement 17
1.3.1. Le modèle fordiste 19
1.3.2. Le modèle fordiste et le Québec 19
1.3.3. La crise du modèle fordiste 21
1.3.4. Réponse à la crise du fordisme et modèle québécois 23
1.4. Un terreau fertile 26
CHAPITRE II LA PROBLÉMATIQUE 28
2.1. Connaissances et types de savoirs 29
2.2. Popper et la connaissance objective 33
2.3. La science comme mode spécifique de production de savoirs 39
2.4. L'université, un des lieux de production du savoir scientifique 44
2.4.1. Un peu d'histoire 44
2.4.2. L'exemple de la sociologie américaine 48
2.5. Les formes de la recherche universitaire 53

2.5.1. La recherche classique 53
2.5.2. La recherche hétérodoxe 56
2.5.3. Typologie des formes hétérodoxes 59
2.6. Incidences sur la recherche et l'action 62
2.6.1. Incidences sur la recherche 62
2.6.2. Incidences sur la pratique 63
CHAPITRE III REVUE DE LITTÉRATURE 66
3.1. La littérature anglo-saxonne 66
3.2. La littérature francophone 71
3.3. Notre expérience de coordonnateur de recherche partenariale 76
3.4. De la pertinence de poursuivre 81
CHAPITRE IV HYPOTHÈSE DE RECHERCHE ET QUESTIONS D'OPÉRATIONNALISATION 83
4.1. Schéma conceptuel 83
4.2. Les problématiques de notre recherche 88
4.2.1. Les questions 88
4.2.2. Les valeurs 90
4.2.3. Dimension épistémologique 92
4.2.4. Les habitus propres au travail de recherche 95
CHAPITRE V LA MÉTHODOLOGIE 98
5.1. Le terrain de recherche 99
5.1.1. Un peu d'histoire 100
5.1.2. Le Service aux collectivités de l'UQAM 101
5.2. L'étude de cas 105
5.2.1. Le choix des cas 107
5.3. Présentation des cas étudiés 110
5.4. Synthèse des caractéristiques des personnes interviewées 111
5.5. La prise de contact auprès des chercheurs et praticiens 114
5.6. L'entrevue semi-dirigée 116
5.7. L'analyse de contenu 120

CHAPITRE VI LES APPORTS DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES AU DÉBUT DE LA RECHERCHE 126
6.1. Les apports des chercheurs 127
6.1.1. Cadre conceptuel 128
6.1.2. La méthodologie 131
6.1.3. Une distance critique 133
6.1.4. Des hypothèses 134
6.2. Les apports des praticiens 136
6.2.1. La formation 136
6.2.2. La connaissance du terrain de recherche 138
6.2.3. Des hypothèses 142
6.2.4. Capacité réflexive 144
6.2.5. Un portrait nuancé 146
6.3. Les apports du SAC 147
6.3.1. Un lieu d'accueil 148
6.3.2. Un cadre normatif 150
6.3.3. Création d'un laboratoire 152
6.3.4. Favoriser la prise égalitaire de parole 155
6.4. Schématisation des apports 158
CHAPITRE VII LES RÔLES AU SEIN DU PROCESSUS DE RECHERCHE 160
7.1. Rédaction du devis de recherche 162
7.1.1. Les constats 164
7.2. Collecte des données 166
7.2.1. Les constats 170
7.3. Analyse des données 172
7.3.1. Les constats 179
7.4. Rédaction du rapport de recherche 182
7.4.1. Les constats 187
7.5. Diffusion et transfert des résultats 189
7.5.1. Les constats 197

7.6. Schématisation des rôles 198
CHAPITRE VIII LES VALEURS ET LES APTITUDES 201
8.1. Les valeurs sociales 202
8.1.1. Résultats de l'enquête terrain 202
8.1.2. La question de l'engagement du chercheur 210
8.1.3. La question éthique 216
8.2. Les aptitudes relationnelles 219
8.3. Contribution des valeurs sociales et aptitudes relationnelles dans l'espace cognitif 225
CHAPITRE IX L'ÉPISTÉMOLOGIE 228
9.1. La spécificité du discours scientifique 231
9.2. La rigueur 240
9.3. Les données. 245
9.4. Les connaissances 249
9.5. Des acteurs actifs et réflexifs 254
9.6. Conclusion sur la dimension épistémologique 258
CHAPITRE X RETOUR SUR L'HYPOTHÈSE DE TRAVAIL 265
10.1. Les apports des acteurs 268
10.1.1. La contribution du SAC 269
10.1.2. Les apports des chercheurs et praticiens 275
10.2. Schéma de l'espace de production cognitive 300
10.2.1. Le couple question-hypothèse 300
10.2.2. Une alliance de compétences 301
10.2.3. Les valeurs et les aptitudes relationnelles 302
10.2.4. L'épistémologie 302
CONCLUSION 307
APPENDICE A PRÉSENTATION DES PROJETS ÉTUDIÉS 316
APPENDICE B EXEMPLES DE COURRIEL POUR LA DEMANDE D'ENTREVUE 327
APPENDICE C CANEVAS D'ENTREVUE 329
APPENDICE D FORMULAIRE DE CONSENTEMENT 330
APPENDICE E ABORESCENCE DE LA CODIFICATION 336

BIBLIOGRAPHIE 337

LISTE DES FIGURES

Figure 4.1 : La dynamique partenariale de recherche 87
Figure 5.1 : Espace de production cognitive 118
Figure 6.1 : Schéma des apports des partenaires 158
Figure 7.1 : Schématisation des rôles 199
Figure 8.1 : Contribution des valeurs sociales et aptitudes relationnelles dans l'espace cognitif 226
Figure 9.1 : Contribution de l'épistémologie à l'espace cognitif 263
Figure 10.1 : Espace de production cognitive 304

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1 : Personnes interviewées 112
Tableau 5.2 : Sexe des personnes interviewées 112
Tableau 5.3 : Expérience en recherche partenariale 113
Tableau 5.4 : Formation des praticiens et praticiennes 113
Tableau 5.5 : Fonction des praticiens et praticiennes au sein de leur organisation 114
Tableau 5.6 : Corpus étudié 116
Tableau 5.7 : Entrevues réalisées 119
Tableau 5.8 : Tableau des thématiques premières 124
Tableau 6.1 : Apports théoriques du chercheur 128
Tableau 6.2 : Attentes des praticiens 131
Tableau 6.3 : Hypothèses chez les chercheurs 135
Tableau 6.4 : Les connaissances terrain des praticiens 139
Tableau 6.5 : Hypothèses chez les praticiens 143
Tableau 7.1 : Temps 1 = Rédaction du devis de recherche 163
Tableau 7.2 : TEMPS 2 = Collecte des données (chercheurs) 167
Tableau 7.3 : TEMPS 2 = Collecte des données (praticiens) 169
Tableau 8.1 : Valeurs sociales/Professionnelles du SAC 203
Tableau 8.2 : Valeurs sociales / Praticiens (section 1) 205
Tableau 8.2 : Valeurs sociales / Practiciens (section 2) 206

Tableau 8.3 : Valeurs sociales / Chercheurs 208
Tableau 8.4 : Les tensions 218
Tableau 8.6 : Aptitudes relationnelles / Praticiens 222
Tableau 9.1 : Énoncés des partenaires sur le discours scientifique 232
Tableau 10.1 : Barrières et conditions facilitantes de la recherche partenariale 272

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 7.1 - Projet Eau : analyse des données 173
Encadré 7.2 - Projet Évaluation : analyse des données 174
Encadré 7.3 - Projet Femmes : analyse des données 176
Encadré 7.4 - Projet Nourriture : analyse des données 178
Encadré 7.5 - Projet Évaluation : rédaction du rapport de recherche 183
Encadré 7.6 - Projet Femmes : rédaction du rapport de recherche 184
Encadré 7.7 - Projet Médiation : rédaction du rapport de recherche 185
Encadré 7.8 - Projet Eau : diffusion et transfert 192
Encadré 7.9 - Projet Évaluation : diffusion et transfert 193
Encadré 7.10 - Projet Femmes : diffusion et transfert 194
Encadré 7.11 - Projet Médiation : diffusion et transfert 195
Encadré 7.12 - Projet Nourriture : diffusion et transfert 196

RÉSUMÉ

La recherche partenariale et les différentes appellations qu'elle a prises au cours des ans a connu depuis les années 2000, particulièrement au Canada et au Québec, un essor important. Celui-ci s'explique en partie par la montée en puissance de concepts comme société du savoir et économie du savoir qui ont rapidement été adoptés par les instances étatiques. Ces concepts tablent sur des liens étroits entre la croissance économique des sociétés et la création scientifique. Ce mouvement est accompagné de changements au sein même du processus de production de connaissances par le passage du Mode 1 au Mode 2. Au Québec, la recherche de type partenarial a été confortée par l'adhésion à des modalités de développement socio-économique faisant une place notable à diverses formes de coopération entre les groupes sociaux.

Ce travail doctoral vise à mieux cerner la dynamique partenariale qui se déroule au sein de la relation de recherche entre des chercheurs issus du milieu universitaire et des praticiens venant de divers horizons.

Afin d'approcher cette connexion chercheurs/praticiens qui se dessine à l'intérieur d'un espace partenarial que nous avons qualifié d'espace de production cognitive, nous avons posé comme hypothèse de départ, à partir d'une revue de littérature et de notre propre expérience de coordonnateur d'alliances de recherches universités-communautés, que : des questions de recherche, des valeurs, des habitus de travail et des épistémologies occupaient cet espace balisant ainsi la liaison entre les différents participants.

Cette hypothèse a été mise à l'épreuve dans le cadre d'une recherche qualitative. Pour ce faire, nous avons choisi d'examiner cinq cas de recherches exemplaires réalisées au sein du Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM. Des entrevues semi-dirigées auprès des protagonistes de ces recherches, c'est-à-dire, les chercheurs et chercheuses, les praticiens et praticiennes, les étudiants et étudiantes et les professionnelles du SAC qui assurent la coordination des projets, nous ont permis de décrypter le dispositif partenarial. Par une analyse de contenu des comptes-rendus intégraux des entretiens, nous avons ainsi pu dégager les principales composantes de ces relations partenariales.

Cette démarche nous a conduit à revoir notre hypothèse de départ. Nous postulons maintenant que : l'espace de production cognitive est alimenté par un couple question-hypothèse porté tant par les chercheurs que les praticiens; que cette activité de recherche repose sur différentes compétences tant théoriques que pratiques mises de l'avant par les partenaires aux diverses étapes de la recherche; que ces partenaires participent à une communauté de valeurs et d'aptitudes relationnelles tout en partageant

le même référent épistémologique. L'ensemble de ces composantes constitue le socle sur lequel le processus partenarial se construit, se déploie et permet ainsi l'élaboration de nouvelles connaissances.

Mots-clés : recherche partenariale, recherche-action, community based research, réflexivité, compétences.

INTRODUCTION

La recherche partenariale a connu un essor important au cours des vingt dernières années, comme en témoigne la mise en place par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC), en 2000, du programme des alliances de recherche université-communauté. Sur le plan international, la diffusion de concepts comme « économie du savoir » ou « société du savoir » a accentué l'importance qu'occupe la production scientifique dans les sociétés modernes, tout en interrogeant son apport au progrès économique et social de celles-ci. Pour répondre aux exigences de ces nouvelles finalités sociétales, plusieurs gouvernements ont mis en place des politiques de développement scientifique avec l'objectif premier de renforcer le concours direct des découvertes scientifiques à la croissance socio-économique.

Rapidement se posa la question du lien entre théorie et pratique ou, plus concrètement, celle de l'intégration des nouvelles connaissances aux différentes pratiques, que celles-ci soient à caractère technique, comme dans le secteur industriel, ou à caractère relationnel, comme dans celui des services. La problématique du transfert de connaissances devient ainsi inhérente à toute démarche de recherche.

Parallèlement à ces changements sociétaux, de nouvelles demandes portées par des groupes de la société civile réclamaient une démocratisation des objectifs de recherche et des relations plus étroites entre les finalités de la recherche universitaire et les besoins de nouvelles connaissances mis de l'avant par différentes instances sociales. De nouveau se posa la question des orientations de la recherche et celle du transfert de connaissances.

La recherche partenariale, qu'elle prenne différentes dénominations comme recherche-action, recherche collaborative, recherche communautaire, etc., est rapidement apparue comme un moyen privilégié de resserrer les liens entre le monde de la recherche et

celui de la pratique, tout en assurant une réponse au besoin de transfert des connaissances. Avec le soutien et un encouragement marqué des organismes subventionnaires se développa donc peu à peu, au sein des universités, une pratique de recherche partenariale.

Ayant nous-même participé à la croissance de cette activité à titre de responsable de la coordination de deux alliances de recherche durant une période de plus de dix ans, une question surgit de cette expérience de travail : de quoi cette nouvelle pratique de recherche est-elle constituée ? La recherche partenariale étant avant tout une relation entre chercheurs universitaires qui ont fait de la recherche leur profession et de non-universitaires dont le travail professionnel ne s'inscrit pas dans le champ universitaire, quels sont les tenants et aboutissants de cette relation ? Pour répondre à ces questions, il s'agissait de plonger au cœur de ces rapports, de pénétrer la boîte noire de cette liaison et d'en révéler ainsi le procédé. C'est à cette quête que nous avons consacré ce travail doctoral.

Pour amorcer notre enquête, nous sommes parti d'une hypothèse issue tant de la littérature que de notre expérience professionnelle. Les auteurs qui ont réfléchi sur les processus de recherche partenariale utilisent le terme d'espace pour circonscrire cette relation. La recherche partenariale s'inscrit donc dans un espace. Mais qu'est-ce qui peut bien habiter ce territoire au-delà de la présence des différents acteurs ? Nous avons postulé que celui-ci est occupé par quatre dimensions : A) des questions ; B) des valeurs ; C) des épistémologies ; et D) des formes de travail que nous avons nommées *habitus* en nous inspirant de Bourdieu. Ainsi la recherche partenariale se déroulerait dans un espace au sein duquel se mettent en relation quatre dimensions sur lesquelles les acteurs doivent s'entendre s'ils veulent réussir à produire de nouvelles connaissances, la production de connaissances étant l'objectif premier de toute forme de recherche, qu'elle soit de type partenarial ou non.

Toute hypothèse ne demeure qu'une présomption si elle n'est pas confrontée aux aspérités du réel. Ni la littérature scientifique ni notre expertise de coordonnateur de

recherche partenariale ne peuvent en fonder la véracité. Pour la valider, nous nous sommes mis à la recherche d'un terrain d'étude. Rapidement, le Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM, qui conduit des recherches de ce type depuis plus de trente ans, nous est apparu un terrain fertile pour mettre en jeu nos intuitions. Pour ce faire, nous avons ciblé cinq recherches réalisées au sein du SAC et interviewé les protagonistes de ces recherches : chercheurs, praticiens[1], étudiants et professionnelles du SAC qui coordonnent les recherches. L'analyse du corpus accumulé lors de ces entretiens nous a ainsi permis de vérifier notre intuition de départ et d'en proposer une version nettement bonifiée.

Ce travail comporte dix chapitres. Le premier chapitre présente le contexte socio-économique, tant sur la scène mondiale que québécoise, assurant un terreau propice au développement de différentes formes de recherches partenariales. Le deuxième chapitre porte sur la problématique qui sera étudiée tout au long de ce travail. Nous y traitons de concepts comme celui de connaissance et de savoir, de la science comme mode spécifique de production de connaissances, des différentes formes de recherche universitaires et enfin des liens entre recherche et action. Nous présentons une revue de la littérature dans le troisième chapitre. Dans les chapitres quatre et cinq, nous décrivons notre hypothèse de travail et la méthodologie utilisée dans le cadre de notre étude.

Dans les chapitres six, sept, huit, neuf et dix, nous nous attardons à présenter l'analyse de notre corpus constitué des entrevues réalisées avec les différents acteurs des recherches que nous avons étudiées. Le chapitre six porte sur les apports de ces acteurs; il nous permettra de nous distancier de la conception traditionnelle voulant que dans le cadre de recherches partenariales, les chercheurs y contribuent par leurs connaissances théoriques et les praticiens par leurs connaissances pratiques. Nous mettrons de l'avant

[1] Tout au long de ce travail, nous utiliserons les termes de praticiens ou praticiennes pour désigner les partenaires de recherche dont la fonction principale n'est pas celle d'une chercheuse ou d'un chercheur professionnel affilié à une université.

l'idée que chaque protagoniste apporte des compétences réflexives, tant théoriques que pratiques, au processus de recherche partenariale. Le chapitre sept traite pour sa part des rôles joués par les différents partenaires dans les différentes étapes d'un processus de recherche. Nous constaterons que, selon les étapes considérées, ces rôles évoluent en fonction des contributions spécifiques que ceux-ci fournissent dans la recherche. Dans le chapitre huit, nous abordons les dimensions axiologiques et relationnelles inhérentes à toute démarche de recherche visant le soutien du changement social. Nous observerons que ces dimensions font souvent partie du non-dit de la recherche, tout en occupant, par ailleurs, une place centrale dans la relation entre les partenaires. La dimension épistémologique fera l'objet du chapitre neuf ; celui-ci nous fournira l'occasion de mettre au jour une autre dimension capitale, mais non dite, du lien entre les partenaires. Enfin, dans le cadre du chapitre dix, nous reviendrons sur notre hypothèse de départ pour la réévaluer à la lumière de l'analyse de notre corpus.

Dans la conclusion de ce travail, nous aborderons les limites inhérentes à l'enquête que nous avons menée, en soulignant tout de même la portée générale de nos résultats et leur utilité analytique dans le cadre de futures recherches. Nous proposerons en terminant quelques chantiers de réflexion qui se dégagent de notre travail et qui nous apparaissent d'un intérêt indéniable pour consolider la pratique de la recherche partenariale.

CHAPITRE I

LE CONTEXTE

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction générale, la recherche partenariale a connu un essor important au cours des dernières années. Que cet essor soit le fait d'une demande sociale accrue ou qu'il soit activé par les politiques mises de l'avant par les organismes subventionnaires de la recherche tant canadiens que québécois, le résultat est le même : un accroissement des recherches menées en lien très étroit avec les praticiens.

Ce premier chapitre présentera le contexte économique, politique et culturel qui s'est déployé au cours des trente dernières années, tant dans le monde occidental que, plus spécifiquement, au Québec, et qui permet d'expliquer cette montée en importance de la recherche partenariale. Il ne s'agit pas ici de rechercher simplement un processus de causes à effets, que ces causes soient économiques, politiques ou encore sociales, pour expliquer pourquoi des acteurs de la recherche (chercheurs, organismes subventionnaires, décideurs politiques, représentants de la société civile) s'intéressent à la recherche partenariale et s'en font les promoteurs, mais plutôt de décrire la mise en place sur le plan sociétal d'un terreau favorable à cette forme de recherche.

Nous porterons notre attention sur trois dimensions ou facteurs ayant joué un rôle essentiel dans l'explication de l'essor de la recherche partenariale. Une première dimension renvoie aux concepts d'économie du savoir et de société du savoir qu'ont adoptées la majorité des sociétés tant au Nord qu'au Sud. Ces concepts ont guidé la mise en place de politiques de développement économique et social en liant très étroitement ces politiques aux politiques de développement scientifique de nos sociétés. Une deuxième dimension relève de la culture scientifique elle-même, du mode

de production des connaissances qui a lui aussi connu des changements à compter des années 70. Enfin, une troisième dimension résulte du mode de développement qui s'est mis en place dans les sociétés industrielles comme réponse à la crise du fordisme ou du modèle keynésien, crise qui s'est déployée à partir des années 1970. Cette troisième dimension, comme nous le verrons, a pris une tournure particulière au Québec en renforçant l'importance du partenariat entre les différents acteurs sociaux. Ces trois dimensions se sont conjuguées pour créer une mise en forme, un lieu propice tant sur le plan discursif que sur le plan des relations sociales entre les acteurs et suscitèrent un intérêt nouveau pour les recherches conduites en partenariat.

1.1. Société et économie du savoir

L'intérêt grandissant pour la recherche menée en partenariat avec les acteurs n'est pas sans lien avec les transformations qui affectent la production et la valorisation des différentes formes de savoirs depuis la fin du XX^{e} siècle. Si les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale ont été marquées par une croissante économique sans précédent, la fin de cette période est caractérisée par un mouvement de restructuration économique qui fait apparaître l'importance du savoir comme élément central du développement économique et social. Cette partie sera consacrée à dévoiler ce qui se cache sous les termes de société du savoir ou encore d'économie du savoir, termes qui en sont venus à qualifier les sociétés contemporaines.

1.1.1. Économie du savoir ou société du savoir

En 1996, avec la publication par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) du document *L'économie fondée sur le savoir*, cette organisation

internationale fait le constat « de l'importance de la connaissance et de la technologie dans les économies modernes de l'OCDE » (1996, p. 3). En 2003, la Banque mondiale publie *Construire les sociétés du savoir, nouveaux défis pour l'enseignement supérieur* (2003). Ce texte soulève toute la question des liens entre le développement des sociétés du savoir et le secteur universitaire. Enfin, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) publie en 2005 *Vers les sociétés du savoir* (2005). Ce texte se distancie d'une simple vision économiste de la société du savoir pour traiter des répercussions de la société du savoir sur tous les aspects de la vie en société.

Le fait que ces termes soient utilisés par des instances internationales comme l'UNESCO, l'OCDE ou la Banque mondiale n'est pas anodin. Ces instances, dans ce cas-ci comme dans d'autres situations, donnent le ton, forgent le vocabulaire qui servira ensuite à leurs membres pour nommer de nouvelles réalités économiques ou sociétales et influencer grandement les politiques de développement de ces sociétés.

Dans cette section, nous porterons notre attention sur les textes de l'OCDE et de l'UNESCO, car ils permettent de dégager deux visions différentes, sans être diamétralement opposées, de la société du savoir.

1.1.2. L'économie du savoir

Le texte de l'OCDE prend acte du lien entre développement économique et développement du savoir, tout en scrutant les impacts de l'économie du savoir sur, entre autres, l'emploi et le système scientifique. Comme elle le note : « Le terme d'"*économie du savoir*" est né de la prise de conscience du rôle du savoir et de la technologie dans la croissance économique[2] » (1996, p. 9). Aux yeux de l'OCDE, la

[2] Les guillemets et italique sont de l'auteur.

croissance économique est maintenant assurée par le développement, la diffusion et l'utilisation des nouvelles connaissances et « les pays qui n'auront pas investi dans la production scientifique risquent de ne pas pouvoir prétendre à l'avant-garde du progrès dans une économie du savoir » (*ibid.*, 22).

Le développement scientifique devient donc un élément capital du développement économique, car c'est sur lui que reposera la croissance économique. La science ne vient plus seulement appuyer l'industrie, mais elle en devient un rouage essentiel. Le texte de l'OCDE ne s'intéresse pas à la science en tant que telle, mais au système scientifique qui doit se mettre en place dans le cadre d'une économie du savoir. Comme elle le note :

> Dans l'économie du savoir, le système scientifique joue un rôle dans les fonctions clés de : *i*) la **production de savoir** (développer et fournir des connaissances nouvelles) ; *ii*) la **transmission du savoir** (éduquer et valoriser les ressources humaines) ; et *iii)* le **transfert du savoir** (diffuser les connaissances et fournir les éléments requis pour résoudre les problèmes)[3] (*ibid.*, 21).

Le système scientifique et ses fonctions clés deviennent ainsi un sous-système de la production d'un pays. Dans cette économie du savoir, l'accent est porté sur la diffusion du savoir ou des nouvelles connaissances. Pour l'OCDE :

> l'économie du savoir réside dans la prise de conscience du fait que la **diffusion des connaissances** est tout aussi importante que leur création, ce qui conduit à attacher une attention grandissante aux *"réseaux de diffusion du savoir"* et aux *"systèmes nationaux d'innovation"*. Ces réseaux et systèmes sont les structures et les maillons qui soutiennent la progression et l'utilisation du savoir dans l'économie en même temps que les liens qui les unissent[4] (*ibid.*, 25).

Avec l'économie du savoir apparaît le concept d'innovation. La recherche de nouveaux savoirs vise essentiellement à soutenir l'innovation, que celle-ci soit technologique ou sociale. Tant dans les pays émergents que dans les pays développés, la croissance

---

[3] Les gras sont de l'auteur.
[4] Les guillemets et les gras sont de l'auteur.

économique est liée à la capacité d'innovation. C'est ainsi qu'à la suite du texte de l'OCDE, on verra apparaître dans différents pays des politiques de soutien à l'innovation. Au Canada, en 2001, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie publiait son *Plan d'action du Canada pour l'innovation au vingt et unième siècle* (2001). Pour sa part, le gouvernement du Québec, la même année, mettait en place sa *Politique québécoise de la science et de l'innovation, Savoir changer le monde* (2001). On assiste donc, dans la suite de ces différentes politiques de soutien à l'innovation, à la construction de ce que l'OCDE appelle les systèmes nationaux d'innovation.

Dans le cadre de cette économie du savoir, il y a donc lieu de renforcer les liens entre la science, les scientifiques et l'ensemble de la société, incluant naturellement le marché, pour maximiser les potentialités des nouveaux savoirs. Il y a aussi un lien très étroit entre l'apprentissage et le développement de la main-d'œuvre. L'économie du savoir a besoin d'une main-d'œuvre formée. Le capital humain devient ainsi un élément essentiel dans le développement des économies du savoir. Si ce concept d'économie du savoir marque un tournant dans la façon d'expliquer les processus économiques qui se mettent en place à la fin du XX^{e} siècle, le concept demeure strictement économique, centré sur la croissance par l'innovation. Avec le concept de société du savoir, l'UNESCO, comme nous le verrons, tentera d'ouvrir le concept sur des dimensions qui touchent l'ensemble du développement des sociétés.

1.1.3. La société du savoir

En publiant en 2005 *Vers les sociétés du savoir*, l'UNESCO, tout en faisant le constat de l'importance que prenait la production du savoir dans le développement des sociétés, conviait les nations à se doter d'un projet de société autour de cette production de savoir. Dans ce texte, l'UNESCO traite des répercussions de la société du savoir sur tous les

aspects de la vie en société. Pour cette organisation, le concept « de sociétés du savoir inclut pour sa part des dimensions sociales, éthiques et politiques bien plus vastes » (2005, p. 17).

Pour l'UNESCO, les sociétés du savoir sont avant tout un projet politique ; ces sociétés du savoir « peuvent devenir de véritables sociétés de la compréhension mutuelle et du dialogue entre les civilisations » (*ibid.,* p. 165). Ces sociétés renforcent la participation des citoyens au débat démocratique. La société du savoir est une société qui « met l'accent sur la dimension sociale de la créativité et suppose un véritable *partage du savoir* entre des contributeurs venant d'horizons très différents[5] » (*ibid.,* p. 57).

Le projet de société du savoir, pour l'UNESCO, repose sur des principes et des valeurs mises de l'avant par cette organisation internationale. La société du savoir est une société de l'inclusion et du partage. Les sociétés du savoir sont basées sur les droits et libertés; ce sont des sociétés qui « se distinguent des sociétés anciennes de la connaissance par leur caractère intégrateur et participatif hérité des Lumières et de l'affirmation des droits de l'homme » (*ibid.,* p. 40). Une dimension importante de ces droits est la liberté d'expression: « Sans liberté d'expression, il peut bien encore y avoir du savoir : il ne saurait cependant y avoir de société du savoir, ni de partage du savoir » (*ibid.,* p. 29).

Ce principe de la liberté d'expression a comme corollaire la liberté d'information définie comme : « le droit d'accéder aux données détenues par les autorités publiques et de recevoir une information régulière sur les initiatives prises par les autorités publiques » (*ibid.,* p. 43). Cette liberté d'information vient assurer un fondement aux débats démocratiques qui marqueront la société du savoir.

Au-delà des principes qui sous-tendent la société du savoir et des dangers qui lui sont inhérents, les sociétés du savoir remettent en question les liens entre la science et la société. Le projet de société du savoir mis de l'avant par l'UNESCO rejette la vision

[5] Les italiques sont des auteurs.

hiérarchique des liens entre la science et la société. On nous invite à dépasser la « vision élitiste de la science, considérée comme référence unique du savoir » (*ibid.,* p. 134). L'UNESCO convie les citoyens à devenir des producteurs de savoir: « Les sociétés du savoir ne mériteront vraiment leur nom que si le plus grand nombre possible d'individus peuvent devenir producteurs de savoir et ne demeurent pas simplement consommateurs du savoir actuellement disponible » (*ibid.,* p. 199). Que nous l'abordions par le concept d'économie du savoir ou par celui de société du savoir, la production du savoir devient l'élément central qui caractérise les sociétés modernes. Leur développement économique et social repose sur la capacité de ces sociétés à produire, diffuser et utiliser les nouveaux savoirs. Chaque organisation, qu'elle soit publique, parapublique ou privée, à but lucratif ou non, considère le savoir comme un élément essentiel à la compréhension de son champ d'intervention et à l'atteinte de ses objectifs d'action. Les économies du savoir ou les sociétés du savoir ne sont qu'un nouvel avatar, la nouvelle mutation des sociétés de la modernité reposant sur la rationalité. Elles sont l'aboutissement de ce que Max Weber annonçait dans sa vision bureaucratique de l'État moderne.

Cette société du savoir devient donc un lieu propice au développement de la recherche partenariale et à la reconnaissance des différentes formes de savoir. La société du savoir appelle à un changement des relations entre science et société, mais surtout entre producteur de savoir et consommateur de celui-ci. Elle nous invite à briser les vieux schémas de production de savoir et à édifier de nouvelles relations plus égalitaires et reconnaissantes des capacités de chacun à produire du savoir. Le discours du partenariat et de la coopération se voit renforcé au sein même des analyses mises de l'avant par les institutions internationales comme l'OCDE et l'UNESCO.

1.2. Du Mode 1 au Mode 2 de production des connaissances

Dans cette partie, nous allons examiner les changements qui affectent directement la production scientifique, changements qui offrent un terrain fertile pour le développement d'une recherche produite en collaboration étroite avec les praticiens. Ces transformations qui s'apparentent à une mutation de la dynamique de production des connaissances se résument, pour utiliser les concepts mis de l'avant par Gibbons, Limoges, Nowotny, Schwartzman, Scott et Trow dans leur livre *The new production of knowledge* (Gibbons *et al.*, 1994), par le passage du Mode 1 de production des connaissances au Mode 2.

1.2.1. Le Mode 1

Le Mode 1 correspond au mode traditionnel de production celui qui a dominé et qui domine encore plusieurs secteurs de la production scientifique. Il repose sur des normes et des valeurs qui ont permis de constituer un champ spécifique pour la production scientifique champ qui a pu s'autonomiser des pouvoirs politiques et cléricaux. « Mode 1 is meant to summarise in a single phrase the cognitive and social norms which must be followed in the production, legitimation and diffusion of knowledge of this kind » (*ibid.*, p. 2).

On assiste donc à la création d'un sous-système social avec ses frontières perméables aux influences sociales et constitué d'une communauté d'acteurs, les scientifiques, qui partagent des normes et des valeurs.

L'autonomie de ce sous-système est renforcée par le contrôle qu'exercent les chercheurs eux-mêmes sur ce qui est jugé scientifique et ce qui ne l'est pas, ce qui relève de la connaissance scientifique et ce qui relève de la connaissance profane. Ce

pouvoir des pairs ne concerne pas uniquement l'évaluation des productions scientifiques, mais il touche aussi l'entrée dans la profession ou dans le clan des chercheurs.

Fonctionnant dans le cadre d'une structure disciplinaire, le questionnement scientifique qui assure la dynamique évolutive de la science relève de chaque discipline. C'est au sein des disciplines que les questions scientifiques prennent forme et ce sont elles qui assurent la progression des disciplines et de la science dans son ensemble. On retrouve ici le concept de paradigme dont Kuhn a traité dans *La structure des révolutions scientifiques* (1972). De plus, « Les attentes, en matière d'interactions légitimes et de choix des partenaires appropriés, renvoyaient à l'appartenance à des communautés spécifiques au sein du système »(Nowotny *et al.*, 2003, p. 143). Dans le Mode 1 de production des connaissances, nous sommes bien devant un champ, pour utiliser le concept de Bourdieu, qui a ses frontières propres, qui s'autorégule, tout en limitant les interactions avec d'autres acteurs de la société.

Dans ce cadre de production des connaissances, la diffusion de celles-ci se fait à l'aide d'un processus linéaire par étapes. Une première étape consiste pour le chercheur à produire de nouvelles connaissances, puis vient l'étape de leur diffusion et, ensuite, de leur utilisation au sein de pratiques particulières. La production des connaissances devient ainsi l'élément moteur qui assurera une amélioration des pratiques, celles-ci étant essentiellement en attente de ces nouvelles connaissances.

Bien sûr, la description qui est faite par les auteurs du Mode 1 relève de l'idéal type et l'imperméabilité de ce sous-système aux autres dynamiques sociales peut être remis en cause, comme l'ont fait certains auteurs[6], mais au-delà de ces reproches que l'on peut faire à toute tentative de modélisation, la description qu'en font Gibbons et ses collaborateurs correspond bien à un modèle de production des connaissances. On

[6] Pour une critique, voir : (Godin, 1998), (Pestre, 1997), (Weingart, 1997).

retrouve d'ailleurs tant chez Callon (2006) que chez Bourdieu (2001) des descriptions qui correspondent à celles mises de l'avant par Gibbons et ses partenaires.

1.2.2. Le Mode 2

Ce qui caractérise, entre autres, le Mode 2 c'est l'éclatement ou du moins l'affaiblissement des frontières du sous-système social propre au Mode 1.

> Mode 2 of knowledge production is characterised by closer interaction between scientific, technological and industrial modes of knowledge production, by the weakening of disciplinary and institutional boundaries, by the emergence of more or less transient clusters of experts, often grouped around large projects of various kinds (Gibbons et al., 1994, p. 68).

Cette ouverture des frontières permet à la société au sens large de s'immiscer dans la dynamique de la recherche. Le questionnement qui est à la source de l'évolution de la science n'est plus l'affaire des chercheurs dans le cadre de disciplines particulières, mais est porté par des groupes sociaux, qu'ils soient issus des instances gouvernementales, du marché ou de la société civile. Le chercheur n'est plus le seul à interroger le réel, la nature : d'autres groupes sociaux se font les porteurs de questions particulières et attendent des réponses à leur questionnement.

La dynamique de la science se centre donc peu à peu sur des réponses à des questions pratiques. La fonction utilitaire de la recherche scientifique est mise de l'avant et réclamée par la société. « Mode2 is marked especially but not exclusively by the ever closer interaction of knowledge production with a succession of problem contexts » (*ibid.,* p. 5).

Cette perméabilité des frontières affecte aussi la division canonique entre recherche théorique et recherche pratique. « Working in a problem context tends to improve appreciation of the importance of transdisciplinarity and also softens the distinctions

between pure and applied science, between what is curiosity-oriented and what is mission-oriented research » (*ibid.,* p. 23).

Avec le Mode 2, c'est aussi la mécanique linéaire de la diffusion des connaissances qui est transformée. Puisque les utilisateurs éventuels sont présents dans l'ensemble du processus, la diffusion et le transfert se font à l'intérieur même du processus de production. Enfin, notons au passage, sans entrer dans un débat qui dépasse l'objet de ce travail, que le Mode 2 soulève des questions sur l'évaluation des connaissances produites. Dans le Mode 1, ce sont les pairs qui avaient la responsabilité d'évaluer la production scientifique ; avec le Mode 2 « additional criteria are added through the context of application which now incorporates a diverse range of intellectual interests as well as other social, economic or political ones » (*ibid.,* p. 8).

Le Mode 2 est un mode de production où la science n'est plus tournée vers elle-même, mais ouverte et perméable au monde social qui l'entoure et où, contrairement au Mode 1,les chercheurs ne sont plus les seuls acteurs, En effet, « Les individus appartenant à des groupes – autres communautés scientifiques, partenaires industriels ou membres de la société civile – sont désormais activement recherchés et bienvenus dans le nouveau mode de production de connaissances » (Nowotny *et al.*, 2003, p. 130).

1.2.3. Les raisons et effets du passage du Mode 1 au Mode 2

Les raisons qui expliquent le passage d'un mode de production à un autre se retrouvent au sein du Mode 1 et de sa réussite comme sous-système social. L'université où se concentrait l'activité du Mode 1 a produit de plus en plus de personnes formées aux normes et aux valeurs propres au Mode 1. Mais cette même université étant incapable d'absorber ce flot important de nouveaux chercheurs, ceux-ci ont trouvé des emplois dans d'autres lieux : au sein de l'État, d'organismes parapublics ou dans le secteur privé.

Ces secteurs ouvrirent de nouveaux espaces de recherche qui étaient auparavant confinés à l'université. Comme le notent bien Gibbons et ses coauteurs: « The implication, not yet fully grasped, is that to the extent that universities continue to produce quality graduates, they undermine their monopoly as knowledge producers » (Gibbons *et al.*, 1994, p. 11).

Le Mode 1 subit ainsi les effets de son succès. Ses normes et valeurs s'étant infiltrées dans la vie quotidienne, de plus en plus de citoyens se croient légitimés par leur formation d'émettre leur point de vue sur lui et de porter un jugement sur sa production et ses résultats. Notons aussi que, comme toutes les institutions modernes, telles que l'État, la nation, le marché, l'institution scientifique, sont elles aussi touchées par la critique postmoderne qui s'attaque, entre autres, aux dimensions normatives et hiérarchiques des institutions. Comme le souligne Giddens en se référant à Lyotard, « la post-modernité implique l'abandon de la croyance en un fondement assuré du savoir, et le renoncement à la foi dans le progrès technologique de l'humanité » (1994, p. 12).

Les effets du passage du Mode 1 au Mode 2 sont multiples, mais l'effet principal est que la production scientifique n'est plus circonscrite au laboratoire, n'est plus le fait des seuls chercheurs. Un autre effet important de ce changement est que les identités des chercheurs et des utilisateurs des connaissances deviennent plus floues:

> the sharp distinctions between academic and lay players in knowledge production has weakened because the latter play a key role as brokers or even creators, of science; and between teachers and students, because with increasing numbers of mature students and post-experience courses the latter may have alternative skills and knowledge (Gibbons *et al.*, 1994, p. 84).

De plus, « On repère déjà aujourd'hui différentes façons d'être scientifique ou chercheur, ainsi qu'un large éventail d'identités professionnelles ou de manières de se situer dans le système de la science » (Nowotny *et al.*, 2003, p. 131).

Avec le Mode 2, nous assistons donc à la dépréciation du sous-système de la science et à la perméabilité de ses frontières par rapport aux autres sous-systèmes que sont l'État, le marché ou la société civile. « Il est donc devenu plus difficile de considérer la science comme un sous-système distinct de la société, clairement séparé des autres sous-systèmes, alors que tous les systèmes et sous-systèmes sont en état de flux et son devenus transgressifs » (*ibid.,* p. 87-88).

La mise en place du Mode 2 vient donc perturber le mode traditionnel de production de la science. Notons ici que le Mode 2 ne vient pas remplacer le Mode 1 qui est toujours présent dans la dynamique scientifique. Le Mode 2 vient confirmer que la production scientifique n'est plus l'apanage d'une caste particulière, les scientifiques. Il vient aussi renforcer la légitimité des autres groupes sociaux voulant interroger les finalités de la science et participer directement dans la production de celle-ci. Par son discours sur la science et les pratiques qu'il promeut, le Mode 2 participe lui aussi à la mise en place de processus de recherche partenariale ou collaborative.

1.3. Le modèle de développement

Même si le monde occidental vit sous un mode de production capitaliste, ce mode de production a connu au cours de son histoire plusieurs modèles de développement. Chaque modèle présente plusieurs phases. Ces modèles ont une influence marquante sur les processus de production, mais aussi sur les relations économiques, politiques et sociales entre les différents groupes et classes sociales.

Par modèle de développement, nous entendons « une notion qui ne se limite ni au système de production et encore moins au modèle d'entreprise, mais qui inclut en plus le mode de régulation et les rapports sociaux » (Lévesque, 2001a, p. 1). Pour leur part,

Leborgne et Lipietz notent qu'un modèle de développement « peut et doit être analysé sous trois aspects différents ;

- *Le paradigme technologique ou modèle d'industrialisation* ;
- *Le régime d'accumulation* ;
- *Le mode de régulation* (Lipietz et Leborgne, 1988, p. 1-2)[7].

Le modèle d'industrialisation renvoie tant au processus technique de production qu'au mode de gestion qui lui est associé. Le régime d'accumulation concerne le partage des revenus de la production entre le patronat, les travailleurs et l'État. Pour sa part, le mode de régulation se définit comme :

> la combinaison des formes d'ajustement des anticipations et des comportements contradictoires des agents individuels aux principes collectifs du régime d'accumulation. Ces formes d'ajustement peuvent inclure des habitudes culturelles aussi bien que des formes institutionnelles telles que lois, accords, etc. (*ibid.*).

C'est sur cette dernière dimension que les chercheurs du Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES) de l'UQAM ont porté une attention particulière et sur laquelle nous allons mettre l'accent dans la suite de ce chapitre.

L'idée d'habitudes culturelles à laquelle réfèrent Lipietz et Leborgne apparaît restrictive ; d'autres chercheurs parlent plutôt d'un partage de valeurs et de points de référence (Klein *et al.* 2009, 7). Le modèle de développement correspond à leurs yeux à « un paradigme balisant les choix alors imaginables et possibles… un paradigme de développement circonscrit à la fois le périmètre de solidarité et l'échelle des principaux conflits traversant une société » (*ibid.*). Le concept de modèle de développement ne se limite donc pas à un processus de production, mais permet de circonscrire les dynamiques qui s'installent entre les groupes sociaux.

---

[7] Les italiques sont des auteurs.

1.3.1. Le modèle fordiste

Selon les auteurs, on parle soit du modèle fordiste ou du modèle keynésien comme étant celui qui domina les économies développées au cours des trente années suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, essentiellement les années 1945 à 1975. Cette période fut caractérisée par une croissance économique sans précédent, au point où l'économiste français Jean Fourastié la surnomma « Les Trente Glorieuses ».

Le modèle fordiste repose sur un large compromis entre le patronat, les syndicats et l'État afin d'assurer des conditions de production qui permettront des gains de productivité importants et un partage de ces gains entre les profits, les salaires et le développement de l'État providence. Comme le note Rosanvallon, l'État providence se fonde « sur le principe, établi par Keynes, de la correspondance globale entre les impératifs de la croissance économique et les exigences d'une plus grande équité sociale dans le cadre d'un État économiquement et socialement actif » (1981, p. 49). Le fordisme comme mode de production industrielle et le keynésianisme comme politique économique se conjuguent donc pour assurer le développement économique et social des sociétés occidentales profondément bouleversées au sortir de la Deuxième Guerre mondiale.

1.3.2. Le modèle fordiste et le Québec

Boismenu et Drache (1990, p. 41) notent que : « Les études comparatives ou la juxtaposition d'études de cas ne peuvent que nous convaincre de la forte différenciation dans la mise en place et dans les formes concrètes du fordisme ». Ces auteurs soulignent, entre autres, les différences entre le modèle européen de négociations des

conventions collectives très centralisées par branche industrielle et le modèle canadien et québécois de négociations décentralisées au sein de chaque entreprise (*ibid.,* p. 45).

Le modèle fordiste a donc pris une forme particulière au Québec en se conjuguant avec la mise en place de la Révolution tranquille et le bouleversement des structures étatiques que celle-ci engendra. La forme québécoise du modèle fordiste est caractérisée par « une gouvernance à la fois hiérarchique et publique. » (Bouchard *et al.*, 2005, p. 3). Cette forme de gouvernance comporte deux facettes, une première marquée par : « un État externe qui a la légitimité d'intervenir dans la sphère privée par la mise en place de politiques sociales et d'incitatifs économiques » (*ibid.*) et une deuxième facette représentée par : « les monopoles et les grandes entreprises bureaucratiques » (*ibid.*).

Le développement de l'État et la place que celui-ci occupe dans tous les secteurs de la société sont devenus des éléments centraux du modèle fordiste au Québec. C'est dans le cadre de ce modèle que l'on voit se mettre en place tant des institutions économiques gouvernementales qui joueront un rôle clé pour soutenir la croissance économique qu'un essor des missions d'éducation et de santé et services sociaux au sein de l'appareil d'État ou d'appareils paragouvernementaux. Comme le notent les mêmes auteurs, la mise en place du modèle québécois du fordisme est accompagnée par « des formes de démocratie représentative et délibérative dans le cadre de ces grands débats et projets de modernisation sociale et économique » (*ibid.*, p. 4). On peut penser ici aux débats qui accompagnèrent les travaux de la Commission Parent[8]. La mise en place du modèle fordiste et la réponse à la crise de ce modèle prennent donc une forme particulière au Québec.

[8]La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.

1.3.3. La crise du modèle fordiste

La crise du modèle fordiste se développe dès la fin des années 1960 et atteint son apogée au début des années 80. Selon Lévesque, « les mouvements contre-culturels de la fin des années 1960… remettaient en question la consommation de masse » (2001, b, p. 328) qui caractérisait le modèle fordiste. Ce qui confirme bien qu'un modèle de développement ne se limite pas à une organisation industrielle, mais qu'il s'inscrit dans une certaine vision du développement porteur de valeurs et qu'il se concrétise dans un mode de vie partagé par une majorité de citoyens et citoyennes.

Ces premières critiques sont suivies d'une remise en question des bureaucraties publiques et privées « au nom d'une prise en main, d'une autonomie voire d'une autogestion, y compris pour les conditions de vie » (Klein *et al.*, 2009, p. 13). Les travailleurs contestent de plus en plus les formes hiérarchiques d'organisation du travail au sein des grandes entreprises ou des grandes institutions.

Mais la crise du fordisme n'est pas qu'une crise culturelle, elle est avant tout une crise économique qui prend racine dans les changements que connaît l'économie mondiale dans les années 70 et 80. Boltanski et Chiapello soulignent que cette crise économique s'explique par plusieurs causes :

> Chocs pétroliers, globalisation, ouverture des marchés, montée en puissance de nouveaux pays industriels, nouvelles technologies, changement des pratiques de consommation, diversification de la demande, rapidité croissante du cycle de vie des produits auraient entraîné un accroissement exponentiel des incertitudes de toutes sortes condamnant à une décadence certaine les systèmes industriels lourds et rigides hérités de l'ère taylorienne, avec ses concentrations ouvrières, ses cheminées d'usine fumantes et polluantes, ses syndicats et ses États providence (2011, p. 303).

Cette crise économique par plusieurs aspects remet en question les deux piliers du modèle fordisme : les ententes patronales-syndicales et l'État providence.

Pour tenter de maintenir le niveau de profit, les entreprises délocalisent la production vers les pays émergents qui offrent des conditions salariales bien inférieures à celles que les travailleurs avaient réussi à négocier dans les pays industrialisés. Le secteur de l'industrie du vêtement au Québec est un exemple éloquent de cette forme de délocalisation. Ces pays émergents inondent peu à peu les pays industriels de produits qui viennent directement concurrencer la production de ces derniers, à l'exemple de l'industrie automobile américaine qui a vu ses parts de marché grugées par la concurrence asiatique. Le patronat des pays développés remet donc en question tant les normes de travail que les niveaux salariaux. La classe ouvrière est ainsi directement attaquée et le compromis patronal-syndical qui caractérisait le modèle fordiste éclate.

Cette crise économique affecte aussi le deuxième pilier du modèle fordiste, l'État providence. Rosanvallon souligne que:

> L'État-providence est malade de la crise, le diagnostic est simple : les dépenses sociales continuent à croître aux rythmes antérieurs, s'accélèrent parfois (en matière d'indemnisation du chômage en particulier), alors même que les recettes (impôts et cotisations sociales), qui sont par nature indexées sur le niveau d'activité économique, se contractent (1981, p. 7).

Au Québec, le modèle fordiste mis en place dans le cadre de la Révolution tranquille est directement affecté par la crise économique. Ici comme ailleurs la réponse patronale aux nouvelles conditions économiques « se traduit par une crise de l'emploi, crise largement provoquée par la modernisation des méthodes de production ainsi que par des fermetures et délocalisations d'établissements » (Klein *et al.*, 2009, p. 15). Ici aussi, l'État providence est remis en question, l'État tentant de réduire ses dépenses par des compressions budgétaires dans les programmes sociaux ou encore par des processus de rationalisation visant à réduire sa main-d'œuvre.

1.3.4. Réponse à la crise du fordisme et modèle québécois

La réponse à la crise d'un modèle de développement est toujours multiforme. C'est à la fois une réponse par des changements technologiques et des modes de production, une renégociation des relations patronales-syndicales et la recomposition des règles relationnelles entre les groupes sociaux qui caractérisent le mode de régulation.

La crise du modèle fordiste touchait, entre autres, le cœur de la production industrielle qui avait soutenu le développement des sociétés capitalistes depuis la fin du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle. Les sociétés capitalistes avancées se devaient de relancer leur industrie sur de nouvelles bases. Cette recherche de nouvelles bases a pris la forme de l'économie du savoir. Pour conjurer les pertes de productions industrielles au profit des sociétés émergentes, les sociétés dites développées ont mis l'accent sur la recherche et le développement de nouveaux savoirs qui leur permettront ainsi de retrouver leur leadership économique, comme nous l'avons souligné précédemment.

Sur le plan technologique, la réponse fut apportée par le développement des nouveaux outils informatiques et de communication qui permirent l'automatisation des postes de travail, accompagnée de gains de productivité. À ces nouveautés technologiques sont adossés de nouveaux modes de production que l'on peut regrouper sous le thème de flexibilité (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 302).

On assiste donc à la mise en place de nouveaux modes de relations entre les acteurs, tant au sein des entreprises que dans l'ensemble de la société. Au processus d'affrontement qui avait caractérisé la période de crise du modèle fordiste fait place un processus où coopération et partenariat deviennent les maîtres mots pour qualifier les nouvelles relations entre les acteurs. Comme le note Lévesque : « Ainsi, à côté du marché (la concurrence) et de la hiérarchie (l'autorité), la coopération à travers l'association, les réseaux et le partenariat s'imposent presque "naturellement" comme

modalité de coordination de l'activité économique et comme productrice de valeur[9] » (2001, b, p. 329).

Devant la crise du fordisme, chaque société tente de trouver des solutions originales. Au Québec, la réponse a pris la forme de ce que des chercheurs du CRISES ont appelé le modèle partenarial, modèle qui reflète « une gouvernance distribuée ou simplement partenariale » (Bouchard *et al.*, 2005, p. 3). Il est intéressant de noter que ce modèle est situé dans le temps, c'est-à-dire de 1981 à 2003 et que, passé cette date, les auteurs soulignent l'apparition d'un nouveau modèle qu'ils caractérisent comme étant influencé par le néo-libéralisme.

Ce modèle partenarial est caractérisé par une montée en puissance de la société civile à travers la mise en place de nouveaux mouvements sociaux autour de différentes thématiques comme le féminisme, l'écologie, les revendications autochtones, la place des jeunes ou des regroupements de citoyens tant urbains que ruraux. Influencés par les idées de coopération et de partenariat, l'État, mais aussi les syndicats et le patronat reconnaîtront l'importance de ces nouveaux mouvements et leur feront une place dans le cadre tant des différents sommets socioéconomiques qui voient le jour au Québec que dans les nouvelles structures de concertations régionales ou locales (CLD, CDEC, CRE). C'est ainsi que « le développement économique et social ne se limita pas au couple État-Marché, mais mobilisa le trinôme État-Marché-Société civile » (*ibid.*, 2005, 5).

Pour ces auteurs, c'est dans la dimension de la régulation que le modèle partenarial québécois exprime toute sa spécificité. Les relations entre les acteurs se placent sous le sceau de la coopération afin d'offrir des solutions à la fois économiques et sociales aux problèmes induits par la crise du modèle fordiste.

Le modèle sociétal qui se met en place au Québec à partir des années 1980 comme réponse à la crise du modèle fordiste nous offre donc une autre piste pour comprendre

---

[9] Les guillemets sont de l'auteur.

comment l'idée de recherche partenariale s'inséra peu à peu dans le monde scientifique et particulièrement dans les sciences sociales. Sur le simple plan discursif, les concepts de coopération et de partenariat remplaçaient les concepts de division et d'affrontement qui avaient marqué la crise du fordisme[10]. Dans la dynamique qui anime la société en quête d'une réponse à la crise du fordisme se développe à la fois un discours, un champ sémantique, une *doxa* qui vient inscrire le concept de partenariat comme une des réponses à la crise du fordisme.

Sur la base de leur identité propre, les acteurs s'engagent dans des processus de collaboration afin de mettre en place de nouvelles politiques sociales et économiques. Des pratiques de collaboration et de partenariat se développent donc entre différents groupes sociaux, particulièrement dans de nouveaux modes de gouvernance institutionnelle et au sein des relations patronales-syndicales. Les autres institutions de la société comme l'université ne pouvaient pas ne pas être influencées par ce mouvement social de coopération et de partenariat qui marquait fondamentalement la société québécoise.

Il y a donc à la fois une base discursive et une base de pratiques sociales qui se développent en se renforçant mutuellement dans un processus de réflexivité qui caractérise la modernité (Giddens, 1994). Ce discours sur le partenariat et la pratique qui l'accompagne viennent ainsi se conjuguer avec le discours sur la société du savoir et sur les nouvelles pratiques de recherche scientifique.

---

[10] À noter aussi que le concept de classes sociales, qui avait une portée combative, est remplacé par celui d'acteurs ou de groupes sociaux.

1.4. Un terreau fertile

Dans ce premier chapitre, nous avons établi des facteurs contextuels qui offrent un terreau propice au développement de la recherche partenariale. Ces facteurs sont à la fois de l'ordre du discours et de l'ordre de la pratique. Le premier facteur est le développement d'un discours porté par des institutions internationales comme l'OCDE, la Banque mondiale et l'UNESCO au tournant des années 2000, discours qui met de l'avant des concepts comme l'économie du savoir et la société du savoir. Le discours de ces institutions n'est pas anodin, car il se retrouve souvent comme fondement à de nouvelles politiques touchant dans ce cas-ci les politiques scientifiques et économiques de leurs États membres. Au cœur de ce discours, nous retrouvons l'appel à un meilleur arrimage entre la production scientifique et les besoins tant sociaux qu'économiques des populations. Ce discours revendique aussi des liens plus étroits entre la recherche et les différents groupes sociaux.

Le deuxième facteur qui vient soutenir la mise en place d'une recherche scientifique plus partenariale est lié aux changements qui affectent la dynamique de production des connaissances avec le développement du Mode 2. Ce Mode 2 brise les frontières qu'avaient construites les scientifiques pour assurer une imperméabilité de la science par rapport aux demandes sociales. Le Mode 2 centre la dynamique de recherche sur les besoins de la société dans son ensemble et permet à de nouveaux acteurs sociaux de jouer un rôle actif au sein même du processus de recherche. Comme dans le cas des réponses à la crise du fordisme, le Mode 2 est basé à la fois sur la constitution d'un champ sémantique soutenant les partenariats de recherche et sur l'exploration de nouvelles pratiques.

Enfin, le troisième facteur touche la réponse que les sociétés occidentales, et plus spécifiquement le Québec, ont apportée à la crise du fordisme. Au Québec en particulier, cette réponse a permis la mise en place d'un discours appelant à la

collaboration et au partenariat entre les groupes sociaux, discours qui s'est concrétisé par des modes collaboratifs de gouvernance au sein d'institutions paragouvernementales et dans le cadre des négociations patronales-syndicales.

Ces trois facteurs, par un effet d'accumulation et d'amalgame, permettent la constitution d'un terreau sémantique de même que l'expérimentation de pratiques de collaboration venant ainsi se conjuguer pour soutenir le développement de la recherche partenariale.

CHAPITRE II

LA PROBLÉMATIQUE

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté le contexte ayant contribué à mettre en place un terreau social accueillant et fertile pour le développement de la recherche partenariale depuis les 20 dernières années. Ce deuxième chapitre nous permettra de définir les concepts et les modalités de production de connaissances[11] mis en jeu par la recherche partenariale. Pour ce faire, nous réaliserons cinq opérations. Premièrement, nous examinerons ce qu'il est dit sur les différentes formes de savoirs observées dans nos sociétés modernes. Deuxièmement, nous porterons une attention particulière aux positions épistémologiques du philosophe Karl Popper. Ces positions deviendront les fondements théoriques qui guideront la suite de notre travail. Troisièmement, nous nous pencherons sur une institution clé, la science comme mode spécifique de production de connaissances et son organisation phare, l'université comme lieu de formation, de production et de transfert de savoirs. Quatrièmement, nous nous intéresserons aux formes de recherches pratiquées au sein de l'université et, plus particulièrement, aux formes hétérodoxes que l'on regroupe sous les termes de recherche-action ou de recherche participative, collaborative ou encore recherche partenariale[12]. Cinquièmement, nous terminerons par une synthèse qui nous permettra de dégager les éléments centraux que nous retenons eu égard à notre projet de recherche.

---

[11]Dans le cadre de ce travail, les termes connaissance et savoir sont utilisés comme synonymes.

[12]Pour la suite de ce travail, à moins que le contexte ne s'y prête pas, nous utiliserons le terme de recherche partenariale pour faire référence à tous ces processus de recherche qui font appel à une étroite collaboration entre chercheurs et praticiens.

2.1. Connaissances et types de savoirs

Comme le notent Béguin et Cerf, « Il existe non pas « Le » savoir, un et unique, mais des catégories de savoirs hétérogènes qui ont leurs propres régimes de fonctionnement et leurs propres légitimités[13] » (2009, p. 10). Cette hétérogénéité a donné lieu à plusieurs appellations pour qualifier les différentes formes de savoirs. Ainsi on parle de savoirs théoriques, de savoirs pratiques, de savoirs intuitifs, de connaissances ordinaires. L'organisme ATD Quart Monde reconnaît trois types de savoir : les savoirs académiques ou théoriques, les savoirs d'action et les savoirs d'expérience (Bernia, 2008). Chaque savoir renvoyant à une situation sociale et même socioprofessionnelle. Les savoirs théoriques relèvent du chercheur, les savoirs d'action des professionnels et les savoirs d'expérience des militants. Il faut noter que la différenciation proposée par ATD Quart Monde est porteuse d'une visée politique, celle de faire reconnaître les savoirs d'expérience dans les recherches portant sur la situation des défavorisés ou des exclus. Cette visée est des plus louables, mais elle a le défaut, compte tenu de ce travail, de mettre l'accent sur les différences et de conférer aux savoirs particuliers de chacun une dimension utilitaire, distincte selon la position sociale qu'il occupe. Dans le cas présent, nous retiendrons les éléments qui permettent de différencier les savoirs théoriques, des savoirs pratiques ou d'action. Bien qu'intéressantes, nous ne tiendrons pas compte des distinctions proposées par ATD Quart Monde. Dans le cadre de recherches partenariales, telles que notre sujet de recherche, ce sont souvent ces différents types de savoir qui sont en conjugaison et parfois en opposition.

Les connaissances théoriques supposent une distanciation avec la pratique, avec l'action ; c'est précisément dans ce sens que Bachelard parle d'une coupure épistémologique qui permet la constitution des connaissances théoriques : « La théorie c'est ce qui appartient à l'ordre de l'universel, de l'abstrait, des «hautes terres», du

[13] Les guillemets sont des auteurs.

déductif, de l'applicable, du transposable dans la pratique[14] » (Barbier, 2011, b, p. 6). Pour théoriser, il faut s'abstraire de la pratique, la regarder à distance pour pouvoir l'analyser et en dégager des concepts, des hypothèses, ainsi que des lois à visée universelle, c'est-à-dire qui peuvent être utilisés dans différentes pratiques.

Les savoirs pratiques, pour leur part, se construisent en lien étroit avec la pratique d'un métier, d'une activité, d'un loisir. Ils peuvent être systématisés à travers des textes (des guides, par exemple), mais sont souvent transmis au moment de l'acquisition d'un apprentissage pratique. L'exemple éloquent de cela est celui du compagnon au Moyen Âge qui apprenait son métier en se déplaçant de chantier en chantier sur le territoire national. Il subsiste d'ailleurs encore en France des associations qui font la promotion de ce type d'apprentissage[15]. Les savoirs pratiques sont donc « assimilés aux compétences pratiques, aux savoirs cachés, aux savoirs d'expérience, aux savoirs informels, aux habiletés acquises dans l'action et par l'action » (*ibid.*, p. 4). À l'inverse des savoirs théoriques, ils sont essentiellement tournés vers l'action, vers un but pratique ; ils ont donc une portée moins universelle que les savoirs théoriques, car la pratique se modifie selon les lieux et les conditions.

Cette schématisation des types de savoirs nous conduit à les percevoir comme en opposition ou, à tout le moins, comme des entités distinctes sans lien. Or, la réalité est tout autre, car « Les deux types de savoirs sont interdépendants. Toute action s'inscrit dans un cadre théorique plus ou moins explicité, toute élaboration théorique prend appui sur des pratiques antérieures et l'efficacité consiste à apprendre à se servir des savoirs théoriques pour agir sur la réalité » (Grize, 2011, p. 129). Barbier, pour sa part, souligne qu'en accentuant cette distinction, celle-ci a des impacts sur les identités des acteurs :

> à l'évidence, la distinction savoir théorique/savoir d'action est repérée comme continuant d'être surinvestie de façon persistante et forte par le paradigme plus général de pensée construit autour de la bipolarisation

[14] Les guillemets sont de l'auteur.
[15] Voir le site des compagnons du devoir au http://www.compagnons-du-devoir.com/

> théorie/pratique, paradigme qui se nourrit des oppositions, des complémentarités et des tentatives de médiation qu'elle engendre, et qui apparaît donc souvent comme une grille intellectuelle obligée par rapport à laquelle les acteurs sociaux sont invités à situer leurs actes et même leur identité (Barbier, 2011b, p. 6).

Accentuer la distinction entre savoir théorique et savoir d'action ne nous apparaît pas fécond dans le cadre d'un travail sur la recherche partenariale. D'une part, comme le note Longtin :

> « les divers types de savoirs (académique, d'action, d'expérience) ne sont pas exclusifs à un type d'acteur (universitaires, professionnels, militants), mais partagés par tous, chacun ayant néanmoins développé des connaissances relatives à un type de savoir dans leur milieu respectif » (2010, p. 29).

D'autre part, notre recherche sur le terrain portera essentiellement sur des collaborations entre universitaires et professionnels (représentants d'organisations). Or, la différence entre savoir théorique et savoir d'action apparaît difficile à cerner chez ces protagonistes, d'autant plus que dans leur très grande majorité, les professionnels sont porteurs, grâce à leur formation universitaire, de savoirs théoriques. Leur discours est étoffé de notions théoriques apprises à l'université, dans le cadre de différentes formations ou par des lectures, et les termes comme paradigme, inconscient, classes sociales ou récemment *care* en sont des exemples patents. À cela, il faut ajouter que plusieurs universitaires sont issus de milieux de pratique et sont par conséquent en possession de connaissances d'action. On assiste donc, dans le cadre de ces collaborations de recherche, davantage à un métissage des connaissances qu'à une différenciation.

Notons qu'un sociologue des sciences comme Latour propose d'abolir cette différenciation. À ses yeux, il n'existe pas de savoirs, mais simplement des pratiques; même la production du savoir théorique se confond avec une pratique, car « pour produire une théorie il faut un corps entraîné, des lieux adaptés, des groupes de

discussion et des habitudes rivées au corps par un long *training*[16] (Latour, 2011, p. 136). Ainsi, « le mot savoir ne veut rien dire de plus englobant que le mot pratique — quant à l'expression « savoir pratique », elle n'a pas plus de sens que celle de «savoir théorique»[17] » (*ibid.,* p. 134).

Pour notre part, même si la posture de Latour apparaît séduisante, car elle met fin à l'opposition théorie/pratique, il demeure que dans les relations entre chercheurs et praticiens, les termes de savoir théorique et de savoir pratique sont régulièrement utilisés et qu'ils doivent bien correspondre à des entités différentes ou, à tout le moins, perçues comme telles par les acteurs. Comme l'objectif de ce travail est de mieux saisir la dynamique qui s'installe entre ce que nous appelons pour le moment les praticiens et les chercheurs, une façon d'y accéder est d'utiliser leur vocabulaire en mettant l'accent sur la conjugaison de ces savoirs et non sur leur opposition. À notre avis, cette distinction, même si elle fait partie du vocabulaire ambiant et qu'elle est utilisée dans les articles et livres savants, demeure nébuleuse. Comme nous l'avons précédemment souligné, ne sommes-nous pas tous porteurs de connaissances théoriques et pratiques qui s'entrechoquent dans notre cerveau et qui sont mises à contribution dans l'ensemble de nos activités?

Pour sortir de ce dilemme, les positions épistémologiques de Karl Popper nous apparaissent des plus fécondes et nous offrent une vision différente des caractéristiques propres à la connaissance.

---

[16]Les italiques sont de l'auteur.

[17]Les guillemets sont de l'auteur.

2.2. Popper et la connaissance objective

Les typologies proposées pour caractériser les différents types de connaissances nous conduisent à des difficultés pratiques et théoriques difficilement surmontables. D'une part, comment se dégager de cet entremêlement de différents types de connaissances qui dans la réalité peuvent facilement se confondre ou encore se retrouver chez une seule personne? D'autre part, cette nomenclature des différents types de connaissances pose le problème de la valeur et de la concurrence entre ces types de connaissances. Bien sûr, pour résoudre ces questions on peut adopter une position œcuménique, où tous les types de connaissances se valent, où il ne s'agirait que de les mettre en dialogue pour faire émerger une connaissance améliorée. Sur le plan de la connaissance théorique, ce dialogue peut avoir un sens, puisqu'il ne porte pas d'effet concret, mais sur le plan de l'action et de la recherche partenariale qui souvent servent à informer les acteurs sur les gestes à poser, cet œcuménisme n'est nullement garant d'une action efficace.

Pour nous dégager de ces ornières, nous nous proposons d'explorer les positions épistémologiques de Karl. R. Popper. Celles-ci nous permettront d'aborder la recherche partenariale et sa production de connaissances sous un angle différent et de dépasser le discours sur les différents types de connaissances en nous centrant sur les résultats du processus de recherche partenariale, c'est-à-dire la production de connaissances pour l'action.

Pour Popper, mais aussi pour Konrad Lorenz, le désir de connaissance est inné chez l'ensemble des espèces, de l'amibe à Einstein : « La vie cherche un monde meilleur. Chaque être vivant pris isolément cherche un monde meilleur ou cherche tout au moins à s'arrêter ou à ralentir son déplacement là où le monde est meilleur. Et cela va de l'amibe jusqu'à nous » (Lorenz et Popper 1995, p. 20). Lorenz, pour sa part, souligne qu' « Il est bien plus clair et, d'un point de vue humain, bien plus juste de dire que la

vie est un processus de quête de connaissance (*ibid.*, p. 22). Cette quête de connaissance est donc intimement liée à l'amélioration de nos conditions de vie qui ne peut se faire que par une meilleure compréhension du monde dans lequel nous existons. Cette amélioration se fait par un processus d'essai-erreur, processus initié par des hypothèses. Nous concevons dans notre esprit un monde meilleur ou du moins une solution à un problème particulier et nous testons notre hypothèse en la confrontant avec le réel. C'est donc à travers un mouvement créatif que nous pouvons bonifier notre existence. La recherche pour Popper se confond ainsi avec l'inspiration créative que l'on retrouve dans les arts.

Si l'instinct de connaître est inhérent à toutes les espèces, ce qui caractérise les humains, c'est l'utilisation du langage comme outil de la connaissance.

> Le langage nous permet de considérer une proposition à l'extérieur de nous et de nous demander : « cette proposition est-elle juste? Est-elle vraie? » Et c'est alors que la proposition commence véritablement à exister en tant que telle, avec la possibilité de la proposition fausse, avec le problème de la vérité[18] (*ibid.*, p. 50).

Le langage permet la distanciation et c'est cette distanciation qui caractérise la science. Cette idée de distanciation est soulignée par Lahire :

> La science… s'inscrit dans un processus de distanciation et de contrôle des affects et, par conséquent, dans un processus de civilisation. En donnant les moyens de ne pas prendre ses désirs pour la réalité, de voir les choses de manière moins directement attachée à la position de celui qui voit, l'attitude scientifique permet de sortir progressivement de l'implication (*involvement*) de l'homme vis-à-vis de la réalité (2007, p. 396).

Pour les autres espèces, tester une hypothèse, c'est parfois mettre sa vie en jeu, car l'animal qui recherche un nouveau terrain de chasse pour améliorer sa condition peut y rencontrer un prédateur pour qui il deviendra une victime. Pour les humains, le langage permet de tester une hypothèse sans mettre leur vie en danger en l'extériorisant et en la soumettant à la discussion. Développement du langage et développement de

[18] Les guillemets sont de l'auteur.

l'esprit critique vont se conjuguer pour permettre aux humains d'améliorer leur monde dans un environnement sécuritaire.

Donc, pour Popper, le développement des connaissances est inhérent à la condition humaine et ce développement repose sur le langage comme capacité d'extériorisation et sur l'esprit critique comme processus d'évaluation des différentes hypothèses ou conjonctures produites par les humains pour améliorer leur environnement. Mais pour lui, et c'est ce qui fait l'originalité de sa position, tous les savoirs y compris les savoirs scientifiques sont des savoirs hypothétiques : « Le « savoir » scientifique n'est pas un savoir : ce n'est qu'un *savoir hypothétique*[19]. Il peut arriver qu'au centre même de la science, là où l'on s'y attendrait le moins, se produise une modification telle que tout est modifié » (Lorenz et Popper, 1995, p. 59). Pour lui, nos connaissances demeurent toujours des hypothèses malgré tous les tests auxquels nous pouvons les soumettre. Nos connaissances ne sont jamais assurées.

On a souvent voulu différencier les sciences naturelles des sciences sociales en qualifiant les premières de sciences dures et les secondes de sciences molles. Si l'on suit la logique de Popper, toutes les sciences sont des sciences molles dans la mesure où toutes les connaissances scientifiques, qu'elles proviennent des sciences naturelles ou sociales, sont des hypothèses qu'il faut confronter au réel. Et cette confrontation ne nous permet pas d'atteindre une connaissance vraie, mais seulement une connaissance moins fausse comparée aux connaissances antérieures.

> Insister sur la différence entre la science et les humanités fut longtemps une mode; c'est devenu une rengaine ennuyeuse. Toutes deux pratiquent la méthode de résolution des problèmes, la méthode de conjecture et réfutation. On la pratique aussi bien quand on reconstitue un texte mutilé que quand on construit une théorie de la radioactivité (Popper, 2004, p. 287).

Si le besoin de recherche et de connaître est inné, ce besoin est nourri pas les connaissances existantes et les problèmes qui se présentent à nous : « La connaissance

[19]Les guillemets et les italiques sont de l'auteur.

ne commence jamais à partir de rien, mais toujours à partir d'un certain fond de connaissance — la connaissance qui, au moment donné, est tenue pour acquise —, à partir également de certaines difficultés, de certains problèmes » (*ibid.*, p. 133). Pour Popper, les problèmes surgissent « de la contradiction entre, d'une part, les attentes inhérentes à notre fond de connaissance et, d'autre part, certaines découvertes nouvelles, comme nos observations, ou certaines hypothèses que celles-ci nous ont suggérées » (*ibid.*).

C'est sur cette base de connaissances existante que surgiront les différentes hypothèses de solution au problème soulevé. Cette position nous permet de mettre sur le même pied les connaissances des scientifiques, celles des praticiens ou des autres acteurs face à un problème. Chacun peut énoncer une hypothèse de solution à ce problème à partir de ses propres connaissances. Au départ de la recherche, toutes ces hypothèses se valent. C'est la recherche, l'enquête, pour utiliser le terme de Dewey, qui nous permettra de comparer les différences hypothèses et ainsi de dégager la meilleure pour résoudre le problème auquel nous sommes confrontés.

La recherche partenariale suppose donc, dans un premier temps, une confrontation sereine entre ces différentes hypothèses afin d'en produire une qui servira de base à l'enquête. Elle implique donc qu'il faille mettre de côté les rôles sociaux (chercheurs, praticiens, citoyens) pour se mettre à l'écoute des différentes hypothèses qui s'offrent à nous pour guider la recherche.

Tant les hypothèses que nous mettons de l'avant que les problèmes qui nous confrontent font partie de ce que Popper appelle « le troisième monde » :

> Nous sommes en droit de distinguer les trois mondes ou univers suivants : premièrement, le monde des objets physiques ou des états physiques ; deuxièmement, le monde des états de conscience, ou des états mentaux, ou peut-être des dispositions comportementales à l'action ; et troisièmement, le monde des *contenus/objectifs de pensée*, qui est surtout le monde de la

> pensée scientifique, de la pensée poétique et des œuvres (*ibid.*, p. 181-182)[20].

Plus spécifiquement,

> Parmi les habitants de mon « troisième monde », il y a, plus particulièrement, les *systèmes théoriques*; mais il y a des habitants qui sont tout aussi importants, ce sont les *problèmes* et les *situations de problème*. Et je montrerai que les habitants les plus importants de ce monde, ce sont les arguments critiques, et ce qu'on peut appeler — par analogie avec un état physique ou un état de conscience — *l'état d'une discussion*[21] ou l'état d'un échange d'arguments critiques; et il y a aussi, bien sûr, les contenus des revues, des livres et des bibliothèques (*ibid.*, p. 182-183).

S'inscrire dans une recherche partenariale, et ce, pour l'ensemble des acteurs de ce type de recherche, c'est donc pénétrer dans « le troisième monde ». C'est travailler dans un même univers, nous centrer sur la production de connaissances dans une démarche critique. « Le troisième monde » nous invite à mettre de côté nos intérêts, ambitions, préjugés, ou du moins à les objectiver dans les hypothèses que chaque acteur met de l'avant. Ces hypothèses ne sont plus nos hypothèses, mais des hypothèses à soumettre à l'examen critique. « Le troisième monde » est à la fois intimement lié à notre subjectivité exprimée dans nos hypothèses et nos conjectures, et détaché de nous dans la mesure où une fois exprimées, écrites, discutées, ces hypothèses acquièrent un caractère objectif. De là l'idée de Popper d'une épistémologie sans sujet connaissant : « On peut même reconnaître que le troisième monde est un produit de l'activité humaine tout en étant en même temps, en un sens très clair, supra-humaine. Il transcende ses créateurs » (*ibid.*, p. 253).

L'avantage de situer la recherche partenariale comme toutes les autres formes de recherche dans « le troisième monde » nous permet de laisser de côté les débats sémantiques sur les formes de connaissances (pratiques, théoriques, professionnelles, intuitives, expérientielles) pour axer notre travail sur la production de connaissances et

---

[20]Pour une présentation plus détaillée des Monde 1, 2 et 3, voir « Une épistémologie sans sujet connaissant » dans Popper 1991, et « Les trois mondes » dans Lorenz et Popper, 1995.
[21]Les italiques sont de l'auteur.

donc sur la justesse ou non des différentes hypothèses mises de l'avant par les acteurs de la recherche partenariale portant sur les questions soulevées et la recherche de solutions. Il faut souligner ici que Popper ne nie pas l'importance de la subjectivité, de nos croyances, préjugées, dispositions individuelles ; au contraire, celles-ci, à ses yeux, sont à la base de nos capacités créatrices et de nos capacités à concevoir de nouvelles hypothèses devant les problèmes qui nous assaillent. Mais, pour lui,

> Seule la connaissance objective est susceptible d'être critiquée : la connaissance subjective ne devient susceptible d'être critiquée que dans la mesure où elle devient objective, et elle devient objective quant (sic) nous *disons* ce que nous pensons ; et elle le devient davantage encore quand nous l'écrivons ou l'imprimons[22] (*ibid.,* p. 70).

Soulignons que la démarche proposée par Popper est une démarche réaliste : le monde réel existe et l'on peut agir sur lui. L'épistémologie de Popper est particulièrement intéressante pour la recherche partenariale, car celle-ci est centrée sur l'action. Les acteurs de ce type de recherche, et particulièrement les praticiens et praticiennes qui y participent, veulent changer le monde ou du moins l'améliorer. Logiquement, seule une position réaliste permet d'agir sur le monde. Si l'on croit que le monde réel n'existe pas, que l'univers n'est que fiction, il n'y a aucun intérêt à agir sur le monde. Devant un problème, il s'agit tout simplement de changer de fiction et le problème se règle de lui-même.

Popper est aussi conscient du dilemme auquel est confronté l'homme ou la femme d'action. Ceux-ci sont toujours confrontés au choix. « Car un homme d'action pratique a toujours à *choisir* face à certaines alternatives plus ou moins définies, puisque *même l'inaction est une sorte d'action*[23]» (*ibid.*, p. 66). Notons ici que pour Popper, à l'instar des hypothèses scientifiques, le choix parfait n'existe pas. Il s'agit encore ici de choisir la moins mauvaise des actions possibles qui s'offrent à nous.

---

[22]Les italiques sont de l'auteur.
[23] Les italiques sont de l'auteur.

Le choix d'une action se confond à un choix d'une théorie plutôt qu'une autre, car « toute action présuppose un ensemble d'attentes ; c'est-à-dire de théories sur le monde. Quelle théorie l'homme d'action choisira-t-il? Existe-t-il quelque chose comme un *choix rationnel*[24]? » (*ibid.*). La recherche partenariale prend tout son sens si elle rend plus fructueux ce moment où il faut choisir, si elle participe à l'entreprise de faire un choix rationnel. Le praticien n'aurait aucun intérêt à s'inscrire dans un processus de recherche qui aboutirait à jeter de la confusion dans le choix de ses actions.

En résumé, nous sommes parti des positions traditionnelles concernant les connaissances, c'est-à-dire celles qui nous proposent une typologie des connaissances. Ces positions que l'on pourrait qualifier d'essentialistes, puisqu'elles s'attardent à définir différents types de connaissances, nous conduisent directement à des difficultés insurmontables, à des apories, d'autant plus que les différentes connaissances peuvent se retrouver chez une même personne. Pour nous dégager d'une telle situation qui peut facilement devenir stérile, nous avons adopté les positions épistémologiques de Karl Popper, qui nous apparaissent pragmatiques centrées sur la production de connaissances plutôt que sur la définition des types de connaissances. Ces positions nous semblent plus fécondes et rejoignent mieux l'objectif d'intervention sur la réalité liée à la recherche partenariale.

Dans la suite de ce chapitre, nous nous intéressons à la science et au système scientifique comme espace social de production de connaissances.

2.3. La science comme mode spécifique de production de savoirs

La division entre savoir commun et savoir scientifique n'a pas toujours existé. Lévi-Strauss a rappelé la construction de cette division lorsqu'il parle de pensée symbolique

[24]Les italiques sont de l'auteur

(ou sauvage) et de pensée scientifique (Adell, 2011, p. 63). Il faut tout de même noter que le terme de pensée renvoie ici plus au concept de culture qu'au concept de connaissance. Quoi qu'il en soit, il n'existe pas dans les sociétés primitives de division des savoirs ; ceux-ci se confondent avec les autres dimensions de la culture comme la religion ou encore les mythes, se fondent dans cette pensée symbolique dont parle Lévi-Strauss. C'est donc dans le cadre du développement de sociétés plus complexes que se mettent peu à peu en place les conditions pour l'apparition de savoirs scientifiques.

Dans leur livre *Du scribe au savant, Les porteurs du savoir de l'Antiquité à la révolution industrielle,* Gingras, Keating et Limoges (1999) mentionnent que c'est dans les sociétés de la Mésopotamie, et particulièrement en Égypte, que se développent peu à peu les pratiques qui serviront de base au développement des connaissances scientifiques.

Ces savoirs demeurent limités et l'on ne s'interroge nullement sur leur validité ; il s'agit plutôt ici d'accumuler des informations qui viendront soutenir les pratiques agricoles ou autres. Ces informations limitées se conjuguent avec la religion, les coutumes et mythes au moment de la prise de décision.

C'est la pensée hellénique qui permettra à la science de faire un bond qualitatif. Des penseurs grecs commencent en effet à s'interroger sur le rôle des dieux dans la causalité (*ibid.,* p. 44). Ils réfléchissent sur la validité des connaissances : « le discours sur les fondements et la provenance des connaissances, apparut aussi, pour la première fois dans l'histoire, chez les Grecs » (*ibid.,* p. 45). Les penseurs grecs posent ainsi les premiers jalons de l'épistémologie, de la philosophie des connaissances, et ce type de réflexions se poursuit encore de nos jours. Chez les Grecs, cette pensée scientifique demeure l'apanage de philosophes et même si elle se détache peu à peu de l'univers des savoirs communs, elle est loin de s'incarner dans des institutions qui lui sont propres. De plus, contrairement à ce que nous connaissons depuis la modernité, cette science naissante ne vise nullement à influencer les pratiques de la vie quotidienne.

Ces débuts de la pensée scientifique avec la réflexion sur la véracité des connaissances et la mise en place d'outils et méthodes de réflexion (les mathématiques, la géométrie, la logique) allaient connaître une longue période de dormance. Tant la civilisation romaine que celle du début du Moyen Âge portent peu d'attention au développement de la science comme mode spécifique de production de connaissances.

Avec la fin de l'Empire romain qui laisse l'Europe et une partie de l'Asie dans le chaos, la science poursuit sa période d'hibernation. C'est en Orient, chez les musulmans, que la réflexion sur les connaissances progresse à nouveau par l'étude des textes grecs apportés par les peuples qui fuient les bouleversements provoqués par l'effondrement de l'Empire romain :

> Les œuvres d'Aristote, Euclide, Ptolémée, Hippocrate, Galien ont suivi en Orient les chrétiens hérétiques — monophysites et nestoriens — et les Juifs persécutés par Byzance, et ont été par eux légués aux bibliothèques et aux écoles musulmanes qui les ont largement accueillies (Le Goff, 1985, p. 19).

Par un juste retour des choses, ces œuvres canoniques refont le chemin inverse au début du Moyen Âge et deviennent les principaux textes à l'étude dans les universités européennes naissantes au XII^e^ siècle.

La mise en place de plusieurs universités dans différentes villes européennes aurait dû permettre à la science de connaître une période d'expansion, puisque peu à peu se développait une institution consacrée au progrès de la connaissance. Or, les premiers universitaires étaient avant tout des exégètes des textes anciens. Pour Le Goff, « L'intellectuel[25] du XII^e^ siècle est un professionnel, avec ses matériaux, les anciens, avec ses techniques, dont la principale est l'imitation des anciens » (*ibid.*, p. 16). Les universités du Moyen Âge ne sont nullement des lieux de création et d'innovation comme elles le deviendront au XIX^e^ siècle. Sous l'égide de l'Église, on y professe les valeurs de l'Église et les textes anciens demeurent les seules références : « les

[25] À noter que, pour Le Goff, le terme intellectuel s'applique au savant et penseur du Moyen Âge.

intellectuels du Moyen Âge sont avant tout des intellectuels "organiques", fidèles serviteurs de l'Église et de l'État » (*ibid.*, p. III).

Ce n'est que plusieurs siècles plus tard que les universités deviendront des lieux de recherche et un milieu propice au développement de la science. C'est donc à l'extérieur des universités que la science renaîtra et reprendra l'impulsion que lui avaient donnée le monde grec et le monde musulman. Avec la Renaissance italienne, les nobles italiens, dans les différentes cours qu'ils mettent en place dans leurs cités-États, aiment à « S'entourer des célébrités intellectuelles de l'époque, peintres, musiciens, mais aussi hommes de savoir » (Gingras et collab., 1999, p. 199). Certains nobles, pour épater ou par intérêts personnels, mettent en place des académies scientifiques. On assiste donc au XVI^{e} siècle à la multiplication de ces académies, en Italie surtout, mais aussi dans d'autres pays comme l'Allemagne.

Ce mouvement de création d'institutions soutenant le développement de la science prend de l'expansion au siècle suivant. Ce n'est plus de riches particuliers qui assurent le développement des académies, mais l'État en France avec la création de l'Académie royale des sciences en 1666, ou encore en Angleterre avec la création de la *Royal Society* en 1660. L'État vient donc apporter un soutien important au développement de la science. Ces académies permettent aux chercheurs de se rencontrer, de présenter à leurs pairs leurs expériences et les conclusions de leur recherche. Au sein des académies s'établit peu à peu un dialogue entre les chercheurs, dialogue et échanges essentiels au progrès futur de la science.

Un apport important aux échanges scientifiques réside aussi dans l'invention de l'imprimerie. Les textes savants jusque-là confinés aux bibliothèques connaissent alors une large diffusion. L'imprimerie permet aux savants de publier les conclusions de leurs recherches et de les diffuser au sein d'un public de connaisseurs. Avec l'imprimerie débute l'usage des échanges de textes et de lettres entre les différents savants dans différents pays et lesquels ont un impact direct sur leurs recherches. Au sein de ces académies vouées au soutien de la réflexion scientifique se développent

trois dimensions importantes de la méthode scientifique : l'expérimentation, la dimension publique du savoir scientifique et sa diffusion par l'écrit. On assiste donc lentement à la mise en place de ce que Bourdieu appellera, beaucoup plus tard, un champ, celui de la recherche scientifique : « La création des académies marqua le début d'un long processus d'autonomisation de la pratique scientifique par rapport aux autres sphères d'activité sociale, en particulier dans ses aspects religieux et politiques » (*ibid.*, p. 265).

Avec la fin du Moyen Âge et au début de la modernité apparaissent les caractéristiques essentielles de l'institution sociale que sera le champ scientifique. Un nouveau métier se met en place, celui de savant fait à la fois de savoirs théoriques, mais aussi de savoirs pratiques, « de tours de main, de « coup d'œil » [26]» (Bourdieu, 2001, p. 82). Le champ scientifique peu à peu « dispose en quelque sorte de la « liberté » nécessaire pour développer sa propre nécessité, sa propre logique, son propre *nomos*[27] » (*ibid.*, p. 95). Enfin, caractéristique fondamentale pour Bourdieu « sa fermeture (plus ou moins totale) qui fait que chaque chercheur tend à n'avoir pas d'autres récepteurs que les chercheurs les plus aptes à le comprendre, mais aussi à le critiquer, voire à le réfuter et à le démentir » (*ibid.*, p. 136-137).

Au sortir du Moyen Âge, avec le début de la modernité et à la suite de luttes importantes avec les autorités politiques et religieuses, le développement des connaissances scientifiques peut bénéficier de bases sociales assurées. Avec les liens qui uniront les universités à la science, celle-ci connaîtra une expansion remarquable qui façonne encore notre présent.

---

[26] Les guillemets sont de l'auteur.
[27] Les guillemets et les italiques sont de l'auteur.

2.4. L'université, un des lieux de production du savoir scientifique

2.4.1. Un peu d'histoire

L'histoire de l'université remonte au XII[e] siècle :

> Si l'on accepte de donner au mot université le sens relativement précis de « communauté (plus ou moins) autonome de maîtres et d'étudiants réunis pour assurer à un niveau supérieur l'enseignement d'un certain nombre de disciplines », il semble bien que cette institution soit une création spécifique de la civilisation occidentale, née en Italie, en France et en Angleterre au début du XIIe siècle (Charle et Verger, 2012, p. 3-4).

Rappelons que les universités sont nées dans le giron de l'Église catholique, pour ce qui est du monde occidental à tout le moins, et que leur fonction première ou leur mission fondamentale était de transmettre la foi. Si la papauté confère une certaine autonomie aux universités, c'est avant tout pour leur reconnaître « une sorte de magistère doctrinal étendu à toute la chrétienté, au service ultime, évidemment, des finalités définies par elle-même » (*ibid.,* p. 15). Dans les faits, les universités sont au service de la papauté et doivent « contribuer à la défense de l'orthodoxie » (Vauchez, 2009).

Cette subordination des universités au pouvoir religieux se maintient tout au long du Moyen Âge jusqu'à la mise en place des États modernes.

Cet assujettissement aux pouvoirs ecclésiastiques et séculiers naissants mine la capacité des universités à être des lieux de création et de recherche. Ce qui amène d'ailleurs André Vauchez à conclure qu'à la fin du Moyen Âge « Attachée à ses privilèges qu'elle défendait jalousement, respectueuse des pouvoirs établis, l'université n'apparaît plus dès lors que comme une institution de second ordre dont l'activité n'avait rien de déterminant, malgré les prétentions qu'elle affichait » (*ibid.*).

À l'ère moderne, ce sont les pouvoirs publics qui bouleverseront et remanieront les universités afin qu'elles répondent aux nouvelles attentes de la société et aux impératifs du développement économique et bureaucratique qui accompagnent la mise en place des États nationaux. L'exemple phare de la version moderne de l'université est l'université de Berlin, fondée en 1809 par Wilhelm von Humboltd, qui était à cette époque ministre de l'Éducation en Prusse. C'est là que naît l'université moderne, celle qui alliera formation et recherche et que nous retrouvons encore de nos jours, tant en Occident qu'en Orient.

Les universités allemandes mettent en place de nouvelles formes d'enseignement. Au cours magistral s'ajouteront « la multiplication des séminaires dans les nouvelles disciplines comme la philologie, l'érudition historique, plus tard les mathématiques et la physique » (Charle et Verger, 2012, p. 65). Autrefois concentrée hors de l'université dans des instituts autonomes ou des académies, la recherche peu à peu prend sa place au sein de l'université et l'on voit apparaître des « laboratoires… ou cliniques (qui) visent à former des spécialistes, futurs professeurs ou savants » (*ibid.*).

Le mouvement de modernisation des universités impulsé par l'Allemagne se répercute aux États-Unis où, là aussi, l'État fédéral joue un rôle central dans la création de nouvelles universités. Avec le *Morril Act* en 1862 et le *Second Morril Act* en 1890, l'État fédéral lance le grand mouvement du *Land Grant University* et offre des terrains et un support financier pour la mise en place d'universités publiques dans les États de la fédération. Ces universités se mettent au service de leur communauté, de leur développement économique et social.

À la fin du XIX^{e} siècle et au début du XXe siècle, les universités, loin d'être des « tours d'ivoire » coupées de leur milieu, participent au développement social et économique de la société. Aux États-Unis, le mouvement pragmatiste américain avec Peirce, James, Dewey ainsi que Jane Addams vient donner des assises théoriques et renforcer cet ancrage dans la pratique et l'ouverture au milieu social.

Tout au long du XX^{e} siècle, on assiste donc à la mise en place d'une nouvelle université. L'université devient un lieu de recherche, de production de savoirs. Partout dans le monde occidental et aussi en Orient, la mission de recherche est devenue une des missions centrales des universités, au point où certains y voient un détournement de la fonction fondamentale de l'université[28].

La nouvelle université allemande et ses adaptations américaines et canadiennes ouvrent la voie à l'institutionnalisation de la recherche comme nouvelle pratique universitaire qui peu à peu deviendra dominante au cours du XX^{e} siècle. Comme le souligne Gingras :

> l'émergence et l'institutionnalisation d'une pratique de la recherche au sein des universités ont transformé le rôle et les fonctions de ces institutions et... ces transformations se sont faites au détriment d'une pratique pédagogique qui, depuis le Moyen Age, avait défini la nature de l'université et de ses professeurs (1991, p. 41).

Cette institutionnalisation de la recherche se réalise en plusieurs étapes,[29] mais en dernière analyse on assiste à « la mise en place de structures institutionnelles favorisant la production de connaissances et la reproduction d'agents dotés de dispositions nécessaires à cet effet » (Gingras, 1986, p. 75). Ces agents, ce sont, entre autres, les étudiants des deuxième et troisième cycles qui grâce à leur scolarité assureront la pérennité de la discipline.

La constitution en champs disciplinaires du fonctionnement universitaire a des impacts directs sur le processus de recherche et sur l'ouverture ou la fermeture aux autres groupes sociaux. La discipline « est un marché fermé où les producteurs de savoir sont aussi les consommateurs – de sorte que les « clients » potentiels des scientifiques sont aussi leurs rivaux [30]» (*ibid.*, p. 42). L'institutionnalisation de la recherche au sein de l'université et son organisation par disciplines confirment un repli sur soi de la

---

[28] Sur cette question, voir (Freitag, 1998) et (Baillargeon, 2011).
[29] Sur les différentes étapes de l'institutionnalisation voir (Gingras, 1986, p. 75).
[30] Les guillemets sont de l'auteur.

recherche. Dans un cadre disciplinaire, les membres sont ainsi appelés à se parler entre eux et à concentrer la recherche sur les problèmes qu'ils repèrent.

La recherche devient une affaire sérieuse où les simples citoyens sont exclus des débats disciplinaires et ayant pour corollaire que les problèmes vécus par la société influencent peu les thématiques de recherche. Dans les faits, le système scientifique reposant sur le développement disciplinaire a de moins en moins de liens avec la société dans laquelle il baigne. Alors qu'aux États-Unis, entre autres, l'université était en lien direct avec son milieu, on voit ici apparaître une université détachée de son milieu, focalisée sur le développement des disciplines.

L'histoire du début de la sociologie américaine nous apparaît exemplaire pour illustrer ces tensions entre une science ouverte sur la société et ses problèmes par opposition à une science repliée sur elle-même. La formation de la sociologie américaine en discipline universitaire nous permet d'exemplifier les antagonismes présents, lesquels marquent encore le développement de la sociologie américaine.

Cette vision de l'université, et dans ce cas-ci d'une science, la sociologie, au service avant tout du développement de la connaissance qui dominera peu à peu les pratiques est bien représentée par William Ogburn, qui deviendra en 1927 le directeur du département de sociologie de l'Université de Chicago et en 1929 président de *l'American Sociological Society*. À ses yeux, « la sociologie ne cherche pas à rendre le monde meilleur ou à guider les chefs d'État ou les masses, mais seulement à découvrir de nouvelles connaissances » (*ibid.,* 51). Cette citation de William Ogburn caractérise les deux tendances qui s'opposaient : d'un côté, les représentants d'une sociologie qui « cherchait à rendre le monde meilleur » et, de l'autre, une sociologie qui cherchait « à découvrir de nouvelles connaissances ». Cette polarisation peut sembler exagérée, mais elle prend tout son sens lorsqu'on examine l'histoire de la sociologie américaine à travers les

changements qu'a connus le département de sociologie de l'Université de Chicago.

2.4.2. L'exemple de la sociologie américaine

L'histoire du département de sociologie de l'Université de Chicago illustre l'évolution de la sociologie aux États-Unis, mais ailleurs aussi puisque ses chercheurs ont eu une influence sur l'évolution de la sociologie au Canada. Cette histoire exemplifie la rupture des liens étroits qui unissaient la recherche sociologique et la pratique. Au début du XX^{e} siècle, la sociologie qui évoluait en étroite relation avec l'action se détache de celle-ci et devient une sphère autonome coupée de ses répercussions sur la pratique sociale.

La naissance de la sociologie américaine est liée au mouvement de réforme présent aux États-Unis à la fin du XIX^{e} siècle. Ce mouvement est porté par des ramifications du protestantisme et se veut une réponse aux bouleversements sociaux provoqués par la société industrielle. C'est ce même mouvement qui donna aussi naissance au Canada anglais à la sociologie. Au Canada, il prit le nom de *social gospel*. Ce mouvement peut être décrit

> comme une tentative pour, d'une part, éloigner la théologie et la pastorale protestantes d'une moralité toute personnelle, du salut individuel et de la vie dans l'au-delà (soit un évangile *personnel*), et, d'autre part, l'orienter vers l'idée d'un salut social et collectif qui se réaliserait à travers des changements sociaux *hic et nunc* (soit un évangile *social* – d'où le nom « social gospel »)[31] (Helmes-Hayes, 2003, p. 19).

Comme le note Helmes-Hayes,

---

[31]Les italiques et guillemets sont de l'auteur.

> les « social gospellers » en virent à concevoir la sociologie comme une science empirique et morale de la société, elle semblait pouvoir à la fois offrir un diagnostic précis des maux de la société et prescrire une liste de traitements capables de guérir le « corps social »[32] (*ibid.*, p. 20).

Les débuts de la sociologie, du moins sur le continent américain, sont étroitement liés à une pratique de changement social guidée par une éthique. Cette interdépendance entre sociologie et intervention sociale prend la forme des *settlements*, et à Chicago le Hull-House, sous la responsabilité de Jane Addams, devient l'exemple de ces lieux qui marient intervention sociale et recherche sociologique.

> Hull House, où vécurent de nombreuses jeunes femmes poursuivant des études à l'Université de Chicago, devint le centre d'activités variées, culturelles, mais aussi tournées vers la réflexion sur les réformes et vers des formes diverses de militantisme : Hull House abrita ainsi des réunions de groupes de travailleurs, de syndicalistes, etc. (Chapoulie, 2001, p. 29).

Pour ces réformateurs sociaux, l'enquête sociale devient l'instrument de recherche privilégié pour mieux comprendre les problèmes sociaux : « L'idée de recueillir plus ou moins systématiquement des données avant de proposer des solutions aux problèmes sociaux qui sont à leur porte est commune à tous les réformateurs protestants de l'époque » (*ibid.*, p. 52). Pour ces réformateurs, « Science was central to the development of a "progressive society". By systematically studying problems, finding solutions that were then tested and revised in ongoing process "working hypotheses" for social betterment could be generated[33] » (Deegan, 1990, p. 109).

À la même époque des échanges constants ont lieu entre les sociologues de l'Université de Chicago et les membres des *settlements*. Comme le note Deegan : « The early men of the Chicago School had this same ideal, to bring sociological knowledge to everyday life to enable people to make intelligent decisions » (*ibid.*, p. 41). Ces liens font qu'« il n'y a pas de coupure nette entre les études de sociologie et certaines études à finalités

---

[32] Les guillemets sont de l'auteur.
[33] Les guillemets sont de l'auteur.

« pratiques », et la sociologie ne peut être caractérisée par son détachement de ce genre de finalités[34] » (Chapoulie, 2001, p. 54).

Ces liens entre les sociologues de l'Université de Chicago et le Hull-House ne sont pas dépourvus de tensions. C'est ainsi que Jane Addams s'opposa farouchement à ce que les sociologues fassent du Hull-House un laboratoire pour leurs recherches : « I have always objected to the phrase "sociological laboratory" applied to us, because Settlements should be something much more human and spontaneous than such a phrase connotes (Addams, citée par Deegan, 1990, p. 35). Comme le souligne Siegfried citant aussi Addams :

> In opposing the detached view of knowledge that was gaining strength in the universities seeking to emulate positivistic models of science, settlement members desired instead "to use synthetically and directly whatever knowledge they, as a group, may possess, to test its validity and to discover the conditions under which this knowledge maybe employed." The advantage of their collectively living together was in the ability to share their methods and "make experience continuous beyond the individual," which involved "test[ing] the value of human knowledge by action"[35] (Addams 1982, 186-87). (1999, p. 214).

Les membres du Hull-House ne se voient pas comme des objets de recherche pour les sociologues. Comme le note Deegan : « The view of people as "objects" and not participants in social studies was rejected by them, although they continued to support extensive data collection that responded to the demands of community[36] » (1990, p. 36).

Les premiers pas de la sociologie, du moins à l'Université de Chicago, se déroulent donc dans une étroite relation entre la recherche et la pratique. De plus, la pratique sociologique n'est pas l'apanage des seuls sociologues, les membres des settlements participant activement à la cueillette de données sur leurs quartiers. « Dans la plupart

---

[34]Les guillemets sont de l'auteur.
[35] Les guillemets sont de l'auteur.
[36] Les guillemets sont de l'auteur.

de ces enquêtes sociales, les données étaient recueillies par des volontaires qui visitaient les populations concernées » (Chapoulie, 2001, p. 53).

La nouvelle génération de sociologues qui prennent la relève des fondateurs du département de sociologie de l'Université de Chicago n'est pas influencée par le mouvement réformiste qui à cause de la guerre a connu un éclatement. Ces sociologues se font les tenants d'une sociologie scientifique : « pour ces sociologues, les recherches doivent être « neutres » d'un point de vue éthique et politique, pour que tous les publics possibles puissent être convaincus de la validité des « résultats » obtenus[37] » (*ibid.*, p. 141).

Pour ces nouveaux sociologues, « "Truth" and "science" are seen to flow *from* the university *to* the settlement, not vice versa or reflexively[38] » (Deegan, 1990, p. 161). Cela met donc en place une sociologie qui n'est plus en phase avec la pratique. En effet, la pratique et le changement social deviendront peu à peu le domaine du travail social. Ainsi : « Sociological observations and information were items for abstract study, purified from contacts with political interest » (*ibid.*, p. 320).

Cette tendance à faire une sociologie à l'écart de la pratique sociale s'est poursuivie tout au long du XXe siècle, au point où, comme le souligne Chapoulie, « s'est imposé l'objectif plus étroit de production d'un savoir principalement à l'intention des spécialistes des sciences sociales, et en dehors de tout souci de finalité pratique définie » (Chapoulie, 2001, p. 422).

Pour conclure, nous sommes contrait de faire le constat que l'université moderne, celle que nous connaissons aujourd'hui (comme l'évolution de la sociologie américaine nous a permis de l'illustrer) est devenue le lieu central de la production scientifique et de la création de nouveaux savoirs : « De nos jours, et ce dans la plupart des pays, les universités sont responsables de la majorité des publications savantes, suivies de loin

---

[37] Les guillemets sont de l'auteur.
[38] Les guillemets et italiques sont de l'auteur.

par les instituts de recherche, et les laboratoires industriels et gouvernementaux » (Gingras, 2013, p. 38). L'université comme lieu de production de connaissances correspond parfaitement aux caractéristiques du champ de la recherche scientifique, telles qu'élaborées par Bourdieu. C'est en son sein que se développe le futur chercheur, c'est aussi à l'université qu'il apprend les rudiments du métier, l'habitus de la recherche. Cet habitus sera consacré par le diplôme de doctorat et permettra à celui ou celle qui le possède d'entrer dans la confrérie des scientifiques. Ce titre est d'ailleurs conféré par les pairs, c'est-à-dire ceux qui ont acquis le titre de docteur.

L'université profite aussi d'une certaine autonomie vis-à-vis d'autres champs sociaux que sont le politique, l'économique et le religieux. Bien sûr, cette autonomie est relative, puisque les universités dépendent pour leur fonctionnement des subsides de l'État et parfois du secteur privé. Mais malgré cette autonomie relative, c'est encore par le dialogue et les échanges entre les chercheurs que se définit la qualité des productions scientifiques et c'est souvent par la participation des pairs comme juges dans les différents concours que sont alloués les subsides pour la recherche.

Cette autonomie relative de même que les échanges et débats entre les chercheurs sont les assises de l'objectivité : « Parler de l'objectivité de la science n'est en fait, du point de vue sociologique, qu'une façon de nommer l'accord intersubjectif des membres d'une communauté scientifique » (*ibid.*, p. 121). C'est cet accord intersubjectif qui vient confirmer la scientificité et la validité des connaissances. Cette dimension est importante pour la suite de ce travail, car un des impacts de la recherche partenariale est de remettre en question cette intersubjectivité en faisant intervenir dans les relations entre chercheurs un autre intervenant qui vient ajouter sa subjectivité aux échanges et aux débats entre chercheurs.

2.5. Les formes de la recherche universitaire

2.5.1. La recherche classique

Dans cette section, nous allons nous intéresser non pas à la méthodologie de la recherche classique, mais plus spécifiquement à ses fondements théoriques et à leurs impacts sur les relations que ce type de recherche induit entre les acteurs (chercheurs, praticiens).

Un courant important de la recherche classique dans les sciences humaines prend son modèle sur celui des sciences naturelles (physique, chimie, biologie, etc.), c'est-à-dire celui du laboratoire[39]. Le laboratoire sert à se distancier du réel, pour pouvoir ensuite le « travailler » à l'aide de différentes expériences. Ces expériences serviront soit à le répliquer pour en saisir la dynamique, soit encore à le déconstruire afin d'en déchiffrer les spécificités qui lui sont propres. La vie réelle est donc mise à l'écart dans le laboratoire, une barrière est dressée entre le laboratoire et le monde.

Le processus du laboratoire implique une relation particulière entre le chercheur et son objet de recherche. Le réel perd toute forme d'autonomie par rapport au chercheur qui peut le manipuler comme bon lui semble. Le sujet de la recherche (exemple, la cellule) devient un simple objet aux mains du chercheur. Il faut noter que cet assujettissement du réel par le chercheur a été fortement contesté par Michel Callon dans son célèbre article « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc » (Callon 1986), mais nous n'entrerons pas dans ce débat qui dépasse largement l'objectif de ce travail.

---

[39]Un autre courant inspiré par Dilthey et Weber postule une différence essentielle entre sciences historiques et sciences naturelles ; sur cette question, voir : Aron 1969.

La scientificité des sciences sociales et en particulier de la sociologie s'inscrit donc dans la trajectoire tracée par le développement des sciences naturelles. Les fondateurs de la sociologie (Comte, Durkheim) se sont inspirés des avancées épistémologiques et méthodologiques de ces sciences pour fonder la démarche scientifique de la sociologie et la détacher de la philosophie. C'est encore en s'inspirant de l'épistémologie des sciences naturelles et des analyses qu'en a produites Bachelard que Pierre Bourdieu écrit, avec la collaboration Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron *Le métier de sociologue*, manuel phare de la sociologie classique (Bourdieu *et al.*, 2005).

Pour Bourdieu et ses confrères, la distance avec l'objet est encore plus nécessaire en sociologie que dans les sciences de la nature. La tâche du véritable sociologue est de se dégager de la sociologie spontanée, de l'idéologie, du discours du commun afin de dévoiler les véritables relations sociales inaccessibles aux simples citoyens ou acteurs du monde social. Dans cette optique, Bourdieu, Chamboredon et Passeron, citant Durkheim, notent : « que la vie sociale doit s'expliquer, non par la conception que s'en font ceux qui y participent, mais par des causes profondes qui échappent à la conscience » (E. Durkheim, compte rendu de A. Labriola, « Essais sur la conception matérialiste de l'histoire », *Revue philosophique*, déc. 1997, vol. XLIV, 22e année, p. 648, cité par *ibid.,* p. 30).

À l'image du laboratoire qui doit s'immuniser contre les influences du monde réel pour ne pas contaminer les expériences, la méthode sociologique doit « éviter la contamination à laquelle restent exposés les schèmes les plus épurés toutes les fois qu'ils présentent une affinité de structure avec les schèmes communs » (*ibid.,* p. 40).

L'objectif d'une démarche classique de recherche telle que présentée par ces chercheurs est de réduire au minimum les liens entre le chercheur et son objet, le social ; comme dans le laboratoire, mais ici grâce à la position épistémologique et à la méthode qui en découle. Il s'agit d'un processus de purification du réel qui permettra d'en dégager les véritables causalités. Une telle position influe sur la relation que le chercheur développera avec ses partenaires de recherche. En fait, le terme partenaire

ne s'applique pas ici, vu que les acteurs étudiés sont transformés en objet de recherche, en matériel de laboratoire. En s'inscrivant dans une recherche partenariale, dans une relation étroite avec les acteurs, le chercheur classique « risque de substituer purement et simplement à ses propres prénotions les prénotions de ceux qu'il étudie, ou un mixte faussement savant et faussement objectif de la sociologie spontanée du « savant » et de la sociologie spontanée de son objet[40] » (*ibid.*, p. 57). Boltanski, pour sa part, souligne que :

> le sociologue classique, même s'il reconnaît avoir fourni une interprétation qui n'épuise pas la réalité, entend porter au jour une dimension de la réalité qui n'est pas apparente comme telle aux yeux des acteurs. Il aura donc plutôt tendance à voir dans les réticences que manifestent les acteurs à reconnaître la vérité du rapport qu'il a établi une confirmation du bien-fondé de son analyse (2011 p. 46).

La recherche classique établit donc une relation hiérarchique entre les chercheurs et les praticiens. Tout part des connaissances produites par la recherche classique qui seront ensuite transférées vers les praticiens. Dans une critique de cet ordre, Donald Schön note : « La règle, c'est voir d'abord ce qu'il y a de pertinent en sciences fondamentales et en sciences appliquées, pour ensuite en étudier les possibilités d'application dans les problèmes concrets rencontrés dans la pratique » (1996, a). Il se crée donc une relation de dépendance entre la pratique et la théorie, celle-ci devant inspirer et guider celle-là.

La position de la recherche classique présentée ici et s'appuyant sur le travail de Bourdieu et des membres de son équipe inspirés par l'épistémologie des sciences naturelles suscita de nombreuses critiques tant dans le milieu de la sociologie que chez les acteurs contraints à être de simples objets entre les mains des chercheurs. En fait, l'histoire de la sociologie est marquée par une tension constante entre la distanciation et le rapprochement avec l'objet de recherche. Ces critiques donnèrent naissance à des formes de recherche différentes qui remettaient en question cette séparation entre le chercheur et les acteurs et avaient pour objectif de faire en sorte que la recherche

[40] Les guillemets sont de l'auteur.

réponde vraiment à l'appel que lançait Durkheim dans sa préface à *De la division du travail social* : « Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (Durkheim, 2007, a, p. XXXIX). Avoir un intérêt autre que spéculatif, c'est vouloir avoir un impact sur les pratiques sociales, sur l'évolution de la société.

2.5.2. La recherche hétérodoxe

Dans la partie sur la contextualisation, nous avons souligné l'importance de trois facteurs qui en se conjuguant ont créé un terreau propice au développement des modes de recherche partenariale. À ces facteurs, il faut ajouter ce que Michel Wieviorka appelle le retour du Sujet dans les sciences sociales (Wieviorka, 2008, p. 20). Ce retour change la donne, car le sujet n'est plus un sujet passif, il veut participer étroitement aux recherches qui le concernent. Cette nouvelle considération pour le Sujet s'explique entre autres par « la montée générale de l'individualisme moderne et qu'elle (cette montée) se constate dans tous les secteurs de la vie collective » (*ibid.,* p. 29). Elle se comprend aussi du fait de l'augmentation générale du niveau de scolarité de la population et particulièrement des intervenants dans les différents groupes sociaux. Le chercheur qui travaille avec ces groupes est en relation avec des acteurs qui ont des formations universitaires de second ou parfois même de troisième cycle et pour qui le langage et les pratiques scientifiques ont une résonnance.

Les acteurs réalisent aussi que la recherche devient un outil essentiel dans le développement de leur organisation. Comme le note Berthelot, « les sphères d'activité sociale, dans la société contemporaine, se structurent de plus en plus en systèmes « sociocognitifs », dont le rationalisme scientifique et technique constitue la ressource

principale[41] » (2008, p. 179). Les connaissances scientifiques deviennent un apport crucial pour les organisations. Les praticiens manifestent donc des attentes concrètes vis-à-vis de la recherche, entre autres la recherche universitaire. Soulever l'intérêt du praticien pour la recherche et répondre à ses attentes, c'est faire un lien plus direct entre la pratique et la théorie. C'est à cet objectif que les formes hétérodoxes de recherche vont chercher à répondre.

Pour ce faire, elles doivent s'attaquer à quelques dogmes de la recherche classique. Le premier de ces dogmes est que le monde perçu par le sociologue serait différent de celui du profane. On rappelle que le propre de la sociologie classique est de révéler des causalités, des liens, des intérêts que le simple citoyen ne peut percevoir. Or,

> S'il peut y avoir, s'il y a effectivement dans notre société certains partages des rôles, il ne reste pas moins qu'aucun homme ou groupe d'hommes ne peut prétendre mener une activité de pensée disjointe de la « pratique technique ou sociale », parce que la réalité dont ils parlent, c'est justement cette pratique, à savoir la production de la vie matérielle et les systèmes de relation entre les hommes qui lui sont associés[42] (Darré, 1999, p. 37).

Le monde dont parle le sociologue n'est pas différent du monde du profane, nous ne sommes pas dans des univers distincts, « dans l'ordre du social, la réalité que connaissent les acteurs et la réalité que dévoile le chercheur ne sont pas des mondes opaques l'un pour l'autre » (Boltanski, 2011, p. 54). Il le serait que toute compréhension commune serait impossible.

L'autre dogme concerne les capacités de compréhension et de critique des acteurs. Les acteurs ne sont pas des êtres passifs devant le monde, ballottés entre des causes et des intérêts qu'ils ne peuvent saisir sans la présence du sociologue. Les acteurs tout comme les sociologues ont des capacités critiques, des capacités d'analyses, de raisonnement :

> Comme les rapports de recherche, les rapports des acteurs enferment une prétention à la validité et appuient cette prétention sur des manœuvres visant à établir des preuves. Ils apportent des interprétations, déploient

[41] Les guillemets sont de l'auteur.
[42] Les guillemets sont de l'auteur.

> des arguments, dégagent des faits en sélectionnant ce qui, dans le contexte de l'affaire, peut être retenu comme nécessaire ou rejeté comme contingent, invalident des objections, donnent des justifications de l'action ou se livrent à la critique, etc. (*ibid.,* p. 53-54).

On pourrait ajouter, en suivant les positions de Popper, que les acteurs ont des capacités créatrices, qu'ils peuvent émettre eux aussi des hypothèses ou conjectures devant les problèmes qu'ils rencontrent.

Ce qui permet aux formes hétérodoxes de recherche de se déployer, c'est une relation différente entre le chercheur et le praticien. La recherche hétérodoxe repose sur le principe que les acteurs sont porteurs de savoirs non pas naïfs, mais véritables; que ce savoir a un pouvoir heuristique qui peut entrer en dialogue avec le savoir du scientifique. Les formes de recherches hétérodoxes « font appel à un «dialogue des savoirs» construits et portés par différents acteurs[43] » (Anadón, 2007, p. 5).

Ces formes de recherche s'appuient aussi sur les questionnements soulevés par les pratiques des acteurs. « Les experts, en effet, n'ont pas le monopole des problèmes » (Callon *et al.*, 2001, p. 113). À l'image de la science, la pratique se développe par la résolution de problèmes. « Fabriquer des vrais problèmes ou encore identifier des phénomènes qui font problème : voilà le point de départ de toute entreprise de recherche. Sans problème à résoudre, il ne peut y avoir d'incitation à produire de nouvelles connaissances » (*ibid.,* p. 112-113).

La recherche hétérodoxe repose donc sur une culture rationnelle partagée par les protagonistes (chercheurs et praticiens). Elle repose aussi sur des pratiques de raisonnement, d'argumentation et d'énonciations d'hypothèses acquises par ces deux classes de partenaires de recherche, les uns comme les autres motivés par la quête de connaissances qui vont s'avérer vraies et utiles dans leur pratique.

---

[43] Les guillemets sont de l'auteur.

2.5.3. Typologie des formes hétérodoxes

Les formes de recherche hétérodoxes peuvent être regroupées sous le vocable de recherche-action. C'est le chercheur américain Kurt Lewin qui donna une impulsion importante à ce processus de recherche. « Sa méthodologie consistait à aller sur le terrain examiner, avec les gens, les problèmes réels auxquels ils étaient confrontés » (Dolbec et Prud'homme, 2009, p. 534). La recherche n'est plus centrée sur la production de connaissances en soi, mais sur des objectifs d'action. Lewin définit ainsi la recherche visant à soutenir les pratiques sociales :

> The research needed for social practice can best be characterized as research for social management or social engineering. It is a type of social action-research, a comparative research on the condition and effects of various forms of social action, and research leading to social action. Research that produces nothing but books will not suffice (1946, p. 35).

Essentiellement, il s'agit de mieux comprendre une situation pour être en mesure de la modifier. Pour Lewin, « la recherche devait plutôt aborder directement les problèmes sociaux et inclure les praticiens du milieu dans toutes ses phases » (Dolbec et Prud'homme, 2009, p. 534). Ce type de recherche change le rôle du chercheur. Pour Lewin, le chercheur « n'était plus un observateur distant, il commençait à s'impliquer dans la résolution de problèmes concrets » (*ibid.*).

Contrairement aux recherches plus traditionnelles, le but premier n'est pas la production de savoirs nouveaux ou la confirmation de savoirs existants, mais la recherche de solutions à un problème vécu par des personnes ou des organisations. Ceci explique que la recherche-action prenne sa source à partir d'un problème mis de l'avant par les praticiens. En général, ce sont les praticiens qui font appel aux chercheurs pour les aider à trouver une solution à un problème ou encore pour mieux comprendre une situation. En ce sens, la recherche-action trouve ses racines dans le pragmatisme américain de Dewey et Peirce. Pour Dewey, « l'enquête a pour origine un état

d'ajustement antérieurement établi, qui, un trouble quelconque survenant, est devenu indéterminé ou problématique » (1967, p. 93).

Définir la recherche-action n'est pas une mince tâche, ni d'ailleurs définir la recherche partenariale, comme nous le verrons plus loin. Dans leur chapitre sur la recherche-action, Dolbec et Prud'homme proposent la définition de Lavoie, Marquis et Laurin, tirée de leur livre *La recherche-action : théorie et pratique.*

> La recherche-action est une approche de recherche, à caractère social, associée à une stratégie d'intervention et qui évolue dans un contexte dynamique. Elle est fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. Selon sa préoccupation, la recherche-action peut avoir comme buts le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution des problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée. La recherche-action doit : avoir pour origine des besoins sociaux réels, être menée en milieu naturel de vie, mettre à contribution tous les participants à tous les niveaux, être flexible (s'ajuster et progresser selon les événements), établir une communication systématique entre les participants et s'autoévaluer tout au long du processus. Elle est à caractère empirique et elle est en lien avec le vécu. Elle a un design novateur et une forme de gestion collective où le chercheur est aussi un acteur et où l'acteur est aussi chercheur (Dolbec et Prud'homme, 2009, p. 551).

Une telle définition, que Dolbec et Prud'homme a qualifiée de définition parapluie, a donné lieu à plusieurs formes de recherche et à l'utilisation de différentes méthodologies[44], tout en faisant appel à différents paradigmes (*ibid.*, p. 550).

Recherche participative, recherche-action, recherche collaborative, recherche partenariale sont différentes expressions utilisées pour nommer ces processus de recherche où l'on retrouve une collaboration étroite entre chercheurs et praticiens. On retrouve aussi en anglais le même foisonnement d'expressions pour nommer ces processus de recherche. On parle ainsi de *community-based research*, de *research partnership*, *community-based participatory research.* Cette profusion lexicale

[44] Pour une présentation des différentes méthodologies utilisées en recherche-action, voir Dolbec et Prud'homme, 2009, p. 558.

exprime sûrement une richesse méthodologique, mais pose problème, comme dans le cas de la recherche-action, lorsqu'il s'agit de bien caractériser ces processus de recherche.

En passant de l'action (recherche-action) à la participation (recherche participative, recherche partenariale), on met l'accent sur la relation qui s'établit entre les partenaires, c'est-à-dire le chercheur et le praticien ou le citoyen. C'est cette rencontre qui caractérise la recherche partenariale. Comme le note Silka : « *Research partnership are ways of doing research in which one or more researchers come together with others (e.g., organization, community, or tribal nation) to carry out a joint program of research*[45] » (2009, p. 338).

Cette rencontre ne se limite pas à la seule définition du programme de recherche, comme le souligne Silka. Contrairement à ce qui se produit dans le cadre de la recherche traditionnelle où le chercheur est seul à définir les objectifs, le choix des sujets de la recherche, l'analyse des résultats et leur diffusion, dans le cadre de la recherche partenariale « *the partners seek to carry out all these steps within equitable, power-sharing arrangement* » (*ibid.*). On constate très bien la parenté entre la recherche-action et les formes de recherches participatives. Comme souligné plus haut, Lewin voyait la participation des praticiens dans toutes les phases du processus de recherche-action.

La recherche partenariale peut ainsi être vue avant tout comme une alliance axée sur une dynamique de coconstruction de nouveaux savoirs. Bien sûr, chaque partenaire apporte dans cette association son bagage de connaissances qui peuvent être tant théoriques que pratiques, mais ce bagage n'est qu'une base de départ à la dynamique. Adopter des processus de recherche hétérodoxes, qu'on les nomme recherche-action ou recherche partenariale, a des impacts tant sur la recherche comme mode de

[45] Les italiques sont de l'auteur.

production de connaissances que sur l'action des acteurs. C'est sur une présentation de ces différents impacts que se terminera ce chapitre.

2.6. Incidences sur la recherche et l'action

2.6.1. Incidences sur la recherche

La production du savoir scientifique devient, dans le cadre des recherches partenariales, une coconstruction du savoir. « Savoirs des praticiens et des chercheurs vont ici interagir pour contribuer à la construction d'un nouveau savoir, lié à un objet commun à investiguer, dans le champ de la pratique, venant en retour éclairer cette pratique » (Anadón, 2007, p. 209). Ainsi, le champ scientifique réservé aux chercheurs reconnus se voit bouleversé par l'arrivée d'un nouvel acteur. D'un travail essentiellement entre pairs, le travail des scientifiques s'ouvre à de nouveaux partenaires, une nouvelle dynamique de recherche s'installe : « ce qui se joue dans l'établissement de ces coopérations, c'est l'invention et l'organisation de ce que l'on peut convenir d'appeler une investigation et une expérimentation collectives, faites d'allers-retours constants entre spécialistes et profanes » (Callon *et al.*, 2001, p. 150).

La recherche hétérodoxe perturbe aussi le rôle traditionnel du chercheur. Dans la recherche classique, celui-ci a une position en surplomb qui le met à distance de son objet de recherche. La recherche hétérodoxe brouille cette position classique. Dans la recherche partenariale, la production de connaissances en soi n'est plus l'objectif principal, c'est « la construction des devenirs possibles qui est en travail dans le processus de « recherche en partenariat » [46] » (Béguin et Cerf, 2009, p. 150). La

[46] Les guillemets sont des auteurs.

recherche partenariale appelle donc à une posture différente du chercheur. Dans le cadre de la recherche hétérodoxe, comme le souligne Stengers, « les conditions de *production de connaissance* de l'un sont également, inévitablement, des conditions de *production d'existence* pour l'autre[47] » (2011, p. 165). Le chercheur doit tenir compte des effets que la recherche produira chez ces partenaires de recherche.

La recherche hétérodoxe change aussi la structure traditionnelle de transmission des connaissances. Du cheminement usuel :

production de connaissances → transfert → application,

nous passons à une démarche où le transfert s'effectue parfois au moment de la coconstruction des connaissances et où la mise en application se fait beaucoup plus rapidement. Les recherches participatives commandent donc des processus plus créatifs de partage des connaissances et brisent la dynamique hiérarchique instituée par la recherche traditionnelle.

2.6.2. Incidences sur la pratique

Dans un contexte de recherche participative, le praticien est lui aussi appelé à changer de rôle. La recherche traditionnelle lui confère un rôle passif qui induit une certaine irresponsabilité chez lui vis-à-vis le processus de recherche. Dans la recherche traditionnelle, le praticien n'a aucune imputabilité dans la production de connaissance, il n'est qu'un simple consommateur de connaissances. Dans la recherche partenariale, comme l'ont bien souligné Callon, Lascoumes et Barthe, « les « praticiens » ne pourraient plus se draper dans le privilège de leur esprit « terre à terre » et de leur « bon sens ». Il faudrait qu'ils se mettent eux aussi à penser et à payer le prix des

[47] Les italiques sont de l'auteur.

formulaires, des élaborations, des transports sans déformation, de l'invention et du risque[48] » (Callon *et al.*, 2001, p. 145).

Le praticien doit donc sortir de son rôle confortable de consommateur de connaissances, il devient lui aussi un chercheur. En s'inspirant des travaux de Stephen Jay Gould, Stengers souligne qu'en sciences humaines « Les scientifiques ici ne sont pas juges, mais enquêteurs, et les fictions qu'ils proposent ont le style de romans policiers et impliquent des intrigues toujours plus inattendues » (2011, p. 160). Les praticiens qui participent à ces enquêtes terrain deviennent eux aussi et au même titre que les chercheurs des limiers du social.

Une de ces pratiques adoptées par le chercheur est celle consistant à soutenir une position de sceptique par rapport aux résultats de la recherche. Les résultats de la recherche viennent appuyer la décision, le passage à l'action, mais ne peuvent jamais se substituer à celle-ci. Pour Stengers, dans les sciences humaines, « face à des situations qui ne se laissent pas mettre en scène en laboratoire parce qu'elles intègrent un nombre mal défini de variables enchevêtrées, les savoirs scientifiques sont partiels, hésitants, incapables de permettre l'économie du risque de la décision » (2011, p. 179).

Enfin, la recherche partenariale se démarque nettement de la recherche commandée. Les praticiens ne s'en remettent plus uniquement aux chercheurs pour la réalisation du processus de recherche. Cette forme de recherche suppose une participation active des deux classes de partenaires (chercheurs et praticiens) dans toutes les étapes du processus, chacun y apportant et y amalgamant ses connaissances et ses intérêts.

Ce chapitre nous a permis d'examiner les concepts et les modes de production de connaissances mis en jeu par la recherche partenariale. Nous avons ainsi analysé les différentes formes de savoirs, la science comme mode spécifique de production de connaissances et l'université comme lieu de production de savoirs. Nous avons ensuite

---

[48] Les guillemets sont de l'auteur.

caractérisé la recherche traditionnelle et les formes de recherches hétérodoxes que l'on peut regrouper sous le vocable de recherche-action ou recherche participative. Ce chapitre se terminait par l'examen d'impacts que la recherche hétérodoxe a sur la production de connaissances et sur l'action des praticiens qui participent à ces processus de recherche. La suite de ce travail nous permettra de cibler des problématiques de recherche inspirées par nos deux premiers chapitres et de formuler une hypothèse qui guidera notre recherche terrain. Mais avant d'aborder le cœur des thèmes de notre recherche, un détour par la littérature sur la recherche partenariale s'impose afin de faire le point sur l'avancement des connaissances sur le sujet.

CHAPITRE III

REVUE DE LITTÉRATURE

Tout chercheur afin de mieux camper ses hypothèses de recherche a intérêt à jeter un regard vers l'arrière en observant ce qui a déjà été écrit sur son sujet de recherche. Tenter de faire un bilan de la littérature sur la recherche partenariale et ses différentes déclinaisons serait impossible. Surtout, comme nous l'avons déjà souligné, que l'histoire de la sociologie se confond dans un tiraillement entre recherche empirique et recherche théorique, recherche avec les sujets et recherche sur les sujets.

Dans le cadre de notre hypothèse de travail centrée sur la relation partenariale entre chercheurs et praticiens et ce qui habite leur dialogue, nous avons limité notre revue aux principaux écrits des dernières années sur la recherche partenariale, la recherche-action, la recherche collaborative ou quelle que soit la dénomination utilisée pour désigner ces processus de recherche qui impliquent des échanges étroits entre chercheurs et praticiens.

3.1. La littérature anglo-saxonne

La littérature anglo-saxonne sur la recherche partenariale se décline autour de plusieurs acceptions, *action-research, community based research, participatory community research, qualitative research*, chacune donnant lieu à une littérature distincte. Une revue exhaustive de cette vaste littérature deviendrait un projet de thèse en soi. Pour les besoins de notre travail, nous nous sommes limité à quelques livres qui font la

synthèse des écrits sur un sujet (Handbook) et sur quelques revues dont la thématique principale porte sur la recherche-action ou la recherche participative.

Au Canada, plusieurs organisations s'intéressent à la recherche partenariale et sont en même temps des sources de documentation. Soulignons, entre autres, le *Community based research Canada,* qui est « a network of people and organizations engaged in Community-Based Research to meet the needs of people and communities[49] ». Le *Center for community based research* diffuse aussi des informations pertinentes sur la recherche communautaire, ses principes, sa méthode et ses impacts[50]. Pour un portrait de la recherche partenariale au Canada, on peut consulter *A snapshot of CBR in Canada,* publié par le Wellesley Institute en 2006 (Flicker et Savan, 2006). Ces organisations s'intéressent avant tout à la pratique de la recherche partenariale ou *community based research* plutôt qu'à ses aspects théoriques. Elles ont aussi une dimension politique dans la mesure où elles se font les défenseurs de ce type de recherche auprès des instances universitaires et politiques. Aux États-Unis, on retrouve aussi de nombreuses organisations qui s'intéressent à la recherche partenariale. Mentionnons le *Community-Campus partnership for Health*[51], qui offre de l'information sur la pratique de la recherche partenariale.

On peut trouver des réflexions plus théoriques sur la recherche partenariale dans des Handbook et dans certaines revues académiques. Ainsi *The Sage Handbook of Qualitative Research*, publié en 2011 sous la direction de Denzin et Lincoln (2011), offre un panorama d'articles sur les dimensions théorique, épistémologique et éthique de la recherche qualitative tout en s'intéressant à ses différentes pratiques. Malgré la participation d'auteurs venant de l'ensemble du monde anglophone, on constate qu'aucun, dans le cadre de cette publication, ne s'intéresse à la dynamique partenariale qui prend place au sein de recherches participatives.

---

[49] http://communityresearchcanada.ca/who_are_we
[50] http://www.communitybasedresearch.ca/Page/View/About_Us.html
[51] https://ccph.memberclicks.net/mission-values-goals

The Sage Handbook of Action Research, Paticipative Inquiry and Practice, publié en 2008 sous la direction de Peter Reason et Hilary Bradbury (2008), nous propose à la fois des réflexions théoriques tant sur l'épistémologie ou les épistémologies inscrites dans ces types de recherches que des réflexions théoriques sur la pratique. Une partie du livre est aussi consacrée à des comptes rendus de recherches. Ceux-ci nous permettent de constater à quel point la recherche participative est multiforme et touche des secteurs aussi variés que les arts, la santé, le travail, le développement communautaire, l'éducation, etc., tout en faisant appel à une multitude de techniques : le théâtre, la vidéo, la poésie, la recherche terrain, etc. Encore ici, malgré la variété des articles contenus dans ce volume, aucun ne s'intéresse directement à cette zone d'interaction entre chercheurs et praticiens.

Nous avons aussi porté notre attention vers deux revues *Qualitative Research* et *Action Research* qui, comme leur titre l'indique, s'intéressent à la recherche qualitative et à la recherche-action. À noter que ces deux revues ont été fondées au début du XXI^{e} siècle, 2001 pour *Qualitative Research* et 2003 pour *Action Research,* ce qui confirme l'importance qu'ont prise ces formes de recherche au cours des dernières années. De plus, dans les milieux universitaires, la création d'une nouvelle revue se veut aussi une réponse à l'accueil peu enthousiaste que les revues plus traditionnelles font à des écrits portant sur des formes de recherche nouvelles ou hétérodoxes.

Qualitatives Research s'intéresse donc à la recherche qualitative qui touche un ensemble de disciplines des sciences sociales, de la psychologie à la géographie, utilisant une méthodologie qualitative (Atkinson *et al.*, 2001). Méthodologie qualitative ne signifie pas méthodologie participative, mais la recherche participative utilise généralement des méthodologies qualitatives. Nous avons fait une revue de l'ensemble des articles publiés dans cette revue depuis sa fondation. Cette revue porte essentiellement sur la méthodologie qualitative et ses multiples formes de collecte de données (interview, groupe témoin, vidéo, etc.) Les comptes rendus de recherches couvrent plusieurs catégories de populations (femmes, enfants, familles, exclus). La

revue s'intéresse aussi à la dimension éthique de ces types de recherche qui font une place importante à la parole des sujets participants aux recherches. Comme la dimension participative n'est qu'un élément de la recherche qualitative et qu'elle n'est présente que de temps à autre dans le processus, les auteurs publiés dans cette revue n'ont pas abordé la relation partenariale entre chercheurs et praticiens. Une exception à ce constat est l'article de Braye et McDonnell (2013) qui traite de différentes dimensions de la recherche partenariale (les relations chercheurs cochercheurs, l'épistémologie, la collecte des données, les impacts de la recherche sur les chercheurs et cochercheurs et leur environnement). L'intérêt de l'article est qu'il souligne les tensions entre un idéal-type de la recherche participative que l'on retrouve chez plusieurs auteurs et les difficultés liées au processus dans la réalisation concrète d'une recherche. Mentionnons aussi les réflexions des auteurs sur les apports, mais aussi les difficultés, de la participation des sujets de l'étude, dans ce cas-ci des jeunes pères, comme cochercheurs.

La revue *Action Research* a été créée en 2003 par Peter Reason et Hilary Bradbury, aussi responsables de la publication du livre *The Sage handbook of Action Research, Paticipative Inquiry and Practice*, ouvrage cité plus haut. Dans un éditorial publié pour le dixième anniversaire de la revue (Editor, 2013), les éditeurs rappelaient la mission de la revue dans ces mots :

> - Our immodest aim is to help 'recover and transform the very idea of social science'. We want to continue the dialogue that will contribute to a viable alternative to the dominant, conventional models of social science.
> - Our intent is to assist the Academy as well as the public and private sector to discover additions and alternatives to its heretofore 'ivory tower' positivist model of science, research and practice.

- Our goal is to establish an international community for the scholar practitioners who work both in academia and various communities of practice *(ibid.,* p. 3).

La revue se situe donc nettement dans l'optique d'offrir un lieu de discussion aux chercheurs et praticiens qui pratiquent et réfléchissent sur la recherche-action et ses différentes déclinaisons. La revue traite d'une multitude de sujets reliés de près ou de loin à la recherche-action. Elle porte une attention particulière aux dimensions éthique et théorique et propose régulièrement des comptes rendus de recherches conduites avec la collaboration de différentes populations. Après avoir examiné l'ensemble des articles publiés depuis sa fondation, nous n'avons pu recencer que quelques articles portant directement sur la dynamique partenariale. Un premier, celui de Cunningham (2008), donne la parole aux praticiens qui ont participé comme partenaires à une recherche partenariale. Cet article, qui fait la synthèse d'entrevues conduites auprès de praticiens, traite à la fois des conditions qui facilitent la recherche partenariale (engagement des partenaires, formation universitaire commune, etc.) ou encore des tensions qui s'installent entre praticiens et chercheurs (le langage hermétique de certains chercheurs, une vision du temps différente, le rôle et l'implication des étudiants-chercheurs). Comme d'autres articles publiés par cette revue, par exemple ceux de Lavie-Ajayi et *all.*, (2007) ou encore Smith et *all.*, (2010), ces articles portent sur les conditions qui favorisent ou les obstacles qui entravent le bon fonctionnement d'une recherche partenariale. Ces obstacles ou conditions peuvent être d'ordre structurel, relationnel ou encore éthique.

Cette revue de la littérature anglo-saxonne nous permet de constater la place importante qu'a prise la recherche-action sous toutes ses formes dans la recherche universitaire. Une multitude de méthodologies et de techniques sont utilisées dans le cadre de ces recherches. Malgré cette littérature abondante, la dynamique qui s'installe entre les partenaires demeure le parent pauvre de ce riche corpus.

3.2. La littérature francophone

C'est au Québec que la recherche partenariale a pris le plus d'ampleur dans le monde francophone. C'est le constat que font Tremblay et Gillet (2011) dans l'introduction d'un numéro de la revue *Interventions économiques* portant sur la recherche partenariale et intitulée « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale ». Devant ce constat, notre revue de littérature s'intéressera principalement à la littérature québécoise sur le sujet.

Deux livres issus de colloques tenus au sein de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) confirment l'intérêt que les chercheurs québécois portent à la recherche partenariale depuis un certain nombre d'années : celui rédigé sous la direction de Marta Anadón, *La recherche participative : Multiples regards* (2007) et celui de Bruno Bourassa et Mehdi Boudjaoui, *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS)* (Bourassa Boudjaoui *et al.*, 2012). Notons aussi la parution en 1999 d'un numéro de la revue *Cahiers de la recherche en éducation*, « La collaboration et le partenariat dans la recherche en éducation », publié sous la direction de Carol Landry (Landry, 1999). Ces livres ou revues cherchent essentiellement à présenter un panorama des réflexions portées par des chercheurs qui utilisent la recherche partenariale dans leur travail. Outre le numéro spécial d'*Interventions économiques* déjà cité, la revue *Recherches qualitatives* publiée par l'Association pour la recherche qualitative[52] présente régulièrement des articles sur la recherche partenariale ou la recherche collaborative.

Les analyses ou comptes rendus de pratiques réunis dans ces ouvrages et revues touchent différentes facettes de la recherche partenariale que l'on peut regrouper sous les thématiques suivantes :

---

[52] La revue est disponible à l'adresse suivante http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue.html

- Les dimensions épistémologiques traitées sous l'angle d'une comparaison avec une démarche positiviste qui serait la marque d'une science « normale », ou encore sous l'angle d'une argumentation pour tracer les balises épistémologiques propres à la recherche partenariale (Boudjaoui, 2012), (Dumais, 2011);
- Les postures et rôles adoptés par les chercheurs et les praticiens dans le processus de recherche partenariale (Bourassa Leclerc *et al.*, 2012), (Savoie-Zacj et Dolbec, 1999), (Desgagné, 1997);
- En lien avec la dimension précédente, des questionnements sur les dimensions éthiques auxquelles sont confrontés particulièrement les chercheurs dans le cadre de recherche partenariale (Anadón, 2013), (Gohier, 2004);
- Les types de savoirs mis en action dans le cadre de recherche partenariale (Desgagné, 1997), (d'Arripe et Routier, 2013);
- Les conditions de réussite des recherches partenariales (Klein, 2007).

En France, comme le notent bien Tremblay et Gillet, la recherche partenariale « n'est pas une pratique courante » (2011). Cette pratique limitée de partenariat de recherche explique que le dossier de la revue *SociologieS* portant sur les partenariats de recherche fasse exception et qu'il contienne des interventions de chercheurs québécois. Les grandes revues de sociologie française ne traitent pas de cette question. On pense ici à la *Revue française de sociologie*, aux *Actes de la recherche en sciences sociales*, ou encore à *Sociologies Pratiques* et *Socio-logos*. La mise en place du programme des Partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)[53], inspiré du programme des Alliances de recherche universités-communautés du CRSH, a ainsi permis l'émergence d'une littérature sociologique sur les partenariats de recherche, comme en témoignent les travaux de Christine Audoux (Audoux et Gillet, 2011), (Audoux 2008)[54].

---

[53] Voir le site : https://www.iledefrance.fr/competence/picri

[54] Pour un état des lieux sur la recherche participative en France, voir : Storup, 2013.

Notre objet de recherche porte sur la dynamique partenariale entre les chercheurs et les praticiens. Dans la littérature francophone, particulièrement au Québec, les concepts d'espace et de lieu sont utilisés pour nommer cet endroit symbolique, mais en même temps concret et où s'institue la relation partenariale. Ainsi, Desgagnés, parlant de la recherche collaborative, souligne que l'on retrouve « Au cœur de cette démarche, la création d'un espace réflexif, d'une zone interprétative entre les partenaires, par lesquels s'effectue un va-et-vient entre l'expérience de pratique et la réflexion sur cette expérience » (2007, p. 91). Dans un autre article publié avec Bednarz, Lebuis, Poirier et Couture, il fait référence à la création d'une zone interprétative entre les acteurs de recherche partenariale : « Concrètement, l'activité prend forme à travers des rencontres régulières entre chercheurs et praticiens, rencontres qui permettent ainsi de créer une «zone interprétative» autour de la pratique qui est objet d'exploration[55] » (Desgagné et al. 2001, 37).

La notion d'espace de négociation est utilisée par Jean Donnay : « La métaphore d'un espace de négociation a été utilisée pour rendre compte de quelques facettes qui, d'expérience, interviennent dans les relations entre partenaires impliqués dans la création de savoir quel qu'en soit l'auteur » (2001, p. 23). Enfin, notons aussi qu'Audoux (2008), en s'inspirant de Ricœur, utilise la notion d'espace de mutualité pour parler de la dynamique qui s'installe entre les partenaires de recherche.

Pour leur part, Caillouette et Soussi utilisent le terme d'espace partenarial de recherche pour nommer ce lieu de rencontre entre praticiens et chercheurs : « Cet espace partenarial… doit se qualifier comme un espace hybride où se croisent des identités et des rationalités différentes pour le constituer comme espace autorisant une coproduction, chercheurs/praticiens, de connaissance » (2012, p. 50). La thématique d'un espace ou d'un lieu est récurrente dans la littérature francophone.

[55] Les guillemets sont de l'auteur.

Il y a lieu ici de s'attarder plus longuement sur ce qui meuble cet espace, cette zone dont nous parlent ces différents chercheurs. Pour Desgagnés, la zone interprétative doit être vue en premier lieu comme la rencontre de deux cultures, celle du savoir d'action portée par les praticiens et celle du savoir savant qui est celle propre au chercheur. La recherche collaborative, pour employer le concept de l'auteur, peut être ainsi caractérisée par un échange de services entre ces deux cultures qui permet de renforcer la pratique des uns et de bonifier les connaissances sur cette pratique des autres.

Pour Donnay, la recherche partenariale implique avant tout un espace de négociation : « En réalité, chacun peut construire son objet/sujet/projet de recherche à partir d'une interpellation de départ. Le tout est de pouvoir négocier avec les autres acteurs la part qui intéresse chacun et justifie son implication » (2001, p. 48).

Dans son texte, il aborde la recherche partenariale du point de vue du chercheur et pointe certains moments de la recherche où le chercheur doit être particulièrement vigilant dans ces échanges avec les praticiens participant à la recherche. Ces différents moments peuvent se cristalliser autour d'interrogations : Qui fait appel au chercheur? Pourquoi fait-on une recherche? Quels intérêts sont en jeu? Qui fera la recherche? Quelle position épistémologique adopter? Qu'adviendra-t-il des résultats de la recherche? Les réponses à ces questions permettent de construire un terrain commun entre les chercheurs et les praticiens.

Pour Donnay, comme pour Desgagnés, « Le chercheur a une responsabilité professionnelle particulière dans la gestion de sa subjectivité et la clarification des postures de chacun dans le processus de création d'un savoir à rendre disponible pour la communauté scientifique » (*ibid.*, p. 52). La responsabilité d'assurer la sauvegarde de la dimension partenariale ou coopérative de la recherche revient avant tout au chercheur ; comme si le praticien n'avait pour seule responsabilité que de participer à un processus sous le contrôle effectif du chercheur.

On retrouve la même position chez Bourassa (2012) qui parle de différentes sphères d'intervention afin d'assurer le bon fonctionnement de la recherche partenariale. Ici encore, l'angle d'approche est celui du chercheur qui doit assurer un leadership primordial à trois moments charnières du processus de recherche : la structuration de la recherche, l'accompagnement dans le processus et la production des connaissances. L'attention particulière que le chercheur porte lors de ces étapes permet de « réaliser avec succès la mission de recherche », pour utiliser les mots de l'auteur.

Avec le concept d'espace partenarial de recherche, Caillouette et Soussi (2012) nous permettent d'accéder de plus près au dialogue qui s'engage entre les partenaires. En s'attardant à caractériser cet espace de lieu hybride, de médiation et de délibération, leur proposition nous permet de placer les partenaires au même niveau, nous évitant ainsi de confier des responsabilités particulières aux chercheurs.

Pour ces auteurs, l'espace partenarial de recherche est un espace hybride « où se croisent des identités et des rationalités différentes pour le constituer comme espace autorisant une coproduction, chercheurs/praticiens, de connaissance » (*ibid.*, p. 50). Cet espace est hybride non pas parce que les partenaires sont appelés à y fondre leur identité, mais parce que ces partenaires sont invités « à se mouvoir dans un espace – de recherche ou d'action – qui n'est pas au départ le leur, qui ne correspond pas par essence à leur identité ; qui, pourrions-nous dire, est illégitime quant à la perspective les définissant » (*ibid.*).

La dimension de sauvegarde de son identité est importante pour ces auteurs. Ils insistent, affirmant que « que la recherche partenariale se présente comme la rencontre de deux types d'acteurs – chercheurs et praticiens – appartenant à deux mondes socialement distincts : la communauté scientifique et le terrain des pratiques sociales » (*ibid.*, p. 53). Dans cet espace hybride se croisent des identités différentes, mais aussi des motivations, des valeurs et des engagements singuliers

Notre revue de la littérature francophone sur la recherche partenariale nous révèle que plusieurs chercheurs se réfèrent au concept d'espace pour situer la relation entre chercheurs et praticiens. Pour notre part, nous poursuivrons dans cette lignée et explorerons ce lieu de rencontre en cherchant à mieux circonscrire les éléments discursifs qui le meublent.

Retenons pour l'instant deux constats qui se dégagent de la littérature francophone portant sur les expériences de recherches partenariales.

Premier constat, ce territoire partenarial est souvent abordé du point de vue du chercheur. Le discours sur la recherche partenariale est, sauf exception, un discours des chercheurs sur cette pratique particulière de recherche. Deuxième constat, l'utilisation de concepts comme celui d'espace, de zone ou de terrain permet d'ouvrir la boîte noire de la relation entre les partenaires. En déterminant un terrain de jeu, une patinoire où les joueurs (les partenaires) évoluent, on ouvre ainsi la porte à un questionnement sur les règles du jeu, les interactions entre les joueurs et sur certains moments forts où le sort du match peut se jouer.

3.3. Notre expérience de coordonnateur de recherche partenariale

Les interrogations que nous pouvons porter sur un processus social particulier, dans ce cas-ci la recherche partenariale, ne peuvent se limiter au constat qui se dégage des travaux antérieurs dans la discipline qui guide notre investigation. Comme le souligne Bernard Lahire :

> Pour comprendre les productions philosophiques ou sociologiques, il faudrait tout autant sortir de la logique spécifique au champ philosophique ou sociologique et se demander ce que les chercheurs projettent ou investissent de leur passé incorporé et de leur situation existentielle présente dans le choix de leurs objets et dans la manière dont ils les traitent (2012, p. 220).

Pour notre part, en plus de nous inspirer de cette revue de littérature avec l'intention d'approfondir les sillons creusés par les auteurs auxquels nous avons fait référence, nos interrogations à la base de ce travail de recherche empruntent aussi à notre propre expérience de travail au sein d'alliances de recherche universités-communautés (ARUC). Pendant plus de dix ans, nous avons en effet coordonné deux alliances de recherche, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), de 2001 à 2005, et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS), de 2005 à 2011[56]. De ces deux expériences est issu notre projet de doctorat. Plusieurs interrogations surgissent lorsque nous confrontons la littérature et cette expérience de travail.

Une première interrogation concerne la rencontre, parfois la confrontation peut s'apparenter à une épreuve lorsque l'on adopte la sociologie de l'acteur-réseau, entre deux mondes, celui de la pratique et celui de la théorie, ou encore le monde du chercheur et le monde du praticien. Notre propre expérience nous conduit à mettre en doute l'existence d'un tel fossé, certains pourraient y voir même un abîme, entre deux cultures. Une telle position a l'avantage de bien camper les protagonistes et de les rassurer dans leur identité. Pour notre part, nous croyons qu'elle laisse de côté une donnée capitale, la simple observation que ces acteurs de la recherche partenariale ont un référent culturel commun, celui de la modernité. Référent qui se caractérise entre autres par la réflexivité dont nous parle Giddens et la rationalité qui, pour Weber, différencie le monde moderne des anciennes sociétés. Malgré leurs différences, ces acteurs parlent un même langage et fonctionnent de façon rationnelle, particulièrement dans le cadre de recherches partenariales qui visent à éclairer l'action[57].

---

[56] Voir le site : www.aruc-es.uqam.ca/

[57] La situation pourrait être différente si des recherches partenariales étaient menées avec des groupes autochtones, mais encore là, la modernité prend sa place dans ces cultures, on le voit bien par l'utilisation que ces groupes font des médias dans le cadre de leurs diverses revendications.

Cette vision d'un fossé fait aussi fi de la formation des praticiens qui participent à des recherches partenariales. Dans le cadre des projets que nous avons coordonnés, les acteurs étaient tous soit des dirigeants d'organisation ou encore des professionnels, soit parfois des bénévoles. Sauf exception, tous avaient une formation d'études supérieures, parfois de deuxième ou troisième cycle universitaire (particulièrement les professionnels qui souvent étaient aussi en formation dans le cadre d'études supérieures). Ils avaient donc une connaissance du langage scientifique utilisée par les chercheurs universitaires. Ils ont toujours adopté une démarche rationnelle relative à la définition de la problématique, à la collecte de données et à l'analyse de celles-ci, ainsi qu'aux propositions de conclusions. Le débat entre les partenaires s'inscrivait toujours dans ce cadre général.

Soulignons un autre point qui ébranle la vision de deux mondes qui se rencontrent : plusieurs universitaires ayant participé à nos recherches au sein de l'ARUC-ÉS ou du RQRP-ÉS sont d'anciens praticiens pour qui la carrière universitaire est une deuxième carrière. Il est difficile de croire qu'une fois universitaires, ils laissent au vestiaire leur ancien habit de praticiens. Nous pensons plutôt que les expertises développées au cours de leur expérience de praticiens viennent bonifier leur nouveau travail de chercheur et facilitent leur relation avec les praticiens. Notons aussi que ces chercheurs sont des citoyens et qu'ils peuvent participer en tant que bénévoles aux activités d'organismes privés ou publics (gouvernance dans des conseils d'administration, bénévoles dans des associations de loisirs, etc.).

Nous avons donc affaire à des partenaires qui participent à une même culture, celle de la modernité, qui ont souvent bénéficié d'une même formation académique et qui ont des expériences multiples ne pouvant se résumer à une seule identité. Lahire dans *Monde Pluriel* note que :

> L'examen des situations contemporaines pousse tout au contraire a s'efforcer de penser la spécificité des acteurs socialisés dans des sociétés

> différenciées, et notamment la *structure feuilletée de leurs patrimoines de dispositions et de compétences* qui n'est que le produit de leurs inscriptions sociales multiples et de la complexité de leurs expériences socialisatrices[58] (2012, p. 140).

Notre expérience de coordonnateur de recherche partenariale nous a permis de réaliser que les partenaires ont effectivement des identités variées formées de diverses expériences. L'image du chercheur dans un monde et du praticien dans un autre monde n'est que cela, une image. Dans la réalité, ces deux mondes se côtoient et s'interpénètrent constamment, ont plus d'affinités qu'on ne le croit. C'est d'ailleurs ce qui explique que le dialogue soit possible entre eux et qu'il s'installe assez rapidement[59].

Cette dualité entre le chercheur et le praticien est également invoquée par les auteurs qui traitent de recherches partenariales et analysent les différentes étapes de réalisation de la recherche font également appel à cette notion de dualité entre chercheurs et praticiens. Or, notre expérience de travail nous amène à y voir là aussi des identités poreuses. Que ce soit dans la définition du problème ou de la méthodologie, ou encore dans l'analyse des résultats, le débat peut se faire tant entre chercheurs et praticiens qu'entre chercheurs ou entre praticiens. La pratique nous laisse entrevoir non pas des blocs solides qui s'affrontent, mais des blocs perméables aux influences externes.

Les questions épistémologiques, par exemple, soulèvent des débats importants entre chercheurs plutôt qu'entre chercheurs et praticiens. La difficulté de faire des recherches avec la participation de chercheurs venant d'horizons disciplinaires différents montre bien que le monde de la recherche est un monde rempli de débats et de contradictions et qu'il devient difficile de le présenter sous une forme

---

[58]Les italiques sont de l'auteur.

[59]Notre position pourrait être différente si on avait affaire à des partenaires de recherche qui venaient de populations marginalisées, peu scolarisées. Mais ici aussi il faut apporter un bémol à cette affirmation, car le discours des organismes qui viennent en aide aux populations marginalisées est de rappeler que la marginalisation peut toucher toutes les classes de la société. Un chercheur universitaire pourrait en effet être confronté dans une recherche sur les sans-abris à un ancien universitaire !

univoque sans le caricaturer. Il en va de même du bloc des praticiens qui ont des histoires sociales fort différentes, qui ne partagent pas nécessairement les mêmes valeurs et les mêmes intérêts et qui ne voient pas la réalité de la même façon. Par exemple, des praticiens qui viennent du milieu associatif ont souvent des affinités plus grandes avec certains chercheurs qu'avec des praticiens qui représentent des organismes parapublics. Les auteurs qui se sont intéressés à la recherche partenariale en zoomant sur la rencontre de deux mondes antagoniques réduisent le paysage de la recherche partenariale à une confrontation d'identités, alors que le recul nous fait apparaître un panorama plus complexe.

Dans la littérature, la recherche partenariale est souvent présentée comme une démarche qui part d'un problème et qui doit aboutir à une mise en action d'une ou de plusieurs solutions. Notre expérience nous conduit à penser que la définition du problème s'accompagne souvent d'hypothèses ou de solutions pas toujours clairement exprimées, mais toujours présentes. On le voit parfois dans le titre même du projet, par exemple : *Le rôle d'une organisation de la société civile dans la cohésion sociale* ou encore *La place de tel dispositif dans le développement des communautés*. La recherche, du moins celle à laquelle nous avons participé dans le cadre de notre travail, sert plutôt à tester des solutions déjà présentes chez les partenaires qu'à trouver de nouvelles solutions qui surgiraient dans les conclusions de la recherche. La revue de la littérature nous a permis de constater que la recherche partenariale est présentée souvent à partir du point de vue du chercheur. Notre expérience de travail nous a permis de vivre au cœur de la relation chercheur-praticien et ainsi de percevoir le point de vue de chacun des partenaires. Dans nos travaux antérieurs, nous avons porté notre regard sur la position des deux partenaires (Bussières et Tremblay, 2012) ou encore plus spécifiquement sur celle des praticiens (Bussières et Fontan, 2011), (Bussières et Sutton, 2011). Il nous apparaît essentiel, pour pousser plus loin la compréhension de la dynamique

partenariale, d'analyser le point de vue des deux partenaires et de mieux saisir les rôles que chacun joue dans le cadre de ces processus partenariaux.

3.4. De la pertinence de poursuivre

Nous l'avons souligné, les travaux théoriques sur les différentes formes de recherche qui impliquent une relation plus ou moins étroite entre chercheurs et praticiens ont connu depuis le début du XXI^{e} siècle un essor important. On peut le constater par la création de nouvelles revues académiques se consacrant à ces types de recherche ou encore par la publication de numéros spéciaux au sein de revues plus classiques. Soulignons aussi la parution de divers ouvrages en français comme en anglais sur la recherche partenariale au sens large. Malgré cette abondance de productions académiques, il nous apparaît pertinent de poursuivre le travail de réflexion sur la recherche partenariale en portant une attention particulière aux questions suivantes :

- Comme nous l'avons vu, les travaux académiques présentent souvent le point de vue des chercheurs sur la recherche partenariale et moins fréquemment celui des praticiens. Afin de mieux saisir la dynamique qui s'installe entre les deux classes de partenaires, ne devons-nous pas faire une place égale à ces points de vue et tenter de les comparer, de les contraster?
- Les travaux réalisés jusqu'à présent nous proposent une vision presque manichéenne de la relation entre chercheurs et praticiens, chacun des deux groupes s'enfermant dans son identité propre. Notre expérience de travail nous conduit vers une vision moins dualiste reposant sur un socle culturel commun qui facilite le dialogue. Qu'en est-il dans la réalité? Avons-nous affaire à des adversaires ou à des collaborateurs tendus vers un même but?

- La recherche partenariale et ses différentes déclinaisons sont présentées comme une coconstruction des connaissances. Sommes-nous devant une réelle coconstruction et, si oui, par quelle dynamique prend-elle forme?
- Nous avons comparé plus haut la recherche partenariale à une joute. Tout jeu a ses règles, nécessite un apprentissage et comporte aussi des moments charnières où le sort de la partie est en jeu. Quels sont ces règles, ces apprentissages et ces moments charnières qui définissent la recherche partenariale?

La recherche partenariale touche maintenant tous les secteurs de la société; elle n'est plus confinée à une dimension d'émancipation comme à ses premiers jours. Différents types d'acteurs et d'organisation y font appel. Il y a donc lieu de poursuivre l'exploration de ce type de recherche afin d'en améliorer la pratique.

À partir de la revue de littérature et de notre propre expérience de coordonnateur de recherches partenariales, nous exposerons dans le prochain chapitre nos questions, ainsi que notre hypothèse de travail qui guideront notre recherche terrain.

CHAPITRE IV

HYPOTHÈSE DE RECHERCHE ET QUESTION D'OPÉRATIONNALISATION

Dans ce quatrième chapitre, nous exposerons l'hypothèse de travail qui guide notre recherche terrain. Dans un premier temps, nous présenterons le schéma conceptuel servant de balises à notre recherche. Dans un deuxième temps, nous aborderons directement les problématiques de notre recherche qui nous serviront de canevas dans notre enquête auprès de protagonistes de la recherche partenariale. Pour terminer, nous présenterons les méthodes auxquelles nous ferons appel pour conduire notre enquête terrain.

4.1. Schéma conceptuel

Notre démarche de recherche terrain est une démarche déductive. Elle repose à la fois sur le bilan de littérature présenté dans la section précédente et sur des questions suscitées par notre propre expérience de praticien au sein d'alliances de recherche. Miles et Huberman notent que « tout chercheur, si ouvert et inductif qu'il soit, arrive sur le terrain avec un certain nombre d'idées directrices, de centres d'intérêt, et d'outils » (2007, p. 38). Pour notre part, il serait naïf de tenter de faire croire que nous entrerons sur le terrain sans arrière-pensées ; au contraire, inspiré par notre recherche théorique et notre expérience pratique, nous avons dès le départ quelques idées qui se transforment en une hypothèse sur le fonctionnement de l'espace partenarial de recherche; hypothèse que l'enquête terrain nous permettra de tester. L'utilisation d'un cadre conceptuel nous permet de clarifier cette hypothèse.

Pour Miles et Huberman :

> Un cadre conceptuel décrit, sous une forme graphique ou narrative, les principales dimensions à étudier, facteurs clés ou variables clés, et les relations présumées entre elles. Un cadre peut prendre plusieurs formes et formats. Il peut être rudimentaire ou élaboré, basé sur la théorie ou sur le bon sens, descriptif ou causal (*ibid.*, p. 41).

Notre schéma contextuel s'inspire du concept d'espace partenarial de recherche de Caillouette et Soussi. Avec ce concept d'espace, comme nous l'avons souligné précédemment, l'accent est mis sur la rencontre, sur la dynamique relationnelle entre les partenaires, dynamique centrée sur la production de connaissances pour l'action. Ce concept nous permet aussi de dépasser la dichotomie connaissance théorique/connaissance pratique, dichotomie concrétisée par le rôle de chaque partenaire, la théorie relevant du chercheur et la pratique du praticien. L'utilisation de ce concept déplace l'angle de vision vers le dialogue et l'échange entre les partenaires. Ce dialogue et ces échanges entre partenaires étant avant tout axés sur la production de connaissances, il nous apparaît plus judicieux de parler alors **d'espace de production cognitive**, mettant ainsi l'accent sur la raison première de cette rencontre entre chercheurs et praticiens.

Nous postulons que la recherche partenariale peut être vue comme une rencontre, rencontre axée sur une dynamique de coconstruction de nouveaux savoirs. Bien sûr, chaque partenaire apporte dans cette rencontre son bagage de connaissances qui peuvent être tant théoriques que pratiques, mais ce bagage n'est qu'une assise sur laquelle prendra forme la dynamique partenariale. Cette dynamique est centrée sur la résolution d'un problème, d'une question. Cette dynamique de coconstruction nécessite avant tout de l'imagination de la part des partenaires dans la proposition d'hypothèses, de solutions, lesquelles seront ensuite testées dans le cadre du processus de recherche ou de l'enquête.

Nous présupposons que cet espace est occupé par quatre dimensions et qu'un partenariat productif repose sur une entente autour de ces dimensions. Comme nous

l'avons noté dans un autre travail, « La recherche partenariale… suppose aussi un univers commun, partagé par les partenaires » (Bussières et Tremblay, 2012, p. 30). Le dialogue sur ces quatre dimensions permettra la constitution d'un univers commun aux différents partenaires. Ces quatre dimensions correspondent à ce que chacun des partenaires apporte dans cet espace partenarial de recherche, c'est-à-dire : des questionnements, des valeurs, une posture épistémologique et des habitus de travail. Ces quatre dimensions peuvent être, au départ, plus ou moins explicites, mais elles doivent le devenir pour que les partenaires puissent construire un univers commun, nécessaire à la dynamique de recherche. Puisqu'elles seront au cœur du dialogue entre les partenaires, ces dimensions seront aussi les lieux de tension possible entre ceux-ci.

Le schéma de la page suivante expose la dynamique propre à une recherche partenariale en mettant l'accent sur les différentes étapes qui jalonnent la réalisation de celle-ci. Notre schéma fait ressortir ce qui habite l'espace de production cognitive. Tout projet de recherche partenariale centrée sur l'action implique, en premier lieu, la définition d'un problème ou d'une question. La détermination de ce problème est déjà une étape dans la dynamique de recherche partenariale. L'exploration de solutions se concrétise par la mise en place d'un espace où seront en dialogue les dimensions que nous avons ciblées. De ce lieu de partenariat germera une nouvelle hypothèse de recherche qui sera confirmée ou infirmée par l'enquête et qui devrait conduire à des actions visant à résoudre le problème ou les problèmes à la source de la recherche. Dans un processus continu, des actions mises en branle par les résultats de la recherche devraient surgir de nouvelles interrogations qui appelleront un nouveau cycle de recherche partenariale.

On pourrait résumer la dynamique de recherche partenariale par le processus suivant : la recherche part d'un problème **P**. Afin de trouver une solution à ce problème, se met en place un espace de production cognitive **E** qui se constitue par l'apport de questions **Q**, de valeurs **V**, d'épistémologies **É** et d'habitus de travail **HT**. Le dialogue autour de ces quatre dimensions produit un univers commun **UC** partagé par les acteurs et qui se construit sur une nouvelle question **Q"**, des valeurs partagées **V"**, une communauté

épistémologique **E"**, des habitus de travail modifiés **HT"**. Cet univers commun permettra la mise en place d'une recherche ou d'une enquête qui mènera à des actions susceptibles ou pas de constituer une solution au problème **P** de départ.

Le schéma qui suit présente les différentes étapes qui prennent place au sein d'un processus de recherche partenariale, de la définition d'un problème à la mise en place d'une action pour résoudre ce problème. Comme tout schéma, il a le défaut de figer un processus dynamique et itératif où, par exemple, le problème de départ peut être modifié à la suite de discussions autour d'hypothèses de solutions ou de méthodologies d'enquête. Il permet tout de même de camper les différentes séquences qui marqueront le parcours des associés à une recherche partenariale.

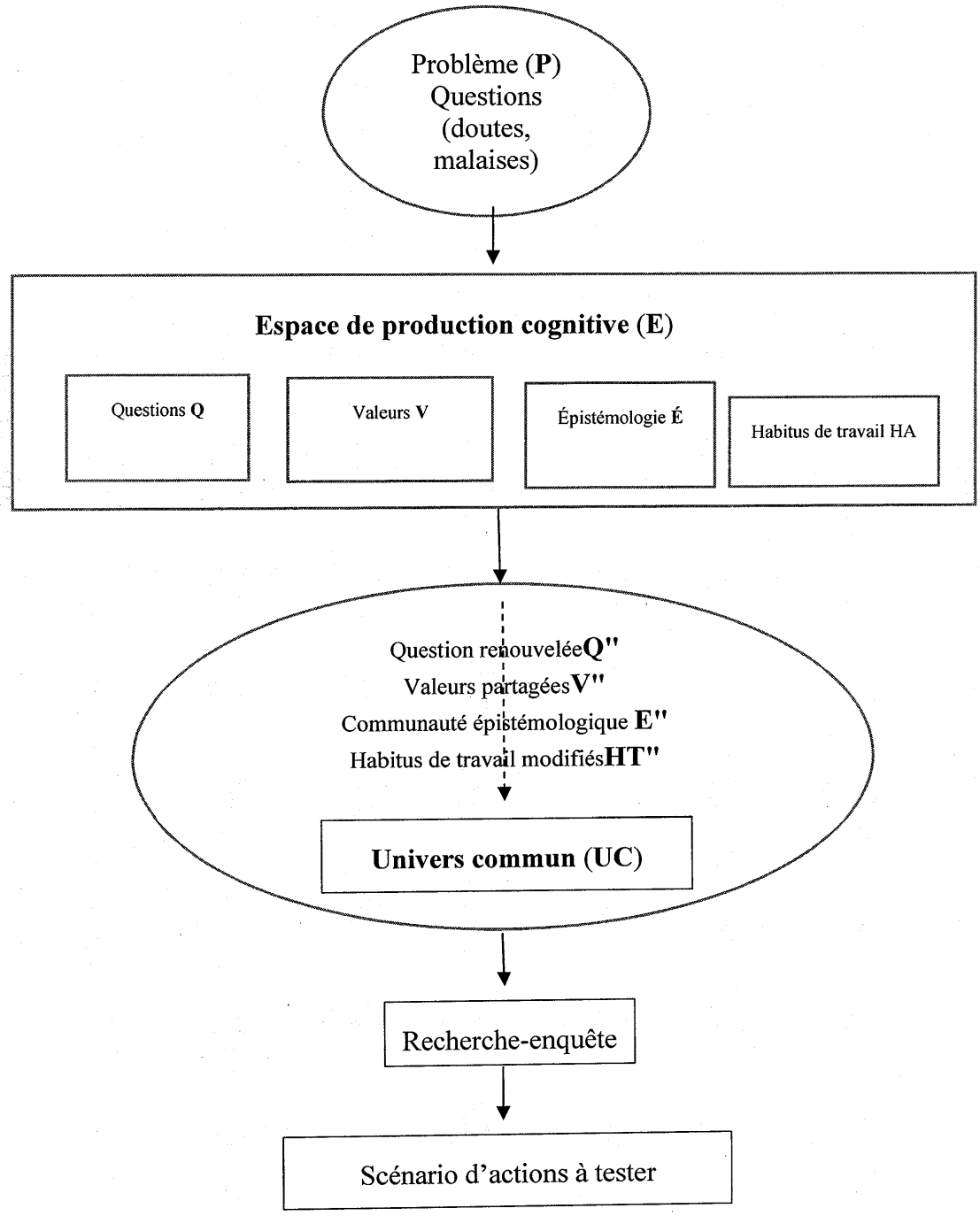


Figure 4.1 : La dynamique partenariale de recherche

4.2. Les problématiques de notre recherche

Tout au long de ce travail, nous avons parlé de coconstruction de connaissances. Ce terme est d'ailleurs aussi utilisé par plusieurs auteurs auxquels nous avons fait référence. La coconstruction apparaît à travers la littérature comme la caractéristique centrale des recherches réalisées sous les vocables de recherche participative, partenariale, collaborative ou encore recherche-action. C'est dans le préfixe « co » que se joue la distinction entre recherche partenariale et recherche classique.

Le cadre conceptuel que nous proposons est une tentative pour mieux circonscrire cette dynamique de coconstruction de connaissances. Les problématiques de notre recherche doivent donc tenter de faire le point sur cette question centrale. Est-ce qu'il y a coconstruction de connaissances et, si oui, comment celle-ci s'articule-t-elle? Nous postulons que cette coconstruction prend forme dans l'espace de production cognitive et plus spécifiquement autour de questions, de valeurs, d'épistémologies et d'habitus de travail. C'est dans cet espace de recherche que la coconstruction peut se réaliser, car avant ce moment, les partenaires sont dans une phase de prise de contact, tandis qu'après ils sont dans une phase de diffusion de résultats et d'actions sur le réel. Nos questions doivent donc viser à lever le brouillard sur la coconstruction et à révéler si possible les mécanismes constitutifs de cette boîte noire de la recherche partenariale. C'est à partir des quatre dimensions qui habitent l'espace partenarial de recherche dans notre schéma conceptuel que nous analyserons la coconstruction des connaissances.

4.2.1. Les questions

Une fois le problème cerné, les acteurs, qu'ils soient praticiens, chercheurs ou simples citoyens, ont toujours des questions en tête et parfois des hypothèses de solution.

Comme le note Friedman en présentant le concept d'*action science*, développé par Argyris et Schön, « human beings are theory-builders who mentally 'construct' theories of reality, which they continually test through action. The difference between researchers and practitioners is that the former are 'explicit' theoreticians whereas the latter are 'tacit' theoreticians[60] » (Friedman, 2006, p. 133). Dans le cadre d'une recherche partenariale, les premiers apports des partenaires, ce sont des questions, des interrogations, mais aussi des conjectures, des idées de solutions qu'ils soumettront à la discussion. L'entente sur une façon de voir le problème, sur la question ou les questions qui guideront la recherche est un premier niveau de discussion. S'il n'y a pas entente sur une des questions à mettre en jeu, la suite de la recherche est hypothéquée.

Les premières questions soulevées par notre recherche porteront sur ces hypothèses de solution. Les voici :

- Cette demande de recherche provient de quel endroit?
- Quel mécanisme a été mis en place pour discuter de cette demande?
- Est-ce que les partenaires voient la recherche partenariale comme un lieu pour mettre en jeu des solutions possibles aux problèmes qui se posent à eux dans leur travail?
- Est-ce que des solutions énoncées par des partenaires ont servi de moteur à la recherche?
- Si oui, d'où provenaient ces hypothèses de solution? De praticiens, de chercheurs, de la littérature scientifique, d'autres sources ?
- Est-ce que les discussions entre partenaires ont permis d'échanger sur ces hypothèses de solution avant la mise en marche de la recherche?

Il s'agit ici de savoir si déjà une solution S a été plaquée sur la problématique à l'étude (par exemple la théorie T du chercheur C) ou si, au contraire, les questions et parfois des solutions mises à l'épreuve dans la recherche ont été discutées au préalable par les

[60]Les guillemets sont de l'auteur.

partenaires. La coconstruction de connaissances appelle un dialogue entre les partenaires dès les premières étapes de la recherche, car sans celui-ci nous risquons d'assister à la prise de contrôle du projet de recherche par l'un des partenaires.

4.2.2. Les valeurs

Chaque partenaire apporte dans l'espace partenarial de recherche ses valeurs. Celles-ci sont de deux ordres, dont le premier renvoie à une vision du monde, à des choix politiques ou existentiels. Dans le cadre d'une recherche que nous avons menée auprès de praticiens et de chercheurs ayant participé à des recherches partenariales, un praticien nota : « c'est sûr que d'avoir des partenaires qui ont des affinités, malgré tout, avec soi, c'est-à-dire qui ont certains objectifs communs, par exemple le bien de la communauté, l'intérêt culturel, les valeurs, c'est très stimulant » (Bussières et Tremblay, 2012, p. 39). Pour sa part, un chercheur souligna ceci : « on peut avoir un préjugé favorable, on peut avoir un intérêt pas seulement scientifique, mais un intérêt personnel » (*ibid.*). L'espace partenarial est « univers (qui) se façonne autour de convictions partagées » (*ibid.*). Ce partage de convictions communes nous apparaît essentiel à la mise en place de toute forme de partenariat tant dans la recherche que dans les autres secteurs de la société.

La présence de valeurs est souvent explicite chez les praticiens qui travaillent généralement selon des objectifs affirmés de changement social. On le constate facilement dans des secteurs comme celui de l'économie sociale, celui du secteur communautaire ou encore celui du secteur syndical. Chez les chercheurs, cette présence de valeurs est moins affirmée, quand elle n'est pas tout simplement écartée. Il faut donc les interroger directement sur cette question :

- Pourquoi avez-vous participé à une recherche partenariale?

- Quelle connaissance aviez-vous auparavant de la problématique à l'étude?
- À l'extérieur de votre travail, participez-vous à des organisations en lien avec la problématique étudiée?

La dimension axiologique ne se limite pas à ce partage de convictions, car elle touche à des valeurs reliées aux relations entre partenaires. Ce deuxième ordre de valeurs renvoient tant aux conditions de la relation (respect, écoute, ouverture) et aux aptitudes dans la relation (engagement, disponibilité) qu'à des savoir-faire dans le travail (rigueur, clarté) (Bussières et Fontan, 2011).

Ces valeurs se révèlent souvent lorsque l'on interroge les partenaires sur les conditions propices à la réussite d'une recherche partenariale ou encore lorsqu'on leur demande de faire un bilan de leur expérience :

- Quelles sont les conditions à mettre en place pour la réussite d'une recherche partenariale?
- Comment qualifieriez-vous l'attitude de vos partenaires de recherche?
- Avez-vous des propositions à suggérer pour améliorer le processus de recherche partenariale?

Comme nous l'avons mentionné dans un autre ouvrage :

> Une communauté étant un « espace » (symbolique et social) défini par la possession d'un code permettant la circulation du sens, la question des valeurs partagées prend ici tout son sens, mais [...] celles-ci ne peuvent demeurer implicites et doivent être dites pour que le partage devienne effectif et efficace (Bussières et Tremblay, 2012, p. 44).

Dans le cadre des entrevues que nous allons réaliser, nous tenterons de confirmer à nouveau l'importance de cette dimension axiologique dans l'espace partenarial de recherche.

4.2.3. Dimension épistémologique

Cette dimension épistémologique qui devrait être centrale dans tout processus de recherche est paradoxalement ignorée ou occultée par les partenaires. Dans les recherches que nous avons réalisées, cette dimension n'est pas mentionnée comme une condition à la réussite du processus partenarial (Bussières et Fontan, 2011) ou encore elle est soulevée par le biais de la liberté du chercheur, de sa distance critique, de la crainte d'une instrumentalisation (Bussières et Tremblay, 2012, p. 41). De prime abord, ces questions semblent préoccuper avant tout les chercheurs universitaires qui participent aux recherches partenariales. En effet, ce sont souvent eux et elles qui les formulent directement en s'interrogeant sur « les effets du partenariat sur la définition des critères de scientificité en recherche sociale » (Dumais, 2011) ou encore, pour suivre cette auteure, sur « l'estompage des frontières entre « savoirs d'expérience » et savoir scientifique » (*ibid.*).

Or, toute recherche partenariale se veut avant tout une recherche scientifique et participe ainsi au développement de la connaissance scientifique qui « est par définition, une prétention à la vérité » (Berthelot, 2008, p. 21). Les partenaires d'une recherche partenariale apportent donc en dialogue ce qu'Audoux et Gillet ont appelé un référentiel épistémologique, c'est-à-dire leurs « pratiques effectives qui permettent d'affirmer le « vrai »[61] » (Audoux et Gillet, 2011, p. 10).

Dans le cadre d'une recherche partenariale, comme dans toute recherche, il faut départager le vrai du faux, les résultats acceptables de ceux à rejeter. Comprendre la dynamique de la recherche partenariale, c'est porter attention à ces épreuves de tangibilité, pour utiliser les mots de Chateauraynaud. La tangibilité « fournit un concept idéal, qui permet de prendre au sérieux les opérations effectuées pour rendre évidents des phénomènes et sortir du cercle des interprétations » (2004, p. 168). Or, la recherche

[61]Les guillemets sont des auteurs.

partenariale comme toute recherche aspire précisément à sortir des interprétations et à permettre une meilleure connaissance des phénomènes qui font l'objet d'une enquête. En fait, comme dans un procès, les partenaires doivent s'entendre sur les preuves qui seront acceptées ou rejetées. La zone partenariale comporte donc une dynamique de construction commune du « vrai », d'une prétention à la validité, pour utiliser les mots de Berthelot. Il faut trouver un consensus pour fonder cette prétention à la validité des résultats de la recherche. Ce dialogue entre les différents référentiels épistémologiques aboutira à la formation d'une communauté épistémique, c'est-à-dire à une entente sur des critères qui permettront de départager le vrai du faux et de s'entendre sur la validité des résultats de recherche.

Un autre élément que le questionnement des acteurs pourra nous révéler concerne les mécanismes utilisés pour former une communauté épistémique. Est-ce qu'un véritable échange sur cette question s'installe ou, au contraire, s'en remet-on aux chercheurs pour assurer la scientificité de la démarche?

Les questions suivantes nous permettront d'examiner cette dimension épistémologique.

Pour les praticiens :

- Est-ce votre première expérience en recherche partenariale?
- Si oui, pour quelles raisons avez-vous fait appel à des chercheurs pour vous aider dans la recherche de solutions à votre problème ?
- Sinon, pourquoi faire à nouveau appel à des chercheurs ?
- Est-ce que les résultats de la recherche vous ont satisfait ? Pour quelles raisons ?
- Est-ce que vous avez discuté de ces résultats avec les chercheurs?

Pour les chercheurs :

- Est-ce votre première expérience en recherche partenariale?
- Si oui, pourquoi participer à cette forme de recherche?

- Sinon, pourquoi poursuivre dans cette forme de recherche?
- Quels avantages y voyez-vous en comparaison avec les recherches de forme plus classique?
- Est-ce que la recherche partenariale confère aux résultats une validité plus grande que ne le ferait une recherche classique?

Une autre façon d'aborder la dimension épistémologique est de s'intéresser à la méthodologie choisie. Celle-ci est comme la concrétisation de celle-là, le choix d'une ou de méthodes nécessitant lui aussi une discussion entre les partenaires pour déterminer les outils méthodologiques qui pourront mieux répondre aux attentes sur la scientificité de la démarche. C'est une dimension importante, car toute mésentente au moment de l'analyse des données recueillies ou de l'énoncé des résultats risque de remettre en question les choix méthodologiques. Le choix entre une enquête statistique ou des entrevues pour cerner une réalité n'est pas anodin. Chaque méthode a ses limites et révèle une partie de la réalité. L'univers commun que les partenaires d'une recherche construisent à travers leur dialogue nécessite donc un accord sur les méthodes utilisées pour appréhender la réalité. Il faut souligner à nouveau que ces discussions sur le référentiel épistémologique et sur les outils méthodologiques visent « fondamentalement à produire des connaissances fiables et positives sur une situation » (P.-A. Tremblay, 2014).

Des questions porteront donc sur la méthodologie choisie par les partenaires :

- Quelle méthodologie avez-vous choisie pour votre recherche?
- Pourquoi ce choix?
- Est-ce que ce choix a été discuté au préalable par les partenaires?
- Est-ce que cette méthodologie a permis de répondre aux questions soulevées par la recherche ?

4.2.4. Les habitus propres au travail de recherche

Enfin, la dernière dimension que les partenaires apportent dans cet espace partenarial de recherche concerne les habitus de travail. Nous optons pour le concept d'habitus parce qu'il représente l'apport principal du chercheur. Il faut rappeler que pour accéder au titre de chercheur universitaire, les chercheurs doivent développer une compétence reconnue par leurs pairs.

C'est avec la sociologie de Pierre Bourdieu que le terme d'habitus a connu un développement théorique important. Il définit les habitus comme des :

> systèmes de *dispositions* durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre[62] (1980, p. 80).

Ces systèmes de dispositions sont les fruits de l'histoire personnelle de chaque individu.

> Produit de l'histoire, l'habitus produit des pratiques, individuelles et collectives, donc de l'histoire, conformément aux schèmes engendrés par l'histoire ; il assure la présence active des expériences passées qui, déposées en chaque organisme sous la forme de schèmes de perception, de pensée et d'action, tendent, plus sûrement que toutes les règles formelles et toutes les normes explicites, à garantir la conformité des pratiques et leur constance à travers le temps (*ibid.*, p. 91).

Les habitus individuels ne sont pas qu'individuels ; au contraire, ils s'inscrivent en effet dans des habitus liés à la position sociale des individus et ce que Bourdieu nomme des habitus de classe. Ainsi, il souligne que : « *chaque système de dispositions individuel est une variante structurale* des autres, où s'exprime la singularité de la position à l'intérieur de la classe et de la trajectoire[63] (*ibid.*, p. 101).

---

[62] Les italiques sont de l'auteur.
[63] Les italiques sont de l'auteur.

L'habitus n'est pas qu'un cadre structurant, car il crée une disposition qui permet aux acteurs sociaux de s'inscrire dans différentes pratiques sociales. L'habitus détermine des capacités :

> C'est précisément la fonction de la notion d'habitus qui restitue à l'agent un pouvoir générateur et unificateur, constructeur et classificateur, tout en rappelant que cette capacité de construire la réalité sociale, elle-même socialement construite, n'est pas celle d'un sujet transcendantal, mais celle d'un corps socialisé, investissant dans la pratique des principes organisateurs socialement construits et acquis au cours d'une expérience sociale située et datée (Bourdieu, 2003, p. 198).

Nous utiliserons donc le terme d'habitus pour nommer les capacités de recherche qu'apportent tant les chercheurs que les praticiens dans l'espace partenarial de recherche. Même si ce concept a pour les praticiens une connotation moins prégnante, ceux-ci sont aussi porteurs de compétences de recherche qu'ils ont développées au long de leur formation, souvent de niveau universitaire, ou dans leur travail et même dans leur vie quotidienne.

Notre recherche terrain nous permettra d'interroger les chercheurs et les praticiens sur les habitus de recherche qu'ils investissent dans la recherche partenariale. Ces habitus sont-ils transformés, perturbés ou encore sortent-ils intacts ou réaffirmés par les partenariats de recherche? Assistons-nous à la naissance d'un nouvel habitus formé par la fusion du chercheur et du praticien, qui produirait ainsi un être hybride?

Les questions suivantes pourront nous aider à mieux cerner l'impact de la recherche partenariale dans le travail des praticiens et des chercheurs :

Pour les praticiens :

- Quelle connaissance avaient-ils au préalable des méthodes de recherche (formation, expérience)?
- Quelle a été leur participation dans le processus de recherche?
- Ont-ils l'impression d'être devenus des chercheurs?

- Est-ce qu'il y a eu des changements dans leur mode de travail à la suite de leur participation à des recherches partenariales?

Pour les chercheurs :

- Quel impact a eu la recherche partenariale dans leur façon de travailler (formation des étudiants, diffusion des résultats, etc.)?
- Quelle place ont occupée les praticiens dans le processus de recherche?
- Est-ce que leur participation à des recherches partenariales a conduit à des modifications dans leurs habitudes de travail?
- Est-ce que leur implication en recherche partenariale a modifié leur engagement social?

Nous croyons judicieux de terminer les entrevues en interrogeant directement nos interlocuteurs sur la coconstruction de connaissances, en leur demandant ce que signifie pour eux ce concept de coconstruction des connaissances et s'ils peuvent nous décrire concrètement comment se réalise cette coconstruction des connaissances.

En résumé, notre recherche terrain nous permettra d'interroger les acteurs de recherches partenariales. Leur discours sur leur expérience de partenaires de recherche nous permettra de mieux cerner ce qui compose l'espace partenarial de recherche et de saisir l'évolution de ses composantes dans la dynamique de dialogue qui s'installe entre les protagonistes de recherches partenariales. Si le terme de coconstruction des connaissances peut avoir une signification particulière, c'est avant tout dans cette coconstruction d'un espace partenarial entre praticiens et chercheurs où, comme nous le postulons, différentes dimensions sont mises en dialogue entre les partenaires.

CHAPITRE V

LA MÉTHODOLOGIE

> En ce moment, il semble que nous nous trouvons dans un champ partiellement exploré et vivant, éloigné d'une stérilité canonique. Il nous semble clair que la recherche relève davantage d'un savoir-faire que d'une adhésion servile à des règles méthodologiques. Aucune étude ne se conforme exactement à une méthodologie standard; tout le monde demande au chercheur d'aménager la méthodologie en fonction des particularités du contexte (Miles et Huberman, 2007, p. 18).

Cette citation de Miles et Huberman situe le rôle de la méthodologie dans toute recherche, qu'elle soit universitaire ou autre. Les méthodes ne sont que des outils qui nous permettent de répondre à nos interrogations. Le concept de savoir-faire utilisé par ces auteurs renvoie au travail de l'artisan, image qui correspond, à nos yeux, au travail du chercheur, chaque recherche impliquant des dimensions particulières qui se refusent à toute production industrielle. Comme tout travail bien fait, celui de l'artisan comme celui du chercheur implique avant tout de la rigueur et l'utilisation d'outils adéquats.

Dans ce chapitre, nous présentons la méthodologie que nous avons utilisée pour réaliser notre enquête auprès de protagonistes de recherches partenariales afin d'en mieux comprendre la dynamique. L'idée d'enquête fait surgir l'image du détective. Yin s'y reporte lorsqu'il écrit :

> In fact, the detective role offers some keen insights into case study fieldwork. Note that the detective arrives on a scène *after* a crime has occurred and is basically being called upon to make *inferences* about what actually transpired. The inferences, in turn, must be based on convergent

> evidence from witnesses and physical evidence, as well as some unspecifiable element of common sense[64] (Yin, 2014, p. 76).

Comme le détective de Yin, nous nous intéresserons à des recherches partenariales qui sont terminées. À partir d'interviews auprès de chercheurs, praticiens et étudiants qui ont été les instigateurs et les acteurs de ces recherches, nous proposerons des réponses aux questions soulevées par notre hypothèse de travail.

Nous abordons ce travail d'enquête en nous inspirant de ce que Nathalie Heinich nomme la sociologie de l'expérience :

« l'objet du travail sociologique est d'expliquer et/ou de comprendre comment s'organisent les expériences, comment se présentent les situations, comment se résolvent concrètement les problèmes qui se posent aux acteurs : en d'autres termes, comment les gens s'y prennent pour vivre ensemble » (Heinich, 2006, b, p. 409). Un cadre méthodologique où il s'agit de « faire reconstituer par les acteurs grâce à un retour réflexif sur leur expérience concrète » (Heinich, 2006, a, p. 312) la dynamique vécue au sein de leur projet.

5.1. Le terrain de recherche

La revue de littérature nous a permis de constater que le champ de la recherche partenariale est vaste et que ce processus est utilisé dans plusieurs milieux d'intervention : éducation, santé, environnement, développement social et économique, habitation, etc. De plus, la recherche partenariale au Québec et au Canada a pu profiter d'infrastructures qui ont permis d'assurer une continuité dans la recherche ainsi qu'un soutien financier et organisationnel. Nous aurions pu enquêter à partir des projets de recherche que nous avons coordonnés dans le cadre de notre travail au sein

[64]Les italiques sont de l'auteur.

d'ARUC, mais nous avons écarté ce choix compte tenu de la proximité que nous avons développée au cours des ans avec des chercheurs et des praticiens. Nous avons aussi exclu l'idée d'étudier des projets de recherche qui se déroulent au sein, par exemple, d'un centre universitaire de recherche lié à un CLSC comme le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CREMIS)[65]. Ces différents centres de recherche se consacrent généralement à une thématique particulière, les inégalités sociales pour ce qui est du CREMIS, ce qui limite l'identité disciplinaire des chercheurs et le champ d'intervention des praticiens. Nous cherchions donc un terrain qui nous était inconnu et qui offrait la possibilité d'examiner des projets de recherche faisant appel à différentes thématiques. Nous avons porté notre choix sur des recherches réalisées au sein du Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM[66].

5.1.1. Un peu d'histoire

Le réseau de l'Université du Québec a été mis en place en 1968 pour répondre aux besoins de formation supérieure que connaissait le Québec à la fin des années 60. Ce réseau s'est déployé sur l'ensemble du territoire du Québec et est maintenant composé de 10 établissements : l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université

[65] Voir le site du CREMIS au http://cremis.ca/
[66] Voir le site du SAC au http://www.sac.uqam.ca/index.aspx?ID=pubListe

(TÉLUQ)[67]. L'UQAM, pour sa part, est créée en 1969 dans la foulée des bouleversements que connaît le système d'éducation du Québec à la suite de la publication du rapport Parent (1963-1964), de la création du ministère de l'Éducation (1964) et de la mise en place du réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) en 1967.

La mise en place de l'UQAM est inspirée

> par les valeurs de démocratisation du savoir et de la culture et d'accessibilité aux études universitaires, ainsi que par cette ouverture de la société québécoise à la modernité qui a animé les vastes réformes mises en œuvre depuis le début des années 1960 par la Révolution tranquille.[68]

L'UQAM n'est pas qu'une nouvelle université, elle se veut aussi une université nouvelle. Ainsi au cours de son histoire l'UQAM a, entre autres,

> privilégié la formation tout au long de la vie et a intégré, dès sa fondation, les personnes en situation de travail et inscrites en formation continue à ses cours réguliers en leur permettant aussi de recevoir une formation dans la grande région métropolitaine[69]

et « développé des modèles novateurs de transfert et d'appropriation de la recherche par les collectivités »[70].

5.1.2. Le Service aux collectivités de l'UQAM

La création du Service aux collectivités se situe dans cette recherche de modèles novateurs et dans la reconnaissance d'une mission de service à la communauté, mission

---

[67] Université du Québec, Présentation générale. Tiré le 14 janvier 2017 de http://www.uquebec.ca/reseau/fr/reseau-de-luq/presentation-generale

[68] À propos de l'UQAM, Historique. Tiré le 14 janvier 2017 de http://www.uqam.ca/apropos/historique.php .

[69] *Ibid.*

[70] *Ibid.*

qui était déjà présente dans plusieurs universités américaines, comme nous l'avons déjà souligné[71].

En 1979, 10 ans après sa fondation, l'UQAM « reconnaît formellement l'existence d'une mission universitaire, distincte, mais intégrée aux missions d'enseignement, de recherche et de création, connue sous l'expression « services aux collectivités[72] ».

Plus spécifiquement, ce service aura comme objectif de

> Favoriser une plus grande démocratisation de l'accès et de l'utilisation des ressources humaines, scientifiques et techniques de l'Université, par le développement de nouveaux modes d'appropriation des ressources éducatives et scientifiques et d'une plus large diffusion du savoir auprès des collectivités qui n'ont pas traditionnellement accès à l'Université (*ibid.*).

Cette nouvelle mission universitaire s'inscrivait dans un mouvement de démocratisation inspiré, entre autres, par les travaux du *Rapport Faure* (Faure *et al.*, 1972) qui plaçait l'éducation au centre du développement de l'être humain. Pour les rédacteurs du rapport : « Il s'agit non plus d'acquérir, de façon ponctuelle, des connaissances définitives, mais de se préparer à élaborer, tout au long de la vie, un savoir en constante évolution et d'"apprendre à être" » (*ibid.*, p. XVI). L'éducation n'était plus un moment particulier dans la vie d'un individu, elle s'inscrivait dans un mouvement continuel de formation. L'éducation devenait permanente.

Cette vision se conjuguait aussi, pour les auteurs, avec la place que devait occuper l'éducation dans le développement des sociétés. L'éducation des citoyens et citoyennes devenait l'assise sur laquelle reposait la démocratisation des sociétés. La démocratie ne pouvait se développer sans la démocratisation de l'enseignement, sans la possibilité pour tous les citoyens et citoyennes d'accéder à une formation continue. « La clef d'une démocratie ainsi conçue c'est l'éducation, non seulement largement dispensée, mais repensée dans son objet comme dans sa démarche » *(ibid.)*

---

[71] Voir section 2.4.2.

[72] UQAM, Secrétariat des instances, Politique no 41. Tiré le 20 août 2015 de http://www.instances.uqam.ca/politiques/Politique_41.html#1, les guillemets sont des auteurs.

Les recommandations contenues dans le Rapport Faure trouvaient un écho favorable au sein d'une université qui était née comme nous l'avons noté à la suite des réformes insufflées par les travaux de la Commission Parent et avec un objectif de démocratisation de l'enseignement supérieur. Soulignons que ce mouvement de démocratisation connaîtra un autre élan sous l'égide d'organisations internationales comme l'OCDE et l'UNESCO avec le concept d'économie du savoir et de société du savoir[73].

Cette reconnaissance d'une nouvelle mission universitaire se concrétise par la création d'une unité administrative portant le nom de Service aux collectivités (SAC). Le terme de collectivités prend ici un sens très large. Par ce service, l'UQAM s'adresse à la fois à des collectivités territoriales : quartier urbain, municipalité, ou à des regroupements de différents intérêts : syndicat, organisation féministe, organisation communautaire, etc. Par l'implantation du SAC, l'UQAM devient un acteur présent dans le soutien à la promotion collective. Pour l'UQAM, le soutien à la promotion collective :

> désigne les pratiques et activités universitaires initiées à la demande de groupes structurés et élaborés conjointement par ceux-ci et l'Université ; ces activités, qui doivent respecter l'autonomie des groupes, visent à contribuer à la compréhension et à la solution des problèmes sociaux, économiques, culturels et environnementaux inhérents à leurs préoccupations[74].

Il s'agit ainsi de mettre au service des groupes ou communautés les ressources universitaires, les connaissances, les capacités de recherche et de création ainsi que de diffusion afin de soutenir ces acteurs de la société civile dans la recherche de solutions aux différents problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ces relations université-groupes sociaux reposeront sur la reconnaissance de « ces groupes autonomes comme partenaires éducatifs dans la définition des objectifs, des contenus, de la démarche et du mode de diffusion des activités de formation, de

---

[73] Voir partie 1.2.1.

[74] UQAM, Secrétariat des instances, Politique no 41. Tiré le 20 août 2015 de http://www.instances.uqam.ca/politiques/Politique_41.html#1

recherche, de création ou autres devant être réalisées » (*ibid.*). Ce partenariat réside donc dans l'apport spécifique des organisations à la réalisation d'activités universitaires habituellement dévolues aux seuls chercheurs. La pratique du SAC « s'appuie sur la coproduction complémentaire des savoirs universitaires et citoyens et implique d'instaurer un dialogue constructif entre les intervenants-es de l'université et ceux des partenaires du milieu »[75]. Ses activités se regroupent autour de quatre secteurs : formation, recherche et création, consultation-expertise et forums, débats et séminaires. Les projets de formation visent « à répondre à un besoin spécifique de formation. Le contenu et l'approche pédagogique seront alors élaborés conjointement et adaptés aux collectivités visées » (*ibid.*). Les projets de recherche et création « répondent à des réalités vécues sur le terrain ou encore à des questionnements en émergence dans un objectif de transformation sociale » (*ibid.*). Pour les activités de consultation-expertise, « les groupes sociaux font appel à l'expertise des membres du corps professoral afin de répondre à des demandes ciblées » (*ibid.*). Enfin, des forums, débats et séminaires sont réalisés « pour cerner davantage une problématique ou diffuser les résultats d'une recherche » (*ibid.*). Soulignons que ces différents secteurs ne sont pas étanches ; une activité de consultation ou un séminaire peuvent conduire, en effet, à la mise en place d'un projet de recherche et les résultats d'une recherche peuvent être diffusés dans le cadre d'un séminaire.

Les activités du SAC sont soutenues financièrement par le Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM. Ce programme a pour objectif de : « servir de levier pour les chercheurs et chercheures de l'UQAM regroupés au sein des départements, d'équipes et de centres de recherche tant sur le plan de l'organisation de leurs activités de recherche que sur le plan du financement de la

[75] UQAM, Service aux collectivités, Approche. Tiré le 16 janvier 2017 de (https://sac.uqam.ca/le-service-aux-collectivites/approche.html).

recherche »[76]. Un fonds spécifique du PAFARC est attribué au SAC, Fonds des services aux collectivités volet 2. Pour ce volet spécifique au SAC :

> Ces projets doivent contribuer aux objectifs de promotion collective des populations visées ainsi qu'aux objectifs de démocratisation de l'accès et de l'utilisation des ressources de l'UQAM par ces populations. Ils devront également contribuer à l'évolution des connaissances dans le domaine de la recherche (Service aux collectivités, s. d.).

Ce fonds est géré par le SAC. À ce financement de base peuvent s'ajouter des dégrèvements aux fins de recherche offerts aux chercheurs participants aux projets du SAC, du soutien financier de l'organisation ou des organisations partenaires de projets et d'autres formes de subvention à la recherche. Ainsi, un des projets étudiés a bénéficié de l'aide financière et technique de onze contributions différentes.

Les activités de recherche partenariale et de coconstruction de connaissances qui se sont développées au sein du SAC depuis plus de 30 ans constituent donc un terrain d'étude des plus pertinents pour saisir les dynamiques qui s'installent entre partenaires au sein de recherches partenariales. De plus, les activités de recherche du SAC doivent contribuer, comme nous venons de le souligner, tant **à la promotion collective des populations visées** qu'à **l'évolution des connaissances**, deux objectifs qui se conjuguent dans un processus de recherche partenariale.

5.2. L'étude de cas

Comme l'a souligné Bent Flyvbjerg dans son remarquable[77] article *Case Study* (Flyvbjerg, 2011) : « Much of what we know about the empirical world has been

---

[76] UQAM, Service de la recherche et création, Programme d'aide financière à la recherche et création. Tiré le 20 août 2015 de https://www.src.uqam.ca/financement/uqam/programme-daide-financiere-a-la-recherche-et-a-la-creation-pafarc.html#presentation

[77] La position de Flyvbjerg semble faire l'unanimité chez les différences tendances présentes au sein de la recherche qualitative, car nous la retrouvons dans *The Sage Handbook of Qualitative Research* (N. K.

produced by case study research, and many of the most treasured classics in each discipline are case studies" (*ibid.* p. 302). L'étude de cas devient donc la stratégie à privilégier pour percer la boîte noire de la recherche partenariale.

L'étude de cas ou de multicas convient bien aux interrogations à la base de notre recherche. Gagnon note que : « cette méthode de recherche est particulièrement appropriée pour des questions pratiques, où l'expérience des acteurs est importante et le contexte de cette expérience essentiel à connaître » (2005, p. 15). Nos interrogations portent sur les pratiques de recherche partenariale. Nous pouvons répondre à celles-ci en interviewant les acteurs de ces pratiques sur leur expérience de recherche partenariale, sans négliger les différents contextes qui ont permis et encadré ces recherches.

Pour Yin, l'étude de cas nous permet « to understand a real-world case and assume that such an understanding is likely to involve important contextual conditions pertinent to your case » (2014, p. 16). L'étude de cas devient donc un choix logique lorsqu'il s'agit de comprendre les dynamiques mises en jeu au sein d'expériences réelles de recherches partenariales.

Afin de nous permettre de dégager des conclusions qui reposent sur un substrat consistant, nous allons enquêter sur plusieurs cas. « L'étude de plusieurs cas vise généralement à fournir une riche description du contexte dans lequel les événements se déroulent et de mettre au jour la structure profonde des comportements sociaux ». (Y.-C. Gagnon, 2005, p. 43). Pour notre part, la mise au jour de « la structure profonde » se fera à l'aide des quatre dimensions énoncées plus haut : problématiques de recherche, valeurs, épistémologie et habitus de travail. Yin note que l'utilisation de plusieurs cas permet aussi de dégager des conclusions plus pertinentes: « The evidence

---

Denzin et Lincoln, 2011) marqué par une épistémologie plus constructiviste, mais aussi dans le recueil *Qualitative Research Practice* (Seale *et al.*, 2004) dont les principaux auteurs adoptent une position plus pragmatique.

from multiple cases is often considered more compelling, and the overall study is therefore regarded as being more robust » (2014, p. 57).

La détermination des cas à investiguer est une décision importante pour la suite de notre travail, mais pour Miles et Huberman, « Vous aurez beau le vouloir, vous ne pourrez jamais étudier toutes les personnes dans tous les lieux possibles et examiner toutes leurs actions » (2007, p. 58). Ils soulignent aussi que « L'échantillonnage qualitatif recherche fondamentalement une *représentativité théorique*, immédiate ou plus progressive, comme dans le cadre de la théorie enracinée dans les faits[78] » (*ibid.*, p. 59).

5.2.1. Le choix des cas

Par ses réalisations en recherche partenariale, le SAC nous permettait de nous informer sur des centaines de cas de recherches recensés depuis ses débuts. Ainsi :

> selon une évaluation très conservatrice, depuis le début des années 1980, le Service a soutenu au-delà de 1000 activités de recherche, de formation, de diffusion-vulgarisation et de consultation-expertise, avec plus de 550 groupes et syndicats, qui ont apporté leurs expertises des milieux de pratique et leurs problématiques, souvent émergentes, à environ 370 professeures et professeurs au cours de cette période (Blanc *et al.*, 2011, p. 17).

Le même document note que 40 % des activités du SAC sont consacrés à la recherche; donc, plus de 400 recherches partenariales pouvaient de la sorte nous servir de terrain.

Le chercheur qui adopte la méthodologie de l'étude de cas est confronté au défi de faire un choix entre deux stratégies. La première stratégie consiste en ce que Flyvbjerg nomme *ramdom selection*. Cette stratégie vise avant tout à « avoid systematic biaises

[78]Les italiques sont des auteurs.

in the sample. The sample's size is decisive for generalization » (Flyvbjerg, 2011). Mais comme le note Flyvbjerg, « When the objective is to achieve the greatest possible amount of information on a given problem or phenomenon, a representative case or a random sample may not be the most appropriate strategy » (*ibid.* p. 306). L'autre stratégie présentée par l'auteur est celle d'une *information-oriented selection.* Celle-là cherche à « maximize the utility of information from small samples and single cases. Cases are selected on the basis of expectations about their information content" (*ibid.*).

Notre objectif de recherche est de comprendre la dynamique partenariale de production de connaissances qui s'installe entre les partenaires à l'aide d'une méthodologie d'entrevues semi-directives avec les principaux associés de ces recherches : praticiens, chercheurs et étudiants. Cette visée nous a conduit à écarter la stratégie du choix aléatoire pour restreindre notre champ d'études à quelques projets exemplaires ou des *extreme/deviant cases*, pour utiliser la typologie de Flyvbjerg, ces cas qui sont « especially problematic ou especially good ». L'étude de cas exemplaires nous permet de dégager des conclusions qui peuvent servir de points de références pour d'autres cas de même catégorie. C'est cette stratégie qui a été utilisée par Yin et Gwaltney dans leur recherche pour établir les conditions nécessaires à l'utilisation des connaissances par des organisations de services dans les secteurs du soutien aux personnes âgées et de l'éducation (1981). Les chercheurs ont retenu six cas exemplaires de réussite d'appropriation de connaissances par des organisations pour, à la suite de leur étude de cas, déterminer les conditions gagnantes en vue d'assurer le transfert de connaissances entre chercheurs et praticiens. Comme ils le soulignent dans leur article, « the case studies were intended to trace specific experiences with knowledge utilization, in order to develop an understanding of how and why knowledge utilization occurred » (ibid., p. 560). C'est cette stratégie que nous avons adoptée pour notre recherche terrain.

En collaboration avec la direction du Service aux collectivités, nous avons repéré cinq projets de recherche. Ces projets présentaient les caractéristiques générales suivantes :

ils étaient terminés[79] depuis peu de temps; les principaux partenaires du projet étaient disponibles pour une entrevue; le processus de recherche s'était dans l'ensemble bien déroulé; et, enfin, les recherches choisies faisaient appel dans la mesure du possible à des chercheurs et chercheuses de différentes facultés ou écoles de l'UQAM. De plus, nous avons ciblé des projets dont les partenaires étaient des organisations de base de la société civile : organisations citoyennes, entreprises d'économie sociale, regroupements professionnels, organismes communautaires, tout en écartant des projets qui relevaient du Protocole UQAM/CSN/CSQ/FTQ[80]. Lors de notre expérience de coordonnateur d'ARUC, nous avons constaté que, contrairement aux organisations de base, les structures syndicales ont leur propre service de recherche et que la participation aux recherches se fait par l'intermédiaire des professionnels de l'organisation qui ont, entre autres, comme mandat la participation à des projets de recherche, ce qui leur permet de développer une expertise quasi professionnelle de la recherche. Les organisations de base, pour leur part, nous apparaissaient plus représentatives de ces organisations qui n'ont pas de service de recherche et qui doivent faire nécessairement appel à des services comme ceux du SAC pour répondre à des besoins de recherche. Pour ces groupes, c'est souvent leur première expérience de recherche et leur premier contact avec le monde de la recherche. Dans le cours de la recherche, cette prémisse ne s'est pas avérée pour toutes les organisations choisies, deux ayant déjà réalisé des recherches avec des chercheurs universitaires.

Nous nous sommes donc concentré sur des cas exemplaires qui pouvaient constituer représenter une forme d'étalon symbolisant en soi une recherche partenariale réussie. Cette démarche correspond à une forme d'étalonnage (*benchmaking*) régulièrement utilisée dans le monde des entreprises pour établir les meilleures pratiques, souvent

---

[79] Il faut comprendre ici que c'est la dimension recherche du projet qui est terminée. Les professionnels du SAC peuvent continuer à offrir leur soutien à des organisations lors, entre autres, de la mise en place de solutions retenues dans le cadre de la recherche, comme c'est le cas pour une des recherches étudiées dans le cadre de ce travail.

[80] Les lecteurs peuvent consulter ce protocole à l'adresse : https://sac.uqam.ca/upload/files/Protocole_UQAM_CSN_CSQ_FTQ_2001.pdf. Tiré le 18 janvier 2017.

celles de leurs concurrents, et ainsi améliorer leur productivité. L'étalonnage comporte en général d'une part une dimension critique où l'entreprise ou un service au sein de l'entreprise recense ses faiblesses et, d'autre part, une dimension de recherche « whereby the organization searches its industry and other domains in attempt to identify external and competitive benchmarks and practices, which may then be implemented in its operating environment » (Yasin, 2002, p. 220). Compte tenu de sa pratique développée depuis plus de trente ans, de l'expertise professionnelle construite au cours de ses années d'intervention, le SAC nous apparaissait ainsi comme un lieu privilégié pour saisir l'essence même du processus de recherche partenariale.

La recension des cas suppose une délimitation dans le temps, un début et une fin. « Le cas étudié doit être précis dans le temps et circonscrit dans l'espace » (Albarello, 2011, p. 39). Notre point de départ se situe au moment des premiers échanges entre chercheurs et praticiens pour discuter de la possibilité de se lancer dans une recherche partenariale. Ce moment peut être plus ou moins formalisé, mais il est le point déclencheur d'un processus qui peut s'étaler sur plusieurs mois et parfois sur plusieurs années. Le moment de la fin du cas est lié à la fin des activités de diffusion et de transfert vers des publics intéressés par la problématique étudiée.

5.3. Présentation des cas étudiés

La présentation des cas est une étape délicate, car il s'agit de fournir au lecteur des informations pertinentes sur ceux-ci sans lui permettre de les reconnaître, et ce, tout en préservant l'anonymat des personnes interviewées. Afin de faciliter la lecture au moment de la présentation des données, chaque cas est désigné par un nom.

- ✓ Projet **Femmes**
- ✓ Projet **Nourriture**

- ✓ Projet **Eau**
- ✓ Projet **Évaluation**
- ✓ Projet **Médiation**

Chaque projet est présenté dans l'appendice A et comporte les éléments suivants :

- La problématique étudiée;
- Les partenaires de la recherche;
- Le comité d'encadrement de la recherche;
- Le déroulement du projet;
- Les personnes interviewées.

5.4. Synthèse des caractéristiques des personnes interviewées

Les tableaux suivants présentent les caractéristiques des personnes que nous avons interviewées pour notre enquête[81].

[81] Lors de la présentation des données, les professionnelles du SAC seront désignées par la lettre A, les professeurs-chercheurs par la lettre C, les praticiens par la lettre P et les étudiants par la lettre E.

Tableau 5.1 : Personnes interviewées

Titre	Nombre
Professionnelle du SAC	3
Professeur-e/chercheur-euse	7
Praticien-ne	9
Étudiant-e	4
Total	**23**

Tableau 5.2 : Sexe des personnes interviewées

Fonction	Féminin	Masculin
Professionnelle du SAC	3	
Professeur-e/chercheur-euse	2	5
Praticien-ne	5	4
Étudiant-e	3	1
Total	**13**	**10**

Tableau 5.3 : Expérience en recherche partenariale

Fonction	Première expérience	Plus qu'une expérience
Professeur-e/chercheur-euse	2	5
Praticien-ne	7	2
Étudiant-e	4	
Total	13	7

La majorité des chercheurs ont une expérience de recherche partenariale, certains ayant d'ailleurs réalisé plusieurs recherches en partenariat avec différentes organisations dans le cadre, entre autres, d'ARUC. Pour les praticiens et praticiennes, la grande majorité en était à leur première expérience de recherche partenariale, ce qui était aussi le cas pour les étudiants et étudiantes.

Tableau 5.4 : Formation des praticiens et praticiennes

Collégiale	Baccalauréat	Maîtrise
1	3	5

Sauf pour une personne, l'ensemble des praticiens et praticiennes ont une formation universitaire et pour la majorité cette formation est de niveau maîtrise. Ce niveau de formation n'est pas exceptionnel quand il s'agit d'organisations du secteur associatif. Dans une enquête réalisée en 2009, le Comité sectoriel de main-d'œuvre économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC) note que « Dans plus de la moitié (61 %) des organisations, les gestionnaires et coordonnateurs des organisations du secteur détiennent un diplôme universitaire ; 19 % un diplôme collégial » (Binhas et Comité

sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, 2009. p. 36).

Cette concordance avec les caractéristiques du milieu associatif se vérifie par les fonctions occupées au sein de leur organisation par les personnes interviewées.

Tableau 5.5 : Fonction des praticiens et praticiennes au sein de leur organisation

Fonction	Nombre
Coordination de l'organisme	4
Présidence du conseil d'administration	2
Directeur de service	1
Professionnel	1
Direction de l'organisme	1

Comme nous le verrons plus loin, le niveau de formation et le poste occupé par les praticiens et praticiennes que nous avons rencontrés auront un effet important sur les compétences qu'ils et elles mettront en jeu dans le cadre du processus de recherche.

5.5. La prise de contact auprès des chercheurs et praticiens

Une fois notre terrain de recherche délimité et nos interlocuteurs et interlocutrices choisis, il s'agissait ensuite de vérifier leur intérêt à participer à notre enquête et de les contacter pour obtenir leur consentement pour réaliser une entrevue avec eux et elles visant à évaluer leur expérience comme partenaire de recherche. Dans un premier temps, ces personnes ont été contactées par la professionnelle du SAC qui assurait la coordination du projet. Une fois leur accord confirmé, nous contactions directement ces personnes, par courriel, pour fixer la date et l'heure de l'entrevue. Ce courriel expliquait, entre autres, les objectifs de notre recherche et les principales questions

qu'on allait aborder lors de l'entretien[82]. Sauf pour deux personnes où les entrevues se sont déroulées dans les locaux d'un centre de recherche à l'UQAM, toutes les autres ont été réalisées au lieu choisi par la personne interviewée: lieu de travail, domicile, café. Pour les chercheurs, le lieu de travail était leur bureau à l'UQAM. Devant l'éventualité d'un refus de la part des partenaires d'un projet, nous avions répertorié avec la directrice du SAC d'autres recherches pouvant s'inscrire dans notre enquête, mais les partenaires des cinq premiers projets priorisés ont tous accepté notre invitation. Pour chaque projet, notre objectif était d'interviewer au moins un chercheur, un partenaire, un étudiant et la coordonnatrice. Cet objectif a été atteint, sauf pour les projets **Médiation** et **Nourriture** où il nous a été impossible, malgré plusieurs demandes, d'interviewer un ou une étudiante. Pour tous les projets, nous avons rencontré les personnes clés, c'est-à-dire le chercheur ou les chercheurs responsables, le praticien responsable (par exemple la directrice d'une association) et la coordonnatrice du SAC. À ces personnes se sont ajoutés des étudiants ayant participé à la recherche et d'autres praticiens membres des comités de suivi.

Pour chacun des cas étudiés, nous avons recueilli toute la documentation disponible (devis de recherche, rapport de recherche, articles, documents pour la diffusion des résultats, etc.). Le tableau suivant résume les caractéristiques de notre corpus d'enquête terrain.

---

[82] Voir Appendice B

Tableau 5.6 : Corpus étudié

	Projet de recherche SAC 5 projets
Critères de sélection	✓ Projet complété ou en phase de diffusion et transfert des résultats; ✓ Projet réalisé par des organismes de base, non lié à une organisation syndicale; ✓ Projet réalisé par des chercheurs de différentes disciplines; ✓ Projet réalisé dans différents domaines d'intervention.
Personnes interviewées	• Praticiens • Chercheurs • Étudiants • Professionnelle du SAC
Documentation recueillie	• Devis de recherche • Ententes, contrats • Rapports d'étape et rapports finals • Outils de diffusion

5.6. L'entrevue semi-dirigée

Pour interviewer les acteurs, nous avons privilégié l'entrevue semi-dirigée. Celle-ci consiste

> en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zacj, 2009, p. 340).

À partir d'un canevas de questions ouvertes, centré sur les quatre dimensions de l'espace partenarial de recherche, nous avons recueilli les propos des personnes interviewées sur leur expérience de recherche partenariale. En se référant à Kvale, Savoie-Zajc note que « l'entrevue permet de mettre en lumière les perspectives individuelles à propos d'un phénomène donné et ainsi d'enrichir la compréhension de cet objet d'étude » (*ibid.,* p. 343).

Notre propre expérience d'entrevues semi-dirigées réalisées auprès de praticiens et de chercheurs (Bussières et Tremblay, 2012), (Bussières et Fontan, 2011, a) et (Bussières et Sutton, 2011, b) nous a incité à utiliser cet outil qui permet effectivement aux interviewés de faire connaître leur point de vue personnel sur leur expérience de recherche partenariale. Savoie-Zajc signale que « dans le cadre d'une pareille interaction humaine et sociale, le participant à la recherche est en mesure de décrire, de façon détaillée et nuancée, son expérience, son savoir, son expertise » (2009, p. 342).

L'interview de ces acteurs dans le domaine de recherches partenariales a été au cœur de notre cueillette de données, puisque leurs expériences de recherche demeurent l'élément central pour cerner la dynamique qui a pris place entre eux lors de ces recherches.

L'hypothèse de travail et les problématiques de recherche que nous avons présentées dans la section précédente nous ont servi de guide pour la constitution de notre canevas d'entrevue. Rappelons que pour Bardin

> Une hypothèse est une affirmation provisoire que l'on se propose de vérifier (confirmer ou infirmer) par le recours aux procédures d'analyse.

> C'est une supposition dont l'origine est l'intuition et qui reste en suspens tant qu'elle n'a pas été soumise à l'épreuve de données sûres (2013, p. 128).

Nous nous intéressons à l'espace de production cognitive, c'est-à-dire à ce lieu symbolique de rencontre entre des chercheurs et des praticiens au moment où ils acceptent de participer à une recherche partenariale. Il va sans dire que sans ce lieu de rencontre, nous ne pouvons parler de recherche partenariale. Toute recherche partenariale suppose une zone de dialogue entre les partenaires dans laquelle sont discutées les problématiques de recherche, la méthodologie et les conclusions ou les inférences déduites à partir de la méthodologie.

Plus concrètement, nous postulons que ce lieu de dialogue est ancré autour des quatre

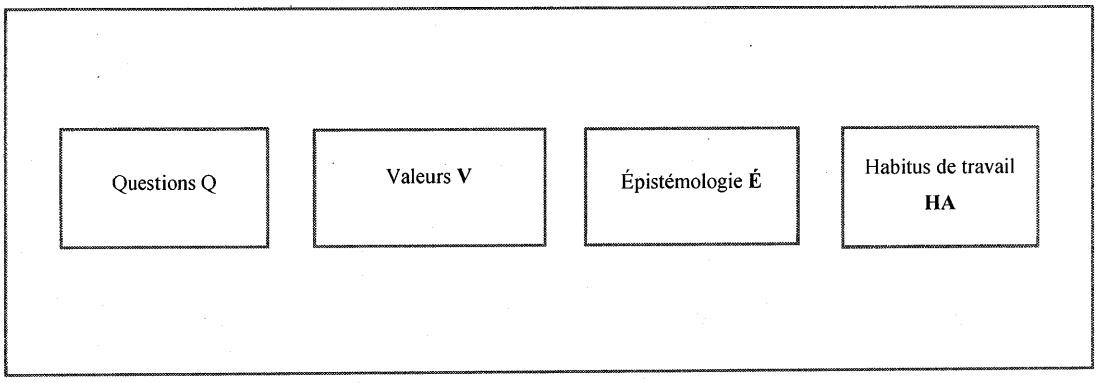


Figure 5.1 : Espace de production cognitive

Des canevas d'entrevue ont été préparés à partir des questions soulevées par la problématique de notre de recherche et formulées à la section 4.2 Problématiques de notre recherche. Ils ont été adaptés en fonction des acteurs qui ont participé aux cas étudiés[83]. Dans le cadre d'une entrevue semi-dirigée, le chercheur doit faire preuve de souplesse. Comme le note Van der Maren : « ***la séquence des thèmes abordés risque d'être différente de celle qui était prévue par le schéma d'entretien*** [84] » (2010, p. 133). Il est fort possible que nous ne puissions couvrir l'ensemble des thèmes prévus puisqu'

[83] Voir Appendice C.
[84] Les gras sont de l'auteur.

> Il faut se rappeler que ce sont les informateurs qui ont vécu ou qui vont vivre les événements à propos desquels le chercheur s'interroge. Ce sont les informateurs qui savent et le chercheur qui a besoin de découvrir leurs expériences, leurs émotions, leurs perceptions ou leurs appréhensions *(ibid.)*.

C'est cette ouverture aux propos de nos interlocuteurs et interlocutrices qui nous a permis de bonifier notre hypothèse de départ.

Notre canevas d'entrevue a été testé auprès d'un chercheur et d'une praticienne qui n'ont pas de liens avec les projets étudiés, mais qui possèdent une expertise dans la recherche partenariale. Ces tests nous ont permis d'apporter de légères corrections aux questions d'entrevue. Leurs propos colligés dans le cadre de ces entretiens étaient d'un tel intérêt que nous avons décidé de les inclure dans nos données à analyser.

Dans le cadre de notre travail, nous avons donc conduit vingt-cinq entrevues qui se répartissent de la façon suivante :

Tableau 5.7 : Entrevues réalisées

Titre	Nombre de personnes interviewées
Chercheurs	6 + 1 test
Praticiens	8 + 1 test
Étudiants	4
Professionnelle du SAC	3 (Une professionnelle a coordonné trois projets et nous avons réalisé pour chaque projet une entrevue, donc trois entrevues)

Chaque entrevue a duré en moyenne une heure et 5 minutes. C'est donc plus de 25 heures d'entrevue que nous avons réalisées. Pour chaque entrevue, un compte rendu intégral a été rédigé. L'ensemble des comptes rendus constitue un document de 578 pages, ce qui constitue une moyenne de 23 pages par entrevue. Nous avons offert à chaque personne de relire le compte rendu intégral de son entrevue pour y apporter éventuellement des modifications ou corrections, mais cette offre a été déclinée par

toutes les personnes. Naturellement, un formulaire de consentement était présenté et signé par la personne interviewée[85]. Les entrevues se sont déroulées de juin 2014 à juillet 2015.

5.7. L'analyse de contenu

Si les entrevues menées auprès de participants de recherches partenariales sont une source essentielle pour comprendre leurs motifs et leurs dispositions, encore faut-il être en mesure d'en extraire les données primordiales qui nous permettront d'inférer certaines conclusions relatives à notre objet de recherche. Pour ce faire, nous avons utilisé l'analyse de contenu afin de tirer le maximum d'information de notre corpus.

L'analyse de contenu est un outil largement utilisé dans les sciences humaines ou sociales, que ce soit en psychologie, en science politique ou en sociologie. Pour Aktouf, « Tout chercheur en sciences sociales y aura recours à un moment ou à un autre de son travail » (1987, p. 111).

Pour Bardin, l'analyse de contenu est :

> Un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages (2013, p. 47).

Ces techniques d'analyse reposent essentiellement sur la constitution de catégories sémantiques qui nous permettent de décomposer les éléments recueillis et de les regrouper en fonction de nos interrogations de départ. Notons que pour Bardin « Les catégories sont des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments (unités d'enregistrement dans le cas de l'analyse de contenu) sous un titre générique,

---

[85] Voir Appendice D.

rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments » (*ibid.*, p. 151).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons au discours que les partenaires de recherches partenariales tiennent sur leur expérience. Ces différents discours sont porteurs de sens qu'il faut extraire des entrevues et regrouper par catégories ou thèmes. « Faire une analyse thématique consiste à repérer des « noyaux de sens » qui composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi » (*ibid.*, p. 137). Notre cadre d'analyse autour des quatre dimensions qui meublent l'espace partenarial de recherche est devenu le socle sur lequel a reposé notre découpage discursif.

Toute démarche d'analyse de contenu porte sur un corpus, c'est-à-dire « l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques » (*ibid.*, p. 127).

Le schéma suivant présente la démarche d'analyse de contenu que nous avons utilisée.

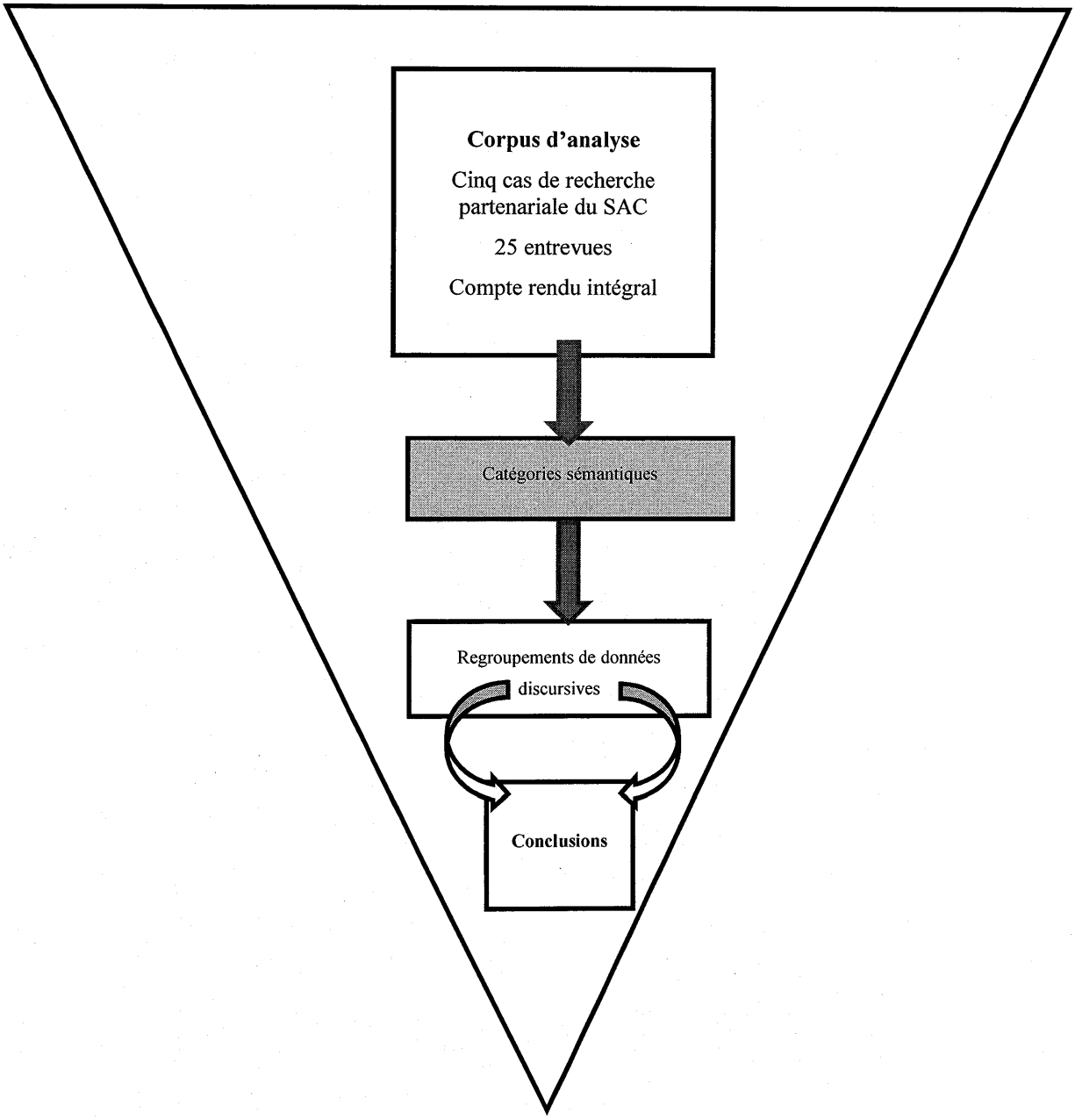


Figure 5.2 : Démarche d'analyse de contenu

Le corpus a été analysé, disséqué, tamisé à l'aide de catégories sémantiques construites à partir, donc, des quatre dimensions à la base de notre hypothèse de travail. L'objectif principal de toute analyse de contenu est de pouvoir dégager un certain nombre de conclusions à partir de nos catégories sémantiques. Bardin observe que « Le but de l'analyse de contenu est *l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production (ou éventuellement de réception), à l'aide d'indicateurs (quantitatifs ou non)*[86] » (*ibid.*, p. 43).

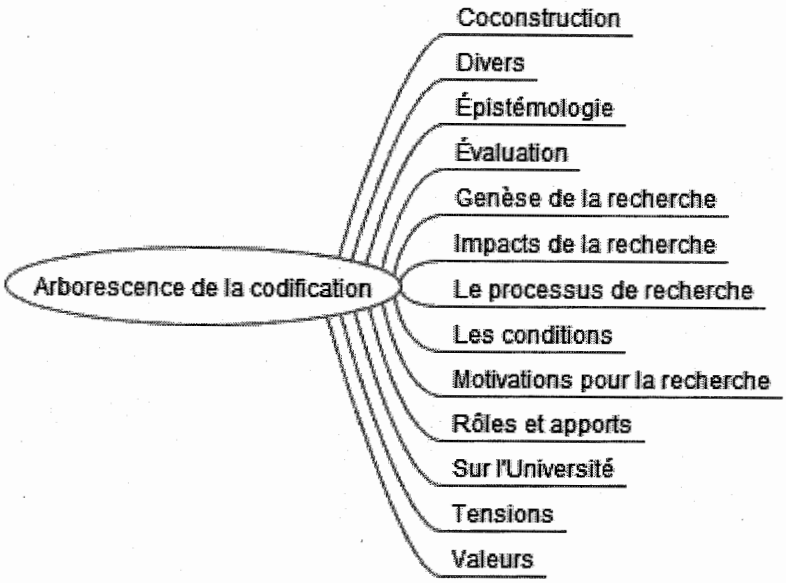
L'analyse de notre corpus nous a donc permis d'infirmer, de nuancer ou de confirmer l'hypothèse que nous avons énoncée dans la section précédente. Il faut souligner ici que l'analyse de contenu repose sur « une correspondance entre les structures sémantiques ou linguistiques et les structures psychologiques ou sociologiques (ex. conduites, idéologies, attitudes) des énoncés » (*ibid.*, p. 45). L'analyse de contenu nous permet donc d'inférer des propositions sur des événements sociologiques, comme des processus de recherche partenariale, à partir d'éléments discursifs produits par les acteurs de ces recherches.

Pour traiter les comptes rendus intégraux de nos entretiens, nous avons utilisé le logiciel NVivo, version 10. L'utilisation d'un logiciel de traitement de données, comme le soulignent Bazeley et Jackson : « simply ensures that the user is working more methodically, more thoroughly, more attentively. In these senses, then, it can be claimed that the use of a computer for qualitative analysis can contribute to a more rigorous analysis » (2013, p. 3). Son emploi facilite aussi la construction d'une arborescence qui permet une calibration plus fine des énoncés recueillis lors des entretiens. Ainsi, un premier niveau d'analyse nous a permis de répertorier 13 thématiques premières (nœuds d'analyse dans le vocabulaire de Nvivo) qui se dégageaient à la fois de nos questions, mais aussi des énoncés des personnes interviewées :

---

[86]Les italiques sont de l'auteur.

Tableau 5.8 : Tableau des thématiques premières



L'analyse de ces premiers regroupements s'est raffinée, puis s'est déployée en une arborescence composée pour certains thèmes de cinq niveaux[87]. Certaines ramifications sont plus productives que d'autres, comme on peut le constater à l'appendice D sur la dimension des rôles et apports. D'autres, au contraire, ont livré peu d'indications pertinentes pour notre recherche, par exemple la dimension d'évaluation des recherches qui occupe une place limitée dans le discours des acteurs. Enfin, certaines dimensions peu traitées par les acteurs ouvrent des pistes pour des recherches futures comme la question des tensions entre les acteurs ou encore la dimension des conditions nécessaires pour assurer la réussite des recherches partenariales.

[87] Voir Appendice E pour la présentation de l'ensemble de l'arborescence.

Les cinq premiers chapitres nous ont permis de présenter les différents éléments sur lesquels repose notre projet de thèse qui porte sur les processus de recherche partenariale. Dans le cadre de ce projet, nous tournons notre attention vers notre attention sur la dynamique qui prend forme entre les praticiens et les chercheurs qui participent à ces formes de recherche. Nous examinons ces dynamiques au sein de l'espace de construction cognitive qui se déploie lors de recherches partenariales. Cet espace est non seulement un espace symbolique, mais aussi un espace concret qui se construit sur un dialogue autour de problématiques de recherche, de valeurs, d'épistémologies et d'habitus de travail. C'est ce dialogue autour de ces quatre dimensions que nous avons exploré au moment de notre enquête terrain auprès des acteurs de ce type de recherche.

Dans les prochains chapitres, nous allons présenter les données recueillies dans nos entretiens. Cette présentation se fera en quatre segments : dans le premier, nous présenterons les apports respectifs des différents partenaires aux processus de recherche; le deuxième sera consacré aux rôles joués par les différents acteurs; dans le troisième, nous aborderons la dimension des valeurs et aptitudes mises en jeu par les protagonistes; enfin, le quatrième segment servira à mettre en évidence la dimension épistémologique présente au cœur des recherches, qu'elles soient partenariales ou non. Enfin, la présentation des données nous permettra de présenter un schéma conceptuel qui fait la synthèse des différents éléments meublant l'espace cognitif de recherche.

CHAPITRE VI

LES APPORTS DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES AU DÉBUT DE LA RECHERCHE

La recherche partenariale est une rencontre entre des praticiens et des chercheurs. Dans le cadre de cette rencontre, chacun y apporte un bagage de connaissances, d'intérêts, de valeurs, d'épistémologies, d'hypothèses, de sensibilités qui seront mis en jeu dans le processus de recherche. Dans ce chapitre, nous nous intéressons plus spécifiquement aux apports ayant trait aux connaissances au sens large, tant aux connaissances théoriques qu'aux connaissances pratiques, en supposant que l'on puisse bien caractériser ou différencier ces types de connaissances.

Dans le cadre d'une recherche partenariale, comme d'ailleurs dans celui de recherches plus classiques, les protagonistes ne font pas table rase de leur expertise accumulée à travers leur formation et leur pratique, que ce soit une pratique de chercheur ou une pratique d'intervenant. Lors d'une recherche partenariale, ces différentes contributions forment justement le terreau sur lequel pourra progresser la dynamique de recherche. Ce chapitre consiste donc à décrire ce que Bernard Lahire nomme « le passé incorporé » ; c'est-à-dire « tout ce que l'acteur importe dans la scène d'action, de tout ce qu'il doit à l'ensemble des expériences qu'il a vécues et qui se sont cristallisées en lui sous la forme de capacités et de dispositions à agir, à sentir, à croire, à penser plus ou moins fortes et permanentes » (2012, p 25). Pour sa part, Barbier utilise le terme de « savoirs détenus », c'est-à-dire « Le champ des « savoirs détenus » qui s'inscrit dans la zone sémantique des capacités, des connaissances, des compétences, des aptitudes,

des attitudes, des professionnalités[88] » (2011, p. 9). Que ces acquis soient « passé incorporé » ou « savoirs détenus », les partenaires s'inscrivent dans la recherche avec un bagage de connaissances, fruit de leur formation et de leur expérience.

Nos échanges avec les protagonistes de recherches partenariales ne nous ont pas permis de couvrir tout ce champ du passé incorporé proposé par Lahire, mais de ces échanges nous pouvons tout de même dégager certaines contributions spécifiques apportées par les acteurs lorsqu'ils se rencontrent pour commencer une recherche. Ces différentes contributions de départ ont un effet déterminant sur les rôles joués par les acteurs, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

Ce chapitre six se divise en quatre sections, les trois premières portant sur les apports respectifs des chercheurs, des praticiens et des agentes du SAC. Dans la quatrième section, nous proposons une schématisation des contributions des différents partenaires. Le portrait se dégageant de nos données apparaît beaucoup plus complexe et beaucoup plus riche que la dichotomie généralement admise dans la littérature portant sur la recherche partenariale et ses différentes manifestations. On y retrouve en effet souvent la tendance à cantonner les praticiens dans le rôle de simples détenteurs de connaissances pratiques et les chercheurs dans celui de détenteur de connaissances théoriques.

6.1. Les apports des chercheurs

Tous les chercheurs qui ont participé aux recherches examinées sont des docteurs dans leur discipline. Ils ont tous un poste de professeur-chercheur au sein de l'UQAM et sont issus de différentes disciplines : sociologie, environnement, sciences de la gestion, travail social et philosophie. Leur métier principal est celui de professeur-chercheur et

[88] Les guillemets sont de l'auteur.

cette fonction teinte leurs apports au sein du processus de recherche. Comme le note un chercheur : « *Le chercheur, il a une conscience de son objet de recherche, de ces questions. Dans n'importe lequel projet de recherche normalement un bon chercheur s'éloigne pas trop de ses questions et de son objet*[89] » (C03)[90].

Deux contributions principales des chercheurs se dégagent de nos entretiens menés tant avec les chercheurs qu'avec les praticiens: une contribution théorique ou conceptuelle et une contribution pratique sur le plan de la méthodologie de recherche.

6.1.1. Cadre conceptuel

Le chercheur se présente dans la recherche avec déjà un cadre théorique, des outils conceptuels. Cette dimension ressort dans le tableau suivant qui regroupe certains énoncés de chercheur sur leur contribution.

Tableau 6.1 : Apports théoriques du chercheur

« *Tu lui apportes les outils, la boite à outils conceptuels pour permettre de mettre en perspective la situation, la condition matérielle, la condition pratique, politique sur laquelle elles voudraient que l'on se penche* » (C01).
« *Donc je pense que le rôle du chercheur c'est... d'utiliser les concepts qui sont des interprétations de la réalité pour les donner aux acteurs qui les utilisent eux-mêmes, mais qui les transforment eux-mêmes* » (C03).
Question : *« Toi tu vois le rôle du chercheur comme celui qui va apporter des éléments nouveaux à la situation, aux acteurs, pour leur permettre de poursuivre leur réflexion.».* Réponse : « *Oui,... il me semble que comme chercheur de l'extérieur, il faut être capable d'apporter un petit plus, un petit bonus* » (C07X).

[89] Tout au long de ce travail, nous utiliserons des citations tirées des comptes rendus intégraux rédigés à la suite de nos entretiens. Dans la mesure du possible, nous avons transcrit au plus près possible de la parole des interviewés. Dans certains cas, il a fallu tout de même, comme le note Heinich, « atténuer les effets d'oralité sans pour autant faire perdre le caractère parlé du discours » (1999, p. 33).

[90] Rappelons que pour la présentation des extraits de comptes rendus intégraux, les professeurs-chercheurs sont désignés par la lettre C, les professionnelles du SAC par la lettre A, les praticiens par la lettre P et les étudiants par la lettre E.

Ce cadre conceptuel sert à délimiter les contours du terrain de recherche; il circonscrit aussi l'expertise du chercheur. Au-delà de cette délimitation, le chercheur ne s'engagera pas dans la recherche ou devra faire appel à une expertise complémentaire. Pour la recherche **Eau**, par exemple, lorsqu'une dimension de consultation sociale a été ajoutée, on a eu recours aux compétences d'un étudiant de maîtrise pour organiser et animer des groupes de discussion.

Cette expertise théorique structure la participation du chercheur, elle constitue son apport fondamental fondé sur des années de formation et d'utilisation de ses capacités conceptuelles au sein de différentes recherches.

On est ici au cœur de ce qui distingue un chercheur universitaire d'un autre métier. Comme la plupart des métiers, du menuisier au chirurgien, celui de chercheur comporte un droit d'entrée qui confirme une compétence particulière et est défini de la façon suivante par Bourdieu :

> Le droit d'entrée, c'est donc la compétence mais une compétence comme ressource théorico-expérimentale faite corps, devenue sens du jeu ou habitus scientifique comme maîtrise pratique de plusieurs siècles de recherches et d'acquis de la recherche – sous la forme par exemple, d'un sens des problèmes importants, intéressants ou d'un arsenal de schèmes théoriques et expérimentaux qui peuvent s'appliquer, par transfert à des domaines nouveaux (2001, p. 102).

Le chercheur s'inscrit donc dans une recherche à partir de son cadre théorique, s'appuyant sur les différents concepts qu'il a acquis au cours de son histoire de chercheur. Comme le note Bourassa, Leclerc et Fournier, « on considère, que le chercheur ne peut faire abstraction de sa grille de lecture, de son expérience et que ces éléments influeront d'une manière ou d'une autre sur le processus et les résultats de recherche » (2012, p. 39). Le chercheur adhère au processus avec un capital disciplinaire construit peu à peu tout au long de sa formation. Il est chercheur dans un champ particulier qui s'inscrit dans un monde disciplinaire reposant sur des balises

conceptuelles. Faire fi de tout cet arsenal théorique reviendrait d'une certaine façon à nier son être profond ou, pour utiliser les termes de Bourdieu, son habitus.

L'expertise du chercheur pourrait être vue comme un carcan entravant le processus de recherche, limitant les interrogations, les réflexions et permettant surtout au chercheur de contrôler la dynamique de recherche, d'imposer son pouvoir théorique. Cette vision, très présente chez certains auteurs (Stringer, 1999), (N. K. Denzin et Lincoln, 2011) et (Heron, 1996) a comme corollaire un appel à l'effacement du chercheur, son rôle se situant avant tout comme un animateur ou un facilitateur[91]. Sans nier une certaine hiérarchie symbolique dans les rôles sociaux, notre expérience professionnelle de coordonnateur d'alliances de recherche universités-communautés nous amène à pondérer cette vision du chercheur tout puissant dans le processus de recherche. Selon le type d'organisation partenaire, son histoire de partenariat, son importance sociale et politique ainsi que l'expertise de ses représentants, le pouvoir dans le processus de recherche est souvent un pouvoir partagé et peut parfois se déplacer vers l'organisation partenaire.

Les expériences de recherche partenariale réalisées dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida confirment cette prégnance que peuvent exercer des associations sur le processus de recherche.

> Les différentes associations occupent de longue date des positions dans les différentes institutions de recherche. Sur la plupart des sujets, elles s'expriment d'égal à égal avec les chercheurs. L'entrée dans le monde du VIH implique donc presque toujours d'avoir à composer avec ce contrepouvoir organisé (Girard 2015, p. 349).

La présence d'organisations proactives dans le processus de recherche explique, en partie, la crainte de certains chercheurs de se faire instrumentaliser au profit des organisations (Dumais, 2011).

---

[91] Nous aurons l'occasion, dans le cadre de ce travail, de revenir sur cette position très fréquente dans la littérature sur la recherche partenariale.

Comme en témoigne le tableau suivant, cette contribution théorique et conceptuelle des chercheurs répond aux attentes formulées par les praticiens qui s'engagent dans la recherche.

Tableau 6.2 : Attentes des praticiens

« *J'avais besoin d'une espèce de push au niveau, d'un appui en fait... oui une expertise qui est spécialisée que l'on avait à l'époque pas du tout aussi dans l'organisation* » (P05).
« *Le rôle du chercheur c'est de nous fournir des cadres, mais aussi des analyses complémentaires, des cas, des cas complémentaires* » (P03).
« *Puis les théoriciens amènent la connaissance au niveau des cadres réflexifs, des manières d'envisager les choses, des formes parallèles, complémentaires qui peuvent se manifester dans l'ailleurs, les revues de littérature sur qu'est-ce qui se passe dans les contextes similaires* » (P03).
« *X (chercheur) apportait plus une connaissance sociologique, théorique* » (P02).
« *C'était surtout pour essayer de voir si on n'avait pas des angles morts dans notre pratique qui pourraient, des angles morts au niveau théorique, précisément, qui nous auraient échappé en cours de route* » (P05).

Pour les praticiens que nous avons interviewés, le chercheur est regardé comme un partenaire, mais un partenaire chercheur à part entière, dirions-nous, avec toute sa spécificité de chercheur. Comme le résume bien une praticienne: « *Tu es formé d'une certaine façon et c'est pour cela que l'on a besoin de toi dans ce projet* » (P08). Dans le cadre d'une recherche, les praticiens ont besoin d'une expertise distincte et qu'en général ils ne possèdent pas. Ils s'attendent donc à ce que le chercheur réponde bien à cet appel d'expertise.

6.1.2. La méthodologie

Le métier de chercheur ne se limite pas à des connaissances théoriques, il consiste aussi en une pratique particulière qui, comme toute pratique, comporte des savoir-faire. Comme le note Bourdieu en parlant de l'habitus du chercheur, cette connaissance pratique est un élément central du métier de chercheur :

> Réintroduire l'idée d'habitus, c'est mettre au principe des pratiques scientifiques, non pas une conscience connaissante agissant conformément

> aux normes explicites de la logique et de la méthode expérimentale, mais un « métier », c'est-à-dire un sens pratique des problèmes à traiter, des manières adaptées de les traiter, etc. (2001, p. 78).

Le chercheur n'apporte donc pas que des connaissances théoriques dans le partenariat ; il se présente aussi comme un praticien de la recherche qui met au profit du processus de recherche ses savoir-faire. Latour caractérise bien cette dimension pratique du travail théorique lorsqu'il note : « On peut même prendre comme règle de méthode qu'il n'y aura *rien* de théorique dans la production d'une théorie, puisqu'il y faut justement une pratique comme pour toutes les activités[92] » (2011, p. 133). Il s'agit d'un apport que le chercheur est en droit de revendiquer. Un chercheur décrit ainsi sa contribution à la pratique de recherche: « *L'organisation du processus de recherche terrain, construction de l'échantillon, analyse des données, corrections du manuscrit, etc.* » C01.

Cette contribution spécifique sur le plan de la méthodologie est aussi reconnue par les autres partenaires, tant par les praticiens que par les professionnelles du SAC. Ainsi un praticien affirme : « *Le chercheur, je pense... c'est leur domaine d'expertise de savoir quelle sera la méthode à utiliser* » (P09). De même, une agente soutient que « *La métho, la cueillette des données cela c'est plus l'univers des chercheurs* » (A01).

Le chercheur s'inscrit donc dans une recherche en tant que porteur d'expertises théoriques et pratiques qu'il mettra à profit au cours du processus. Ces expertises sont reconnues et jouissent d'une certaine considération auprès de ses partenaires quoiqu'elles ne fassent pas du chercheur le seul maître du processus de recherche. Comme le note un chercheur décrivant la perception que le partenaire a de son rôle: « *C'était plutôt, vous êtes les experts, mais au fur et à mesure que l'on avance, on a besoin de vous rencontrer pour réagir pour s'assurer que vous faites bien ce que l'on veut avoir et pour s'assurer que cela marche ou pas* » (C04). La recherche partenariale situe donc le chercheur dans une dynamique où il doit partager son pouvoir dans le

[92] Les italiques de l'auteur.

processus de recherche avec ses partenaires. Lors de nos entretiens, deux chercheurs ont fait référence à ce partage de pouvoir. Une chercheuse mentionne : « *Tu es une coconductrice, tu n'es pas une conductrice... Lorsque tu t'en vas en partenariat, les deux sont dans le siège du chauffeur* » (C01), et un autre souligne : « *parce que tu n'as pas le plein contrôle. Puis cela a quelque chose d'excitant, de stimulant pour le chercheur, parce que tu es obligé de t'adapter à des réalités* » (C03). Pour le chercheur, le fait de participer à une recherche partenariale suppose l'acceptation d'une perte de contrôle sur le processus de recherche.

6.1.3. Une distance critique

Cet ancrage théorique et méthodologique propre au chercheur entraîne deux effets. Le premier effet consiste en une distanciation de la problématique et du terrain de recherche. « *C'est certainement mon œil de méthodologue, puis de sociologue... qui va créer cette distance-là* » (C01). Cette distanciation s'appuie sur une pratique, comme le note Boltanski: « En sociologie, la possibilité de cette extériorisation est adossée à l'existence d'un laboratoire, c'est-à-dire à la mise en œuvre de protocoles et de consignes dont le respect doit contraindre le sociologue à prendre le dessus sur ses désirs (conscients ou inconscients) » (2009 p. 25).

Ce niveau de distanciation assuré par la théorie a aussi été souligné par Norbert Elias dans les sciences physiques lorsqu'il note qu'« En bref, il (le niveau de distanciation) trouve son expression aussi bien dans les outils conceptuels et les hypothèses fondamentales des scientifiques que dans leurs habitudes de langage et de pensée, ainsi que dans les méthodes qu'ils mettent en œuvre » (1993, p. 15). Elias ajoute que ce processus de distanciation est plus complexe chez le chercheur en sciences sociales, mais qu'il fait partie intégrante de la démarche scientifique.

Cette capacité de distanciation fait partie de l'être du chercheur: « *En même temps à un moment donné, j'ai peut-être besoin, moi, de me distancier pour essayer de voir comment sociologiquement parlant dans un contexte de rapports sociaux inégaux, etc. Comment je peux comprendre et je peux interpréter ça* » (C01). La distanciation est un réflexe chez le chercheur: « *Il faut toujours se garder quand même une petite distance pour avoir dans le coin de la tête que oui, lui (le praticien) aussi il défend un point de vue politique à cet égard là, même si on est plus sympathique à son point de vue à lui qu'à d'autres* » (C07X).

Une distance « conviviale », comme le note une chercheuse, qui ne la contraint pas à laisser de côté ses sympathies, ses valeurs, et qui permet d'apporter un éclairage différent sur la problématique étudiée, de faire varier les « *angles de la caméra* », pour utiliser l'expression d'un chercheur. Cette distance permet parfois d'aiguillonner la réflexion des partenaires, comme le note un chercheur :

> *Moi, je pense que c'est cela la job du chercheur... de créer pour soi et pour les autres des espaces un peu pour être déstabilisé ou pour être confronté à certaines contradictions, certaines limites de sa propre connaissance versus la connaissance qui sort à travers l'analyse des résultats* (C06).

6.1.4. Des hypothèses

Le deuxième effet de l'ancrage théorique et méthodologique du chercheur a trait aux hypothèses explicatives en ce qui concerne les problèmes en jeu. Le terme hypothèse ne doit pas être pris ici au sens restreint des sciences hypothético-déductives propres aux sciences naturelles, celui « Qui part d'une ou plusieurs propositions posées comme hypothèse, et qui en déduit les conséquences qui en découlent logiquement » (Foulquié,

1982). Il faut plutôt voir le terme hypothèse comme synonyme d'intuition, de potentialité, de conjecture pouvant suggérer des pistes de recherche.

L'appareillage théorique et disciplinaire porté par le chercheur, ainsi que ses méthodologies de travail l'incitent dès les débuts de la recherche à avoir quelques hypothèses sur la marche à suivre relative au déroulement de la recherche ou encore quant à quelques solutions possibles aux problèmes étudiés, comme l'attestent les citations suivantes tirées de nos entretiens.

Tableau 6.3 : Hypothèses chez les chercheurs

« *Moi, je travaille sur la reproduction sociale des inégalités hommes-femmes et donc je savais ce à quoi m'attendre* » (C01).
« *Moi, je suis plutôt venu avec une optique, en les entendant, je me suis dit, tiens, il y a quelque chose à faire en travaillant sur les contradictions internes sur lesquelles j'ai beaucoup travaillé déjà, un peu de ces actions collectives en même temps qui ont une dimension organisationnelle et économique forte* » (C02).
« *Moi, j'avais une petite hypothèse par rapport à l'importance des bailleurs... j'ai pas mal insisté sur le fait que l'on travaille sur les bailleurs, sur la relation bailleur, c'est un peu ce qui m'intéresse dans les travaux* » (C02).
« *J'étais en train de terminer la rédaction de cet article-là, puis là j'ai dit, tiens, j'ai introduit la transition au lieu du développement durable, puis j'ai parlé un peu de ce que j'avais fait là-bas (dans le cadre d'un autre recherche), puis qu'est-ce que l'on pourrait faire* » (C03).
« *Nous, on a avancé plusieurs hypothèses... on a commencé avec nos premières hypothèses, voir si le problème était de l'extérieur* » (C05).

La contribution des chercheurs se concrétise à la fois par des connaissances, des pratiques, des postures ou des hypothèses qui forment un tout indissociable de la condition du chercheur et qui constituent son apport spécifique. À ce socle cardinal s'ajoutent d'autres expertises liées à l'histoire personnelle de chaque chercheur. Nous avons déjà mentionné que plusieurs chercheurs rencontrés au sein d'ARUC ou dans le cadre d'autres recherches ont eu une première carrière professionnelle au sein d'organismes publics ou parapublics, d'associations communautaires; certains ont été militants ou militent encore au sein de diverses associations. Leur expertise ne se limite donc pas seulement au monde académique. On constate donc que l'expression « connaissances théoriques » utilisée encore trop souvent dans la littérature sur la

recherche partenariale ou sur les formes de recherche apparentées pour caractériser la participation du chercheur est nettement limitative et masque une contribution plus consistante au processus de recherche.

Les apports du chercheur ne sont pas les seuls présents dans la dynamique de recherche. En effet, ils doivent se mettre en dialogue, parfois se confronter, avec les contributions des praticiens et celles des agentes du SAC et des autres partenaires de la recherche. Nous porterons notre attention maintenant sur les contributions des praticiens.

6.2. Les apports des praticiens

6.2.1. La formation

En décrivant la population interviewée dans le chapitre présentant notre terrain de recherche, nous avons souligné le niveau de formation des praticiens. Pour rappel, notons que cinq d'entre eux ont complété une maîtrise ou sont en voie de la compléter, trois détiennent un baccalauréat et une personne a une formation de niveau collégial. Toutes ces personnes occupent un rôle important au sein de leur organisation, que ce soit à titre de coordonnateur, de directeur, de président du conseil d'administration ou de responsable de département.

Une agente du SAC souligne aussi ce niveau élevé de formation chez les partenaires de recherche lorsqu'elle mentionne: « *l'on se retrouve de plus en plus avec des groupes féministes, des groupes de femmes composés d'un personnel très formé, il y a de plus en plus de docteurs qui s'en vont travailler dans les groupes de femmes, dans les groupes communautaires* » (A01). Notre propre expérience de coordonnateur de recherche, tant au sein d'alliances de recherche, de l'Incubateur universitaire Paroles

d'excluEs[93] (IUPE) ou encore du Centre de recherche sur les innovations sociales[94] (CRISES) confirme aussi ce constat. De récentes publications font aussi référence au niveau de formation que l'on retrouve chez les praticiens partenaires de recherche (Otis *et al.*, 2015), (Mispelblom-Beyer, 2015).

Les partenaires de recherche partenariale sont des travailleurs et travailleuses d'organisation qui fréquemment ont une formation universitaire. Le monde de la recherche ne leur est pas étranger, même si ce n'est pas leur univers principal. Cette situation a un effet direct sur la relation entre chercheurs et praticiens. Comme le note une agente du SAC: *« Il y a des gens qui se sentent égaux, dans le sens, moi j'apporte des connaissances. Ils sont conscients des connaissances qu'ils apportent, en général ce sont des gens qui ont eu un bac ou une maîtrise* » (A02). Une autre mentionne que *« Les gens se comprennent parlent des langages similaires* » (A01). Pour sa part, un chercheur décrivant ses partenaires de recherche souligne :

> *Donc qui (les praticiens) avaient une familiarité assez grande avec cet univers-là (la recherche), qui étaient toujours en réflexion, qui étaient des gens qui ont un parcours militant, ancien, mais qui ont milité aussi à l'intérieur de l'université. Donc qui ont toujours été, je pense, dans des parcours assez réflexifs dans la pratique* (C02).

Ce niveau de formation a aussi un impact sur le dialogue qui s'établit entre chercheurs et praticiens. Comme le note une agente du SAC :

> *Bien, d'abord les échanges sont beaucoup plus riches, il y a des échanges réels au moment des analyses, parce que les groupes sont équipés pour discuter. La critique du savoir universitaire est beaucoup plus présente, parce que, justement, les universitaires, par définition, ils ont un esprit critique qu'ils se retrouvent dans les universités ou ailleurs, donc c'est clair que cela a changé ça* (A01).

Un chercheur mentionne aussi :

> *Il y en a qui peuvent prendre le rôle du chercheur assez facilement, qui sont bons pour poser la pertinence d'une question par rapport à une autre, qui sont bons pour dire si on s'oriente vers ce type de recherche-là, bien,*

---

[93] Voir https://iupe.wordpress.com/rapports-de-recherche/
[94] Voir http://crises.uqam.ca

> *on va trouver telle affaire, puis ce n'est pas nécessairement ça qui nous préoccupe* (C03).

Une autre note que l'expertise du chercheur n'est pas accueillie sans réticence :

> « lorsqu'on est arrivés aussi, il (un praticien) nous a clairement testés, je pense qu'il ne nous trouvait pas crédibles, vraiment dans ces termes-là. Je pense qu'il nous a beaucoup testés, mais d'un point de vue universitaire et après, cela a beaucoup mieux été » (C02).

La formation des praticiens partenaires de recherche, leur connaissance du monde universitaire et des processus de recherche ont donc une influence sur la dynamique partenariale et sur le rôle qu'ils joueront dans la recherche, comme nous le verrons dans la suite de ce travail.

6.2.2. La connaissance du terrain de recherche

Les praticiens ne sont pas dépourvus de connaissances académiques et certains sont aussi familiers avec les processus de recherche. Au-delà de ce constat, ce qui caractérise avant tout leur contribution lorsque débute la recherche, c'est leur connaissance du terrain à étudier. Cette expertise leur est reconnue tant par les agentes du SAC que par les chercheurs. C'est d'ailleurs de cette façon que les partenaires font mention des apports des praticiens, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 6.4 : Les connaissances terrain des praticiens

Chercheurs	Praticiens	Agentes du SAC
« Après ça, dans la coconstruction, il faut bien penser que la personne apporte sa connaissance pratique, sa sensibilité, ce que j'ai appelé tantôt sa sensibilité au problème ou au besoin qu'elle soulève » (C01).	*« D'abord, il fallait expliquer à X, Y et Z (chercheurs)... ce sont des sociologues qui ne connaissent pas comment le milieu fonctionne »* (P02).	*« L'apport du praticien est énorme à ce niveau-là. Les chercheurs ne connaissent pas bien souvent les réalités qui sont de manière aussi sensible aussi complète que les praticiens qui vivent au cœur de leur quotidien ces réalités-là »* (A01).
« Eux, ils ont énormément apporté sur..., presque sur tout, j'allais dire, on connaissait très mal, sur à la fois sur ce qu'ils vivaient, on avait beaucoup de mal à comprendre, sur leurs contraintes internes, logistiques, de fonctionnement, sur les raisons qui avaient présidé à ces choix logistiques » (C02).	*« Les praticiens apportent la connaissance du milieu, apportent la connaissance du concret, comment cela se vit les situations, comment s'opérationnalise la théorie jusqu'à un certain point »* (P03).	*« Les jeunes chercheurs n'ont pas du tout l'épaisseur historique que peut avoir un praticien qui est dans le domaine depuis longtemps »*(A01).
« C'est certain qu'elles connaissent le sujet de l'intérieur, beaucoup plus que moi, ... elles ont beaucoup d'expérience, à partir de leur propre expérience, la mise en commun de ces expériences me donnait des bonnes pistes aussi pour savoir dans quelles directions chercher» (E01).	*« On avait le contenu, la matière de la recherche c'est beaucoup nous qui l'apportait aussi, moi c'est beaucoup comme cela que je l'ai vu dans la coconstruction, on apportait de la matière »* (P04).	*« Ils ont apporté aussi du réalisme, il y a le matériel brut de leurs besoins, lorsqu'ils apportent leurs besoins, ils apportent les connaissances associées aux besoins cela c'est au départ »* (A02).
« Je pense que les partenaires étaient essentiels, parce que moi je n'aurais pas pu aborder cette population-là directement »(C04).	*« Étant des résidents qui étaient ici à tous les jours, des observateurs terrain, on apportait une information que les chercheurs n'auraient jamais pu avoir du fait que nous, on vivait ici depuis 20 ans »* (P06).	
« Alors, les gens qui habitent dans la nature, ils ont une connaissance extraordinaire qui t'enrichit constamment, t'ouvre une vision beaucoup plus large. Il te fait réfléchir des choses que peut-être dans les livres tu n'y arrives pas à réfléchir » (C05).		
« La connaissance, c'est les acteurs qui l'ont surtout dans la recherche qualitative, si on va faire des entrevues avec eux ce n'est pas pour rien, on pense qu'ils ont quelque chose à nous dire » (C07x).		

Cette connaissance du terrain de recherche, de ses enjeux, de ses protagonistes, de ses

tensions, des informateurs clés à interviewer, des organisations essentielles à contacter, du contexte sociohistorique, tous ces éléments confèrent une emprise importante aux praticiens sur le processus. Cette situation est particulièrement évidente lorsque, de leur côté, les chercheurs ont peu de connaissances du terrain à explorer, ce qui est souvent le cas chez de jeunes chercheurs.

Le portrait qui se dégage des partenariats de recherche que nous avons étudiés dans le cadre de ce travail ou encore ceux auxquels nous avons participé dans nos expériences professionnelles, que cela soit au sein du milieu du loisir, du logement social, du développement local ou régional, est très éloigné de celui tracé par les recherches émancipatrices des années 1970-1980, influencées par les travaux d'un Freire où les chercheurs étaient en contact direct avec des groupes marginalisés. Aujourd'hui, l'accessibilité à des populations marginalisées comme les personnes itinérantes se fait essentiellement par la médiation d'intervenants sociaux, souvent des employés d'organisations qui travaillent auprès des groupes défavorisés. Ces intervenants sociaux jouent un rôle central dans le processus partenarial en définissant des thématiques de recherche, en permettant un accès à des populations marginalisées, en jouant un rôle de médiateur entre le terrain de recherche et les chercheurs.

Cette situation n'empêche pas la participation de populations plus démunies au processus de recherche, comme nous l'avons constaté dans la recherche **Évaluation** ou **Médiation**. Cette participation est d'ailleurs souvent encouragée par les intervenants et intervenantes, mais elle est aussi, inconsciemment peut-être, encadrée, balisée par leur présence. Par leur situation particulière, ces médiateurs peuvent agir en tant que filtres et contrôler l'accès au terrain[95]. Les échanges que nous avons eus dans le cadre de notre recherche ne nous ont pas permis d'observer cette position de contrôleur d'accès (*gatekeeper*) au sein des recherches étudiées, mais comme nous le verrons plus loin dans ce travail, on constate que les praticiens ont souvent désigné les personnes à

[95] Sur le rôle des *gatekeeper* et des personnes clées dans les communautés dans le cadre de recherche partenariale voir (McKenna et Main, 2013) et (Reeves, 2010).

interviewer ou à inviter dans le cadre de groupes de discussion.

Notons enfin que ces connaissances pratiques sur les communautés à l'étude, sur les populations visées par l'enquête sont de plus en plus valorisées dans le processus de recherche à la suite des travaux d'ATD Quart Monde et de sa réflexion sur le croisement des savoirs (Bernia, 2008). Ces travaux ont mis en exergue l'apport fondamental de différents types de savoirs dans la production scientifique, particulièrement celle qui vise des populations marginalisées. Les recherches qui mettent à l'écart ces savoirs que l'on nomme savoirs vécus, savoirs d'action, savoirs d'engagement, pour utiliser la nomenclature d'ATD Quart Monde et que l'on relègeaux seuls savoirs académiques risquent d'avoir peu d'écho auprès des intervenants. La prise en compte de ces types de savoir est devenue un passage obligé dans les recherches partenariales, au point où certains chercheurs y voient un risque d'idéalisation de ces formes de savoir (Doucet et Dumais, 2015), (Braye et McDonnel, 2013).

À ces connaissances s'en ajoutent d'autres, plus théoriques, engrangées au fil de différentes lectures. Il ne faut pas sous-estimer les capacités de lectures des praticiens.

> Il faut aussi se dégager des idées préconçues qui voudraient que les publications n'intéressent que les chercheurs, alors que la publication d'une recherche dans une revue à comité de lecture nationale ou internationale consolide la force du plaidoyer des acteurs communautaires en étayant leur argumentaire (Henry *et al.*, 2015, p. 297).

Les praticiens engagés dans des recherches partenariales sont souvent des lecteurs avides d'informations sur leur pratique. Dans certains cas, les sites Internet de leur organisation font une place à des rapports de recherche, à différents écrits de vulgarisation. De plus, ces lectures, les nombreux échanges effectués avec d'autres praticiens dans le cadre de regroupements régionaux ou locaux, ou encore à l'occasion de leur participation à différents colloques ou séminaires les amènent à adopter une position critique sur leur pratique et leur milieu d'intervention. Nous l'avons nous-même réalisé dans le cadre de recherches avec des organismes de développement local et régional. Dans le cadre de ce travail, une personne interviewée a souligné que

plusieurs de ses camarades de l'association avaient des formations universitaires en sciences humaines et sociales. Ce constat se vérifie également dans les recherches menées sur la problématique du VIH où, en France notamment, les praticiens mettent de l'avant une position critique « issue, pour certains, d'un parcours d'étude en sociologie ou en anthropologie, et souvent en lien avec la lecture d'ouvrages de sciences sociales » (Girard, 2015). On retrouve la même observation chez Mispelblom-Beyer qui note : « certains usagers (exemple : militants et bénévoles de certaines associations, comme AIDS) lisent des ouvrages et des textes qui analysent les situations qui sont les leurs » (2015).

6.2.3. Des hypothèses

Nous avons vu que, pour les chercheurs, leur bagage théorique les conduit à mettre de l'avant certaines hypothèses de recherche. La connaissance du terrain mais aussi leurs connaissances théoriques produisent le même effet sur les praticiens. Il faut rappeler ici que les praticiens dans le cadre du SAC sont les demandeurs de recherche. Ils se présentent au SAC avec des problématiques de recherche qu'il faut bien sûr peaufiner, clarifier au moment de la rédaction d'un devis. Ils se présentent aussi avec des pistes de solutions à leurs questionnements. Ils s'intègrent donc dans le processus en sachant déjà ce sur quoi il faut réfléchir et vers quoi il faut aller pour trouver une ou des réponses aux questions soulevées.

Ces quelques extraits de comptes rendus intégraux présentés dans le tableau suivant nous permettent de souligner cette présence d'hypothèses ou d'intuitions portées par les praticiens avant d'amorcer la recherche.

Tableau 6.5 : Hypothèses chez les praticiens

Question : *« Vous aviez des doutes, vous aviez comme des hypothèses ? »* Réponse : *« On avait des hypothèses, mais on ne pensait jamais que cela était aussi grave que ça »* (P02).
Question : *« Est-ce que vous, au départ, vous aviez des petites hypothèses sur les raisons ou le pourquoi ? »* Réponse : *« Bien, on sait tous, on n'a pas besoin de lire longtemps pour savoir que la problématique de cyanobactéries, elle est liée au phosphore, je veux dire c'est directement »* (P06).
« Donc, on se doutait que cela montrerait que cela donne quelque chose, mais ce que l'on ne savait pas, c'est qu'est-ce que cela donne vraiment dans les mots des gens et dans les mots des participants » (P08).
« On a des hypothèses, les hypothèses on les prend, on se fait des idées intuitivement que cela devrait être ça la recette, ou en tout cas les ingrédients d'une bonne recette » (P09x).

Cette présence d'hypothèses chez les praticiens, les agentes du SAC comme les chercheurs en font aussi le constat.

Question :
« Donc, si je comprends bien ce que tu me dis quand les groupes arrivent ici, ils ont à la fois des questions, mais ils ont souvent des hypothèses de réponse ».
Réponse :
« Presque toujours, presque toujours, parce que c'est toujours, la plupart du temps c'est de démontrer une inégalité, c'est de démontrer une discrimination, elles sont certaines que cela existe, elles en font l'expérience elles-mêmes » (A01).
« Ils avaient l'hypothèse que les cyanobactéries venaient du ruissellement, mais ils voulaient quand même qu'il y ait une étude, scientifique, rigoureuse, etc. pour, après, voir ce qu'ils pouvaient faire » (A03).
« Ils arrivaient pas du tout en disant on est dans le noir total, au contraire, ils avaient beaucoup de pistes d'intuitions, mais ils n'avaient pas les ressources » (C02).
« Donc, cela était clair, je pense dès le début que c'était ça l'idée, c'était de pouvoir identifier les causes, puis après on a développé ensemble comment faire une recherche qui allait pouvoir cibler ça, puis comprendre » (E01).
« Il y a souvent, comme je disais toute à l'heure, des fois il y a des partenaires qui ont leur réponse, ils n'ont pas de questions, ils ont des réponses » (C07x).

Cette dernière citation d'un chercheur nous permet de souligner un des pièges de la recherche partenariale du point de vue du chercheur : celui de ne voir celle-ci que comme un processus visant à prouver, à confirmer des positions ou des pratiques de groupes. Les intuitions des praticiens sont un point de départ, mais malgré leur potentiel explicatif, celles-ci doivent être confirmées ou infirmées par le processus de recherche.

De là toute l'attention que le chercheur doit porter à la méthodologie lors de la collecte des données.

L'analyse de nos entrevues nous a permis de dégager des assises cognitives importantes chez les praticiens lorsqu'ils s'inscrivent dans un processus de recherche : une formation générale majoritairement de niveau universitaire, une connaissance des processus de recherche et du monde de la recherche, certains praticiens ayant à la fois un pied dans la pratique et l'autre dans les études. Malgré cela, la connaissance des terrains d'enquête demeure tout de même l'atout principal des praticiens lorsque débute la recherche.

6.2.4. Capacité réflexive

On distingue chez les praticiens interviewés ce que Boltanski constate pour les citoyens de nos sociétés modernes et qu'il décrit comme des effets de retour de la sociologie dans nos sociétés.

> Or ces effets de retour de la sociologie dans le monde social sont particulièrement importants dans les sociétés contemporaines du fait, notamment, du rôle accru de l'enseignement secondaire et universitaire (sans même parler du rôle des médias), ce qui amène les acteurs à se saisir de schèmes d'explication et de langages venus des sciences sociales et à les engager dans leurs interactions quotidiennes (2009, p. 44).

La recherche partenariale et ses protagonistes participent pleinement au processus de réflexivité qui caractérise, selon Giddens, la modernité : « La réflexivité de la vie sociale moderne, c'est l'examen et la révision constants des pratiques sociales, à la lumière des informations nouvelles concernant ces pratiques mêmes, ce qui altère ainsi constitutivement leur caractère » (1994, p. 45). En lien avec ce processus de réflexivité, Giddens souligne le rôle central des sciences sociales: « La réflexion dont les sciences sociales sont la version formalisée (une forme particulière du savoir expert) est un

élément fondamental de la réflexivité moderne dans son ensemble » (*ibid.* p. 46). L'idée du praticien réflexif, que l'on retrouve chez Schön, (1996b) prend ici un sens amplifié dans la mesure où cette réflexivité non seulement ne repose pas uniquement sur les connaissances pratiques et intuitives du praticien, mais participe à la constitution même de nos sociétés modernes.

Cette réflexivité, nous la retrouvons dans le vocabulaire des praticiens. Dans le cadre de notre recherche, nous avons été surpris de constater que l'expression « coconstruction des connaissances », qui est tout de même récente dans la littérature scientifique, était connue des praticiens interviewés. Ces derniers pouvaient spontanément faire le lien entre leur expérience de recherche partenariale et la coconstruction des connaissances, comme en témoignent les citations suivantes :

> *C'est la coconstruction entre les praticiens et les chercheurs, comment un jardinier peut apprendre à un éminent professeur des trucs de base, je sens que l'on a à s'apporter l'un l'autre, suffit de s'ouvrir* (P03).
> *Moi, c'est beaucoup comme cela que je l'ai vu dans la coconstruction on apportait de la matière, puis eux, ils pouvaient l'analyser, la décortiquer, par une revue de littérature, par une recherche qu'ils avaient déjà faite, cela je trouvais ça intéressant, puis cela a été comme une révélation à un moment donné, je suis dans le milieu de la recherche et OK je sers à quelque chose* (P04).
> Question :
> *Est-ce que vous avez eu l'impression d'être dans ce que l'on appelle une démarche de coconstruction, de coproduction de connaissance?*
> Réponse :
> *Absolument, absolument* (P05).
> Question :
> *Est-ce que vous, vous avez eu l'impression de participer à une expérience de coconstruction de connaissances?*
> Réponse :
> *Ah, oui, ah oui, non, cela c'est sûr* (P08).

En se servant du concept de coconstruction, une praticienne fait une critique du comportement d'une chercheuse dans le cadre d'une autre recherche à laquelle elle a participé: « *Elle veut confirmer ses hypothèses. Et là, tu sens que là, lorsqu'il y a cela, tu sens que là, que c'est un petit peu moins de la coconstruction parce qu'elle est un peu biaisée* » (P08). Ce que nous avons constaté à propos du terme coconstruction, on l'observe pour différents concepts mis de l'avant par les chercheurs en sciences sociales

et qui sont maintenant intégrés dans le vocabulaire des praticiens ; pensons au concept de reconnaissance d'Honneth, du paradigme de Kuhn, d'aliénation de Marx, ainsi qu'à tout le vocabulaire freudien faisant maintenant partie du vocabulaire usuel.

6.2.5. Un portrait nuancé

Ce qui se dégage de nos entretiens, c'est le portrait d'un praticien porteur à la fois de connaissances pratiques et théoriques, pour qui les processus de recherche ne sont pas étrangers et qui partage avec les chercheurs un certain vocabulaire pour nommer la réalité de sa pratique. Nous sommes loin ici de l'image que l'on retrouve parfois dans la littérature et décrivant le jumelage chercheurs-praticiens comme la rencontre de deux mondes étrangers. Dans les faits, si nos protagonistes venaient de mondes opposés, ils ne pourraient tout simplement pas communiquer. Or, nous constatons qu'il existe des passerelles entre ces supposés deux mondes, passerelles qui permettent justement la communication. Celles-ci se construisent grâce aux formations, aux connaissances théoriques et aux pratiques partagées, ainsi que grâce à l'utilisation d'un certain vocabulaire commun. Il ne faut pas sous-estimer le fait que les partenaires des recherches que nous avons étudiées font partie de la même société, celle du Québec moderne. Il faut également ajouter que les problématiques abordées dans le cadre des recherches sont des problématiques sociales qui interpellent l'ensemble de la société, par exemple les questions de l'égalité hommes-femmes, de développement durable, de sécurité alimentaire, de lutte contre la marginalisation de certaines populations. À moins de vivre en ermite, donc coupé de la société, ce que ne font nullement les praticiens qui sont souvent au cœur de luttes sociales et les chercheurs qui s'intéressent aux changements sociaux, cette présence commune au sein d'une société particulière facilite les échanges entre les partenaires des recherches. Il y a ici un référent central qui offre une base à la communication. Ce constat, Dewey le note déjà dans *La logique*

la théorie de l'enquête lorsqu'il écrit : « Toute enquête procède à l'intérieur d'une matrice culturelle qui est en dernière analyse déterminée par la nature des relations sociales » (1967 p. 589). Tout comme qualifier le chercheur de porteur de connaissances théoriques apparaît réducteur, caractériser le praticien par ses seules connaissances pratiques apparaît tout aussi simplificateur et affadit les contributions de celui-ci à la dynamique partenariale.

Ces passerelles auxquelles nous venons de faire référence sont, dans le cadre de projets réalisés au sein du SAC, consolidées par la présence des agentes du SAC qui offrent un encadrement pratique pour baliser les processus partenariaux de recherche. Après avoir caractérisé les contributions des chercheurs et des praticiens, attardons-nous maintenant aux contributions des agentes du SAC.

6.3. Les apports du SAC

Le SAC, comme nous l'avons souligné dans la présentation de notre terrain de recherche, est un service unique au sein des universités québécoises (de Grosbois et Fontan 2016). Son expertise en coordination de projets partenariaux repose sur une pratique qui s'est développée depuis plus de trente ans. L'utilité pour les processus de recherche partenariale de la présence d'un traducteur, d'un passeur, ou d'un médiateur, médiateur étant le terme utilisé couramment par les agentes du SAC, entre les praticiens et les chercheurs a été reconnue à travers l'expérience des ARUC en économie sociale (MacPherson et Hall, 2011) ou encore dans le programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des instituts de recherche en santé du Canada[96]. Dans le cadre de ce dernier programme, on utilise le terme de facilitateur de la recherche communautaire et son rôle principal est « de servir les communautés qui désirent s'engager dans un

[96] Voir le site : http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/25835.html#a1

projet de recherche, que ce dernier soit de grande envergure ou qu'il s'intéresse d'abord à des enjeux locaux ou organisationnels » (Bernier *et al.*, 2015 p. 42) Cette présence apparaît comme un élément essentiel dans la réussite de ces recherches : « One of the key strategies employed was the hiring of a "community leader/ learner" into the position of research coordinator on the project » (Fielden, 2015 p. 09). L'importance de ce rôle pivot entre des partenaires provenant de milieux différents est aussi reconnue dans le partenariat au sein d'école de gestion (Alferoff et Knights, 2009) ou encore dans les réseaux d'échange de connaissances "knowledge networks" (Creech et collab., 2001). Ces expériences nous permettent de réaliser que la collaboration entre praticiens et chercheurs ne va pas de soi, que cette relation est aussi une relation de pouvoir et qu'il est nécessaire pour assurer une bonne complicité d'avoir conscience des différences de hiérarchie, de prestige et de pouvoir. La réussite de ces recherches nécessite la mise en place de mécanismes pour aplanir ces irritants. Le rôle de médiation que jouent les agentes du SAC entre praticiens et chercheurs est une de leurs contributions, mais elles ne se limitent pas à cette fonction.

6.3.1. Un lieu d'accueil

Le SAC est avant tout une porte d'entrée, un lieu d'accueil des demandes des organisations du milieu associatif. Un étudiant décrit très bien ce lieu d'accueil : « *Bien, c'est la porte d'entrée, il faut, je parlais de tour d'ivoire, il faut qu'il y ait une petite porte à un moment donné pour la communauté. X (une praticienne), elle a appelé, au départ c'est elle qui a fait la démarche. C'est parce que la porte était ouverte, il y avait une adresse, avec une sonnette* » (E02). Les organisations pour qui l'université apparaît comme un lieu fermé, tourné sur lui-même, une tour d'ivoire, comme souvent elle est décrite, sont peu enclines à faire appel à ses ressources. Pour celles qui n'ont pas développé de liens avec le milieu académique, la présence du SAC devient le pont-

levis qui permet d'accéder à la tour d'ivoire, d'accéder aux connaissances produites et accumulées par les chercheurs, mais aussi aux capacités de réflexion qui caractérisent cette institution sociale.

Les groupes qui se présentent au SAC n'arrivent pas toujours avec une demande claire. Ils ont une question, un problème lié au fonctionnement de leur organisation, des interrogations sur leur pratique auprès de leur clientèle. Ils sont à la recherche d'un soutien pour développer un argumentaire afin de défendre une position politique, de convaincre des bailleurs de fonds de la pertinence de les appuyer financièrement. Les besoins sont multiples. Une professionnelle du SAC décrit ainsi sa première rencontre avec une praticienne :

> La première fois que l'on s'était rencontrés, X (praticienne) ne savait pas exactement qu'est-ce qu'elle voulait faire avec le milieu universitaire » et elle ajoute « Je lui avais dit, il y a moyen de travailler ensemble, c'est certain, votre mission, vos intérêts, vont de pair avec la mission du SAC, là, il va falloir juste prioriser sur quels enjeux vous aimeriez travailler (A03).

Une autre agente ajoute : *« des fois ils ne savent pas s'ils veulent une recherche ou une formation... c'est ma job de faire lever le besoin de façon plus clair* » (A02). Accueillir une demande et le groupe qui la porte, voilà une première contribution du SAC. Une contribution qui change la dynamique traditionnelle des recherches, car en général les problématiques de recherche sont avant tout celles des chercheurs. Elles sont issues d'une dynamique disciplinaire ou insufflées par des laboratoires de recherche. La présence du SAC déconstruit cette dynamique et permet que les groupes ou les associations soient porteurs de questions liées à la recherche.

Une fois le besoin clarifié, si la solution est d'entreprendre une recherche, les agentes du SAC sont à même de repérer au sein de l'UQAM le ou les chercheurs les plus aptes à répondre au besoin particulier d'une organisation. Cette recherche du bon maillage entre organisation et chercheur est essentielle. Lors de notre entretien avec une agente, celle-ci donne l'exemple du mouvement féministe qui a beaucoup évolué au cours des

dernières années et de la nécessité de bien déterminer chez les chercheuses « *son école de pensée, c'est quoi ses auteurs de référence et quelles sont leurs grandes lignes analytiques de ces chercheures-là* » (A01) afin ainsi de faciliter la rencontre entre organisation et chercheur. Le changement de dynamique que nous avons souligné plus haut est ici renforcé, puisque l'on part du besoin d'un groupe pour éclairer le choix d'un chercheur potentiel alors qu'habituellement on utilise un processus inverse, c'est-à-dire que l'on part des questions du chercheur pour trouver un terrain, une organisation qui pourra lui permettre de procéder à une investigation liée à ses problématiques de recherche. La présence du SAC bouleverse le processus traditionnel de mise en place d'une recherche universitaire. Cette altération de la dynamique de recherche serait toutefois incomplète sans les autres contributions du SAC.

6.3.2. Un cadre normatif

Le SAC offre avant tout un cadre normatif pour la relation entre chercheurs et praticiens. Ce cadre prend la forme d'un devis de recherche, document qui scelle l'entente entre les partenaires. Produit des échanges entre les partenaires sous la coordination des agentes du SAC, ce canevas, comme le décrit une agente : « *nous oblige à structurer notre pensée, à structurer le projet, à réfléchir autant c'est quoi le besoin et nous on part toujours du besoin du groupe pour ensuite s'assurer que tout le reste est construit à partir du besoin* » (A03). Cette construction se fait aussi en tenant compte des besoins du chercheur. Les projets au sein du SAC se veulent une relation optimale permettant autant de répondre à des besoins sociaux que d'appuyer la production de nouvelles connaissances théoriques, lesquelles serviront par la suite tant à la rédaction de textes scientifiques qu'à la confection de matériel didactique. Cette même agente ajoute les précisions suivantes :

> *C'est sûr qu'on dit souvent, on veut s'assurer de répondre aux besoins du groupe, mais j'ai aussi la préoccupation de répondre aux intérêts du prof. C'est de trouver quand même un juste milieu, ma préoccupation c'est la pertinence sociale, cela c'est certain, mais après cela, il faut que cela soit pertinent pour le professeur, mais la façon que le formulaire est construit, cela nous oblige à nous questionner autant sur le besoin que sur cela va être quoi les stratégies de collecte de données, dépendamment du type de projet évidemment, et aussi c'est quoi les stratégies de transfert, de retombées* (A03).

Il y a ici un travail d'équilibre à réaliser entre les besoins des organisations et ceux des chercheurs, car le SAC, malgré son ouverture aux besoins sociaux, demeure une création de l'université et doit répondre à des exigences propres à l'institution dont une des missions est la production de connaissances. On ne retrouve pas cette exigence, du moins pas aussi clairement énoncée, dans le travail de coordination d'ARUC ou encore dans celui des facilitateurs communautaires (Bernier *et al.*, 2015) (Fielden, 2015). Cette condition, qui pour certains peut être vue comme une contrainte, a aussi un impact sur les rôles que joueront les partenaires de la recherche. Comme le note un chercheur: « *c'est pour cela que c'est important le dispositif SAC qui répartit les rôles de manière un peu formelle au début, qui insiste beaucoup là-dessus, le truc de propriété intellectuelle, de ne pas confondre les rôles des uns et des autres* ». Et d'ajouter : « *c'est vraiment important qu'il y ait ça, je trouve et heureusement, s'il n'y avait pas eu ça, je pense que je me serais ramassé, j'aurais trouvé ça trop embrouillé, trop mélange des genres, là, ça aidait à remettre des balises* » (C02). Réaliser une recherche partenariale avec l'appui du SAC, c'est prendre place au sein d'un dispositif, d'une mécanique qui peut être perçue comme un peu lourde, même pour un chercheur : *« je pense que des fois le SAC c'est vraiment compliqué, cela fait ch... C'est de la paperasse* » (C03), mais qui a l'avantage de faire préciser les objectifs de recherche, les méthodologies et les rôles des différents partenaires. Pour des organisations peu habituées au monde

universitaire et pour de jeunes chercheurs qui débutent dans la recherche partenariale, le dispositif du SAC est des plus rassurant.

Ce travail autour du devis de recherche fait apparaître un élément que nous retrouverons tout au long de notre travail d'analyse, l'objet intermédiaire. Comme dans la recherche classique, la recherche partenariale fait appel à des objets intermédiaires qui viennent soutenir et stimuler la réflexion entre les partenaires. Vinck définit les objets intermédiaires comme :

> des entités physiques qui relient les acteurs humains entre eux. Il s'agit par exemple du tableau noir par lequel passe une partie de la relation entre l'enseignant et les élèves. On dira cet intermédiaire *fixe* ; les acteurs humains gravitent autour de l'objet. D'autres objets intermédiaires, au contraire, seront qualifiés de *circulant* parce qu'ils sont envoyés d'un acteur à l'autre, tel le cadeau qu'offrira un ami ou le bulletin de liaison envoyé aux membres d'une association[97] (Vinck, 1999, p. 392).

Le choix du terme *fixe* par Vinck prend tout son sens quand il s'agit du devis de recherche, car cet objet intermédiaire devient ainsi le document fondateur du partenariat qui se déploiera dans les étapes subséquentes de la recherche. Le devis vient *fixer*, enchâsser dans un texte les objectifs et les conditions du travail entre les partenaires qui ne pourront être modifiés que par un nouvel accord.

6.3.3. Création d'un laboratoire

Dans l'activité scientifique contemporaine, le laboratoire se présente comme l'épicentre de la pratique scientifique. Vinck mentionne que « le chercheur moderne travaille en équipe au sein d'un laboratoire et dans des réseaux » (2007, p. 23). Pour Latour, le laboratoire est défini comme « tout lieu qui rassemble un ou plusieurs éléments » (2005, p. 167). C'est dans ce laboratoire que s'opèrent les échanges entre les humains

[97] Les italiques sont de l'auteur.

(chercheurs, techniciens, appariteurs) et les non-humains (appareils, cellules, objets, etc.), pour utiliser son vocabulaire. Un des apports essentiels du SAC est la création d'un lieu, un laboratoire donc, à la fois symbolique et concret qui permettra la rencontre entre les partenaires. Une agente caractérise bien la création de ce lieu : « *Créer le lieu avec une personne qui est ici qui soutient la collaboration, crée le lieu et l'espace d'échange, on pourrait dire cela, physiquement et en raison de la présence d'une agente* » (A02). Ce lieu est symbolique, car il ne fait pas référence à un endroit en particulier au sein d'un espace clairement circonscrit comme le sont tous les laboratoires tant en sciences naturelles qu'en sciences humaines. Il est symbolique aussi, puisqu'il est incarné par la présence de l'agente du SAC. Elle est le pivot du laboratoire et c'est elle qui en assure le fonctionnement en coordonnant les rencontres, en rédigeant les procès-verbaux, en étant la garante du devis de recherche.

Ce lieu, il est aussi concret, car il y a bien rencontre entre les partenaires, mais ces rencontres ne se tiennent pas toujours au même endroit ; parfois elles ont lieu dans des locaux universitaires, à d'autres moments dans les locaux des organisations partenaires. Nous sommes ici au sein d'un laboratoire mobile qui se déplace au gré des besoins des partenaires. On note ici l'importance de la présence de l'agente du SAC qui rappelle aux partenaires qu'ils sont bien dans un laboratoire et que, comme dans tout laboratoire, ils sont solidaires dans une pratique centrée sur la recherche. Cette présence d'un tiers dans la relation chercheurs-praticiens représente la conscience des partenaires. À travers cette présence, ils se voient avant tout comme une entité dans la tâche première est la recherche.

Cet échange entre nous et un praticien résume à la fois la dimension concrète et symbolique de l'apport du SAC :

> Question :
> *« En fait, si je comprends bien ce que tu dis, cela donne comme un cadre au partenariat ».*
> Réponse :
> *« Oui, et puis il y a un peu de recul, un peu plus de recul aussi ».*
> Question :

> *« Cela symbolise que l'on est partenaire ».*
> Réponse :
> *« Oui c'est cela »* (P08).

La présence du SAC permet donc la constitution d'un espace de neutralité entre les partenaires, réduisant ainsi les tensions. Lorsque nous avons demandé à un chercheur quel conseil il donnerait à un confrère qui voudrait réaliser des recherches partenariales, il a fait justement mention à la présence d'une tierce personne :

> *Cela donne un espace neutre, je dirais à un chercheur qui veut faire de la recherche-action, essaie d'avoir un acteur neutre où un tiers, un peu à la manière de la revue par les pairs dans la science normale, d'avoir des gens qui sont là, juste par leur présence ils vont désamorcer des tensions des fois* (C03).

Cet effet conciliatoire entre les tensions est aussi noté par une étudiante lorsqu'elle souligne :

> *Je voyais un rôle de soutien, mais justement tout à l'heure quand tu parlais de tensions ou tout cela, je voyais, je voyais que X (agente du SAC), pas qu'il y avait nécessairement des tensions, mais des fois, tu sais, tu as le chercheur qui peut avoir peut-être ses intérêts et tu as l'organisme. Je voyais des fois sans que ce soit des grosses tensions, mais qu'elle essayait justement de faire l'arrimage entre les intérêts de part et d'autre des parties* (E04).

Enfin, notons l'apport technique des agentes du SAC au fonctionnement du laboratoire. Par technique, on entend la préparation, la convocation et la coordination des rencontres, la prise de notes ou sa supervision lorsque celle-ci est réalisée par un ou une étudiante. Il y a aussi le rappel fait aux partenaires lorsque ceux-ci semblent s'écarter des objectifs de la recherche; les échanges téléphoniques ou par courriel pour clarifier des malentendus, désamorcer des conflits, parfois les régler. Ce travail technique occupe une place importante dans le processus de recherche. Il permet aux partenaires de se centrer sur leur contribution respective et de dégager souvent les chercheurs de « l'ensemble des actions déployées par le chercheur au moment des rencontres (et parfois entre les rencontres) pour permettre à chacun des participants et

au groupe de réaliser avec succès la mission de recherche[98] » (Bourassa Leclerc *et al.*, 2012, p. 21). Cette tâche relevant des agentes du SAC, le chercheur peut se concentrer sur son rôle principal et laisser de côté un travail pour lequel il n'est pas nécessairement formé.

Création d'un lieu à la fois symbolique, mais aussi concret, mise en place d'un laboratoire mobile, constitution d'un espace dialogique, ainsi se résume une première contribution des agentes du SAC. Mais ce lieu se doit d'être vivant, de permettre l'échange entre les partenaires. La présence des agentes du SAC ne fait pas que définir un lieu pour la recherche, elle facilite aussi une circulation plus égalitaire de la parole entre partenaires.

6.3.4. Favoriser la prise égalitaire de parole

Le SAC a été créé pour permettre à des groupes sociaux qui ont peu de liens avec le milieu universitaire d'accéder à ses ressources. Or, la ressource principale de l'université, c'est avant tout ses chercheurs. Comme ceux-ci bénéficient d'un prestige social, entrer en contact avec eux et travailler sur une base égalitaire demeurent un défi pour des groupes qui dans leur travail quotidien sont très peu en relation avec l'université. Dans ce commerce, entre praticien et chercheur, subsiste un sentiment de déférence envers le chercheur, un écart hiérarchique et cela malgré les efforts du chercheur pour les faire disparaître. Sur cette relation hiérarchique, une chercheuse note que « *Parce que tu dois essayer en autant que faire se peut de briser la barrière hiérarchique que ton statut te confirme... Je sentais qu'il y avait une déférence parce que c'était moi la professeure de l'université* » (C01). Sur cette question d'aplanir les différences hiérarchiques, les agentes du SAC ont ici aussi un rôle essentiel à jouer.

[98] Les parenthèses sont des auteurs

Comme le note une agente :

> *Parce qu'il y encore cette espèce de relation hiérarchique, il y a encore cette espèce de mystification du chercheur qui fait que l'on est, souvent les acteurs sont portés à se taire, les praticiens sont portés à se taire, pas tous on s'entend, on le disait tout à l'heure, il y a des choses qui ont changé et cela continue de changer, ils sont de plus en plus scolarisés et ils prennent de plus en plus la parole, mais il y a quand même une parole qui pourrait rester enfouie si on n'était pas des personnes qui favorisaient ça* (A01).

Conscientes des différences hiérarchiques entre praticiens et chercheurs, bien au fait quant à l'aura qui entoure ces derniers et qui peut leur conférer un pouvoir important sur le processus de recherche, les agentes du SAC ont une responsabilité particulière sur cette question, celle de faire entendre la parole des praticiens. Ce rôle capital dans l'instauration d'un dialogue égalitaire entre les parties ne peut être incarné et assuré que par une tierce partie. Une agente énonce bien ce rôle qui leur est dévolu lorsqu'elle nous dit : « *moi, ce que je dirais, c'est qu'on rend légitime la parole de l'acteur, il sait que lorsque l'on est là, il peut dire ce qu'il pense* » (A01).

On touche ici à la question des relations de pouvoir qui peuvent prendre forme dans le cadre d'une recherche partenariale. Au cours du processus, cette question de pouvoir évoluera, mais de prime abord le pouvoir repose entre les mains du chercheur, car c'est sur son terrain que le groupe se déplace pour entrer en relation avec lui. Les agentes du SAC sont conscientes de cette situation et leur rôle est « *d'essayer de rétablir un équilibre qui défavorise les groupes en général, je me vois comme essayant de rétablir les rapports de pouvoir du côté des groupes* » (A01). Cette contribution n'échappe pas à un praticien interviewé lorsqu'il nous mentionne qu'« *elles (les agentes) sont là pour s'assurer que la parole de tous soit toujours entendue et que cette relation-là demeure dans une relation qui est vraiment partenariale, en fait qui est vraiment que l'on reste dans le coup* » (P05). Un autre ajoute: « *alors je crois qu'elles sont là pour... travailler un peu pour les participants, d'être un peu l'avocat du diable, pas l'avocat, mais oui, partie prenante des participants* » (P04). Nous avons souligné plus haut que les agentes du SAC se décrivent plus comme des médiatrices que des traductrices. Cette précision

est significative, puisqu'il s'agit plus d'assurer, compte tenu des apports respectifs des partenaires, un dialogue fluide entre les parties que de traduire au sens fort les propos des uns et des autres, c'est-à-dire d'énoncer dans une autre langue ce qui est émis par une des parties à l'intentionde l'autre. Ce rôle que jouent les agentes du SAC, celui d'assurer une fluidité la plus égalitaire possible dans les échanges entre partenaires, est capital dans la production scientifique moderne, comme le note bien Mondada :

> La parole y joue un rôle capital : les chercheurs collaborent au sein d'institutions complexes où le savoir ne jaillit pas *ex nihilo* du cerveau génial d'un individu isolé, mais se constitue progressivement au fil d'échanges, de discussions et de séances de travail où des collectifs réfléchissent ensemble (2005 p. 10).

Si l'analyse des apports des praticiens et des chercheurs nous révèle une densité cognitive, composée de plusieurs strates, la contribution des agentes du SAC permet d'articuler ces différents apports et d'assurer un encadrement axé sur la production de connaissances au sein d'un espace dialogique qui se veut égalitaire.

6.4. Schématisation des apports

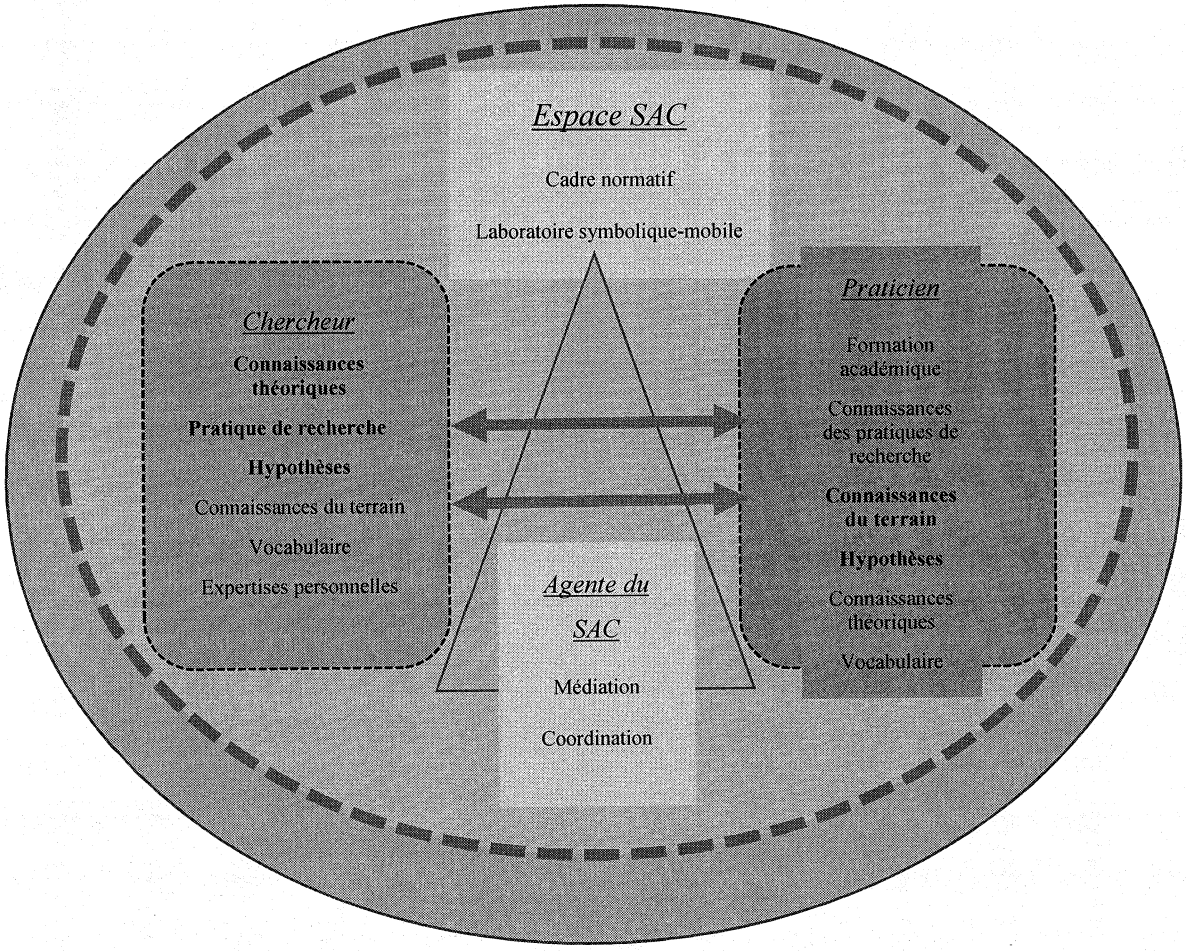


Figure 6.1 : Schéma des apports des partenaires

Ce schéma synthétise les éléments présentés dans ce chapitre. Les contributions des partenaires lorsque s'amorce une recherche partenariale sont nombreuses tant chez les chercheurs que chez les praticiens. Le schéma fait ressortir (caractères gras) les contributions principales. Pour les chercheurs, ce sont à la fois leurs connaissances théoriques, leur pratique de recherche et leurs hypothèses ; pour les praticiens, l'accent est mis sur leurs connaissances du terrain et leurs hypothèses. Les différentes connaissances portées par ces partenaires leur permettent de tracer entre eux des passerelles de communication représentées par les flèches.

Dans le cas des recherches partenariales qui se réalisent au sein du SAC, la relation entre les partenaires est doublement médiatisée. Elle est médiatisée par le cadre normatif qu'offre le SAC aux partenaires. Ce cadre repose sur une relation optimale gagnante-gagnante ou les intérêts scientifiques et les intérêts pratiques sont reconnus et acceptés. Il repose aussi sur un allègement des hiérarchies et, enfin, sur une démocratisation de la parole des partenaires. Ce cadre normatif génère ainsi un laboratoire symbolique et mobile qui consolide par sa dimension de laboratoire la rigueur scientifique du travail conjoint. La présence d'une agente du SAC qui assure la coordination du processus et la mémoire du laboratoire par la rédaction des différents comptes rendus vient consolider les passerelles de communication entre les protagonistes. Cette présence d'une tierce partie permet aussi de gérer les tensions qui naissent tout naturellement dans tout processus collaboratif. S'inscrire ainsi dans une recherche au sein du SAC, c'est, tant pour les chercheurs que pour les praticiens, avoir recours à un dispositif balisé et sécurisant.

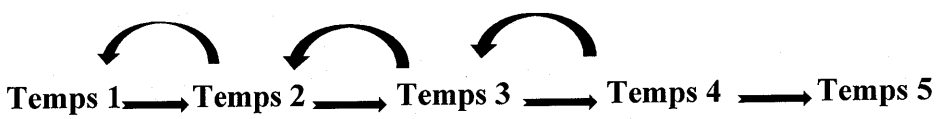
Notre analyse révèle toute la complexité et l'étendue des contributions mises en jeu par les partenaires des recherches. Ces apports ne peuvent se réduire au constat simplificateur selon lequel les chercheurs sont porteurs de connaissances théoriques et les praticiens de connaissances pratiques. Le prochain chapitre portant sur les rôles joués par les partenaires dans les différentes étapes de la recherche nous permettra de voir comment ceux-ci déploient leurs multiples contributions.

CHAPITRE VII

LES RÔLES AU SEIN DU PROCESSUS DE RECHERCHE

Dans ce deuxième chapitre, nous nous intéressons aux activités et aux rôles que jouent les différents partenaires de recherche dans le processus de la coconstruction des connaissances. Nous cherchons à cerner et analyser les dynamiques qui se mettent en place entre les acteurs de la recherche partenariale pour coconstruire de nouvelles connaissances. Nous posons que le processus de coconstruction prend sens et s'incarne dans les activités qui se déploient tout au long des étapes de la recherche. La coconstruction est ainsi une pratique ou un ensemble de pratiques reposant sur les contributions des partenaires. Or, ces apports, comme nous l'avons décrit au chapitre précédent, ne sont pas de même nature. Selon les phases de la recherche, les contributions des partenaires pourront varier en fonction des différentes contributions qu'ils mettent en jeu.

Pour présenter nos données, nous calquons le processus « naturel » du déroulement d'une recherche. Un processus de recherche est séquentiel ou chronologique, il comporte différentes étapes aux frontières souples, dont le déploiement devrait normalement se conclure par la production de connaissances, suivie de leur diffusion. Dans ce chapitre, nous présentons le processus de recherche en cinq temps :



Temps 1 = Rédaction du devis de recherche

Temps 2 = Collecte des données

Temps 3 = Analyse des données

Temps 4 = Rédaction du rapport de recherche

Temps 5 = Diffusion et transfert des connaissances

Ces séquences n'impliquent nullement une étanchéité entre elles. Ainsi, la collecte des données peut amener les chercheurs à revoir les objectifs de recherche, tout comme l'analyse peut les conduire à retourner sur le terrain pour consolider certaines conclusions. Ce processus d'itération comporte tout de même des limites, de telle sorte qu'on revient rarement sur le devis une fois le rapport rédigé. L'itération doit à un moment prendre fin et les chercheurs ainsi que leurs partenaires sont tenus de conclure et de communiquer leurs résultats.

Ce fonctionnement séquentiel ne correspond pas toujours aux recherches mises en place par le SAC. Dans le cas du projet **Médiation**, par exemple, nous avons affaire à un processus un peu hors norme. Il n'y a pas eu une collecte de données ciblant un terrain particulier comme pour les autres projets. Rappelons que ce projet comporte deux objectifs : un premier qui consiste à assurer des fondements scientifiques à une démarche de médiation mise en œuvre de façon intuitive; un deuxième où il s'agit de bonifier des outils pédagogiques développés par l'organisation. Ces objectifs ont perturbé la séquence habituelle du processus de recherche, comme nous le verrons dans la présentation des données.

7.1. Rédaction du devis de recherche

Nous l'avons souligné au chapitre précédent, la rédaction du devis de recherche est le moment fondateur du partenariat. Il doit faire l'objet d'une coconstruction. L'analyse de nos données nous révèle que, selon les recherches et les personnes interrogées, cette première étape a suscité plus ou moins de commentaires. C'est à la fois les avantages et les désavantages des entrevues semi-dirigées où les interviewés ne sont pas confinés dans un cadre rigide et laissant place ainsi à plus de spontanéité. On voit bien la différence en comparant la recherche **Eau** qui comporte une seule notation et la recherche **Nourriture** où nous avons regroupé des notations pour ne pas alourdir la matrice. Malgré cette constatation, cette matrice atteste que les différents partenaires ont pris part à la préparation du devis de recherche.

Tableau 7.1 : Temps 1 = Rédaction du devis de recherche

Eau	Évaluation	Femmes	Médiation	Nourriture
• **Définir conjointement des objectifs de recherche tant des objectifs scientifiques que des objectifs d'intervention.** « *On établissait ensemble, mais vraiment ensemble les objectifs et les besoins de la recherche* » (A04)	• **Réalisation d'une entente intellectuelle.** *« On s'est entendu un peu sur les balises de ce que cela voulait dire travailler dans ce contexte-là. »* (C06)	• **La détermination du besoin est une démarche de coconstruction, il y a une coconstruction de l'objet de recherche.**	• **Développer un langage commun.** « *L'idée c'était de les amener à parler un langage commun, mais de s'entendre concrètement sur qu'est-ce que l'on veut à la fin.* » (A03)	• **Construction du devis par des réunions, des écrits, des échanges de courriel.**
	• **Moment important où l'on définit le projet qui nous permettra d'avoir des ressources financières.**	• **Les objectifs, la méthodologie sont coconstruits.** « *On a discuté comment le faire, stratégie, faisabilité, objectifs tout ça. Cela s'est construit, comme ça.* » (E01)	• **S'assurer que la mission de l'université et les besoins de l'organisation soient compatibles.**	• **Un moment d'échanges de connaissances, de discussion sur la méthodologie.**
	• **Une écriture conjointe de la demande au SAC qui suppose une entente sur les objectifs et la méthodologie.** « *Notre premier job, cela a été de se mettre d'accord sur ce que l'on écrirait dans cette demande et de la coécrire.* » (P08)			• **Réflexion menée conjointement.** « *Il a commencé à réfléchir autour de ça, puis on a coconstruit après ça l'ensemble des, qu'est-ce que l'on veut aller chercher.* » (P03)

7.1.1. Les constats

À la lecture de la matrice, on observe que le **Temps 1** est un moment de rencontre, d'adaptation entre les acteurs. Il s'agit ici de se familiariser avec le terrain de travail de l'autre dans le but de développer ensemble un langage commun autour de la problématique à l'étude. Ce travail de familiarisation se fait à l'occasion d'échanges où chacun tente de comprendre l'univers de l'autre, de faire siennes les connaissances que l'autre apporte sur la thématique à l'étude. De cette rencontre se dégage un projet commun autour d'objectifs et d'une méthodologie de recherche. C'est une étape essentielle, car sans entente intellectuelle sur un projet, il ne peut y avoir de recherche.

Ce projet commun se concrétise dans un devis de recherche qui doit répondre tant aux attentes des praticiens qu'à celles des chercheurs. Ce projet doit aussi satisfaire aux exigences institutionnelles. Il s'agit ici de convaincre les instances du SAC que le projet est réaliste et qu'il répond à la fois aux contraintes du monde scientifique et aux attentes des organisations partenaires. Convaincre ces instances est fondamental pour obtenir le financement requis pour la réalisation de la recherche et le soutien des agentes du SAC. Au sein du SAC, cette étape est balisée dans le document qui permet de déposer une demande au programme PAFARC[99]. La partie 4 du document porte sur la description du projet de recherche. Les partenaires doivent y définir les besoins du groupe et la pertinence du projet tant pour la pratique que pour le développement théorique; présenter l'objet, la problématique, les questions et hypothèses soulevées par la recherche, ainsi que la méthodologie utilisée.

Il y a ici une particularité essentielle des projets du SAC: ceux-ci se réalisent au sein d'une instance universitaire qu'il faut rassurer sur le bien-fondé de la démarche

---

[99]Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : https://sac.uqam.ca/upload/files/Formulaire_PAFARC_SAC.pdf

commune. Il y a ici un troisième joueur qui s'interpose entre les acteurs et qui impose certaines règles, un cadre normatif au travail des partenaires.

On note que la réalisation du devis de recherche se fait lorsqu'il est question d'une coconstruction, par le biais de rencontres, d'écrits, d'échanges de courriels. C'est une opération menée conjointement sous la coordination des agentes du SAC. Dans ce **Temps 1**, on pose donc les assises du partenariat, assises sur lesquelles pourront se réaliser la recherche et la coconstruction des connaissances.

La rédaction du devis apparaît ainsi comme une étape fondatrice du partenariat; pour les partenaires qui vivent leur première expérience partenariale, c'est aussi un moment d'initiation. Sans entente sur le devis, encore une fois, il ne peut y avoir de recherche. Toutefois, la rédaction du devis n'est pas nécessairement le premier moment de rencontre des partenaires. Sur ce point, chaque recherche à son histoire. Dans trois des recherches de notre étude, il y avait eu un contact préalable entre les partenaires. Dans la recherche **Femmes**, les partenaires avaient déjà réalisé une recherche ensemble. Dans la recherche **Eau**, un membre du conseil d'administration s'était adressé directement à un chercheur de l'UQAM, puis le dossier avait cheminé au sein du SAC. Dans la recherche **Évaluation**, les praticiens et les chercheurs s'étaient rencontrés à une occasion pour parler de leur objet de recherche avant de faire appel au SAC. Dans les deux autres recherches de notre terrain, c'est le SAC qui, après avoir discuté de la demande avec un ou des représentants de l'organisation, a repéré des chercheurs potentiels pour assurer la réalisation du projet.

Quoi qu'il en soit de l'intensité des relations entre les partenaires, écrire le devis, et, dans les cas étudiés, remplir le formulaire de demande de subvention restent un moment crucial du partenariat et de la démarche de coconstruction qui suivra. La réalisation de cette étape, toujours sous la supervision d'un professionnel du SAC, peut prendre de quelques semaines à parfois quelques mois. Elle se réalise, comme le note une professionnelle du SAC, « *à travers des réunions, des courriels, des écrits* » (A02).

En rédigeant conjointement la problématique et les hypothèses de recherche, en discutant de la méthodologie qui sera utilisée, les partenaires entrent déjà en dialogue à propos des assises qui permettront à la recherche de se déployer. Si cette étape n'est pas réussie, si les partenaires n'entrent pas dès ce moment dans un véritable dialogue, la suite du processus de coconstruction est compromise.

Lors de cette étape, chacun des partenaires y joue pleinement son rôle. Car il s'agit ici de concilier les intérêts reliés à la pratique et les intérêts théoriques du chercheur. Comme le souligne une agente : « *on se préoccupe tout autant de la qualité scientifique, méthodologie parce que le jury comprend des profs et de l'aspect promotion collective* » (A02). On doit donc accommoder les attentes des praticiens et ceux des chercheurs. Durant cette étape, les données recueillies ne nous permettent pas de bien qualifier les rôles occupés par les différents partenaires. Il se dégage de nos entretiens que le rôle premier est celui qu'occupent les agentes du SAC. Ce sont elles qui imposent et animent le cadre de discussion. Comme nous le verrons dans les autres étapes de la recherche, leur présence a comme effet d'estomper les hiérarchies et de créer un cadre d'échanges plus démocratique.

7.2. Collecte des données

Après avoir défini conjointement le devis de recherche, l'étape de la collecte des données est le moment où l'on passe à l'action. Ici apparaît une première division des rôles. Nous l'avons constaté au chapitre précédent, la méthodologie et la pratique de recherche relèvent de l'habitus du chercheur, c'est son métier et, comme l'a souligné une praticienne, c'est pour cette raison avant tout qu'on lui demande de se joindre à la recherche. Sans surprise, comme nous pouvons le constater à la lecture du tableau suivant, les chercheurs jouent donc un rôle central lors de cette étape.

Tableau 7.2 : TEMPS 2 = Collecte des données (chercheurs)

Eau	Évaluation	Femmes	Nourriture
Les activités des chercheurs			
• **Collecte des données** *« Alor,s on a fait l'étude du ruisseau, la charge qu'il pouvait apporter de tous ces nutriments qui pouvaient alimenter les algues bleues et on a fait ça pendant 2 ans, pendant 2 ans, des cycles complets été et hiver, on a mesuré la charge. » (C05)* *« On y allait une fois par semaine et alors de temps à autre, on a fait quelques cycles de jour, de jour et de nuit. » (C05)* *« Moi, je fais la tournée des affluents du lac et je prends des mesures, des échantillons d'eau. Parfois, je participe aussi pour la portion centre du lac. » (E03)* • **Réalisation de sondage** *« J'ai fait un sondage que j'ai distribué porte à porte. Que je compile après. » (E02)* *« On va faire des groupes de discussion... Je fais les appels. »* (E02)	• **Préparation des activités** *« Il a des travaux de mise en application, de préparer les choses qui sont faites à un moment donné par les chercheurs. » (C06)* • **Synthèse des données** *« Nous (les chercheurs) on préparait la synthèse. » (C06)* *« On (les chercheurs) a eu plus le temps de regarder ce qui avait été fait, de regarder les enjeux qui pouvaient ressortir, choisir des extraits de certaines choses qui pouvaient être pertinentes, on faisait quand même un petit peu de tri. » (C06)* • **Réalisation d'entrevues** *« J'ai fait des entrevues de groupes, j'ai travaillé à la rédaction de verbatim, codification, j'ai travaillé aussi, à la construction des canevas d'animation. » (E04)*	• **Réalisation d'entrevues** *« J'ai pas mal développé le projet de recherche, j'ai fait tous les entretiens, seule, je les ai analysés, toujours en faisant des retours. »* (E01) • **Définition de la méthodologie** *« J'avais proposé que l'on ait une diversité de parcours dans les personnes, de faire un échantillon raisonné. »* (E01) *Une fois que les verbatim ont été faits, X (la chercheure), elle, scientifiquement, elle a pris les données, elle les a toutes triées, traitées, groupées. » (P02)*	• **Réalisation d'entrevues et de groupes de discussion** *« On a fait des entrevues. » (C02)* *« On en a fait 2 ou 3 focus-groups. » (C02)* • **Revue de littérature** *« Il y a un rôle très important joué par notre assistance de recherche qui a fait une revue de littérature. Elle a été voir ce qui existait aux É.-U. ou en C.-B. pour nous amener des idées des manières de voir. » (C03)* • **Animation des groupes de discussion** *« On leur a fait faire des listes, des pour, des contre, des choses comme ça, on prenait ça en photo après, on prenait des notes, X (étudiante) faisait un verbatim de la rencontre. » (C03)*

Collecte d'échantillons, préparation et réalisation d'entrevues, de groupes de discussion, production de revues de littérature, codification des données, etc., les chercheurs et les étudiants-chercheurs sont au centre de ces activités. Ces chercheurs

et leurs étudiants mettent à profit leurs connaissances pratiques sur les processus de recherche. Chacun d'eux est tel que le mentionne un étudiant « *le gardien de la démarche* » (E02), mais pour réaliser ce travail, ils s'appuient, comme le donne à voir le tableau suivant, sur les connaissances que les praticiens ont des différents terrains d'enquête, que cela soit une connaissance de la géographie des lieux ou encore de l'environnement sociopolitique des organisations. À cette expertise de base permettant d'orienter le travail terrain, de trouver les personnes clefs pour des entrevues ou encore des personnes pour constituer les groupes de discussion s'ajoute pour certains praticiens une participation aux collectes de données.

Tableau 7.3 : TEMPS 2 = Collecte des données (praticiens)

Eau	Évaluation	Femmes	Nourriture
Les activités des praticiens			
• **Choix des participants aux groupes de discussion.** Question : « *Le choix des gens à interviewer, c'était encore le comité ?* » Réponse : « *Oui, il y a eu une liste.* » (E02)		• **Repérage par les praticiens de la population à étudier** « *Puis à partir de ça, avec les filles de YY on a pu identifier des personnes qui avaient un peu des situations représentatives, des différences que l'on peut avoir dans le métier.* » (E01)	• **Recherche des personnes à inviter dans les groupes de discussion.** « *C'est les groupes qui organisaient, qui mettaient autour de la table chacun qui pour eux étaient leurs, vraiment au niveau local, leurs partenaires.* » (C02) • **Choix des personnes clefs.** « *Ça, c'est eux qui savait, c'est vraiment eux qui nous ont dit qui inviter, qui aller voir* » (C02)
• **Prêt de matériel, achat de matériel.** *« Ils nous ont prêté beaucoup de matériel, au besoin, chaloupe, tout le matériel qu'il pouvait. » (C05)*	• **Organisation des rencontres avec les membres.** « *Ils ont été le soutien de la recherche du début à la fin... c'est eux qui ont contacté les gens en région, leur petit comité de chaque région.* » (A05) • **Animation conjointe des rencontres.** *« On était jumelés en pair pour faire les entrevues en petits groupes » (E04)*	• ***Transcription des entrevues.*** *« Elles ont trouvé des bénévoles parmi leurs membres pour faire des transcriptions, donc c'est sûr que j'ai fait de la formation pour ces gens-là, pour qu'ils puissent traiter les informations de la bonne façon. » (E01)*	• **Organisation des groupes de discussion.** Question : *Est-ce que tu as aidé à trouver des gens pour soit avoir des interviews, soit pour participer aux groupes de discussion?* Réponse : *Oui, tout à fait* (P04)
• **Participation à l'échantillonnage.** *« Les étudiants venaient, nous on participait comme bénévole aussi. Cela fait que moi, je faisais du terrain avec eux. On allait échantillonner. » (P06)* • **Collecte des données météorologiques.** *« Donc, on a pu avoir une station météorologique et là, il fallait que quelqu'un aille ramasser les données, alors c'était quelqu'un de l'association.* » (A04) • **Participation à la réalisation des questionnaires.**	• **Participation conjointe à la collecte des données.** « *On avait un petit comité de recherche qui dans une première phase a participé à la collecte de données.* » (E04) • **Rédaction conjointe des questions pour les groupes de discussion.** Question : *« Les questions pour les groupes de discussion, c'est toi qui les as rédigées? »* Réponse : *« On (chercheurs et praticiens) les a travaillées ensemble les questions. » (E04)*	• **Repérage d'organisations pour recueillir des statistiques.** *« On leur a indiqué tous les endroits où il fallait qu'elles aillent chercher des chiffres. » (P02)* • **Aide pour faciliter la collecte de données auprès d'organisations clefs.** « *On les a mis en contact aussi avec nos propres contacts* » (P02)	• **Discussions sur les grilles d'entrevues.** Question : *« Est-ce que vous avez participé à la préparation des questionnaires, des questions pour les groupes de discussion ? »* Réponse *« On a pu dire notre avis sur qu'est-ce qui pouvait être pertinent à poser. On a eu beaucoup de rencontres. » (P03)*

7.2.1. Les constats

À la lecture des tableaux, nous constatons la division des tâches qui se dessine entre chercheurs et praticiens ; mais division des tâches ne veut pas dire travail en silo. L'expertise du chercheur dans la pratique de recherche se déploie lors de la collecte des données, mais ce déploiement s'exerce en étroite collaboration avec les praticiens. Sans leur apport, l'accès au champ d'investigation deviendrait ardu et nécessiterait des efforts considérables de l'équipe de chercheurs. Un terrain de recherche est beaucoup plus qu'un lieu physique ; en effet, il est constitué de relations entre des acteurs qui sont parfois dans une situation de tension, aux prises avec des problèmes liés à des pratiques, à des questionnements, à des hiérarchies, à de grandes et petites histoires. Bref, particulièrement lorsque les chercheurs sont quelque peu néophytes ou qu'ils ont une connaissance plus théorique de la problématique, la présence des praticiens qui les introduisent, les parrainent auprès d'acteurs clefs devient ici un élément essentiel à la réalisation de la recherche.

Comme le note un praticien :

> *On a été vraiment présent parce qu'eux (les chercheurs) ne connaissaient pas beaucoup le milieu, c'est-à-dire, c'est notre réseau de contacts que l'on a mis en relation avec eux pour d'une part qu'ils connaissent qui ils devaient interviewer et, d'une autre part, de faire en sorte qu'ils acceptent l'invitation des professeurs* (P03).

Ce rôle de facilitateur du terrain peut tout de même avoir un effet délétère chez les chercheurs qui connaissent moins bien les terrains d'enquête. « *En même temps, ce n'est pas si facile tu épouses beaucoup leur regard, mais comme je te dis je reviens beaucoup à ça, je pense que cela dépend aussi de la manière dont tu es armé au début et de là, du durcissement de ta position de ton regard à toi comme chercheur* » (C02).

Ce chercheur souligne aussi que la recherche partenariale, « *ce n'est pas une méthode à employer quand on a une faible connaissance* » de notre terrain d'intervention.

Pour sa part, une agente du SAC note que l'accès au terrain est conditionnel à une participation effective au processus de recherche: « *C'est la première chose qu'il clarifie, c'est qu'il ne veut pas être un terrain de recherche, cela est clair. Pour donner accès à son terrain, il faut qu'il sente qu'il sera partie prenante à la recherche à toutes ses étapes* » (A01). Sans cet accord pour accéder au terrain et y jouer un rôle actif, les praticiens seraient réticents à s'ouvrir à la recherche.

Le tableau portant sur les activités des praticiens nous révèle que ceux-ci ont été actifs dans la collecte des données. Sur ce point, la recherche **Eau** est emblématique : nous y constatons une présence importante de membres de l'association dans la détermination des lieux de collecte, mais aussi dans la récolte même de différents échantillons qui seront par la suite analysés en laboratoire. Ce rôle actif de non-chercheur n'est pas inusité en sciences naturelles. Au Canada, le recensement des espèces d'oiseaux se fait depuis le début du XX^{e} siècle avec l'aide d'ornithologues amateurs[100]. En astronomie, le rôle des astronomes amateurs est depuis longtemps reconnu et l'*International Astronomical Union* décerne chaque année le prix Edgar Wilson à l'astronome amateur découvreur d'une nouvelle comète[101]. La participation active de non-professionnels de la recherche dans les activités de recherche comme celles du projet **Eau** peut surprendre de nos jours étant donné la professionnalisation de la science au sein de disciplines universitaires ; pourtant les historiens des sciences soulignent le rôle que des chercheurs amateurs ont joué dans le développement de celle-ci (Gingras *et al.*, 1999).

L'intervention de praticiens dans le processus de recherche ne se limite pas à la collecte de données. Comme nous le montre le tableau, ils participent au choix d'acteurs clefs à interviewer, à la quête de participants à des groupes de discussion et à l'animation de

[100] Voir le site http://www.oiseauxcanada.org/volunteer/cbc/?lang=FR
[101] Voir le site http://cbat.eps.harvard.edu/special/EdgarWilson_fr.html

ceux-ci, à la réalisation de questionnaires, à la rédaction de comptes rendus intégraux. Leur présence permet aussi de repérer différents lieux pour recueillir des informations stratégiques.

Le terme **partenaire de recherche** prend ici tout son sens; la présence des praticiens assure aux différents chercheurs une immersion plus facile et rapide dans leur terrain d'étude. Dans cette séquence, nous assistons non pas à une coconstruction de connaissances, mais plutôt à la cocollecte des données qui serviront de matériel pour l'analyse des éléments recueillis et pour nourrir la réflexion sur ceux-ci. Attardons-nous maintenant à cette étape centrale de la coconstruction qu'est l'analyse des données.

7.3. Analyse des données

C'est dans la dynamique de discussion entre les partenaires que se réalise la coconstruction des connaissances. Ces discussions portent sur les données recueillies lors de l'étape antérieure. Ces données correspondent-elles à ce que les praticiens perçoivent sur le terrain ? Les partenaires peuvent-ils trouver un consensus à propos de leur interprétation ? Est-ce qu'il y a des moments de tension entre les protagonistes, comme dans tout débat ? Pouvons-nous déceler la présence d'objets intermédiaires pour faciliter les échanges ? Voilà quelques indices qui nous permettent de rendre compte des échanges entre partenaires et du travail commun autour de l'analyse des données.

À cette étape, comme dans les autres, à chaque projet de recherche correspond une dialectique particulière entre les partenaires. Pour faciliter la lecture de cette dialectique, chacun des projets est présenté dans un encadré

Projet Eau

Encadré 7.1 - Projet Eau : analyse des données

Discussions sur les résultats des analyses de labo. « *Elle (la chercheuse) rapportait les résultats des analyses de labo et des analyses statistiques et puis là, on discutait des résultats* » (A04). **Discussions sur les résultats des questionnaires.** « *On regardait les résultats... dans les premières rencontres* » (E02). **Discussion sur les résultats des groupes de discussion.** « *Après chaque rencontre, on faisait un retour, avec Y (praticienne), avec Z (agente du SAC)* » (E02).
• **Tensions autour des résultats** « *Il y a quand même des tensions parfois entre ce que, par exemple, X (praticien) voit sur le terrain, puis là, les données* » (A04). « *En fonction de ce que nous, on vivait, de ce qui sortait comme données, je disais bien là, je ne pense que cela soit représentatif* » (P06).

Pour cette recherche où différents échantillons recueillis sur le terrain sont examinés en laboratoire, les résultats techniques se prêtent moins bien à une discussion, car ceux-ci sont difficilement contestables par un public de non-initiés. Ce qui est en jeu entre les chercheurs et les praticiens, c'est la justesse des conclusions des analyses de laboratoire, à savoir si elles décrivent correctement la réalité perçue par les représentants de l'organisation partenaire. Est-ce que les données collectées correspondent à ce que les praticiens détectent dans leurs contacts quotidiens avec le milieu ? Pour cette recherche, les discussions portent essentiellement sur ce point. Certaines des déductions présentées par les chercheurs sont contestées puisqu'aux yeux de membres de l'association, ils ne correspondent pas à ce qu'ils constatent sur le terrain. Ces discussions amèneront l'équipe de recherche à collecter de nouveaux échantillons et à procéder à l'achat de matériel plus performant pour la prise d'échantillons.

Ces échanges parfois difficiles, encadrés par l'agente du SAC, sont la preuve que nous sommes bien dans la coconstruction : les nouvelles connaissances issues de la

recherche prennent forme au sein d'un dialogue entre partenaires. « Le savoir scientifique n'est pas l'œuvre d'individus isolés, mais de laboratoires et d'équipes où interviennent des modes complexes d'organisation et de distribution du travail intellectuel » (Mondada, 2005). La coconstruction suppose donc la création d'un collectif de réflexion, d'un espace cognitif où les acteurs confrontent leurs idées tout en cherchant ensemble une explication plausible du phénomène étudié qui dépassera souvent les explications antérieures portées par les praticiens ou les chercheurs.

Les tensions repérées dans le projet **Eau** ne sont pas toujours présentes lors de l'analyse, comme nous le verrons pour les autres projets.

Projet Évaluation

Encadré 7.2 - Projet Évaluation : analyse des données

• **Formation des praticiens à l'analyse.** *« Il y a eu une ou deux rencontres là-dessus et après il y a X (le chercheur) qui nous a formés à comment codifier, on n'avait jamais fait cela. On a fait des exercices, il nous avait sorti des verbatim, les trois colonnes. Il y a eu sur deux ou trois rencontres on faisait cela. Chacun on avait lu avant, on avait mis nos remarques puis là on mettait cela ensemble » (P08).*
• **Synthèse préparée par les chercheurs.** *« On ramenait la synthèse au comité »* (C06).
• **Permettre la participation** *« On laissait vraiment la place aux gens qui ont le vécu, qui sont participants dans l'organisme, de prendre part même à l'analyse »* (E04). • **Analyse développée conjointement.** *« Ils ont développé des interprétations ensemble »* (A05). *« Il y a un premier niveau d'analyse que le comité de recherche produit »* (C06). *« Dans une deuxième phase, ce petit comité de recherche, il y a eu d'autres personnes qui se sont jointes à ce petit comité de recherche, on a fait l'analyse »* (E04).
• **Analyse en sous-groupes des synthèses des chercheurs.** *« On continue à creuser ces questions-là avec différents types de moyens et d'activités, rencontres en sous-groupes et plénières »* (C09).
• **Confrontations des analyses produites par les chercheurs et les praticiens.** *« On arrivait avec déjà ce que l'on avait thématisé ou analysé ce que l'on avait vu comme enjeu, puis là, c'est là que se faisait le croisement, on confrontait un peu : bon, bien moi j'ai vu cela, toi, tu as vu cela, moi aussi j'ai vu cela, puis là on essayait de trouver un arrimage entre les choses qui étaient dites »* (E04).

Pour le projet **Évaluation**, on perçoit aussi la dynamique qui s'instaure entre les chercheurs et les praticiens au moment de l'analyse. Pour permettre une participation active des représentants de l'organisation, ceux-ci sont formés pouvoir procéder à la codification des données collectées lors de l'étape précédente. Les chercheurs sont donc appelés ici à partager leur expertise et ainsi renforcer les capacités de leurs partenaires à discuter des données colligées. Comme le note le chercheur responsable : « *Il y avait des gens qui comparaient cela avec leur expérience, une autre personne pouvait avoir une lecture presque conceptuelle. En voyant aliénation, pauvreté structurelle, etc., toute sorte de niveaux. On a comparé nos niveaux* » (C06).

Pour stimuler les discussions, les chercheurs produisent une première analyse qui sert de base aux échanges. Ces premières analyses permettent la mise en marche de la réflexion et du processus de coconstruction et favorisent la participation de tous les partenaires et le renforcement d'un espace cognitif commun.

Projet Femmes

Dans ce projet, l'organisation partenaire, comme le révèle l'encadré, participe activement à l'analyse des données.

Encadré 7.3 - Projet Femmes : analyse des données

• **Chercheurs ouverts aux commentaires, liens de confiance.** « *C'était clair qu'il y avait une coconstruction dans l'analyse. Les chercheurs étaient très ouverts aux commentaires, prenaient des notes, et il y avait cette espèce de relation de confiance* » (A01).
Séances de travail commun entre les partenaires. « *À chaque étape, il y a eu des séances de travail commun sur les produits que nous remettait X (étudiante) et donc chacune intervenait* » (C01). « *Une fois que les données sont rentrées, c'est sûr pour l'analyse des données on a été extrêmement présentes aussi parce qu'en autres les chercheures ont fait une analyse sociologique de la chose et nous, on a fait une analyse en parallèle* » (P02). **Remise en question de certaines analyses** « *Je pense, entre autres, d'une donnée qui avait été analysée comme à partir de grilles de ce qui se passe dans d'autres secteurs. Nous on a fait, non, cela c'est vraiment un point positif qu'il faut souligner* » (P02). **Un dialogue entre les chercheurs et praticiens sur les analyses.** « *On a fait un dialogue avec ça* ». « *Nous, on pense que non, cela devrait plutôt aller là. Qu'est-ce que vous en pensez ? Qu'est-ce que vous regroupez ? Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit au niveau analytique lorsque vous voyez toutes ces réponses? OK, moi je disais une affaire, X (praticienne) une autre affaire, puis Y (membre du conseil d'administration). On envoyait ça à Z (étudiante-chercheuse). Elle, elle disait non, je pense que c'est plutôt ça ou ça* » *(P02).*
• **Capacité théorique des praticiens** « *Tu as du monde qui est tout à fait capable de faire de la théorie aussi, mais ils ne la font pas nécessairement de la même perspective* » (C01).
• **L'analyse un moment central dans le partenariat.** « *Alors, c'est vraiment des étapes décisives, puis s'il y a un enjeu, s'il y a une divergence au niveau des analyses, c'est là que cela va se voir et c'est là que cela va se jouer le rapport de pouvoir* » *(A01)* .« *Et là c'est là que se joue soit l'égalité ou l'inégalité dépendant de quelle structure va se développer pour l'analyse. Généralement, si tu as offert ta boîte à outils, puis que l'on était d'accord, si tu as offert ta grille de lecture, puis on était relativement d'accord. Il y a de fortes chances que ce soit toi qui fasses la première lecture des résultats, la première interprétation. Cela c'est un poids lourd, moi, je dis, et c'est là que tu as le contrôle, c'est là que le groupe peut risquer de perdre le contrôle sur sa recherche* » (C01).

Dans cet encadré, l'agent du SAC souligne l'importance de l'analyse dans le processus de recherche partenariale. Même si les étapes précédentes se sont bien déroulées, l'analyse et les conclusions qui en seront tirées constituent le moment de vérité pour la relation entre les partenaires. La chercheuse C01 le mentionne : « *c'est une étape charnière où le pouvoir pourrait basculer dans les mains des chercheurs* ». L'ouverture à la parole du partenaire à son analyse devient ici un élément crucial pour

permettre la coconstruction. C'est ici aussi que le rôle des agentes comme médiatrices entre les partenaires trouve tout son sens.

Dans le chapitre précédent, nous avons souligné que l'apport des praticiens ne peut se limiter à des connaissances pratiques. La chercheuse C01 confirme ce constat lorsqu'elle remarque que l'analyse est aussi une confrontation entre différentes théories. Comme le note Mondada : « Les discussions sont ainsi un lieu où l'expertise des uns et des autres est constamment évaluée » (*ibid.* p. 54).

Le dernier extrait issu de l'entrevue avec la praticienne qui participait au projet fait ressortir les différents niveaux de dialogue. L'analyse repose sur un échange entre un praticien et un chercheur, mais aussi entre les praticiens. Ceux-ci ne sont pas nécessairement porteurs des mêmes expériences, ils n'ont pas une connaissance similaire du terrain à l'étude et de ses enjeux, et ils sont souvent amenés à confronter leurs idées au moment de l'analyse. Dans notre travail de coordonnateur d'alliances de recherche, nous avons fait le même constat : les échanges sont parfois plus acerbes entre chercheurs ou entre praticiens qu'entre ces deux groupes. L'espace cognitif n'est pas nécessairement un terrain harmonieux, c'est un lieu où les échanges sont parfois énergiques, mais qui doivent tout de même aboutir à une entente commune.

Projet Nourriture

Pour ce projet, le rôle d'un objet intermédiaire, comme un schéma, galvanise les discussions entre partenaires.

Encadré 7.4 - Projet Nourriture : analyse des données

• **L'importance des rencontres** « *Donc, ça, c'était vraiment des réunions vraiment de recherche, je te dis, et où vraiment c'était en débat et on apprenait beaucoup* » (C02).
• **Les schémas : une construction conjointe.** « *Ils ont apporté beaucoup... dans la réflexion, les schémas c'était vraiment, cela durait des heures de réflexion, est-ce que l'on met, qu'est-ce que cela veut dire de mettre ces deux termes-là en opposition* » (C02).
• **Les schémas permettent de produire de la connaissance.** « *Les schémas dans ce sens-là sont une connaissance que l'on a coconstruite* » (C03).
• **Un travail itératif autour des schémas** *« Les schémas ont énormément bougé »* (C02).
• **Les schémas stimulent la réflexion.** *« Si le schéma est bien fait, cela a la qualité de le rendre plus évident, de le rendre plus clair et peut-être de faire passer la réflexion à une étape supérieure dans le sens d'aller un peu plus loin dans la réflexion »* (C03).
• **Les schémas permettent l'expression de différents angles d'analyse.** *« On est capable de raffiner un peu les résultats, de les confirmer, je pense que cela c'est bien important de les valider. Puis d'ajouter des nuances aussi, oui, c'est un travail de collaboration, c'est clair »* (P04). *« Le schéma, on a pu le modifier, on a pu y apporter des commentaires, mais en même temps on sentait quand même une certaine confiance des chercheurs que c'est ça le modèle »* (P03).

Les schémas, proposés dans un premier temps par les chercheurs jouent le rôle de catalyseurs des discussions. Tous les interviewés de ce projet ont souligné la valeur des schémas pour stimuler les réflexions du comité de suivi. Pour un des chercheurs, c'est lors de ces moments que la recherche se matérialise. Pour un autre, ils bonifient le processus d'analyse. La proposition d'un schéma et les discussions que sa validation entraîne donnent lieu à une montée en généralité qui conduit tant les chercheurs que les praticiens à dépasser leurs premières analyses. On assiste donc ici à une démarche de condensation des données, telle que décrite par Miles et Huberman. La condensation « est une forme d'analyse qui consiste à élaguer, trier, distinguer, rejeter et organiser les données de telle sorte qu'on puise en tirer des conclusions *finales* et les vérifier[102] »

[102] Les italiques des auteurs.

(2007, p. 29). Cette condensation des données est le propre de la construction de connaissances au sein d'un processus scientifique.

7.3.1. Les constats

L'implication des praticiens dans l'analyse est donc primordiale pour permettre une véritable coconstruction des hypothèses explicatives et par conséquent des nouvelles connaissances qui se dégagent de ces analyses. À la lecture des données, nous observons que, selon les recherches, cette coconstruction a pris différentes formes et a été appuyée par différentes techniques.

Cette lecture atteste du rôle central que joue le comité de suivi dans l'analyse des données. C'est au sein de ce comité que se font les discussions sur les premières analyses rédigées par les chercheurs. Ils les mettent en discussion et les partenaires terrain participent activement à ces échanges. Cette participation active n'est pas seulement due à l'engagement des praticiens, même si celui-ci est essentiel ; elle s'explique par ce qui a été vécu en amont au moment de la collecte des données. Dans le projet **Eau**, nous constatons cette présence active des praticiens dans la récolte des données et dans leur rôle d'initiateur des chercheurs sur le terrain. Nous pouvons faire la même observation pour les autres projets où les praticiens ont permis, grâce à leurs connaissances, l'accès des chercheurs au terrain d'enquête. Dans tous ces projets, les praticiens ont à la fois une connaissance exhaustive de leur milieu de pratique et une bonne connaissance des données recueillies dans le cadre de la recherche.

Leur participation est aussi encouragée par la place que les chercheurs leur donnent, la confiance qui leur est manifestée quant à leurs capacités d'analyse et aussi quant à l'utilisation de différentes techniques (travail en sous-groupes, utilisation de schémas, de tableaux, formation à l'analyse). Ces différentes pratiques permettent aux praticiens

de s'approprier les premières moutures des analyses et de pouvoir ainsi les bonifier. Nous constatons que la coconstruction des connaissances pour prendre forme doit s'ancrer dans des pratiques qui autorisent les partenaires terrain à se percevoir comme des producteurs de connaissances.

Les agentes du SAC qui animent les rencontres des comités de suivi apportent aussi leur soutien aux praticiens afin qu'ils jouent un rôle actif dans les réflexions. On dépasse ici le simple échange de connaissances entre des théoriciens et des praticiens, on met en place des conditions qui rendent possible la création de nouvelles connaissances. Le moment de l'analyse des résultats apparaît donc comme le moment charnière où la coconstruction des connaissances peut se déployer. Ce moment ne surgit pas *ex nihilo* à l'étape de l'analyse des données. Il a été préparé par les échanges entretenus entre les partenaires, tant lors de la rédaction du devis de recherche que lors de la collecte des données.

La participation à l'analyse des données devient le moment central de la coconstruction. C'est par ces interactions entre partenaires, ces va-et-vient des idées entre les chercheurs et les praticiens, la confrontation des idées qui prennent forme autour de déductions, d'hypothèses explicatives et de résultats que la coconstruction se réalise. Comme le souligne une chercheuse, on dépasse ici le simple niveau de consultation: « *c'est plus facile de parler de coconstruction quand le groupe fait de la coanalyse, fait même des entrevues, là cela devient plus facile de dire je pense qu'on était vraiment, on n'était pas dans un processus de consultation, on était vraiment dans un processus de coconstruction* » (C01).

Comme dans la recherche classique, la recherche partenariale fait appel à des objets intermédiaires qui viennent soutenir et stimuler la réflexion entre les partenaires. En général, dans les recherches étudiées, ce sont essentiellement des écrits qui servent d'objets intermédiaires et qui circulent entre les partenaires. Ces écrits, analyses, comptes rendus, comptes rendus intégraux alimentent la discussion et la réflexion.

Dans une des recherches, la production de schémas explicatifs constitue l'objet central pour stimuler la réflexion.

Un des chercheurs de cette recherche relate ainsi l'importance du schéma dans le processus de réflexion :

> *cela permettait de rendre visuel des choses qui sont dites, mais qui ne sont pas très structurées dans le discours des fois où une structure qui n'est pas toujours facilement décelable dans le discours, dans la pensée des acteurs, de le mettre en schéma, cela, si le schéma est bien fait, cela a la qualité de le rendre plus évident de le rendre plus clair et peut-être de faire passer la réflexion à une étape supérieure dans le sens d'aller un peu plus loin dans la réflexion* (C03).

Un praticien note aussi : *« sur quoi on a eu le plus de discussion, c'est autour du schéma, le schéma on a pu le modifier, on a pu y apporter des commentaires* » (C03). Un autre souligne : « *ce schéma nous a permis de façon très visuelle, je suis très pratique, où on se situe, sur quels enjeux, quelles sont nos priorités, sur quels enjeux on devrait travailler principalement, pour nous cela nous a beaucoup aidés* » (C04). L'autre cochercheur caractérise bien ce processus de réflexion qu'il assimile à de la recherche : *« une première version des schémas qu'on a mis en discussion dans les réunions et donc c'était vraiment des réunions de recherche là. Cela durait 3 heures, 4 heures, et vraiment cela avançait, les schémas ont énormément bougé* » (C02).

Ces objets intermédiaires, schémas, dessins, pictogrammes, peuvent grandement faciliter la communication, particulièrement avec des partenaires peu habitués avec les textes. Ces objets favorisent l'expression d'une pensée, d'une réflexion et permettent à l'ensemble des partenaires de faire progresser l'analyse au même rythme. Comme le note bien Mondada : « le recours à ces inscriptions s'intègre dans l'organisation de l'interaction au cours de laquelle est produit collectivement le savoir scientifique » (2005, p. 111). L'utilisation de ces diverses formes d'inscriptions s'avère particulièrement utile lorsque la recherche porte sur des populations marginalisées ou analphabètes. Pour progresser, la coconstruction ne peut se faire que par l'utilisation

d'objets intermédiaires qui permettent aux acteurs de cheminer ensemble dans la réflexion et l'élaboration de connaissances. Leur circulation entre les partenaires devient un des marqueurs de la coconstruction.

Pour que la coconstruction se réalise, l'étape de l'analyse des données doit permettre à chacun des partenaires de s'y investir pleinement, d'y jouer un rôle actif et de se percevoir non plus comme chercheur ou comme praticien, mais avant tout comme personne compétente à la recherche d'une nouvelle intelligibilité du monde. Cette étape n'amène pas un effacement du rôle habituel des partenaires ; elle les invite plutôt à dépasser ce rôle pour ouvrir le champ de la réflexion et faire place à la création.

7.4. Rédaction du rapport de recherche

La section précédente nous dépeint toute la dynamique d'échanges, de discussions qui a pris forme au moment de l'analyse des données. Si les chercheurs étaient par leur production de textes ou de schémas souvent les initiateurs des délibérations, un dialogue démocratique s'engageait entre les partenaires permettant ainsi d'alléger la place occupée par les rôles traditionnels dévolus aux partenaires.

Lors de la rédaction du rapport, comme dans les autres étapes, chaque projet étudié s'inscrit dans sa propre dynamique et la place occupée par les partenaires dans la réalisation du rapport varie, comme nous le verrons, d'un projet à l'autre. À l'étape de la rédaction, les données colligées attestent toutefois de la position importante qu'y occupent les chercheurs. Ceux-ci rédigent, en effet, la première version qui sera ensuite discutée avec les membres du comité de suivi ou du comité d'encadrement.

Projet Eau

Ce projet s'est déroulé sur une période de sept ans et a conduit à la publication de neuf rapports de recherche auxquels s'ajoute la publication de trois mémoires de maîtrise.

Ces différents écrits ont une connotation très technique. Les praticiens ont pu les commenter avant leur publication, suggérer des changements dans la présentation des données, proposer des reformulations, mais dans l'ensemble, c'est l'équipe de chercheurs (professeurs et étudiants) qui en ont assumé la rédaction et la publication.

Pour ce projet, les discussions entre chercheurs et praticiens portaient essentiellement sur l'interprétation des résultats d'analyse. Une fois que les objets de tension entre partenaires étaient aplanis, la rédaction ne posait pas de problème. Leur caractère technique conférait aussi aux chercheurs une place importante dans la rédaction, car celle-ci faisait appel à des expertises spécifiques dans la livraison des résultats de recherche (utilisation d'images, de schémas, de tableaux synthèses et de graphiques). Tous ces différents moyens de communiquer des résultats nécessitent un savoir-faire particulier détenu par les chercheurs. Nous verrons dans l'étape portant sur la diffusion des résultats que, compte tenu des publics visés, les praticiens de ce projet seront amenés à jouer un rôle plus actif.

Projet Évaluation

Pour ce projet, c'est le comité de suivi ou le comité d'encadrement qui a été au cœur de la rédaction du rapport de recherche. Ce comité était composé du chercheur, de l'étudiante et de la responsable de l'organisation partenaire.

Encadré 7.5 - Projet Évaluation : rédaction du rapport de recherche

« On (les chercheurs) a commencé à écrire des bouts et à les faire valider » (C06).
« Lorsque cela a été le temps de rédiger, cela a été pas mal le comité d'encadrement » (P08).
« On a relu beaucoup ensemble, tous les passages ont été relus ensemble » (C06).
« Il y a des choses que l'on a changées en comité de recherche, en disant : mais non, cela ne va pas, il ne faut pas écrire cela comme ça » (P08).

La version du rapport a ensuite été discutée et commentée par le comité de recherche qui était composé, en plus des membres du comité d'encadrement, de participants et participantes de l'organisation. La rédaction s'est donc effectuée par un processus

d'itération entre chercheurs et avec la participation du comité d'encadrement et du comité de recherche.

Projet Femmes

Pour le projet **Femmes**, la chercheuse et son étudiante ont été les maîtres d'œuvre de la rédaction du rapport, comme le démontrent les extraits suivants.

Encadré 7.6 - Projet Femmes : rédaction du rapport de recherche

« *C'est X (autre chercheure) et moi qui gardions, si tu veux, une espèce de contrôle sur l'écriture* » (C01).
« *Elles sont bien contentes si tu leur arrives avec un document qu'elles vont se mettre à critiquer et à revoir* » (C01).
« *Une part plus grande de nous autres qui a été l'écriture, mais les praticiennes, elles ont relu elles aussi le rapport* » (C01).
« *Elles (les praticiennes) relisaient mes versions, puis elles me faisaient des commentaires que j'ai parfois intégrés, parfois pas* » (E01).

L'écriture est la chasse gardée des chercheurs qui soumettent ensuite leur texte à la critique de leurs partenaires. Comme le souligne l'étudiante, les commentaires sont parfois intégrés, parfois non. Dans l'entrevue que nous avons menée avec la représentante de l'association partenaire, celle-ci n'a pas souvenir d'avoir participé à la rédaction du rapport, alors qu'elle nous décrit longuement les apports de l'organisation sur le plan de la diffusion des résultats. La chercheuse responsable, qui a une longue expérience de la recherche partenariale, mentionne que pour les organisations, la rédaction du rapport relève du chercheur et que leur participation se limite souvent à des commentaires et des critiques sur la proposition.

Projet Médiation

Pour ce projet, les données recueillies nous font découvrir une dynamique particulière où, dans un premier temps, la praticienne ne croyait pas qu'elle pouvait participer à la rédaction du rapport. À ses yeux, ce travail relevait uniquement du chercheur comme le confirment les extraits suivants :

Encadré 7.7 - Projet Médiation : rédaction du rapport de recherche

« Je ne me sentais pas à l'aise de toucher par exemple au premier rapport. Je n'étais pas satisfaite avec ce qui avait, j'avais envie de changer des choses, mais je ne me sentais pas le droit de le faire puisque je n'avais pas l'étiquette chercheur » (P05).
« Le texte devant moi, le premier brouillon, j'avais tout annoté et je voyais ce qu'il fallait rajouter... puis je n'arrivais pas à l'envoyer, ou je n'arrivais pas à rentrer dedans et à changer des mots ou changer des trucs. Je me sentais mal à l'aise de le faire » (P05).
« Le rôle des services aux collectivités est très important, puisque l'agente a servi de levier pour moi, du moins pour que je comprenne que l'on était dans cette logique de travailler vraiment en coproduction de savoir » (P05).
« Le rapport, parce qu'il ne ressemble pas du tout à la première version que l'on avait reçue et on a vraiment rentré dedans, on s'est donné le droit en fait de rentrer dedans avec ce que nous on voulait. Je pense que c'est ça qui a fait que maintenant on peut l'utiliser aussi » (P05).

Cette praticienne souligne l'apport capital de l'agente du SAC ; celle-ci l'a encouragée à occuper cet espace de coconstruction offert par la rédaction du rapport de recherche. Cette agente, lors de notre entretien, note à propos du chercheur : « *C'est un intellectuel, lui, il travaille, c'est normal, c'est lui qui rédige, puis après cela il valide, c'était plus dans cette optique que dans une vraie coconstruction* » (A03). Celui-ci nous mentionnait aussi : « *J'ai été le premier auteur du rapport de recherche* » (C04). Comme au moment de l'analyse des données, la présence d'une agente du SAC permet aux praticiens de jouer un rôle qui traditionnellement ne leur est pas dévolu, celui de participer à la rédaction du rapport qui fait foi des nouvelles connaissances produites par la recherche.

La réalisation des rapports nous renvoie à l'habitus du chercheur. Cet habitus le conduit à se percevoir comme le rédacteur principal, car la composition de différents textes est un élément important de sa formation et aussi de son évaluation en tant que chercheur. Celle-ci s'effectue, entre autres, par la publication d'articles et de livres sur les sujets de sa compétence. Le projet **Nourriture** nous fournit une nouvelle preuve de la place que prennent les chercheurs dans la rédaction des rapports de recherche.

Projet Nourriture

Dans l'entrevue que nous a accordée l'agente du SAC, celle-ci a souligné qu'un impair avait été commis lors de la rédaction du rapport. « *Je vais te donner l'exemple où j'ai manqué de vigilance, c'est qu'ils ont écrit le rapport, et je ne l'ai pas vu avant. Je n'ai pas eu le temps, alors le vocabulaire n'était pas adéquat pour les groupes* » (A02). Les chercheurs de leur propre initiative avaient rédigé le rapport, réalisé une mise en page sans consulter ni l'agente du SAC, ni les autres partenaires du projet. On comprend qu'un des praticiens de cette recherche nous mentionne qu'« *on n'a pas participé du tout à la rédaction* » (P03).

L'agente du SAC a tenté de rétablir la situation, le document a été présenté et discuté dans le cadre du comité de suivi. Deux praticiens soulignent qu'ils ont pu le commenter :

> *Bien, c'est sûr que nous étions déjà au courant là des grandes lignes du rapport. Cela ce n'était pas une surprise pour nous. Donc, c'était plus de comment ils ont amené les textes, les informations, l'enchaînement des sections dans le rapport, les choses comme ça* (P01).
>
> *Oui, oui, on l'a commenté, on a pu le lire, mais moi j'ai vraiment, je suis très satisfait, on n'a pas eu à modifier grand-chose, c'était plus quelques petits points techniques* (P03).

Cet incident autour de la rédaction pour le projet **Nourriture** confirme la place prépondérante que peuvent y occuper les chercheurs. C'est une étape qui nécessite beaucoup de vigilance de la part des médiatrices du SAC pour que l'élan de coconstruction amorcé dans les étapes antérieures du projet de recherche se poursuive lors de la rédaction. Sauf exception, les praticiens ne se perçoivent pas comme partie prenante de ce travail ; pour certains, comme le souligne une chercheuse, ils sont très heureux que les chercheurs en prennent le leadership.

7.4.1. Les constats

Les différentes dynamiques vécues au sein des projets confirment une division presque inconsciente des rôles entre chercheur et praticien au moment de la rédaction. Pour les projets **Eau**, **Évaluation** et **Femmes**, les chercheurs sont ceux qui rédigent les premières versions, mais celles-ci ont été largement discutées au sein des comités de suivi et les praticiens ont pu jouer un rôle important dans la version définitive. On peut parler ici de corédaction. Pour les deux autres projets, **Médiation et Nourriture**, la diligence des agentes du SAC a joué un rôle central. Particulièrement dans le projet **Médiation** où il a fallu soutenir la praticienne pour qu'elle puisse participer à l'écriture.

On assiste donc au moment de l'écriture à une remontée des rôles traditionnels des partenaires de recherche. Alors que l'analyse des données fait apparaître un moment de coconstruction des connaissances reposant sur différentes pratiques, la rédaction est vue par les partenaires comme un travail relevant en premier lieu du chercheur, travail sur lequel les praticiens apporteront avec une intensité diverse leur point de vue. C'est aussi une étape où les agentes du SAC doivent s'impliquer pour freiner le retour aux positions traditionnelles des partenaires et forcer parfois les praticiens à prendre leur place dans la rédaction. Cette étape, comme celle qui la précède, est une phase importante pour la coconstruction, car on y concrétise dans différents textes et outils de diffusion des connaissances élaborées au moment de l'analyse.

La publication d'un cahier de recherche est souvent le premier écrit scientifique qui clôt la recherche. Lorsque l'on porte attention aux auteurs des cahiers publiés, nous remarquons la place prépondérante qu'y occupent les chercheurs. Pour les recherches **Femmes** et **Nourriture**, seuls ceux-ci sont mentionnés comme les auteurs du rapport. Pour la recherche **Femmes**, une note sur la page titre mentionne que la recherche a été réalisée en partenariat avec le groupe. Pour la recherche **Nourriture**, la page titre fait mention de la collaboration des organisations partenaires de la recherche. Pour la

recherche **Eau**, qui a donné lieu à la publication de neuf rapports de recherche, seuls les noms de la chercheuse principale, de l'agente du SAC et d'une étudiante stagiaire sont inscrits sur la page titre. Tous les rapports de ces recherches comportent une note qui présente les membres du comité d'encadrement, mais cette indication n'explique pas le rôle joué par les praticiens dans la recherche. Pour le projet **Médiation**, le nom de la responsable de l'organisation est parmi les auteurs du rapport sur la page titre. Pour le projet **Évaluation**, la page titre ne signale pas les auteurs du rapport; une annotation à l'intérieur fait mention des auteurs qui sont deux chercheurs et de la responsable de l'organisation partenaire de la recherche. Nous constatons ainsi que la rédaction d'un rapport de recherche s'inscrit dans une démarche scientifique qui relève encore et avant tout des chercheurs.

On peut s'interroger sur le peu de place qu'occupent les praticiens comme auteurs des rapports de recherche, puisqu'ils participent étroitement à la coconstruction des connaissances colligées dans les rapports. Logiquement, à titre de partenaires à part entière de la coconstruction des connaissances ne devraient-ils pas, dans le rapport qui atteste de cette coconstruction, occuper une place équivalente à celle des chercheurs ? Cette question n'a pas été directement abordée dans le cadre de nos entretiens. Deux de nos répondants l'ont quand même soulevée. Pour un des chercheurs interrogés, la version finale du rapport relève de sa responsabilité :

> *la recherche partenariale comme moi je fonctionne, j'ai dit le rapport avant qu'il ne soit publié, chacun va pouvoir le lire, le regarder, pour voir s'il est à l'aise avec ce qui est écrit, je dis toujours, par contre, le dernier responsable c'est moi et X (l'autre chercheur) qui vont être responsables de ce qui est écrit au bout du compte* (C07X).

Dans son témoignage, il fait d'ailleurs référence à des discussions vives avec des partenaires sur le contenu du rapport dans le cadre d'une recherche réalisée sans la participation du SAC.

L'autre répondant, un praticien, à avoir soulevé la question des auteurs le fait avec un peu de dépit :

> *Tu sais, je sens que nous, en tant que praticiens, on a ressenti, oui, de la coconstruction, mais qu'est-ce que l'on se souviendra de cette connaissance-là, c'est l'article qui a été publié. Dans ce sens-là que nous, on n'est pas dessus, nos noms ne sont pas là, cela va être X et Y (les chercheurs)* (P03).

Nous l'avons souligné, les chercheurs jouent un rôle central dans la rédaction du rapport, ce sont eux qui souvent tiennent la plume. Les chercheurs sont contraints par la dynamique universitaire du *publish or perish* d'ajouter à leur curriculum des publications, d'où l'importance que leurs noms soit présents comme auteurs. Enfin, il n'est pas sûr qu'une publication qui regroupe des auteurs universitaires et non universitaires aura la même portée symbolique qu'une publication où seuls des universitaires en sont les auteurs. Quoi qu'il en soit, avec le développement des diverses formes de recherches participatives et l'implication de plusieurs partenaires dans la coconstruction des connaissances, la question des auteurs des rapports de recherche, tout comme des articles scientifiques, viendra s'immiscer dans les débats entourant ces formes de recherche[103].

L'analyse de l'étape de la rédaction du rapport de recherche nous laisse entrevoir un retour aux rôles traditionnels des partenaires. Voyons comment ils se comportent au moment de la diffusion et du transfert des résultats de la recherche.

7.5. Diffusion et transfert des résultats

Avant d'aborder cette dernière étape du processus de recherche, il est judicieux de clarifier les termes utilisés. Pour ce faire, nous avons recours aux définitions proposées dans un document produit par l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)[104].

---

[103] Pour une réflexion plus large sur cette problématique voir l'article de (Sarna-Wojcicki *et al.*, 2017).
[104] Voir http://www.aruc-es.uqam.ca/Nospublications

« La diffusion des connaissances consiste à rendre accessibles et à faire connaître à des auditoires susceptibles d'y être intéressés l'existence et les résultats d'une recherche, qu'ils soient préliminaires ou finaux » (Sutton, 2007, p. 7). Pour ce qui est des recherches produites au SAC, la diffusion vise essentiellement deux publics : le public universitaire, chercheurs, étudiants, et un public beaucoup plus large qui comprend les membres et le personnel des associations participantes, mais aussi des regroupements sectoriels, des groupes de pression et des décideurs politiques, ainsi que des bailleurs de fonds. Une multitude d'activités peuvent servir à la réalisation des résultats auprès de différents publics. Pour le public universitaire, on pense à des colloques, des présentations d'affiches, des articles scientifiques, des cahiers de recherche. La gamme d'activités s'amplifie lorsque l'on veut toucher un public plus large : présentation dans le cadre d'assemblée de membres, publication dans un bulletin d'information ou sur un site Internet, conférence de presse, ou, comme mentionné précédemment, rencontres avec des instances politiques.

« Le transfert des connaissances est, pour sa part, un processus qui vise **l'intégration des connaissances** dans la pratique des individus et des organisations, et ultimement, un changement dans les comportements individuels ou organisationnels ou des décisions d'ordre institutionnel ou politique[105] » (*ibid.*, p. 8). Le transfert de connaissances nécessite l'utilisation d'outils plus ciblés, tels que des guides, des tutoriels, et s'accompagne parfois d'une phase de formation.

Dans les recherches étudiées, la dimension de la diffusion des résultats est beaucoup plus présente que celle du transfert. En effet, à l'exception de la recherche **Médiation** qui vise l'amélioration des pratiques des intervenants, les autres n'ont pas l'ambition de modifier les pratiques des partenaires. Il faut tout de même souligner que la marge peut être mince entre diffusion et transfert et qu'il est difficile de prévoir tous les impacts qu'une recherche peut avoir sur une organisation.

---

[105] Les gras sont de l'auteur.

Selon les problématiques propres à chaque projet de recherche, les objectifs de l'organisation participante, par exemple des objectifs plus internes d'amélioration des pratiques ou des objectifs plus externes de revendication politique, les formes que prennent la diffusion des résultats et son utilisation au sein de l'organisation varient énormément. Ici encore, une présentation par projet du rôle qu'ont joué les partenaires lors de cette étape nous permet de saisir les différentes teintes que prend la participation des chercheurs et des praticiens.

Projet Eau

Ce projet cherche à déterminer les facteurs qui conduisent à la détérioration d'un plan d'eau, mais cet objectif n'a pas qu'une dimension technique. Il s'agit aussi pour l'association qui a amorcé le projet de convaincre ses différents partenaires, dont la municipalité, de l'appuyer lors de la mise en place d'une solution pour remédier au dépérissement du plan d'eau. Ces objectifs à la fois techniques et politiques conditionnent le rôle que chaque partenaire joue dans la diffusion des résultats.

Encadré 7.8 - Projet Eau : diffusion et transfert

• **Leadership des organisations partenaires** *« La diffusion, c'est surtout eux autres qui l'ont prise en charge, sauf le colloque, on a trouvé un peu d'argent pour soutenir le colloque, mais c'est eux autres et la ville » (A04).*
• **Diffusion auprès des élus, des membres de l'association** « *Dans le cadre de l'assemblée générale, souvent les étudiants et X (chercheur) étaient invités, puis ils venaient présenter leur projet de recherche* » (P06). « *La chercheure nous présentait toujours un peu une synthèse de l'année en cours, de ce que l'on avait fait au niveau des projets de recherche* » (P06). « *La chercheure a présenté à la ville, aux fonctionnaires et au conseil municipal* » (P06). Question : « *Donc vous avez fait une présentation des résultats finale* ». Réponse : « *Finale avec la mairesse tout le monde* » (C05). « *L'association a organisé avec la ville une remise de résultats. On a fait des présentations* » (E03).
• **Diffusion auprès de différents publics** *« Avec l'UQAM en 2008, on avait tellement de données de recherche, on a dit on fait un colloque. On a organisé un colloque, on avait invité le ministère »* (P06).
• **Importance pour l'association de vulgariser les résultats pour ses membres** « *Oui, à la fin on s'est dit, nous on veut le vulgariser, on veut que cela soit plus accessible* » (P06). *« La dernière fois que nous avons eu notre assemblée générale, c'est moi qui a présenté les rapports de recherche »* P06).
• **La diffusion par le chercheur apporte de la crédibilité aux éléments communiqués** *« Ils ne font pas confiance à l'association, alors le fait d'avoir quelqu'un qui est une scientifique, cela c'était très bien »* (P07).

Dans le processus de diffusion, l'association joue un rôle important, puisque c'est elle qui prépare les différentes activités, tant auprès des élus qu'auprès des citoyens et de ses membres. Ce leadership rejoint une observation que nous a soulignée une agente du SAC : « *Autant dans la métho il y a plus un leadership qui se déplace du côté du prof, autant dans le transfert, il y a un leadership qui se déplace plus du côté du groupe* » (A01). Dans ces activités de diffusion, les chercheurs jouent pleinement leur rôle de spécialiste, ils donnent une caution scientifique aux résultats communiqués aux différents publics. On assiste ici à un partage des tâches, chacun misant sur ses forces : la dimension scientifique aux chercheurs, la dimension de vulgarisation et d'influence politique aux praticiens. Notons aussi que chercheurs et praticiens ont participé de concert à des événements nationaux qui réunissaient des acteurs venant de plusieurs

horizons (gouvernement, associations, groupes de recherche). Ces rencontres permettaient de faire connaître à la fois les résultats de la recherche et le travail de partenariat entre chercheurs et praticiens. Ces actions conjointes avaient aussi comme impact de renforcer la crédibilité de l'association auprès de bailleurs de fonds potentiels.

Projet Évaluation

Comme il s'agit ici d'évaluer une pratique d'intervention, les rôles des partenaires s'adaptent à l'objectif du projet.

Encadré 7.9 - Projet Évaluation : diffusion et transfert

• **Diffusion limitée** *« Il n'y a pas eu de très large diffusion. Il y a eu la validation, donc diffusion de l'analyse à l'ensemble de membres de l'organisation, à l'ACFAS, puis article dans la revue »* (E04).
• **Préparation et diffusion conjointe des résultats à l'ACFAS** *« Ils sont allés à l'ACFAS... puis toute la présentation a été préparée par tout le monde, jusqu'à la dernière minute le matin »* (C06).
• **Animation conjointe de la diffusion des résultats** *« Le comité de recherche était aussi un peu engagé dans l'animation de la soirée. »* (P08)
• **Rédaction conjointe dans la revue de l'association** *« On a écrit un petit article dans une revue du regroupement. Cela a été pas mal plus le chercheur qui l'a écrit, la praticienne et moi » (E04).*

La diffusion des résultats est ici une démarche conjointe dans le prolongement de ce qui a été vécu par les partenaires lors de l'analyse des données et la rédaction du rapport de recherche. Le comité de suivi joue ici un rôle pivot, car les activités et les outils de diffusion sont sous sa responsabilité. Les entretiens ne nous ont pas permis de dresser une liste d'activités de diffusion scientifique des résultats. L'agente du SAC nous soulignait sa déception concernant, entre autres, l'absence de publication scientifique. Il est à noter que la diffusion dans le cadre de l'ACFAS a eu lieu lors d'un événement grand public organisé depuis quelques années lors de cet événement annuel.

Projet Femmes

Comme dans le projet **Eau**, la dimension de revendication politique teinte le partage des rôles entre les partenaires.

Encadré 7.10 - Projet Femmes : diffusion et transfert

• **Présentation conjointe des résultats en conférence de presse** *« Nous étions toutes là en avant, ce n'était pas une représentante du groupe ou une représentante de la recherche »* (C01).
• **Importance de vulgariser** *« Cela c'est une affaire que l'on avait demandée aux chercheurs aussi que cela soit intelligible, facilement communicable. »* (P02).
• **Participation active des praticiens dans la réalisation des outils de diffusion** *« On a édité les études, trouvé un graphisme, trouvé les illustrations, trouvé des maisons d'édition. On les a sortis en ligne »* (P02).
• **Diffusion auprès de différents bailleurs de fonds** *« Ensuite, pendant 2 ans on l'a présenté à tous les organismes qui financent notre secteur. CRTC, Patrimoine Canada, la SODEQ, le ministre, la ministre de la Culture, de la condition féminine, fédération des femmes du Québec »* (P02).
• **La recherche donne de la crédibilité** *« J'étais forte de tous ces chiffres-là, de toute cette crédibilité-là que m'ont donnée les chercheures »* (P02). *« On a fait le tour pour présenter, c'est là que l'on avait énormément de crédibilité, nous sommes même allées en commission parlementaire. Si on n'avait pas eu nos études dans les mains, moi, si on n'avait pas eu ça, j'aurais été incapable de parler en commission parlementaire »* (P02).

On retrouve dans cette recherche une dynamique semblable à celle vécue lors de la recherche **Eau**. Une organisation qui assure le leadership dans la réalisation des outils et des activités de diffusion, des chercheuses qui cautionnent par leur présence la scientificité des résultats. Les produits de la recherche viennent soutenir une démarche politique visant la reconnaissance d'une situation d'inégalité ainsi que différentes interventions publiques pour modifier cette situation. Dans un tel contexte, les associations sont appelées à jouer un rôle crucial dans la diffusion des résultats.

Projet Médiation

Dans le cadre du projet **Médiation**, il faut rappeler qu'un des objectifs du projet était l'amélioration des pratiques de l'organisme. La diffusion a donc été avant tout une diffusion interne et l'organisation assurant le leadership de l'utilisation des résultats de

la recherche. Le chercheur a été tenu à l'écart de cette diffusion, les résultats du travail de recherche étant essentiellement discutés au sein de l'équipe d'intervenants et intervenantes de l'organisation. Celle-ci a fait appel à l'expertise du chercheur lors d'activités publiques de l'organisation qu'elle a tenues.

Encadré 7.11 - Projet Médiation : diffusion et transfert

• **Rôle de l'association, s'assurer d'avoir un discours accessible** « *Le groupe avait vraiment un rôle à jouer pour transformer le discours, transformer les connaissances en quelque chose de transférable qui serait appropriable* » (A03).
• **Participation limitée du chercheur** « *Ils ont fait d'autres activités auxquelles ils m'ont invité* » (C04).
• **Utilisation restreinte des résultats** « *Je me rends compte 2 ans plus tard que l'on utilise que très peu les outils qui sont sortis de la recherche. Pourquoi ? parce qu'il manque de vulgarisation, en fait c'était vulgarisé pour des chercheurs, mais pas suffisamment pour la rue* » (P05).
• **Impact sur la crédibilité de l'organisme** « *Cela a augmenté la crédibilité de notre organisme d'avoir fait une recherche avec des chercheurs externes* » (P05).
• **Utilisation auprès des bailleurs de fonds** Question : « *Le rapport de recherche, est-ce que vous vous en servez auprès de vos bailleurs de fonds?* » Réponse : « *Oui, lorsqu'ils veulent connaître ce type d'information, des fois ils ne veulent même pas* » (P05).

Dans un des extraits de l'encadré, nous constatons que la recherche partenariale, comme toute forme de recherche, ne conduit pas toujours à des résultats utilisables par l'organisation. Pourtant, l'équipe de recherche incluait la présence d'un client de l'organisation afin de s'assurer que le vocabulaire choisi corresponde aux besoins de la clientèle de l'organisation. Comme le souligne le chercheur : « *ce qui était très intéressant pour nous et très formateur pour mon équipe, c'est que l'on avait un itinérant qui venait avec nous une fois par mois passer une journée dans le labo avec nous* » (C04). Malgré ces efforts d'inclusion, les outils produits ont été peu utilisés par l'équipe d'intervention. Enfin, constatons ici aussi que la présence du chercheur donne de la crédibilité au travail d'intervention de l'organisation.

Projet Nourriture

Pour ce projet, on assiste aussi à une division des rôles au moment de la diffusion. Le leadership est assumé par les organisations qui invitent parfois les chercheurs à participer à leur activité de diffusion. Nous avons souligné dans les autres recherches l'effet de crédibilité que confèrent la participation des chercheurs au travail des organisations. Un autre effet important, comme nous le constatons dans l'encadré suivant, réside dans la constitution d'un argumentaire pour convaincre d'éventuels bailleurs de fonds.

Encadré 7.12 - Projet Nourriture : diffusion et transfert

• **Le rapport comme outil pour convaincre les bailleurs de fonds** Question : *« Est-ce que vous vous en servez dans votre travail ? »* Réponse : *« Pour mon travail non, pour influencer les bailleurs de fonds, c'est sûr »* (P01). *« C'est sûr que lorsque c'est le temps de monter des grosses demandes, oui, on utilise la recherche. On a déposé des demandes à XXX, YYY, ZZZ, où cela prend un argumentaire, on utilise cet argumentaire-là »* (P03).
• **Participation des chercheurs** *« Il y a certains membres de mon conseil d'administration parce que cela a été présenté à nos partenaires, c'est-à-dire, les partenaires locaux, certains membres de notre conseil d'administration, nos organisateurs communautaires, un intervenant de la CDEC, cela leur a été présenté par les professeurs » (P03).*
• **On utilise plus les schémas dans la diffusion que le rapport** *« Ce schéma nous a permis de façon très visuelle, je suis très pratique, où on se situe, sur quels enjeux, quelles sont nos priorités, sur quels enjeux on devrait travailler principalement ».*

Notons à nouveau le rôle d'un objet intermédiaire comme un schéma qui vient appuyer les activités de diffusion des organisations.

7.5.1. Les constats

Pour les projets **Femmes** et **Eau**, et dans une moindre mesure pour le projet **Nourriture**, la dimension politique du problème étudié a un impact important sur la diffusion. Rappelons ici les mots de Stengers : « les conditions de *production de connaissance* de l'un sont également, inévitablement, des conditions de *production d'existence* pour l'autre[106] » (2011 p. 165). Il s'agit ici de convaincre des institutions politiques et leurs représentants, élus ou responsables d'organismes parapublics, d'appuyer une cause, de modifier leur point de vue, de changer des modes de financement. Les résultats de la recherche visent des changements sociaux. Les politiques et leurs représentants sont des publics à convaincre. Les actions de diffusion les ciblent en particulier : présentations devant des élus, conférence de presse, participation à des commissions parlementaires, rencontres avec des groupes de pression.

Pour l'ensemble des projets, la réalisation de recherches avec des partenaires universitaires donne de la crédibilité aux arguments des groupes. Les résultats deviennent un outil pour convaincre des bailleurs de fonds d'appuyer financièrement l'organisation. Au contact des chercheurs, les praticiens se forgent un vocabulaire pour nommer les situations vécues par les organisations et leurs membres et soutenir leurs positions et leurs objectifs de changement.

Ce souci du vocabulaire est présent dans plusieurs recherches. Pour les praticiens, il est essentiel que les résultats soient compréhensibles, qu'ils puissent les faire leurs afin de mieux les diffuser, tant auprès de leurs membres que de différents publics.

L'utilisation que l'on fait des résultats au sein des organisations varie selon les projets. Dans le cadre du projet **Eau**, on observe que les résultats de la recherche sont un outil

---

[106] Les italiques sont de l'auteur.

important pour informer les membres de l'organisation et soutenir leur participation. Pour le projet **Médiation**, l'utilisation des résultats au sein même de l'organisation n'apparaît pas concluante, car, aux dires de la personne interviewée, les travaux de recherche et de réflexion n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les outils utilisés et cela malgré la participation d'un client de l'organisation et d'employés au sein du comité de recherche, lesquels portaient tous une attention particulière à la nécessité d'assurer une vulgarisation des produits de la recherche. Pour le projet **Nourriture**, le schéma développé dans le cadre de la recherche se transforme en un instrument pédagogique auprès des partenaires des organisations.

Les entrevues nous révèlent peu de choses sur la répartition des tâches entre les partenaires lors de la diffusion des résultats dans les milieux académiques. Bien qu'on note un souci de partager les tâches, d'intéresser les praticiens à la diffusion vers des publics universitaires (exemple **Évaluation** à l'ACFAS), les productions qui visent un public de chercheurs demeurent avant tout la responsabilité des universitaires. De leur côté, les représentants d'associations se chargent des responsabilités de diffusion, parfois avec l'appui des chercheurs, auprès de leurs membres, partenaires et bailleurs de fonds.

7.6. Schématisation des rôles

Nous avons vu dans le chapitre précédent comment les contributions des différents partenaires des recherches sont différenciées, hétérogènes sans pour autant présenter l'image de deux mondes étrangers. La schématisation des rôles joués par les différents protagonistes de recherche partenariale présente aussi un portrait complexe.

Les données colligées dans nos entretiens ne nous donnent pas l'image d'une fusion des rôles entre les praticiens et les chercheurs, comme peut le laisser entrevoir l'idée

de cochercheur collée parfois aux participants des recherches partenariales. Leur participation reposant avant tout sur les habitus des chercheurs et des praticiens, il nous apparaît plus judicieux de parler d'une dynamique d'éloignement-rapprochement-éloignement qui se déploie tout au long des étapes de la recherche, représentée par les deux courbes de notre schéma.

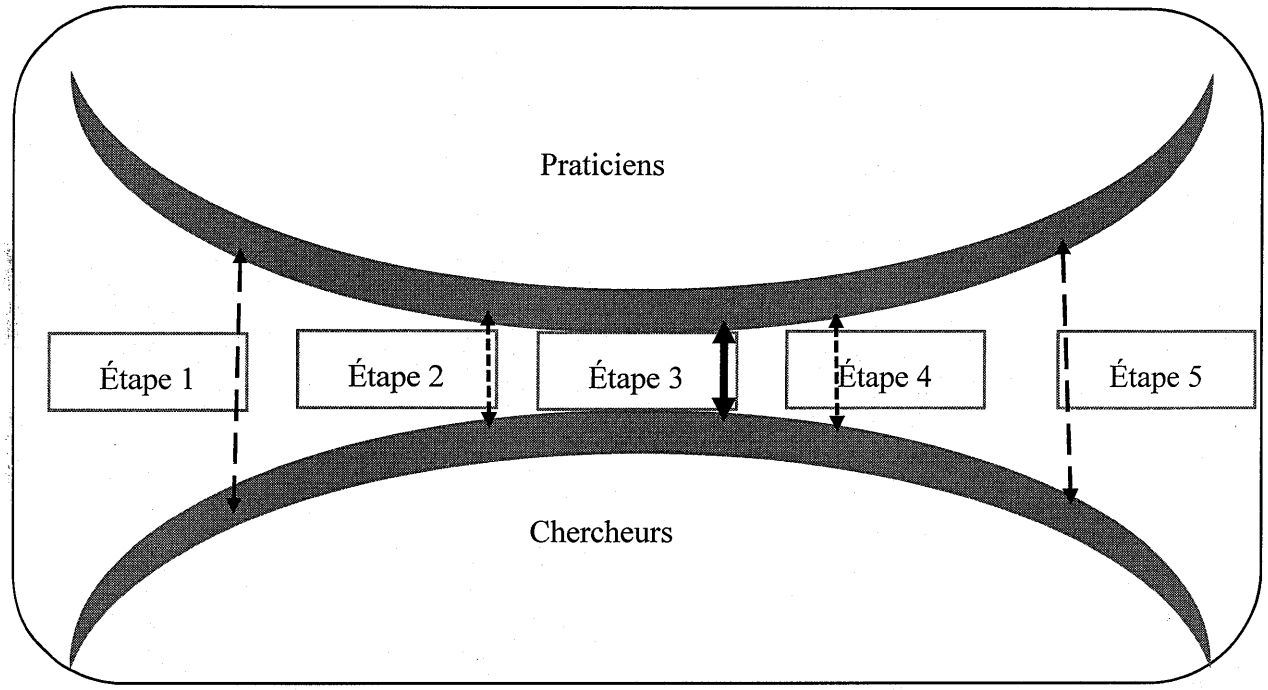


Figure 7.1 : Schématisation des rôles

Lors de l'étape 1, les praticiens et les chercheurs sont éloignés puisqu'ils entrent en relation et que la présence des agentes du SAC assure la liaison entre les partenaires. À mesure que la recherche progresse, nous assistons à un rapprochement des partenaires, rapprochement qui culmine au moment de l'analyse des données. À cette étape, pour que la coconstruction se réalise, les habitus des partenaires doivent s'assouplir, s'ouvrir, laisser place à un contrôle moins strict ayant pour effet de créer un espace de dépassement pour la création de nouvelles connaissances. Pour leur part,

les deux dernières étapes donnent lieu à un retour aux rôles traditionnels des partenaires. Comme l'indiquent les flèches du schéma, les partenaires au cœur d'une dynamique d'éloignement-rapprochement-éloignement, sont toujours en relation; le rôle des agentes du SAC étant de maintenir les liens et de permettre ainsi des échanges constants entre les partenaires.

Dans les deux premiers chapitres de cette section, nous avons fait appel à des dimensions pragmatiques inscrites dans la pratique de recherche, c'est-à-dire les contributions des partenaires et les rôles respectifs qu'ils occupent dans les différentes étapes du processus de recherche. Dans les prochains chapitres, nous porterons notre regard sur deux dimensions plus diffuses, mais tout aussi présentes : les valeurs et les épistémologies que mettent de l'avant les protagonistes. Nous qualifions ces dimensions de diffuses, car elles sont rarement exprimées, entre autres dans le devis de recherche. Pour les dévoiler, il faut interroger directement les acteurs et discerner ainsi la place qu'elles occupent dans le processus de recherche.

CHAPITRE VIII

LES VALEURS ET LES APTITUDES

Ce chapitre aborde deux dimensions importantes de la recherche partenariale, lesquelles dimensions ressortent de nos différents entretiens : la place qu'occupent différentes valeurs partagées par les partenaires et les aptitudes relationnelles présentent dans la démarche partenariale. Comme nous le verrons, ces deux dimensions sont diffuses, elles ne sont pas clairement énoncées et même abordées dans les différents devis de recherche, mais elles occupent une place essentielle qui renforce le partenariat. Pour les cerner, il faut interroger directement les acteurs.

Ces dimensions, à l'instar de la composante épistémologique que nous examinerons dans le prochain chapitre, créent une tension particulièrement entre ce qui relève d'un discours militant et ce qui relève d'un discours scientifique. Cette tension est notamment vécue par les chercheurs qui se perçoivent comme les garants de la scientificité et de l'objectivité de la démarche de la recherche.

8.1. Les valeurs sociales

8.1.1. Résultats de l'enquête terrain

Nous utilisons le terme de valeurs sociales pour les différencier des aptitudes relationnelles (écoute, empathie, ouverture, accueil à l'autre), aptitudes qui, comme nous le verrons, sont aussi présentes dans le processus partenarial. Ces valeurs se rapportent essentiellement à des dimensions d'engagement social et de positions politiques prises par les différents partenaires des recherches que nous avons étudiées. Que des valeurs promouvant le changement social se retrouvent chez les praticiens et praticiennes qui participent aux recherches ne devrait pas nous surprendre. Ces acteurs, professionnels d'associations citoyennes, membres de conseil d'administration collaborent à ces organisations parce qu'ils militent avant tout pour le changement social, pour remédierdes situations qui créent de l'injustice, qui menacent l'environnement, qui perpétuent l'exclusion sociale. Pour ces personnes, la recherche devient un outil parmi d'autres pour soutenir leur combat politique. Comme le note une agente du SAC, « c'est très, très rare que les groupes veuillent s'associer à des recherches purement théoriques » (A01). Ces acteurs ne laissent nullement de côté leurs valeurs lorsqu'ils s'inscrivent dans un partenariat de recherche. Ils ne font que poursuivre leur engagement en lui donnant une autre dimension.

Pour la chercheuse ou le chercheur, la question des valeurs et particulièrement de l'engagement prend une tout autre ampleur. Cette question hante les sciences sociales et particulièrement la sociologie depuis que Weber a proclamé, comme le note Raymond Aron dans son introduction au livre *Le savant et le politique*, que « la politique n'avait rien à faire dans les salles de cours [et] que les vertus du politique étaient incompatibles avec celle du savant » (1963, p. 7-8). Pour Weber, cette distance entre la science et le politique est ce qui caractérise la personnalité du scientifique: «

Mesdames et Messieurs! Seul l'être qui se met purement et simplement *au service de sa cause* possède une « personnalité » dans le monde de la science[107] » (1963, p. 66). Et cette cause, aux yeux de Weber, c'est le progrès de la science. Nous discuterons à la fin de ce chapitre de cette question de l'engagement du chercheur, après avoir présenté les données recueillies dans nos entrevues.

Les professionnelles du SAC sont aux premières loges pour constater cette communauté de valeurs entre les partenaires de recherche. À la question : « Est-ce que vous avez l'impression que les chercheurs et praticiens partageaient un certain nombre de valeurs communes, une même vision du monde ? », voici leurs réponses :

Tableau 8.1 : Valeurs sociales/Professionnelles du SAC

A01	*« Elles avaient partagé en gros la même pensée politique égalitariste autour des questions de l'emploi ».* *« Oui, il faut qu'il y ait un partage de valeurs, il faut qu'il y ait même des affinités idéologiques, si les deux parties sont trop loin l'une de l'autre, cela peut difficilement fonctionner un partenariat de recherche ».*
A02	*« C'est sûr qu'il y avait un partage des valeurs, je dirais de l'accessibilité alimentaire, de la qualité alimentaire, cela c'est sûr que c'est partagé, mais c'est toujours comme cela ici par exemple ».*
A03	*« Oui, je veux dire de prime abord, les deux étaient tout à fait d'accord et se disaient qu'une façon de lutter pour l'inclusion sociale ».* *« Le consensus, entente commune, est qu'elle résidait seulement sur cette espèce de partage que la philosophie peut aider ou la pensée critique peut aider à l'intégration ou l'inclusion sociale ».*
A04	*« Oui, oui, oui, écoute, environnement, santé humaine, c'était leur domaine à toutes les deux, l'association comme à la chercheure ».*

La réponse des professionnelles du SAC est sans équivoque : les praticiens et les chercheurs partagent un socle de valeurs communes, une « affinité idéologique » qui facilitent leur travail collectif. Les recherches qu'elles ont coordonnées se sont réalisées sous le sceau du changement social. Ces recherches visent à produire une meilleure

[107] Les italiques et les guillemets sont de l'auteur.

compréhension d'une situation d'injustice et parfois à proposer une ou des solutions à un état de choses jugé anormal ou dangereux pour une population.

On retrouve un constat analogue chez les praticiens qui remarquent eux aussi que les chercheurs avec lesquels ils ont travaillé épousaient les mêmes valeurs qu'eux, comme en fait foi le tableau suivant[108] :

[108] Pour faciliter la lecture, ce tableau est présenté en deux sections.

Tableau 8.2 : Valeurs sociales / Praticiens (section 1)

P01	*« Moi, je suis quand même très justice sociale, malgré tout, l'égalité, l'équité, d'une manière ou d'une autre ».* Question : *« Est-ce que vous avez senti chez les chercheurs ces mêmes valeurs ? ».* Réponse : *« Oui effectivement, oui. C'est pour ça peut-être que tout à l'heure, je vous disais, je ne me sentais pas à part, malgré le manque de connaissance comme ça, mais c'est peut-être ça, c'est peut-être justement nos valeurs qui nous ralliaient finalement ».*
P02	Question : *« Donc il y a quand même, il y avait des liens de valeurs et idéologiques avec la chercheuse ».* Réponse : *« Oui, c'est cela complètement ».*
P03	*« Je trouve que l'on partage sensiblement des valeurs communes. C'est sûr que l'on a des intérêts différents ».* Question : *« Mais tu dis « on avait des valeurs communes », comment tu les identifierais, ces valeurs ? ».* Réponse : *« Bien, au niveau, au niveau du désir d'un changement social dans nos sociétés que l'on vit dans une société qui n'est peut-être pas à son mieux [...] on pourrait trouver des mécanismes de transformations sociales qui amèneraient la société à réfléchir sur elle-même à se transformer. Je pense qu'une des plus grosses valeurs qui nous rejoint, c'est ça, c'est de se dire qu'un autre monde est possible jusqu'à un certain point ».*
P04	Question : *« Quelles sont ces valeurs si tu essaies de les nommer ? »* Réponse : *« Au sens large, bien, je pense que la notion de vouloir travailler sur un modèle alternatif à ce que l'industrie agroalimentaire propose, cela a été, ça, je pense que c'était l'intérêt majeur de tous ».* Question : *« 'Tous' étant aussi les chercheurs ? »* Réponse : *« Oui, oui, tout à fait, je pense qu'aussi dans leurs intérêts c'était beaucoup au-delà que ce que peut offrir un marché, les enjeux, je pense que c'était vraiment le point central de leur intérêt, cela c'est clair ».*
P05	Question : *« Dans le cadre de recherche partenariale, il y a souvent un partage de valeurs communes entre chercheurs et les praticiens. Est-ce que vous avez senti cela ? ».* Réponse : *« Complètement ».* Question : *« Et comment nommeriez-vous ces valeurs ? »* Réponse : *« Bien, je n'irai pas dans la surprise parce que l'organisme est basé, notre organisme est basé sur une ligne éthique qui est la présomption d'égalité des intelligences. Je l'ai toujours senti avec le chercheur, c'est la raison pour laquelle j'ai envie de continuer. Je pense que c'est la valeur la plus forte ».*

Tableau 8.2 : Valeurs sociales / Practiciens (section 2)

P06	Question : *« Est-ce que vous avez eu l'impression que ces valeurs, ou une partie de ces valeurs, étaient partagées par l'équipe de recherche ?* Réponse : *Oui, oui, définitivement, et c'est pour cela que je sens que D (la chercheuse) a été très, très présente sur le terrain ».*
P07	*« J'ai trouvé qu'il y avait des valeurs communes en termes de protection de l'environnement. Le bien commun, justement, le bien collectif comme, disons un souhait de faire les choses mieux pour la société versus disons comme d'autres intervenants avec qui on travaille qui s'en balancent.* *Moi j'ai ressenti des valeurs communes en tout cas entre les chercheurs, l'association puis moi ».*
P08	Question : *'Quand j'ai coordonné d'autres recherches, j'ai constaté qu'il y avait comme un partage de valeurs communes ou d'une même vision du monde entre le ou les chercheurs et l'organisation avec laquelle ils travaillaient. Est-ce que vous avez senti cela dans votre relation ? ».* Réponse : *« Ah, oui,... on n'aurait pas accepté qu'un chercheur il soit dans une logique de : « moi j'analyse et je vous donne les résultats et donc voilà ». C'est sûr que ces valeurs, on les a senties dès le départ, sinon on n'aurait pas accepté et c'est sûr que l'on sentait du chercheur cette injustice-là que vivent les pauvres aujourd'hui, les personnes en situation de pauvreté. Donc, c'est sûr, on partageait des valeurs communes.* *On était d'accord, qu'on trouvait complètement injuste ce que plein d'injustices et de non-droits que vivent les personnes en situation de pauvreté. On était d'accord là-dessus ».*
P09	Question : *« Est-ce qu'il y a une question de valeurs communes partagées ou d'intérêts communs partagés, il y a comme un bassin de valeurs qui est important ? ».* Réponse : *« C'est sûr, c'est sûr, c'est certain, je pense que les gens (chercheurs) qui nous interpellent, c'est parce qu'ils partagent certaines de nos valeurs, qu'ils valorisent le travail terrain, qu'ils valorisent aussi la connaissance qui n'est pas la connaissance scientifique nécessairement ».*

Pour les praticiens, la dimension de changement social est présente chez les chercheurs avec lesquels ils travaillent. C'est une motivation importante pour eux et ils la retrouvent parmi leurs partenaires de recherche. Comme le note bien un praticien, ceux-ci participent à cette construction d'un autre monde. Cette ambition d'un Nouveau Monde est abordée sous divers angles (féminisme, justice sociale, écologie, etc.). Ces valeurs communes partagées ne se limitent pas au changement social; une praticienne souligne, par exemple, l'importance d'être lié par une éthique, par une vision de la personne.

Deux praticiens nous ont mentionné que ces affinités basées sur des valeurs sociales, éthiques sont une condition *sine qua non* pour assurer le bon déroulement de la recherche :

> Question :
> *Est-ce que vous auriez pu vous imaginer travailler avec des gens qui ne partageaient pas les mêmes valeurs que vous ?*
> Réponse :
> *Non, non, non, cela aurait été l'horreur* (P02).
>
> Question :
> *Est-ce que tu as l'impression que, à la fois les chercheurs et les gens, votre groupe de 3, si je peux les appeler comme cela, partageaient un ensemble de valeurs communes ?*
> Réponse :
> *Oui, c'est sûr, c'est certain, sinon on n'aurait pas pu, je pense que cela prenait, cela prenait des valeurs communes pour pouvoir travailler* (P04).

Nous n'avons pas poussé plus loin notre investigation pour comprendre par quels mécanismes les praticiens arrivent à cerner cette compatibilité axiologique. Nous pouvons proposer quelques éléments qui se dégagent de nos entretiens. Le rôle du SAC est important. D'une part, ce service a développé au cours des ans une bonne connaissance des chercheurs de l'UQAM, du moins relative à certaines problématiques sociales. D'autre part, le travail de préparation qu'il effectue auprès des organisations qui font appel à ses services leur permet de cibler leurs besoins, mais aussi leurs différentes positions idéologiques. La conjugaison de ces deux types de connaissances facilite le choix du type de partenariat souhaitable. Rappelons que les praticiens sont des praticiens informés, experts dans leur domaine et qu'ils sont souvent au courant des recherches réalisées dans leur champ de compétence. Certains, lors de leurs études universitaires, ont travaillé au sein de centres de recherche. Ils peuvent ainsi repérer des partenaires potentiels et les proposer au SAC. À cela s'ajoute la réputation positive, mais parfois négative de certains chercheurs. Enfin, des rencontres préalables entre les partenaires sont organisées par le SAC, particulièrement pour la rédaction du devis de recherche. C'est là aussi un autre élément qui permet d'inventorier les accords possibles.

Nous avons démontré l'importance de cette communauté de valeurs pour les praticiens. Voyons maintenant, à l'aide du tableau suivant, ce qu'en disent les chercheurs.

Tableau 8.3 : Valeurs sociales / Chercheurs

C01	*« Un partage de valeurs, oui, absolument puisque moi, je travaille toujours à partir d'une perspective féministe et je dis toujours, perspective féministe c'est un modèle d'analyse, mais c'est aussi une idéologie, c'est aussi un choix politique, c'est aussi une façon de vivre ».* *« Je ne peux pas laisser tomber ma perspective féministe dans la démarche d'analyse ».* *« Si je suis sociologue féministe et je suis encore là, c'est parce que je veux que les choses changent et les groupes t'offrent à cause de leur ancrage cette opportunité-là de travailler sur le changement social ».*
C02	*« Donc, oui, il y avait une complicité, je te dis générationnelle. [...] Tu vois, les mêmes lieux, connaître les mêmes lieux de militants, de réseau, X (autre chercheur) il a été, il a eu une entreprise de paysagement un peu alternatif, écolo et tout ».*
C03	*« Je trouvais intéressante l'idée que les chercheurs s'impliquent avec les acteurs pour essayer d'engendrer les transformations, faire face au fameux verrouillage ».*
C04	*« Moi, je dirais en dernière instance, c'est ce qui fait qu'il n'y a pas eu de conflit, c'était vraiment un partage de valeurs ».* *« C'est l'idée que l'éducation, je dirais peut-être deux idées fondamentales, une première c'est que l'éducation est une arme extraordinaire pour survivre et avoir une vie intéressante... Le droit à l'éducation de tous et d'autant plus pour ceux qui n'ont pas eu la chance comme d'autres. Et cela, je pense que c'était très partagé par X (l'organisation partenaire) dans tout ce qu'ils font et partagé par mon laboratoire ».* *« Et, d'autre part, que les gens de la rue sont, on n'a pas de raison a priori pour considérer que le fait qu'ils soient marginalisés soit lié à une déficience intellectuelle quelconque, c'est plutôt lié à des injustices sociales et parmi ces injustices, notamment, une injustice en matière d'éducation ».*
C05	*« Ces valeurs, c'était l'inquiétude pour un phénomène (menace à l'environnement) qui était en train d'affecter tout le Québec ».*
C06	*« Je pense que tu ne peux pas, tu ne peux pas faire ce genre de recherche là, s'il n'y a pas un partage de base de valeurs générales, sur comment est produite la connaissance, comment les rapports sociaux et autres se définissent dans une société ».*
E01	*« C'est sûr que l'on se plaçait déjà d'avance dans une posture féministe pour faire ça, autrement cela n'aurait pas été possible, dans le sens que c'était un outil pour essayer de combattre des inégalités vécues par un groupe social qui sont les femmes. Je ne sais pas si on peut dire que c'est une valeur, mais c'est certainement une posture de base à laquelle on adhérait toutes ».*
E03	*« Les valeurs qu'ils partageaient avec moi, les gens de l'association. C'était des gens qui partageaient un engagement pour la communauté [...] une passion pour l'environnement, pour la préservation du milieu naturel ».*
E04	*« Je dirais tout ce qui est, des valeurs aussi simples que des valeurs d'égalité en termes de savoir, en termes de pouvoir, en termes de reconnaître l'apport que les différents savoirs devraient avoir au sein d'une recherche ».* *Rétablir les équilibres au niveau du pouvoir entre les personnes au sein de la recherche et dans la société en général ».*

À la lecture du tableau, nous réalisons que le niveau d'engagement varie selon les chercheurs, même si tous, à l'exception de l'étudiant E02, affirment partager certaines valeurs avec leurs partenaires. La chercheuse C01, ainsi que l'étudiante E01 (toutes les deux travaillaient sur la même recherche) ont une posture féministe clairement énoncée. Cette posture est au cœur de leur activité de recherche. Pour C01, la recherche, et particulièrement la recherche partenariale, devient un outil de changement social vers une société plus égalitaire entre les hommes et les femmes. Pour d'autres chercheurs, leurs objectifs apparaissent plus ciblés : pour C03, la participation au changement social; pour C04, l'accessibilité à l'éducation; pour C05, l'écologie et pour C06, la reconnaissance de certaines formes de savoirs autres que le savoir académique. La réponse de C02 est intéressante, car elle repère une dimension plus sociologique. Les partenaires de cette recherche sont des jeunes de la même génération et sont issus de réseaux sociaux porteurs d'une vision nouvelle de la distribution alimentaire.

Nous l'avons souligné, le rôle que jouent chez les praticiens les valeurs dans le processus de recherche est en droite ligne avec la place que celles-ci occupent dans l'ensemble de leur engagement social. Nous verrons plus loin dans ce chapitre que leur engagement n'altère pas leur position épistémologique et la vision qu'ils ont du travail scientifique.

Mais pour un chercheur n'y a-t-il pas contradiction entre la démarche scientifique qui se veut selon les règles de l'art, donc « objective », et l'engagement avec d'autres citoyens et citoyennes dans les transformations sociales, dans ce que l'un de nos praticiens a nommé « la possibilité d'un autre monde » ? L'engagement du chercheur n'entache-t-il pas la rigueur scientifique de son travail ? Un exercice sur la recherche partenariale ne peut esquiver cette question, d'autant plus que les témoignages que nous avons recueillis nous plongent au cœur de ce dilemme.

8.1.2. La question de l'engagement du chercheur

Ce thème au sein de la sociologie et des autres sciences sociales, comme nous l'avons déjà souligné, n'est pas nouveau. Max Weber y consacra plusieurs lignes et il a ressurgi avec le développement des recherches partenariales dans ses diverses appellations. Il a donné lieu à de nombreux articles (Brydon-Miller *et al.*, 2003), (Gustavsen, 2003), (Anadón, 2013), (Gohier, 2004), (Racine et Sévigny, 2000). Ces interrogations ne concernent pas seulement la recherche partenariale. La revue *Sociologie du travail* en 1999 et 2000 (1999, vol. 41 (1) et (3), et (2000 vol. 42 (2) y consacra un dossier avec des participations d'Alain Caillé (1999), de Michel Callon (1999), de Robert Castel (2000), de François Dubet (1999), de Jacques T. Godbout (2000), de Jean-Claude Thoenig (1999) et de Jean-Pierre Worms (2000). À la même époque, de ce côté-ci de l'Atlantique, la revue *Cahiers de recherche sociologique* publiait un numéro sous le titre « Les Universitaires et la gauche » (No, 34, 2000), sous la direction de Jean-Marc Piotte (2000), avec des participations de spécialistes des sciences sociales venant de divers horizons : Normand Baillargeon (2000), éducation; Ruth Rose (2000), économie; Jean-Marc Fontan (2000), sociologie; Lucie Lamarche (2000), droit; Karen Messing (2000), santé ; et Mona-Josée Gagnon (2000), syndicalisme. Bref, cette thématique de l'engagement taraude les sciences sociales, et ce, encore plus dans des processus de recherche où il y a une relation étroite entre chercheurs et praticiens.

Dans ce débat n'y-a-t-il pas le danger, comme le souligne Racine et Sévigny, de confondre partisanerie et engagement ? « Nous pensons qu'il faut remettre en question tout discours qui suggère qu'engagement et partisanerie sont la même chose et qui dit que la solidarité est nécessairement non critique » (2000, p. 87), confondant ainsi le chercheur engagé avec un propagandiste ou un militant, comme le propose Anadón :

> Le chercheur, par son activité de recherche, systématise les savoirs de la vie quotidienne, les singularités, les hétérogénéités, les diversités, etc. et, dans ce travail, il ne peut pas être neutre – comme le poids de l'idéologie

> libérale veut nous le faire croire – soit, il maintient l'ordre établi soit, il s'engage pour et dans le changement (2013, p. 7).

Pour éclairer le débat, il nous semble important de revenir aux postures que peut adopter le sociologue et saisir en quoi la recherche partenariale bouscule ces différentes postures.

Les réflexions de Nathalie Heinich (2002) sur les rôles du sociologue seront notre point de départ et nous permettront de situer correctement le débat. Heinich nous propose trois cas de figure pour qualifier le travail du sociologue : le chercheur, l'expert et le penseur. Le chercheur est celui qui produit de la connaissance sur le monde social, « son rôle est de comprendre et d'expliquer [...] grâce à des méthodes spécifiques » (*ibid.*, p. 118). Son discours s'adresse avant tout à ses pairs et il a comme objectif le développement du savoir.

L'expert est celui qui utilise ses connaissances pour conseiller ceux qui font appel à lui ; il se situe dans une relation d'aide, car il sera amené à « poser des diagnostics… prescrire des solutions » (*ibid.*). C'est un discours qui s'adresse avant tout à des décideurs et qui a comme but l'action. Enfin, le penseur, c'est celui qui se met dans la position « de justifier ou critiquer une situation au nom de certaines valeurs comme pourrait le faire n'importe quel citoyen engagé » (*ibid.*). Cette dernière fonction, Heinich l'associe au rôle d'intellectuel, car dans celle-ci le sociologue s'exprime dans l'espace public. Ce discours a comme objectif la persuasion.

Pour Heinich, ces trois postures correspondent à trois registres distincts. Le premier qu'elle nomme descriptif ou analytico-descriptif est « spécifiquement celui du chercheur » (*ibid.*, p. 119). Les autres, qu'elle nomme évaluatif et prescriptif, « relèvent d'une normativité qui est du ressort soit de l'expert, soit du penseur » (*ibid.*). Ces deux derniers registres sont intimement liés aux valeurs ; dans le cas de l'expert, il s'agit des valeurs des acteurs, et dans le cas du penseur, de ses propres valeurs.

Le registre du chercheur s'inscrit pour sa part dans « l'impératif wébérien de *suspension du jugement de valeur*[109] » (*ibid.*). Le vrai chercheur sera celui qui arrivera à contenir son point de vue sur les réalités sociales qu'il étudie, à adopter une position de neutralité sur son objet de recherche. Heinich est consciente que cette position de neutralité est avant tout une visée: « cet impératif de neutralité relève d'un niveau méta-théorique ou épistémique : celui qui permet au sociologue de se prononcer sur les bonnes façons de faire de la sociologie, et non pas sur les bonnes façons d'être en société » (*ibid.*, p. 121). On peut presque conclure que le vrai chercheur est celui qui s'engage dans le développement de la science. Bien sûr, le chercheur pourra toujours conseiller ou prescrire, mais ce faisant il délaisse son rôle de véritable chercheur.

Pour Heinich, cette visée de neutralité a le grand avantage d'autoriser le chercheur à se « déplacer entre les différents arguments, qui lui permet de restituer aux acteurs un autre regard, une autre façon de donner sens à leurs investissements et, partant d'agir à partir d'eux » (*ibid.*, p. 124), mais cette neutralité, cette distanciation appelle aussi un rapprochement avec les acteurs. Pour Heinich, il est essentiel de faire subir aux connaissances produites ce qu'elle nomme « l'épreuve de pertinence », de livrer aux acteurs les résultats de la recherche, d'évaluer si ces résultats les interpellent et, si oui, comment.

Cette neutralité est pour Heinich une forme d'engagement, car pour elle, le travail du sociologue lui permet d'intervenir dans les conflits, non pas en prenant position pour un camp, mais en jouant un « rôle de médiation, de construction de compromis entre les intérêts et les valeurs en jeu, voire de refondation d'un consensus » (*ibid.*, p. 126). Elle voit donc le travail du sociologue caractérisé par une neutralité engagée, c'est-à-dire engagée à éclairer les positions et les valeurs qui sont en jeu dans les dynamiques sociales.

---

[109] Les italiques sont de l'auteur.

Le point de vue d'Heinich peut nous apparaître d'une grande limpidité, chaque sociologue choisissant, selon la situation, la posture à adopter. Mais cette proposition peut-elle s'appliquer dans le cas de recherches partenariales réalisées en étroite collaboration avec des partenaires ? Ne relève-t-elle pas plutôt d'une démarche sociologique plus traditionnelle où le sociologue se situe en surplomb des acteurs ?

Dans son livre *Neuf leçons de sociologie*, Michel Wieviorka (Wieviorka, 2008) souligne ce qu'il appelle le retour du Sujet dans les sciences sociales (*ibid.*, p. 20). Ce retour change la donne, car le sujet n'est plus passif, il veut participer étroitement aux recherches qui le concernent. Cette émergence du sujet s'explique, entre autres, par « la montée générale de l'individualisme moderne » (*ibid.*, p. 29), une montée qui « se constate dans tous les secteurs de la vie collective » (*ibid.*). Cette présence d'un Sujet actif est renforcée, selon nous, par l'augmentation du niveau de scolarité de la population et particulièrement des intervenants dans les différents groupes sociaux. Le chercheur qui travaille avec ces groupes est en relation avec des acteurs qui ont des formations universitaires de second ou parfois de troisième degré.

Pour sa part, Callon note bien que la production de connaissances ne se fait pas en vase clos : « La production de connaissance est un travail collectif qui ne se réduit pas aux seuls chercheurs » (1999 p. 71). Le sociologue devient donc un acteur parmi d'autres dans l'élaboration de connaissances. Callon avance même que « l'*homo sociologicus* est devenu hybride, à la fois acteur et sociologue » (*ibid.*, p. 72). À ses yeux, la distanciation est contre-productive dans la mesure où de cette association avec des acteurs dépend « le contenu et la qualité des connaissances qu'il (le sociologue) va produire » (*ibid.*). Le rapprochement avec ceux-ci devient ainsi un ingrédient crucial pour générer des connaissances pertinentes sur la société.

La question qui sous-tend tout ce débat sur engagement / non-engagement n'est-elle pas celle sur la pertinence de la sociologie? Comme le souligne Bourdieu, « aucune science n'engage des enjeux sociaux aussi évidemment que la sociologie » (2002, p. 8).

Il dramatise encore plus cette situation particulière de la sociologie en notant qu'« une des difficultés majeures réside dans le fait que ses objets sont des enjeux de luttes, des choses que l'on cache, que l'on censure, pour lesquelles on est prêt à mourir » (*ibid.* p. 21)[110]. On doit convenir avec lui que les débats entre astronomes sur le big-bang soulèvent rarement les foules, ce qui n'est pas le cas des différends sur les accommodements raisonnables ou le droit ou non à l'avortement. D'une certaine façon, la sociologie et le travail du sociologue, mais cette remarque peut s'appliquer à l'ensemble des sciences sociales, ne prend sens que lorsque celle-ci s'intéresse aux débats de la Cité, quand, comme le souligne Robert Castel, elle « énonce quelque chose qui importe » (2000, p. 283). Celui-ci d'ailleurs fustige le « puritanisme sociologique qui méprise les compromis avec le siècle et exalte les vertus de la recherche désintéressée à la manière dont certains artistes, jadis, prônaient l'art pour l'art » (*ibid.*, p. 282). La position d'Heinich, malgré un apport heuristique certain, ne nous permet pas de répondre aux perturbations qui secouent la sociologie avec la présence d'un sujet actif qui aspire à s'inscrire dans le processus de recherche. D'ailleurs, cette présence de l'acteur parfois fortement sollicité par les organismes subventionnaires a pour effet que le débat se déplace vers la question de la responsabilité sociale et de l'éthique de la recherche et du chercheur, la question de l'engagement apparaissant un peu surannée[111].

La nouvelle donne sociologique nous invite donc à repenser le débat engagement / non-engagement. Prenant acte de la volonté des acteurs et des sujets de jouer un rôle actif dans la recherche, Wieviorka propose ce qu'il appelle, à la suite de Touraine, la méthode de l'intervention sociologique. Dans cette méthode, « il s'agit pour le

---

[110] Sur la question de l'engagement, la trajectoire de Pierre Bourdieu est emblématique : du sociologue désengagé en mai 68, Bourdieu, au mitan de sa vie, devient un sociologue engagé dans les débats politiques qui secouent la France dans les années 90.

[111] Voir le numéro « Responsabilité sociale et éthique de la recherche » de la revue *Éthique publique*, (Larouche et Piron, 2010) et le numéro de la revue Sociologies, La recherches en actes « Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain » (Lalive d'Épinay et Soulet, 2007).

chercheur (ou l'équipe de recherche) de créer avec l'acteur étudié une relation de coproduction d'idées et d'analyses dans laquelle chacun est bien dans son rôle - le chercheur ne fait pas semblant d'être un acteur, l'acteur ne se présente pas comme un chercheur » (Wieviorka, 2008). Pour sa part, Jean-Marc Fontan s'intéresse à « l'univers complexe du rapprochement entre l'université et les milieux sociaux selon une démarche unissant étroitement la recherche à l'action » (2000, p. 80). Pour la sociologie, le champ d'intervention se modifie, évolue ; elle a devant elle un sujet qui veut s'impliquer dans la réflexion sur son action. Un acteur qui délaisse peu à peu le chercheur qui désire uniquement se consacrer à l'avancement des connaissances pour l'avancement des connaissances. Cette évolution est aussi soutenue par les organismes subventionnaires ; il y a, en effet, un appel de plusieurs institutions à lier étroitement la recherche et l'action. Certains peuvent y voir une tentative de mainmise sur la recherche, mais on peut y voir également une reconnaissance de l'apport important de la recherche à la dynamique sociale.

Les propositions de Wieviorka et de Fontan ne sont pas sans danger pour le sociologue ; elles nécessitent ce que Fontan appelle « une distanciation dans la proximité » (*ibid.*). Ce qu'une des chercheuses interviewées nomme « une distance conviviale ». Mais ces propositions sont productives, tant sur le plan théorique que pratique. Comme le note Wieviorka :

> Plus l'acteur étudié s'approprie les hypothèses que le chercheur lui propose, plus ce dernier peut considérer que son analyse fait sens, et qu'il a mis en place un dispositif scientifiquement pertinent en tout cas supérieur à ce que proposent d'ordinaire les sciences sociales (2008, p. 108).

Pour sa part, Fontan souligne :

> On ne peut améliorer l'intelligence du temps présent en s'enfermant dans un univers de représentations partielles de la réalité et en se refusant les moyens de les compléter. Pourquoi ne pas s'arrimer à l'intelligence des autres, pour cheminer ensemble vers une meilleure représentation de cette réalité ? (2000, p. 95).

Ce débat sur l'engagement n'a-t-il pas tendance à trop se centrer sur la personne du sociologue, laissant de côté le rôle de la sociologie dans son ensemble ? On peut sérieusement douter qu'une recherche engagée ou non changera le monde. Comme le note sagement Berthelot dans *Les vertus de l'incertitude*, l'entreprise de connaissance « est toujours un pari fragile, attendant l'irrémédiable falsification du monde qu'il a contribué à générer » (2004, p. 7). La sociologie, comme les autres sciences de la société, participe à ce que Giddens nomme la réflexivité (Giddens, 1994) : leurs productions nourrissent les capacités réflexives des acteurs, elles s'inscrivent dans une spirale itérative, une dialectique entre chercheurs et praticiens, et leurs impacts ne prennent effet que sur le long terme[112]. Le questionnement du chercheur en sciences sociales vis-à-vis son objet est lié à l'histoire des sciences sociales et ne semble pas vouloir se tarir. Sur le plan institutionnel, de nos jours c'est la question éthique qui occupe l'espace de réflexion des chercheurs et des institutions subventionnaires et particulièrement les liens entre chercheurs et les personnes affectées par les recherches. C'est vers cette question que nous poursuivrons notre réflexion.

8.1.3. La question éthique

Pour les institutions qui régissent le fonctionnement de la science, on pense ici en premier lieu aux organismes subventionnaires, les questions éthiques portent essentiellement sur le respect des participants et la sauvegarde de la confidentialité. On trouve dans l'*Énoncé de politique des trois conseils: éthique de la recherche avec des êtres humains* (Instituts de recherche en santé du Canada *et al.*, 2010) une vision de la recherche qui « tend à définir l'éthique à partir du « risque » pour le participant, jugé

[112] Sur ce point, à notre avis, une analyse des liens entre la recherche et le développement de l'économie sociale au Québec pourrait servir de cas exemplaire pour des historiens des sciences, tout comme les liens étroits développés entre le Conseil québécois du loisir et des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

par défaut vulnérable et en position d'infériorité par rapport au chercheur, dès lors que s'instaure un processus de recherche[113] » (Eysermann, 2010, p. 182). Cette conception d'un acteur vulnérable ne correspond pas à celle que nous présentons tout au long de ce travail. Sur ce point, il y a peut-être lieu de revoir ce cadre éthique qui ne concorde pas avec les questions soulevées par certains processus de recherche partenariale, comme l'observent Genard et Roca i Escoda en soulignant que « *la sociologie fait aujourd'hui face à des exigences et à des dispositifs de régulation éthique (ou autrement dit, des procédures de normalisation éthique) largement déconnectés des contextes de recherche*[114] » (2010, p. 141). Au Canada et au Québec, les communautés autochtones ont su répondre à cet appel à une nouvelle éthique de recherche en publiant des protocoles (Assemblée des premières nations 2009, et (Basile *et al.*, 2014) qui balisent à la fois les dimensions éthiques, mais aussi légales comme la propriété des résultats de recherche et leur diffusion.

Pour le chercheur, le dilemme moral se situe souvent entre ce que Genard et Roca i Escoda appellent une posture « objectivante » et une posture « participante » (2010, p. 141). Dans une démarche de recherche traditionnelle, la tension n'existe pas, puisque c'est la position objectivante qui domine, mais dans une recherche participative, si le chercheur se cantonne dans une position objectivante, il risque de perdre les liens essentiels avec les acteurs pour mener à bien son enquête. Si, par ailleurs, il se déplace dans une posture trop participante, le risque est alors de renoncer à toute crédibilité scientifique. Ce malaise est souvent vécu dans des partenariats avec des groupes très militants, comme le note une professionnelle du SAC. En commentant une expérience de recherche, elle termine en soulignant : « *Ça, c'est un exemple de tensions entre science et militance et ça, c'est souvent là. Dans les groupes plus revendicateurs, dans les groupes qui sont vraiment sur des problématiques de défense de droit* » (A01).

---

[113] Les guillemets sont de l'auteure.
[114] Les italiques sont des auteurs.

Il faut rappeler également que toute démarche participative repose aussi sur la confiance mutuelle qui guide la relation entre partenaires. Le chercheur peut être amené « à taire certaines données qu'il a recueillies, de manière par exemple à ne pas blesser ceux qui lui ont fait confiance ou à ne pas donner l'impression de trahir cette confiance » (*ibid.* p. 150).

Ces tensions, elles ont été vécues par les chercheurs dans les recherches que nous avons analysées. Les quelques extraits suivants d'entrevues en attestent.

Tableau 8.4 : Les tensions

C02	*« Je m'étais dit : est-ce qu'au fond je ne passe pas l'éponge sur les doutes scientifiques que j'ai parce que politiquement je pense que c'est légitime ? Donc un mélange de genres de type de légitimité politique et scientifique et je mettais dit ça : c'est compliqué cette affaire-là ».*
E01	*« Mais cela c'est peut-être un des défis de la recherche partenariale. C'est que l'on travaille avec des gens qui ont des objectifs politiques, puis moi, j'ai les mêmes objectifs politiques qu'eux, sauf qu'en faisant ça en tant que sociologue, j'ai une responsabilité éthique qui va avec ça ».* *« Je fais une recherche scientifique, je dois m'assurer que les résultats que je présente sont justes, que je ne suis pas en train de mélanger un discours politique de persuasion et la présentation des résultats avec un argumentaire qui va appuyer leur discours, sauf qu'il y a quand même une différence entre une démarche qui est purement militante, puis une démarche scientifique ».*
C06	*« C'était difficile par exemple avec une des membres de l'association parce qu'elle voulait toujours trouver un coupable, alors c'était très difficile, on s'entend très bien, mais quelques fois cela a sauté des étincelles parce que je disais non, il faut attendre je ne peux pas dire oui, oui tu as raison, non je ne peux pas pointer ».*
C11x	*« Souvent, je ne me gênerai pas pour leur dire que moi, je fais de la recherche depuis 20 ans sur les organisations communautaires ou d'économie sociale, c'est qu'en général je suis sympathique aux organismes communautaires et aux entreprises d'économie sociale. Mais cela dit, moi j'ai mon chapeau de chercheur ».*

Il n'est pas dans notre propos de faire le relevé de tous les cas de conscience que peuvent soulever les différentes formes d'une enquête sociologique. Nous nous intéressons à la recherche partenariale qui est issue d'une demande du milieu. Mais tout comme la question de l'engagement, celle de l'éthique ne peut être du ressort que du seul chercheur. Lors de nos entretiens, aucun praticien consulté n'a soulevé cette question, tandis que les chercheurs l'ont abordée de différentes façons. Si chercheurs

et praticiens entrent ensemble en relation de recherche, le problème devient commun, tant en ce qui a trait à sa dimension objectivante (chercher à dire le vrai) qu'en ce qui concerne sa dimension participante (ne pas trahir ou décevoir). Nous avons perçu dans les entretiens avec les acteurs (chercheurs, praticiens et étudiants) que cette question n'est jamais abordée de front. Elle ne fait pas partie des thèmes du devis. Comme nous le verrons dans le chapitre consacré à l'épistémologie, chaque chercheur est amené à poser ses propres balises quant au respect de la dimension objectivante de son travail.

Encore ici, comme pour la question de l'engagement, devons-nous laisser le chercheur seul face à ce que certains ont appelé « le trouble moral de l'enquête » (Lalive d'Épinay et Soulet, 2010) ? Sur ces thèmes de l'engagement et de l'éthique, la réflexion « commune » entre chercheurs et praticiens demeure embryonnaire. À notre avis le développement de la recherche partenariale que nous connaissons depuis quelques années nous convie tous, chercheurs et praticiens, à un chantier de réflexion pour en faire non plus des questions individuelles, mais collectives.

8.2. Les aptitudes relationnelles

Si les valeurs sociales occupent une place importante dans la recherche partenariale, elles n'accaparent pas toute la place. En effet, celle-ci, pour réussir, doit reposer sur différentes aptitudes relationnelles ou compétences partagées par ses protagonistes. C'est à cette dimension que nous nous attardons dans les prochains paragraphes.

Comme le note Racine et Sevigny, la constitution de diverses structures pour favoriser le partenariat (réunions, comités divers) ne sont qu'une des conditions pour que celui-ci se développe pleinement « une partie du travail à faire est ailleurs, dans un espace de respect, d'ouverture et de reconnaissance de l'autre » (Racine et Sévigny, 2000). Ces aptitudes de respect, d'ouverture et de reconnaissance sont très présentes dans la

littérature portant sur la recherche partenariale et ses différentes formes. Dans le même article, les auteures mentionnent que « Le contexte d'ouverture [...] a été un élément essentiel qui a permis aux membres de chaque groupe de sentir, peu à peu, qu'ils devenaient des partenaires légitimes » (*ibid.*, p. 67).

Israël et ses collaborateurs, dans leur étude bilan fréquemment citée sur la recherche communautaire, mentionnent que "The most frequently mentioned challenge to conducting effective community-based research is lack of trust and perceived lack of respect, particularly between researchers and community members » (1998, p. 183). Ces différentes attitudes sont des éléments essentiels pour construire entre les partenaires une relation de confiance et un partage équitable du pouvoir, deux composantes inhérentes au bon fonctionnement des recherches partenariales. « Trust-building and power sharing are therefore of paramount importance in partnership and community-based research » (Fielden 2015, p. 113). Ces dimensions de respect et de confiance sont aussi mentionnées par d'autres auteurs comme des ingrédients essentiels à un dialogue fructueux entre les partenaires : « The integrity of partnerships rests on the presence of mutual respect and trust, both of which are fostered in decision-making environments that support diversity and allow partners to express and accommodate their different points of view through ongoing, open, and honest dialogue » (Cargo et Mercer, 2008, p. 336). Ces mêmes auteurs soulignent l'importance dont les partenaires doivent faire preuve dans leurs relations. « Therefore academic and non academic partners must use critical self-reflection to understand how status and privilege impact partnerships and to have a sense of cultural humility and overall humility toward all partners » (*ibid.*). Cette référence à l'humilité comme composant primordial de la relation est aussi mentionnée par des auteurs comme Porter et Baker qui ont analysé différentes formes de partenariat (2005).

Dans une enquête antérieure que nous avons réalisée auprès de praticiens qui ont participé à des recherches partenariales (Bussières et Fontan, 2011), lorsque nous les avons interrogés sur les aptitudes à mettre de l'avant dans le cadre d'une telle

recherche, ils et elles ont mentionné en premier lieu : l'écoute, l'ouverture et le respect (*ibid.,* p. 11). Nous retrouvons cette même trilogie dans les propos que nous avons recueillis pour notre thèse.

Ces dimensions sont très présentes dans le regard que portent les professionnelles du SAC.

Tableau 8.5 : Aptitudes relationnelles / professionnelles du SAC

A01	*« Les chercheurs étaient très ouverts aux commentaires, prenaient des notes, et il y avait cette espèce de relation de confiance ».* *« Le mot transparence comme valeur revient souvent, transparence, respect des rythmes des uns et des autres, des cultures propres à chaque milieu, c'est très présent comme valeur ».*
A02	*« Bien, il y avait, je pense, en quelque part, il y avait l'ouverture des profs, à ces connaissances et à ces analyses-là, tu sais, des fois ils pouvaient être confrontés, R (chercheur) il est plus jeune sorti de l'université, donc il était dans la modélisation, mais il était quand même ouvert. Donc, les deux profs étaient ouverts ».*
A03	*« Puis X (chercheur) avait l'ouverture, cela par exemple, lui comme il vient de son univers, il n'a jamais fait de recherche partenariale, il est allé de l'avant, puis il a dit : Bien, c'est comme cela ».*

Les praticiens ont été plus volubiles sur la question des aptitudes, comme le démontre le tableau suivant :

Tableau 8.6 : Aptitudes relationnelles / Praticiens

P01	*« Donc, les relations étaient très bonnes, il y avait l'ouverture d'écouter l'opinion des autres, l'authenticité aussi, il y avait aussi la réceptivité qui était là.* *Donc, je l'ai dit l'ouverture d'esprit, la politesse, le respect. Je n'ai pas senti que j'étais une personne de l'extérieur, qui ne connaissait pas le domaine, qui n'avait pas sa place.* *On parlait même de comment l'argent était dépensé. Cela m'agaçait, mais lorsque vous me posez cette question-là, je trouve ça essentiel aussi pour conserver la confiance ».*
P02	*« C'était tellement facile, c'était vraiment du travail d'équipe, d'égal à égal, avec X (chercheuse) ».* *« Elles (chercheuses) nous ont tout le temps stimulées, encouragées, donné du temps, comme X (chercheuse), c'est incroyable tout le temps qu'elle a donné ».*
P04	*« De notre côté (les praticiens), pour ceux qui ont participé à l'étude, cela prend une volonté de pas juste parler, de pas juste vouloir s'intéresser à ses petits enjeux, à son nombril finalement, de comprendre que l'on est dans une démarche collective, cela je pense que c'est bien important.* *Je pense que cela prend beaucoup de transparence aussi, parce qu'il faut que l'on discute de ce qui va, de ce qui ne va pas, cela je pense que c'est bien important.* *Lorsque l'on doit embarquer dans un projet comme cela, je pense qu'il faut avoir l'ouverture d'accepter les observations qui se font (P04).* *Je pense qu'il faut avoir cette humilité-là, lorsqu'il y a des constats faits par les chercheurs de les prendre en considération, de comprendre qu'il y a un travail qui a été fait derrière ça ».*
P05	*« Il est toujours dans le respect de l'ensemble de nos expertises et cela je me suis toujours senti très bien là-dedans ».* *« Un respect aussi de la pratique terrain, un respect des expertises terrain et cela c'est quelque chose que j'ai toujours beaucoup apprécié du chercheur.* *Il faut être ouvert à ce que les objectifs de départ puissent être nourris par le partenaire, mais cela c'est dans tout type de partenariat ».*
P09x	Question : *« Donc, il y a une question d'ouverture de la part des chercheurs à laquelle tu t'attends lorsque tu travailles avec eux ? ».* Réponse : *« Oui ».*

Il est intéressant de constater dans les commentaires des praticiens que les aptitudes relationnelles doivent être présentes tant chez les praticiens que chez les chercheurs. Chacun pour faire avancer le projet doit faire preuve d'ouverture, doit respecter les idées énoncées par les différents partenaires. Un praticien parle même d'humilité devant le travail accompli par les chercheurs.

Les chercheurs ont été plus sobres dans leurs commentaires sur cette question des aptitudes. Une chercheuse souligne qu'« *il y a eu une communication très, très facile* » (C05) entre elle et ses partenaires. Un autre mentionne l'ouverture des praticiens à

participer à la réflexion commune : « *Il y a une ouverture dans le sens où ce que l'on voulait faire avec eux et ce qu'ils voulaient faire avec nous, c'était de réfléchir à tout ça et de remettre ça en question* » (C03). Deux chercheurs mettent l'accent sur la propre ouverture qu'ils doivent mettre de l'avant pour le bon fonctionnement de la recherche : « *Tu ne peux pas travailler avec les gens si tu ne reconnais pas toutes ces forces-là, leurs énergies, leurs enjeux, tout le monde porte quelque chose, puis toi, le chercheur, tu ne seras pas le centre de l'univers là-dedans* » (C06) et « *Je le répète le seul point que je ramène tout le temps, je leur dis toujours, moi, je suis prêt à écouter vos points de vue, on va vous écouter; même la métho, je suis prêt à vous entendre là-dessus aussi* » (C07x).

La question du pouvoir n'a pas été abordée directement dans le cadre de nos entrevues, mais quelques interviewés en ont fait mention. Une professionnelle du SAC nous a souligné le rôle important qu'elle et ses consœurs jouent afin de préserver un partage équitable du pouvoir entre chercheurs et praticiens :

> *Puis, moi je dirais, on ne peut jamais complètement aplanir les rapports de pouvoir. Ça, je sais que ce n'est pas à la mode de dire cela, mais moi je suis venue à cette conclusion après tant d'années, je me dis ce que l'on cherche à faire, c'est de les aplanir, on ne peut jamais les faire disparaître* (A01).

Et d'ajouter :

> *Dans ce sens-là, on est des agents neutres [...] moi je me perçois d'abord d'essayer de rétablir un équilibre qui défavorise les groupes en général, je me vois comme essayant de rétablir les rapports de pouvoir du côté des groupes, mais j'essaie quand même, autant que faire se peut, à chaque fois que je sens qu'il y a des tensions importantes, de favoriser, de rendre, de mettre sur la table les enjeux culturels qui sont derrières les tensions* (A01).

Sur cette même question du pourvoir, un praticien nous souligne que : « *Je sentais que moi, j'avais le pouvoir du praticien, étant celui qui le plus longtemps baigne dans cet univers-là et qui est capable de faire le lien entre la pratique et la recherche, jouant dans les deux, puis je sens que le chercheur avait le pouvoir de l'expert, de*

l'universitaire » (P04). Pour sa part, un chercheur mentionne que dans le cadre d'une recherche partenariale, *« Tu n'es pas le seul qui décide, tu n'es pas le seul qui a le savoir, en tout cas dans cette approche-là, tu n'es pas le seul qui va décider où on va sur le terrain, il faut que tout le temps tu renégocies, il faut que tout le temps tu t'ajustes, tout le temps, etc.* » (C06).

Ces interrogations autour du partage du pouvoir dans le cadre de recherches partenariales leur sont inhérentes, puisque ces recherches se jouent entre différents acteurs. À noter que ces jeux de pouvoir s'installent aussi entre chercheurs dans le cadre de collectifs de recherche, comme l'a bien démontré Mondada dans ses analyses fines des rencontres entre chercheurs (Mondada, 2005). Au-delà des relations de pouvoir vécues dans chacune des dynamiques partenariales et qui appellent à des recherches et analyses à caractère ethnographique pour en déceler les tenants et aboutissants, le fait demeure que les objectifs de recherche et le financement sont souvent sous la responsabilité des institutions universitaires et donc des chercheurs. Une recherche récente réalisée auprès de 336 personnes provenant des secteurs de l'éducation supérieure, d'organismes de la société civile et d'agences gouvernementales subventionnant la recherche, et conduite dans 53 pays (C. Tremblay, 2015) conclut que :

> It is clear from the research results that CSOs (civil society organizations) lack institutional and financial capacity to collaborate equitably in partnership research. Some of these supports include access to library and information, technical skill, funding opportunities and access to national and global supports. Just over 60% of CSO respondents have rarely or never jointly submitted a research proposal when working in collaborative research partnerships, identifying a serious lack of equity and decision-making power. Less then 15% of CURPs identified in this research have originated in the community. These research partnerships are overwhelmingly initiated and controlled by the HEIs (higher education institutions), in addition to outside sources such as government, industry or research groups (*ibid.*, p. 37).

Plusieurs organisations de la société civile sont tout de même pourvues de ressources importantes pour entreprendre des recherches. Les syndicats au Québec et plusieurs structures de concertation nationales en sont la preuve. Mais nul doute que les organisations locales doivent faire appel aux universités si elles veulent inscrire la recherche comme un outil de développement les mettant ainsi à la merci de demandes portées par le secteur universitaire. Cette situation vient encore renforcer l'importance d'un service comme le SAC de l'Université du Québec à Montréal.

8.3. Contribution des valeurs sociales et aptitudes relationnelles dans l'espace cognitif

Dans le chapitre précédent, nous avons répertorié les apports respectifs des différents partenaires dans le processus de recherche. Ces apports ne se limitent pas aux contributions théoriques et pratiques, qu'elles soient le fait des chercheurs ou des praticiens. Des dimensions importantes comme des valeurs sociales et des aptitudes relationnelles conditionnent tout le cours de la recherche. Si nous reprenons la Figure 1 schématisant les apports des partenaires, celle-ci se bonifie par les nouveaux éléments qui se dégagent de nos analyses concernant les valeurs sociales et les aptitudes relationnelles.

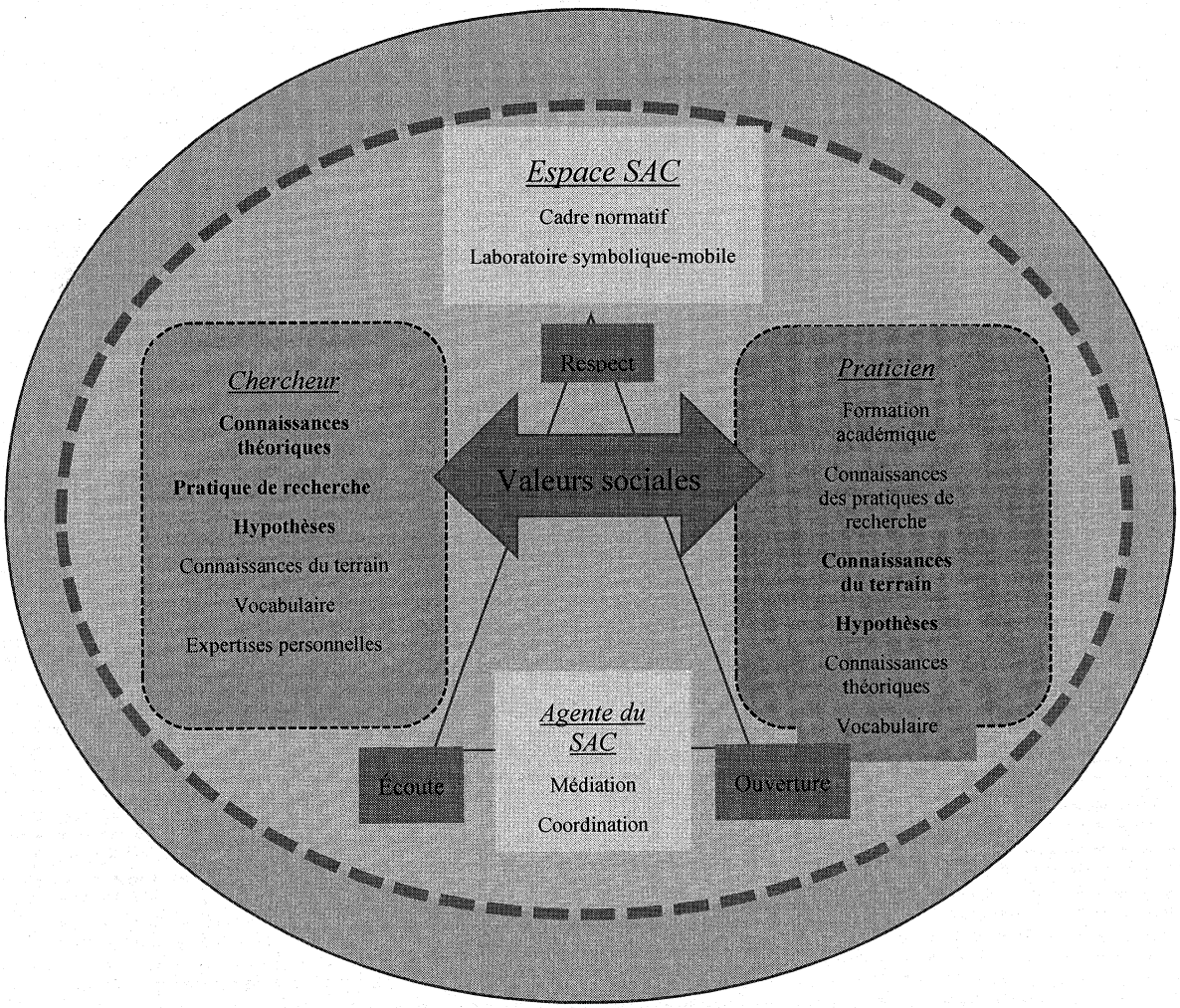


Figure 8.1 : Contribution des valeurs sociales et aptitudes relationnelles dans l'espace cognitif

Se construit donc à partir de l'espace symbolique créé par le SAC un espace cognitif meublé des apports à la fois théoriques et pratiques des partenaires, mais aussi des valeurs de transformations sociales partagées par les praticiens et les chercheurs. Pour les recherches que nous avons étudiées, ces valeurs se concentrent autour de l'égalité hommes-femmes, du développement durable, de justice, de lutte à l'exclusion. À cela

s'ajoute une trilogie d'aptitudes relationnelles : respect, ouverture, écoute auxquelles nous pouvons en accoler d'autres comme la transparence, l'humilité, la confiance en l'autre et lesquelles forment toutes ensemble une assise indispensable au bon déroulement de la recherche. Ces dimensions axiologiques essentielles à toute recherche partenariale sont cependant en même temps un terrain potentiel d'incompréhension, de tension, ce qui, pour ce qui est des recherches menées au SAC, justifie pleinement la présence d'une tierce personne assurant la médiation entre ces valeurs et ces aptitudes liant les partenaires.

Poursuivant la présentation de nos données, nous traiterons dans le prochain chapitre de la question épistémologique qui vient aussi teinter les relations entre chercheurs et praticiens.

CHAPITRE IX

L'ÉPISTÉMOLOGIE

Nous allons aborder dans ce dernier chapitre sur la présentation des informations recueillies lors de nos entretiens la dimension épistémologique inscrite dans le cadre des recherches partenariales que nous avons analysées. Tout comme la composante axiologique et les aptitudes relationnelles, l'élément épistémologique est également diffus. Il ne fait pas partie des paramètres du devis de recherche et il est difficile d'interroger directement les acteurs des recherches, particulièrement les praticiens et praticiennes, pour connaître leurs positions sur ce thème. Il se révèle donc par différents commentaires sur le choix de faire appel à des chercheurs, par la méthodologie employée, par la validité des données produites par l'enquête, par la reconnaissance de différents savoirs, etc. La dimension épistémologique apparaît ainsi comme le refoulé, le non-dit du processus de recherche.

Le terme « épistémologie », comme l'ont noté par plusieurs auteurs (J.-M. Berthelot, 2000), (Guay et Bouchard, 2015) et (Foulquié, 1982) n'a pas la même connotation dans la tradition philosophique anglaise et dans celle en français. Ainsi, Berthelot mentionne que pour les Anglo-saxons le terme « est associé à l'idée de théorie de la connaissance et excède donc la seule connaissance scientifique » (2000, p. 8). Pour sa part, Foulquié observe qu'en France l'épistémologie renvoie à la discipline « traitant des problèmes philosophiques posés par la science » (1982, p. 217). Mais cette différence culturelle, comme le signalent Guay et Bouchard, a tendance à s'estomper. Pour la suite de ce chapitre, nous proposons de restreindre cette définition à celle de Piaget citée par Berthelot « comme l'étude de la constitution des connaissances valables » (J.-M. 2000,

p. 8). Nous verrons dans ce chapitre que, tant pour les praticiens que pour les chercheurs, la dimension de validité est déterminante pour caractériser ce qui relève de la démarche scientifique.

Si nous nous intéressons à la dimension épistémologique, c'est que les activités sur lesquelles porte notre thèse se regroupent, tant en français qu'en anglais, sous le vocable de recherche ou *research.* Pour notre part, nous utilisons l'appellation de recherche partenariale, mais on retrouve dans la littérature francophone, comme nous l'avons déjà souligné, d'autres termes comme : recherche participative, recherche collaborative et recherche-action. En anglais, nous repérons ce même foisonnement de qualificatifs : *community based research, participatory action research, action research,* etc. Toutes ces formes d'activités ont donc une composante de recherche, ce qui les distingue, par exemple, de l'animation sociale au sein de communautés ou d'animation artistique, même si celles-ci peuvent inclure une dimension recherche. Ces différentes activités de recherche ont pour objectif premier de produire des connaissances nouvelles sur des situations particulières. Ces pratiques se qualifient aussi de scientifiques. Elles prennent forme à l'intérieur de structures universitaires, comme le SAC à l'UQAM, ou elles font appel à des partenaires issus du milieu universitaire. De plus, les résultats de ces différentes recherches sont publiés dans des revues dont le qualificatif de « scientifiques » les distingue d'autres types de publication. Ces pratiques de recherche, dans la mesure où elles ont recours à des chercheurs universitaires, participent de ce que Bourdieu appelle le « champ scientifique » (Bourdieu, 2001) qui comme tout champ comporte ses propres règles de fonctionnement et ses luttes internes entre différentes tendances.

Ce choix d'utiliser une démarche de recherche scientifique dans le cadre d'activités de transformation sociale, dont les objectifs se situent parfois très loin de ceux propres au monde de la science, soulève à tout le moins trois questions. Pourquoi faire appel à cette activité particulière qu'est la recherche scientifique ? Qu'est-ce qui caractérise cette activité de recherche scientifique d'autres formes d'activités de recherche ? En

quoi les connaissances produites sont-elles valables et différentes d'autres formes de connaissances ? Tenter de répondre à ces questions à travers ce que nous en disent les acteurs de recherches partenariales nous oblige donc à mieux circonscrire la dimension épistémologique propre à toute démarche scientifique.

Explorer la dimension épistémologique dans la recherche, que celle-ci soit partenariale ou pas, c'est mettre les pieds dans un champ de bataille où différentes positions s'affrontent ou s'ignorent. Dans l'édition de 2011 du *Sage Handbook of qualititive research* (N. K. Denzin et Lincoln, 2011), le chapitre portant sur les différents paradigmes épistémologiques écrit par Lincoln, Lynham et Guba en recensent cinq présents au sein des recherches qualitatives (2011). Or, comme la recherche partenariale est souvent présentée, particulièrement dans ce *handbook*, comme une forme de recherche qualitative, les luttes épistémologiques au sein de ce type de recherche se répercutent dans les différentes moutures de la recherche partenariale. Dans cette typologie, on retrouve donc des paradigmes qui s'affrontent comme d'autres qui peuvent coexister. En regard des positions mises de l'avant par le poststructuralisme ou le post-modernisme, réfléchir à la dimension épistémologique nous conduit non pas à un champ de bataille, mais bien à un champ de ruines. L'idée que des connaissances scientifiques aient une certaine validité comparée à d'autres formes de connaissances et qu'un texte scientifique réponde à un ensemble de règles apparaît, pour un poststructuraliste, obsolète.

Dans un article (1992) portant à la fois sur le livre de William F. Whyte *Street Corner Society* (Whyte et Peretz, 1996) et sur la critique qu'en fait Marianne Boelen dans *Street Corner Society : Cornerville Revisited* (Boelen, 1992), Norman Denzin renvoie dos à dos ces deux travaux ethnographiques en réfutant la prétention des auteurs de donner une vision réaliste d'un quartier de Boston composé majoritairement d'immigrants italiens. Pour Denzin, ces documents se comparent à des œuvres cinématographiques et ne représentent nullement la réalité de ce quartier. Selon Denzin: « Poststructuralism undermines the realist agenda, contending that things do

not exist independent of their representations in social texts » (1992, p. 126). Pour cet auteur et les tenants du poststructuralisme, la réalité est inaccessible; tout ce que l'on peut en dire est compris dans ce que l'on écrit sur elle. La réalité étant multiple, il devient impossible de départager un texte scientifique d'un texte littéraire. Ouvrir ce débat sur la spécificité d'un texte scientifique nous conduirait au-delà des visées de ce travail. Soulignons à nouveau que la vision poststructuraliste, comme nous le verrons, n'a pas d'adeptes chez les personnes interviewées.

Afin de ne pas nous perdre dans des apories auxquelles toute discussion épistémologique peut facilement aboutir, nous aborderons cette question centrale à toute recherche en présentant ce que les personnes interviewées nous en disent. Six thématiques ressortent de nos entrevues :

- La spécificité d'un discours scientifique opposée à d'autres formes de discours[115];
- La rigueur de la démarche de recherche;
- Les données recueillies comme élément qui permet le dialogue;
- L'ouverture à différentes formes de connaissances;
- Une méthodologie qui vient confirmer cette ouverture;
- Validation des résultats par les partenaires.

Ce n'est qu'une fois ce détour réalisé que nous pourrons reprendre certaines questions touchant la dimension épistémologique des recherches partenariales.

9.1. La spécificité du discours scientifique

Présentement, les sciences de la nature ou sociales vivent une crise de légitimité, particulièrement dans le monde occidental, attaquées qu'elles sont par le

[115] Nous utilisons le terme de « discours », puisque, comme nous le verrons, c'est celui qui est utilisé par nos interlocuteurs. Dans les faits, on aurait intérêt à utiliser le terme de texte scientifique comme l'a fait Berthelot et ses collaborateurs dans *Figures du texte scientifique* (2003), puisque c'est dans le texte que s'exprime avant tout les chercheurs scientifiques.

poststructuralisme, comme nous l'avons souligné, ou par différents courants liés au féminisme ou au postcolonialisme (Santos, 2011) ; ou encore pas des scandales comme celui du sang contaminé dans les années 80 et 90 en Europe et en Amérique. Malgré donc ces différents assauts, la démarche scientifique demeure auréolée d'un prestige certain, comme nous pouvons le constater dans les propos du tableau suivant :

Tableau 9.1 : Énoncés des partenaires sur le discours scientifique

A01	*« Leur approche (les praticiennes) était de dire : nous on ne veut pas trop interférer dans les analyses parce que l'on veut vraiment que ce soit le caractère scientifique qui ressort d'une recherche comme ça ».* *« Il y a souvent cet enjeu-là dans certains groupes de femmes que pour aller convaincre soit des bailleurs de fonds, soit des autorités politiques que la vérité, c'est la vraie vérité qui est sortie là, parce que c'est des vrais chercheurs qui l'ont dit ».* *« Elles (les praticiennes) viennent chercher une confirmation scientifique si on veut des réalités qu'elles vivent par définition ».* Question : *« Donc c'est des gens pour qui la science est une valeur importante. »* Réponse : *« Oui, oui ».*
C05	*« Je vous dis que je n'aime pas mélanger la politique avec la science ».*
E01	*« Je fais une recherche scientifique, je dois m'assurer que les résultats que je présente sont justes, que je ne suis pas en train de mélanger un discours politique de persuasion et la présentation des résultats avec un argumentaire qui va appuyer leur discours, sauf qu'il y a quand même une différence entre une démarche qui est purement militante, puis une démarche scientifique ».*
P01	Question : *« Pourquoi privilégier la recherche comme outil de revendication plutôt que des manifestations ? ».* Réponse : *« C'est parce que vous avez des faits, la manifestation souvent on va y aller par émotion, par pulsion, par sentiment, par valeur d'injustice, beaucoup, c'est beaucoup plus comme ça et puis les gens, pas que l'on ne nous prend pas au sérieux lorsque l'on fait une manifestation, parce que tout dépend de comment on arrive à la faire, mais on est toujours comme en train de cibler un problème pendant qu'il est là, tandis qu'avec la recherche, c'est d'abord les faits ».*
P02	*« Il y avait des artistes masculins qui s'objectaient, qui disaient que nous publions des mensonges. Nous avons répondu : UN INSTANT, ce n'est pas des mensonges, ce sont des PHD qui viennent d'écrire ça ».*
P08	Question : *« Dans le document, vous dites au début « on voulait quelque chose de scientifique » Cela voulait dire quoi ? »* Réponse : *« Je pense que cela est lié à notre volonté que ce soit fait avec des gens qui peuvent, qui ont cette reconnaissance-là, au niveau de la société et au niveau du milieu académique. D'être capable de faire des choses objectives, qui vont être reconnues, qui ont de la valeur. Donc, je pense que c'est cela que l'on met derrière le mot scientifique ».*

Pour les praticiens et praticiennes, la démarche scientifique propre aux recherches partenariales ne doit pas être assimilée avec une autre forme d'action. S'ils sollicitent la participation des chercheurs, c'est qu'ils accordent une valeur spécifique au discours scientifique qui ne peut être confondu avec leur propre discours. On fait ainsi ici appel à une institution particulière, la science, qui a ses règles de fonctionnement et dont les produits ont une identité distinctive. Une institution qui a une reconnaissance sociale importante et dont l'objectif « est de produire des connaissances *vraies*[116] » (Berthelot, 2008, p. 24).

Cette dimension scientifique de la recherche partenariale est rarement abordée dans la littérature. Citons par exemple le livre *La recherche participative : Multiples regards* (Anadón, 2007) où on ne retrouve pas le terme « scientifique » dans aucun des textes. Les différents auteurs regroupés dans ce recueil font parfois référence à la science, mais c'est souvent pour se distancier d'une science « traditionnelle », « normative », « hiérarchique » qui s'impose aux praticiens. Ils mettent l'accent sur une science qui intègre différentes formes de savoirs et qui tente de niveler les inégalités de pouvoirs entre les acteurs. C'est le processus de recherche qui est considéré plutôt que les caractéristiques propres à la démarche scientifique.

Dans un livre plus récent (Bourassa Boudjaoui *et al.*, 2012), la dimension scientifique des recherches partenariales y est abordée par le biais d'une position épistémologique. En particulier, le texte de Boudjaoui (2012) souligne les liens de la recherche participative avec « le constructivisme social et les méthodes qualitatives de la recherche interprétative » ou encore avec « le constructivisme radical et certaines stratégies de recherche participative en science de la gestion » (*ibid.*, p. 124). Pour les auteurs de ces publications, tout comme pour Lincoln, Lynham et Guba que nous avons cités, ou encore comme chez Hall (B. L. Hall, 1992), la recherche qualitative et la

[116] Les italiques sont de l'auteur.

recherche partenariale, souvent associée l'une à l'autre, doivent se démarquer d'une recherche dite positiviste. Ce type de recherche repose sur ce que Lincoln et ses collaborateurs appellent « *naïve realism* », une science objective, à la recherche de lois ou de vérités, s'appuyant sur des méthodologies quantitatives, où toute forme de valeurs est écartée et où le chercheur est un être désintéressé. À nos yeux, ces différents auteurs présentent une vision d'une science positiviste qui relève plus de la caricature, une conception dépassée qui n'a plus cours particulièrement depuis les écrits d'un Popper sur la falsification et la fragilité des hypothèses scientifiques, ou encore sur la fin du marxisme ou, à tout le moins, de sa recherche des lois du développement historique. Il nous semble difficile de trouver des chercheurs en sciences humaines et sociales qui ont encore la prétention de pouvoir révéler par leurs recherches des lois ou des causalités infaillibles en ce qui a trait au développement des sociétés. En fait, c'est plutôt à l'inverse que nous assistons. Ainsi, les chercheurs en sciences sociales soulignent constamment dans leurs écrits la vulnérabilité de leurs énoncés. Cette position est présente entre autres chez un Berthelot qui nous rappelle qu'« *en sciences sociales le discours de connaissance est toujours articulé sur une schématisation problématique*[117] (2004, p. 63) ou encore chez un Lahire qui note que « Les discussions scientifiques peuvent alors avoir pour objectif de fixer quelle théorie permet le mieux de résoudre un type particulier de problème, mais jamais de trancher définitivement sur la question de la « théorie vraie » du monde social[118] » (2012, p. 45). Toutes ces positions s'inscrivent bien dans le champ scientifique qui est, comme tous les champs sociaux, un champ de lutte entre différents paradigmes et méthodologies de recherche. Mais ces luttes sont éloignées des préoccupations des praticiens qui participent aux recherches et qui ont, comme nous l'avons constaté, une perception assez traditionnelle de la science et de sa spécificité comme discours. Bien sûr, cette conception plus usuelle de la science n'est pas partagée par tous les groupes qui font appel aux

[117] Les italiques sont de l'auteur.
[118] Les guillemets sont de l'auteur.

chercheurs. Comme nous l'a signalé une de nos interlocutrices qui travaillent auprès de groupes féministes, on retrouve au sein de ces organisations une critique de la science officielle : « *Il y a plusieurs groupes qui se méfient de la science, qui se méfient de la prétention scientifique [...] ils sont quand même très critiques face à la prétention scientifique absolue, ils sont critiques devant les rapports hiérarchiques aussi qui découlent d'une vision de la science comme étant détentrice de la vérité* » (A01). Elle ajoute : « *aujourd'hui, il y a beaucoup, beaucoup de courants de pensée féministe et les jeunes féministes sont beaucoup autour de la pensée féministe, queer, gender* », ce qui peut amener des tensions entre féministes de la première heure et jeunes féministes. On retrouve aussi dans d'autres groupes sociaux de la suspicion à l'égard de la science officielle, entre autres chez les autochtones qui ont développé leurs propres balises pour encadrer leurs relations avec le milieu de la recherche. La même défiance est présente dans la recherche sur le VIH/sida, comme en témoigne Joanne Otis (2015), une chercheuse qui travaille depuis plusieurs années sur cette problématique.

Ces doutes sur la démarche scientifique prouvent que la science n'est nullement désincarnée et qu'elle n'est pas imperméable aux débats sociaux et critiques qui viennent tant de l'intérieur du champ scientifique que de l'extérieur de celui-ci. Il n'en demeure pas moins que la science occupe une place particulière aux yeux de l'homme moyen et de beaucoup de scientifiques. Dans ce sens, les débats qui marquent le champ scientifique et celui de la recherche partenariale ont peu d'impact sur la vision traditionnelle de la science. On le constate d'ailleurs lorsque l'on interroge les acteurs de recherches partenariales sur la vision qu'ils ont de la science, ce que peu de théoriciens ont fait, du moins à la lumière de leurs écrits.

Des chercheurs américains (Anne E. Kraemer Diaz, Chaya R. Spears Johnson et Thomas A. Arcury), tous affiliés à la Wake Forest School of Medicine, Winston-Salem, NC, se sont intéressés à cette question de la perception par les partenaires de recherches partenariales du caractère scientifique de ces recherches. Ils ont ainsi interviewé 74 partenaires de 25 recherches réalisées dans le Sud-Est des États-Unis. 31 des

interviewés sont des chercheurs (*professional researchers, PR*), 10 des agents de liaison entre les chercheurs et les communautés (*academic–community liaisons, ACL*) et 33 des représentants des communautés (*community representatives, CR*). Les résultats de leur enquête ont été publiés dans trois articles (Kraemer Diaz *et al.*, 2015),(Kraemer Diaz *et al.*, 2013) et (Spears Johnson *et al.*, 2016). Comme ils le soulignent dans l'un des articles :

> The findings presented here are not generalizable to the wider population of CBPR researchers, projects, and participants [...] Nonetheless, our deliberate efforts to recruit a variety of projects from throughout the Southeastern United States ensured that diverse experiences and perspectives were considered and represented in our data (Spears Johnson et al., 2016, p. 6).

Les auteurs mentionnent aussi deux limites à leur méthodologie : une enquête menée dans une région des États-Unis et non sur l'ensemble du territoire, et le rôle des responsables des recherches dans le choix des personnes à interviewer. Des limites méthodologiques que nous retrouvons dans plusieurs enquêtes réalisées en partenariat ou non. Soulignons aussi que les 25 recherches analysées ont été réalisées dans le secteur de la médecine communautaire auprès de groupes sociaux défavorisés : « The final sample included 9 focused on ethnically heterogeneous communities, 11 engaged predominantly African American communities, and 5 concentrated on immigrants or refugees » (*ibid.*). Les auteurs ne nous informent pas sur la nature exacte des recherches, mais le fait qu'elles relèvent toutes d'une intervention en médecine communautaire peut avoir une influence sur la perception de ce que peut être une démarche scientifique. Malgré leurs limites, ces résultats nous éclairent sur la manière dont des partenaires de recherches perçoivent leur démarche.

L'enquête fait ressortir que le niveau de formation universitaire a peu d'influence sur la perception des personnes : « Two salient themes were shared among all three educational groups, namely, the idea that science is empirical and emphasizes methods » (*ibid.* p. 3). Même en écartant les réponses des chercheurs universitaires

(PR), les enquêteurs n'observent aucune variation : « CRs and ACLs maintained the belief that research methods were an important aspect of scientific endeavors » (*ibid.*). Les acteurs de ces recherches partagent donc une même vision de la science.

Selon eux, la science se caractérise par un processus d'étude et de recherche de nouvelles informations :

> characterize something as "scientific" meant that it involves some sort of "study" or search for information. One participant explained, "When you say the word 'scientific,' I also associate research or experiments, or trying to learn something or obtain knowledge for something that we presently don't have" (*ibid.*, p. 4).

La démarche scientifique doit reposer sur des faits concrets qui correspondent à la réalité :

> For instance, all the role-based subgroups emphasized that for something to be scientific it must be accurate and empirical [...] science is empirical or based on evidence. In every subgroup, it was clearly expressed that a defining aspect of science is its reliance on or search for "tangible evidence" or "proof (*ibid.*, p. 3).

L'idée que la science est liée aux faits est soulignée dans notre tableau 15 par le praticien P01.

Enfin, l'enquête de nos chercheurs américains note que du point de vue des représentants des communautés et des médiateurs, l'idée de science est avant tout caractérisée par l'adjectif *accurate*.

> Finally, the most salient theme among graduate degreed CRs and ACLs was the belief that science is accurate. This accuracy was often described as based on the evidence collected through particular methods and strict adherence to protocols, but it was the accuracy that was most important, and the evidence and methods were a means to gaining an accurate understanding of a given topic (*ibid.*).

L'adjectif *accurate* en anglais signifie : **1.** faithfully representing or describing the truth ; **2.** showing a negligible or permissible deviation from a standard ; **3.** without error;

precise; meticulous[119]. On peut le traduire en français par précis, fidèle, exact, juste. Se profile ainsi l'idée de véracité ou de concordance entre les descriptions et une certaine réalité. C'est ce que notre interlocutrice P02 souligne de façon imagée en relevant que les résultats de l'enquête réalisée avec des chercheurs décrivent réellement leur situation « *ce ne sont pas des menteries* » et qu'ils correspondent à la réalité. On est ici loin du paradigme constructiviste, du moins celui présenté dans l'article de Lincoln, Lynham et Guba, pour qui « Realities exist in the form of multiple mental constructions, socially and experientially based, local and specific, dependent for their form and content on the persons who hold them » (2011, p. 102). Si la réalité existe seulement dans nos différentes constructions mentales, on peut se demander, à l'instar de notre interlocutrice P02, comment différencier la menterie de la vérité, comment départager celui qui nie l'holocauste vécu par une partie du peuple juif de celui qui au contraire veut en perpétuerla mémoire ? Entre le climatosceptique du tenant des bouleversements climatiques et du réchauffement de la planète ? La seule façon, c'est de confronter leurs énoncés avec la réalité, tout en sachant que les correspondances que nous établissons sont faillibles et perfectibles.

Nos interlocuteurs et interlocutrices ont mis l'accent sur la différence entre le discours scientifique et un discours plus populaire relevant de la doxa. À leurs yeux, on ne doit pas confondre les deux, le discours scientifique ayant une crédibilité reposant sur la concordance des énoncés avec les faits recueillis dans la recherche. C'est ce que nous dit l'étudiante E01 lorsqu'elle différencie un discours militant d'un autre scientifique. Les interlocuteurs des chercheurs américains nous permettent de mieux caractériser le discours scientifique, lequel est le résultat d'une étude basée sur des faits, reposant sur une concordance avec la réalité ; de là l'utilisation de l'adjectif *acurate*.

En dernier lieu, l'enquête américaine nous dit, ce que nous avons nous-mêmes souligné précédemment, que malgré les différences de formation et d'expérience

[119] Tiré du http://www.thefreedictionary.com/accurate

professionnelle, les partenaires des recherches partagent une vision commune de la science et de la démarche scientifique : « The general consensus regarding the nature of science among participants in this project suggests that educational variation among those engaged in CBPR is not necessarily a barrier to shared understandings of science » (Spears Johnson *et al.*, 2016, p. 6). Nous sommes loin de la recherche partenariale vue comme la rencontre de deux mondes différents[120]. Au contraire, cette vision partagée de la science devient l'assise commune sur laquelle pourra se construire la démarche de recherche: « In fact, such shared understandings could serve as a basis on which those of lesser educational attainment and scientific expertise can move forward in their scientific collaborations » (*ibid.*).

Il existe au sein de notre société une vision partagée de ce qu'est la science, de ce qui la caractérise comme institution et démarche. Dans ce sens, nous avons affaire ici à un paradigme au sens kuhnien du terme, c'est-à-dire à une conception normale de la science. Pour Kuhn :

> La science normale repose sur une communauté de savants rassemblés autour d'un paradigme stable : le mot « paradigme » désigne alors le cadre théorique général de la discipline, qui fournit à la communauté le vocabulaire, les questions, les techniques et les arguments jugés légitimes pour lui permettre de fonctionner[121] (Doray, Bouchard et Prud'homme 2015, p. 168).

Dans le cas qui nous concerne, le partage de ce paradigme ne se limite pas seulement à la communauté des savants, mais s'étend à l'ensemble de la société. On le retrouve par exemple dans des revues populaires comme Québec-Science, à la radio comme à la télévision, ainsi que dans la presse écrite. La chronique récente d'un journaliste sur la rétinite pigmentaire (RP), une maladie qui conduit à la cécité, nous en donne la preuve. Critiquant un traitement développé par des médecins cubains, il déclare :

---

[120] Ce qui nous amène à suggérer que toute démarche partenariale de recherche devrait inclure un moment d'échanges entre les partenaires sur ce en quoi consiste un processus de recherche.
[121] Les guillemets sont des auteurs.

> Un traitement prouvant qu'on peut stopper la RP serait normalement publié dans *Progress in Retinal and Eye Research*, *Ophthalmology* ou dans l'*American Journal of Ophthalmology*, pour ne nommer que ces trois publications prestigieuses du domaine. Ce serait alors une révolution médicale (Lagacé, 2016).

Et il ajoute :

> La science avance à coups de publications, pas de présentations PowerPoint, pas en citant un cas exceptionnel, pas avec une vidéo YouTube : en publiant dans des revues scientifiques du domaine pertinent. Les Cubains ont plutôt publié une étude dans une revue consacrée à l'ozone[122]. Médicalement, scientifiquement, ça ne vaut rien (*ibid.*).

Nos praticiens ne sont pas en soi différents du public en général, ils partagent avec eux une vision de la science, de son mode de fonctionnement et de sa valeur sociale.

9.2. La rigueur

La rigueur constitue une autre dimension qui caractérise la démarche scientifique. Le processus scientifique a ses propres règles de fonctionnement qui assure ainsi sa spécificité. Sans surprise, ce sont les chercheurs qui se veulent les garants de cette rigueur, puisque ce sont eux et elles qui ont incorporé dans leur habitus de travail cette composante pouvant parfois créer des tensions avec les partenaires de la recherche. Le chercheur C03 note ainsi :

> Là, les décisions concernant le projet de recherche deviennent trop stratégiques, et là, les critères de scientificité, même si ce n'est pas les mêmes en recherche-action, foutent le camp et ça, bien, il faut rétablir l'équilibre à un certain moment, cela est arrivé une fois, je pense que S (chercheur) a dû t'en parler. Où là, à un moment donné, on a dit cela n'est plus pertinent si c'est comme cela que l'on choisit les interlocuteurs, il manque de rigueur scientifique là-dedans.

[122] Le traitement cubain consiste à des injections à base d'ozone dans le sang.

Une étudiante nous souligne aussi :

> Pour moi, c'était important d'expliciter la position que l'on prenait parce que c'est sûr, c'est une recherche qui est faite avec un certain engagement, mais moi, je tenais aussi à ne pas faire dire aux résultats quoi que ce soit qui n'était pas là, dans le sens qu'eux autres (les praticiennes), c'est sûr que pour elles c'était vraiment un outil politique, puis elles n'avaient peut-être pas la même rigueur scientifique que je pouvais avoir (E01).

Et elle ajoute : « *moi, les recherches que j'ai faites avec ce groupe, je suis capable de défendre chaque phrase qui est écrite là-dedans, sans problème* » (*ibid.*). Une autre chercheuse mentionnera l'importance de la rigueur et de la cohérence dans sa démarche de recherche : « *Parce que si c'est un produit de recherche, bien, là, je ne suis plus dans la pratique, je suis une chercheure qui va signer ou cosigner ou cococosigner un produit et donc ce produit-là doit à mon sens répondre à une certaine règle de rigueur et de cohérence* » (C01).

Les énoncés des chercheurs renvoient aux normes du travail scientifique établies par Robert Merton. Une de ces normes le régissant réside dans le communalisme qui comporte deux aspects :

> Il signifie que l'activité scientifique n'est jamais isolée, mais s'exerce toujours au sein d'une communauté experte. Il implique, également, le devoir pour chaque chercheur de soumettre ses travaux à cette communauté et, pour celle-ci, de les évaluer avant de les accepter (Berthelot 2008, p. 85).

Le chercheur travaille sous le regard de sa communauté, ses productions seront scrutées par ses pairs. La recherche partenariale et les chercheurs qui la pratiquent doivent répondre à des règles strictes. Comme le souligne de façon prosaïque Levin dans un article portant sur l'intégrité académique en recherche-action: « In other words, a scientific text from an AR (action-research) project must be able to withstand the scrutiny of a critical reader without relenting to excuses like 'trust me – I have been

there'[123] » (2012, p. 143). La démarche et les résultats de la recherche doivent donc répondre aux attentes de la communauté scientifique.

Autre précepte important de la méthode scientifique mis de l'avant par Merton est le désintéressement : « Dans le cas de l'activité scientifique, cela signifie que le chercheur ne doit pas subordonner ses recherches et ses résultats à la satisfaction d'intérêts privés et particuliers » (Berthelot, 2008, p. 85-86). Nous sentons chez les chercheurs cités cette vigilance à ne pas confondre intérêt politique et intérêt de recherche.

Cet appel à la rigueur est aussi présent dans les organismes subventionnaires canadiens. Ainsi on peut lire dans le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*[124] (Groupe sur la conduite responsable de la recherche, 2011) que les chercheurs doivent : « Faire preuve d'une grande rigueur lorsqu'ils proposent et réalisent des travaux de recherche, qu'ils enregistrent, analysent et interprètent des données et qu'ils rapportent et publient des données et des résultats » (*ibid.* p. 3). On retrouve la même demande de la part des Fonds de recherche du Québec où les chercheurs doivent « **Traiter les données avec toute la rigueur voulue —** Assurer les plus hautes normes d'exactitude dans le choix, la collecte, l'enregistrement, l'analyse, l'interprétation, le compte rendu, la publication et l'archivage des données et des résultats de la recherche[125] » (Les Fonds de recherche du Québec, 2014, p. 13). Ces politiques d'encadrement reposent d'ailleurs sur un consensus international établi par la Déclaration de Singapour, rédigée en 2011, laquelle énonce dans son préambule que « La valeur et les bénéfices de la recherche pour la société sont totalement dépendants de l'intégrité en recherche » (Conférences mondiales sur l'intégrité de la recherche, 2010). On retrouve aussi cette importance conférée à l'intégrité dans The

---

[123] Les guillemets sont de l'auteur.
[124] Les trois organismes sont : le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada.
[125] Les gras sont des auteurs.

European code of conduct for research integrity (Fondation européenne de la science et ALLEA, 2011).

Tant les pressions internes au champ disciplinaire des chercheurs que les organismes subventionnaires ou encore la diffusion de politiques internationales dans le domaine scientifique contribuent à affermir les normes qui encadrent le travail du chercheur, particulièrement celles qui touchent à la rigueur et à l'intégrité de la démarche de recherche.

Cette vigilance autour de la rigueur, même si elle est portée principalement par les chercheurs, est aussi partagée par des praticiens. Ainsi, une professionnelle du SAC nous révèle son étonnement devant l'importance qu'accordent à la rigueur des praticiens lorsqu'elle nous déclare :

> *En fait, la rigueur qu'ils (les praticiens) avaient, c'était comme une rigueur de chercheur au sens où ils pouvaient dire : « cela ce n'est quand même pas démontré, c'est vrai qu'il existe telle et telle chose, mais de là à dire que cela a la puissance qui est suggérée, on devrait vérifier ». [...] Tu vois, c'est leur rigueur terrain, très intéressant parce que, d'habitude, il y a aussi des chercheurs qui peuvent avoir cette rigueur de dire, « mais là vous posez cette hypothèse-là, mais il faut qu'on la vérifie. » Bien, là, eux autres aussi étaient de cet aspect-là, donc, il y a comme un équilibre des rigueurs* (A02).

Les normes établies par Merton percolent donc au-delà du cercle des chercheurs et se diffusent par une forme d'osmose auprès des praticiens qui ont souvent une formation universitaire.

Les chercheurs américains auxquels nous avons fait référence précédemment ont aussi constaté que les partenaires de recherches partenariales[126] partageaient le même souci de rigueur et d'intégrité pour les processus de recherche. Ils notent ainsi :

> Definitions of scientific integrity were very similar across professional and community investigators. Community investigators described scientific integrity as having uniform methods, with consistent results, and that

[126] Ces chercheurs utilisent le terme *community-based participatory research* (CBPR), souvent employé dans les recherches en santé communautaire.

> investigators were honest by presenting all of their findings. Professional investigators' definitions tended to be longer and more detailed, but mirrored those provided by community partners explaining the need for investigators to remain faithful to their methods, follow protocols, be rigorous and systematic in their efforts, and protect human subjects (Kraemer Diaz, Spears Johnson et Acury, 2013, p. 4-5).

Malgré ce consensus autour de la notion d'intégrité, chaque groupe apporte des nuances à sa position. Ainsi, les chercheurs professionnels soulignent l'importance d'être souple dans l'application des normes d'intégrité afin de répondre aux besoins des communautés. À leurs yeux, une trop grande rigidité pourrait menacer l'essence même de la recherche partenariale. Mais cette souplesse ne doit pas mettre en péril le processus de recherche, d'autant plus que ces chercheurs « believed that CBPR must maintain the same rules, regulations, and rigor as laboratory-based science. CBPR was described as being rigorous, with a strong design that considers all variables and is implemented according to the protocol » (*ibid.*, p. 7). Cette affirmation peut surprendre, puisque la recherche partenariale est souvent présentée comme voulant se dégager des normes épistémologiques mises en place dans les sciences naturelles.

Pour leur part, tant les médiateurs que les représentants des communautés enrichissent les règles de base encadrant la rigueur et l'intégrité scientifiques en ajoutant trois nouvelles dimensions: la confiance, les bénéfices pour la communauté et la responsabilité envers la communauté. « For community members commitment to trust, providing benefit to the community and upholding accountability are just as vital to scientific integrity in CBPR as are following procedure, measurements, and protocols » (*ibid.,* p. 11). Le respect de ces normes suppose une participation des communautés à toutes les étapes de la recherche. L'importance accordée à ces questions incitait d'ailleurs ces membres des communautés à demander une révision des normes qui encadrent l'intégrité scientifique pour y intégrer ces nouvelles composantes. Mais cette volonté d'appeler à une révision des normes de la rigueur scientifique ne relève-t-elle pas plutôt d'une réforme des critères éthiques qui encadrent tant la recherche traditionnelle que la recherche partenariale ? Nul doute que l'accroissement que

connaît présentement la recherche partenariale dans ces différentes composantes conduira les différents organismes qui encadrent la recherche à une révision de leurs normes.

9.3. Les données.

Si la rigueur est une norme capitale de la recherche scientifique, c'est dû, entre autres, à la place qui occupe la collecte d'informations. Comme le note bien Lahire : « Les sciences du monde social sont des sciences de l'enquête empirique » (2007, p. 69). Ce qui l'amène d'ailleurs à fustiger « tous les théoriciens, commentateurs ou herméneutes sauvages du monde social qui n'appuient leur réflexion sur aucune recherche empirique et semblent d'autant plus brillants discursivement qu'ils s'évitent tout contact avec les aspérités du monde social » (*ibid.*). Or, ces enquêtes produisent des données, des renseignements, des informations qui deviennent l'élément central de la discussion entre les partenaires.

Ces informations, compte tenu de la participation étroite des praticiens à la définition du terrain de recherche, au choix des lieux et des personnes auprès de qui elles sont recueillies, sont rarement un objet de litige entre les partenaires, comme le souligne une professionnelle du SAC : « *Les données elles-mêmes, non, non, les données elles-mêmes lorsqu'elles sont mises à plat, elles sont rarement remises en question* » (A01). Ce qui peut le devenir, c'est l'interprétation qui en est faite.

Ces différents éléments deviennent la base pour les discussions, elles permettent de les encadrer et d'éviter les débordements. Ainsi, un étudiant qui animait des groupes de discussions nous souligne que les données colligées ont été à la fois un catalyseur des échanges et un moyen d'éviter les glissements vers des dimensions plus idéologiques : *« les gens sentaient qu'il y allait avoir un changement, quelque chose qui allait être*

produit avec cela, qu'il y avait de la recherche [...] (de) la recherche scientifique, que l'on aurait avoir des données pour discuter, parce que s'obstiner pour des valeurs ! » (E02). Il note aussi que la discussion est facilitée, « *moins menaçante pour les gens* » (*ibid.*) par le recours à du matériel qui a été colligé de façon scientifique, puisque celui-ci l'avait été dans le cadre d'un sondage.

Un chercheur nous fait aussi remarquer comment la confrontation avec les données est un élément essentiel dans le dialogue chercheurs-praticiens; elles forcent les partenaires, de son point de vue, les praticiens, à sortir de leur compréhension première d'une situation :

> *Les questions, même quand les gens se posent des questions, ou posent des questions aux données, en disant qu'ils ne voient pas nécessairement leur lecture politique, nécessairement, entièrement dans certaines données, ou leur lecture de la réalité en tant qu'intervenants, etc., mais la recherche est en train de les questionner sur leur posture à ce moment-là également, puisque la recherche leur reflète quelque chose d'autre* (C06).

Dans le cadre de la coconstruction des connaissances comme lors de recherches plus classiques, on ne peut faire fi d'une méthodologie rigoureuse dans la collecte des données. Comme l'indique Lahire : « La méfiance à l'égard du positivisme ne doit donc pas amener à négliger l'ordre des faits empiriquement observables et descriptibles et à oublier l'importance, pour toute science sociale empirique, de commencer par produire des informations fiables (vérifiables) sur la réalité sociale (2007, p. 38). On trouve chez Dewey une position semblable lorsqu'il énonce que « L'univers de l'expérience est la précondition de l'univers du discours. Sans le contrôle de l'univers de l'expérience, il n'y a aucun moyen de déterminer la convenance, le poids ou la cohérence d'une distinction ou d'une relation donnée » (1967, p. 130). Soulignons aussi que pour Dewey « On emploie *expérience* dans le bon sens du terme quand on dit par exemple qu'une certaine conclusion ou théorie est expérientiellement vérifiée

et se distingue par conséquent d'une idée en l'air, d'une intuition conjecturale ou d'une construction purement théorique[127] » (*ibid.*, p. 96).

Cette référence aux éléments empiriques devient ainsi un rempart qui permet d'éviter toute forme de surinterprétation tant pour les chercheurs que pour les praticiens, la surinterprétation se présentant lorsque « les *données* », les matériaux sur lesquels s'appuie l'auteur sont insuffisants pour soutenir les thèses qu'il propose[128] » (Lahire, 2007). Une étudiante nous raconte une telle situation en mentionnant ceci :

> *On revenait souvent à ça, elles (les praticiennes) disaient : il faut parler de telle affaire, puis moi, je leur disais sur les 20 entrevues, il y en a juste 2 qui ont mentionné ça. Si vous voulez, je peux le mentionner, mais on va mentionner que c'est un peu une exemption, c'est un peu comme, que c'est une question qui n'a pas beaucoup été abordée, que l'on pourrait explorer davantage ou quelque chose comme cela, mais je revenais toujours vraiment au corpus en fait* (E01).

Une autre chercheuse qui a participé à la même enquête souligne aussi : « *il y a des choses que nous on leur a dit, nous on ne peut pas interpréter juste de cette façon-là, il faut aussi interpréter ça de cet angle-là* » (C01).

Le respect du matériel colligé devient donc un élément central d'un partenariat de recherche. D'ailleurs, un des chercheurs interviewés nous soulignait que dans le cadre d'un travail de recherche avec d'autres chercheurs et qui ne concernait pas des praticiens, ce partenariat s'était brisé dans la mesure où une partie de l'équipe de recherche « *considérait que cela allait trop vite et l'autre moitié considérait que ce que l'on sortait c'était correct. Moi, j'étais avec d'autres qui considéraient que cela allait trop vite, que l'on tournait les coins* » (C06). Les différents éléments recueillis minutieusement se présentent donc comme une invitation à imposer une limite aux conclusions trop hâtives.

---

[127] Les italiques sont de l'auteur.
[128] Les italiques sont de l'auteur.

Les chercheurs se sentent responsables des données, d'une part, et de la cohérence qui doit exister entre celles-ci et les énoncés qui en découlent, d'autre part. Ainsi, la même personne (C06) nous mentionne que les chercheurs sont « *ceux qui dans le fond, savent, sont les plus proches des données. [...] C'est ceux qui sont un petit peu comme les protecteurs de ce que les données ont été capables de nous dire* ». Dans le cadre d'une recherche partenariale souvent porteuse d'enjeux politiques, économiques pour les groupes partenaires, ce rôle de gardien des données conduit le chercheur à interroger constamment l'utilisation qui en sera faite. Comme le décrit bien notre interlocuteur :

> *Nous, des fois, on peut regarder cela et dire : oui, mais on est-ce que l'on est en train de tordre nos données ? Est-ce que l'on est en train de les faire plier dans une certaine direction ? Les enjeux deviennent politiques, je veux dire, carrément. Je veux dire, c'est des enjeux politiques de survie, de futur, de déploiement, etc., puis nous, on est comme un petit peu dans la situation de dire : oui, bien, là, on ne peut pas dire cela, oui, mais là, on ne peut pas aller jusque-là, cela c'est trop, mais en même temps, on est conscient qu'il faut négocier certaines parties sans faire que l'on dit quelque chose qui n'existe pas ou qui n'est pas dans nos données* (*ibid.*).

S'attarder à la place qu'occupent les données dans le cadre d'une recherche nous conduit à réaffirmer l'importance de la rigueur, de la cohérence qui sont des éléments essentiels à toute démarche scientifique. C'est d'ailleurs pour cette rigueur que les praticiens font appel aux chercheurs dans leur objectif de mieux connaître et comprendre leur réalité.

Ce qui explique aussi que peu de praticiens nous aient parlé de l'importance des données recueillies. Ils semblent faire confiance aux différentes méthodologies utilisées par les chercheurs. Bien sûr, ces données doivent correspondent à leur perception et certains n'hésiteront pas à remettre en question leur pertinence si celles-ci ne coïncident pas avec ce qu'ils décèlent sur le terrain. Cette situation a été vécue dans le projet **Eau**, ce qui a amené l'équipe de recherche à revoir son mode de collecte[129]. L'entente dans le cadre du devis sur la ou les méthodologies à utiliser

[129] Voir chapitre 7.

devient donc ainsi un élément important du partenariat, limitant, du moins dans les projets que nous avons analysés, les possibles incohérences d'interprétation.

Rigueur méthodologique et cohérence des énoncés avec les éléments recueillis n'épuisent pas la question méthodologique, particulièrement dans le cadre d'une recherche partenariale. Ce partenariat laisse supposer que les praticiens ne sont pas que de simples sujets de recherche et que leurs apports ne se limitent pas aux questions de définition du problème et de participation à la collecte d'informations. La recherche partenariale se caractérise, entre autres, par la place qui sera faite aux connaissances des praticiens et praticiennes : c'est ce que nous présenterons dans la prochaine section.

9.4. Les connaissances

Nous avons déjà souligné l'apport des praticiens dans le chapitre 6, les connaissances qu'ils ont, entre autres, des terrains d'investigation, le fait qu'ils sont des éléments essentiels au processus de recherche. Le rappel des citations suivantes nous le confirme à nouveau :

- ✓ *« Eux, ils ont énormément apporté sur presque sur tout, j'allais dire, on connaissait très mal, sur à la fois sur ce qu'ils vivaient, on avait beaucoup de mal à comprendre, sur leurs contraintes internes, logistiques, de fonctionnement, sur les raisons qui avaient présidé à ces choix logistiques »* (C02).
- ✓ *« Alors, les gens qui habitent dans la nature, ils ont une connaissance extraordinaire qui t'enrichit constamment, t'ouvre une vision beaucoup plus large. Il te fait réfléchir des choses que peut-être dans les livres tu n'y arrives pas à réfléchir » (C05).*
- ✓ *« La connaissance, c'est les acteurs qui l'ont surtout dans la recherche qualitative. Si on va faire des entrevues avec eux, ce n'est pas pour rien, on pense qu'ils ont quelque chose à nous dire »* (C07x).
- ✓ *« L'apport du praticien est énorme à ce niveau-là. Les chercheurs ne connaissent pas bien souvent les réalités qui sont, de manière aussi sensible*

aussi complète que les praticiens qui vivent au cœur de leur quotidien ces réalités-là » (A01).

- ✓ *« Ils ont apporté aussi du réalisme, il y a le matériel brut de leurs besoins, lorsqu'ils apportent leurs besoins, ils apportent les connaissances associées aux besoins »* (A02).

C'est par cette ouverture aux connaissances des acteurs que se démarquent sur le plan épistémologique les recherches partenariales des recherches plus classiques où le chercheur prend une position en surplomb du terrain de recherche et des personnes qu'il étudie. Un des chercheurs nous a fait observer, dans le cadre de son entrevue, que cette première expérience de recherche partenariale ne correspondait pas à sa formation : *« on va travailler sur une vision commune (chercheurs et praticiens), moi, cela va complètement à l'inverse, je suis un sociologue bourdieusien, cela va complètement à l'inverse. Totalement, pour moi c'était hérétique »* (C02). La référence à Pierre Bourdieu est significative, car les choix épistémologiques de ce sociologue caractérisent bien une sociologie qui se veut objective, dégagée des connaissances de l'homme ordinaire, ce que Bourdieu nomme le savoir immédiat ou encore la sociologie spontanée (Bourdieu *et al.*, 2005).

Pour Bourdieu, « Le sociologue n'en a jamais fini avec la sociologie spontanée et il doit s'imposer une polémique incessante contre les évidences aveuglantes qui procurent à trop bon compte l'illusion du savoir immédiat et de sa richesse indépassable » (*ibid.* p. 27). La démarche scientifique se construit donc en opposition avec la connaissance de celui ou ceux qui sont le sujet de la recherche. À ses yeux, l'acteur social est empêtré dans un faisceau de forces sociales qui le dominent et l'empêchent de comprendre les dynamiques qui produisent cette domination. Le sociologue, par un effort d'objectivation et de réflexion théorique, parvient, pour sa part, à produire des connaissances qui permettront aux acteurs de comprendre les dynamiques qui les enserrent. Ce n'est donc pas dans les propos des acteurs que le sociologue peut saisir les forces sociales dominantes, puisque ces propos ne sont que le reflet de cette domination. Appréhender l'organisation sociale, c'est en premier lieu s'affranchir de la parole spontanée des acteurs. Comme le note Bourdieu :

> La sociologie ne peut se constituer comme science réellement coupée du sens commun qu'à condition d'opposer aux prétentions systématiques de la sociologie spontanée la résistance organisée d'une théorie de la connaissance du social dont les principes contredisent point par point les présupposés de la philosophie première du social (*ibid.*, p. 29-30).

Dans le même texte, Bourdieu renforce l'importance pour le sociologue de se distancier des propos de l'acteur en soulignant que :

> Il ne suffit pas que le sociologue se mette à l'écoute des sujets, enregistre fidèlement leurs propos et leurs raisons, pour rendre raison de leur conduite et même des raisons qu'ils proposent : ce faisant, il risque de substituer purement et simplement à ses propres prénotions les prénotions de ceux qu'il étudie, ou un mixte faussement savant et faussement objectif de la sociologie spontanée du « savant » et de la sociologie spontanée de son objet (*ibid.*, p. 56-57).

Toute la démarche de Bourdieu vise à fonder ou refonder une sociologie manifestement empiriste (reposant sur l'enquête) en s'inspirant à la fois des réflexions épistémologiques de Durkheim et de Bachelard. C'est aussi à l'aune des sciences physiques qu'il veut construire sa démarche sociologique :

> De même que les sciences physiques ont dû rompre catégoriquement avec les représentations animistes de la matière et de l'action sur la matière, de même les sciences sociales doivent opérer la « coupure épistémologique » capable de séparer l'interprétation scientifique de toutes les interprétations artificialistes ou anthropomorphiques du fonctionnement social : c'est seulement à condition de soumettre à l'épreuve de l'explicitation complète les schèmes utilisés par l'explication sociologique que l'on peut éviter la *contamination* à laquelle restent exposés les schèmes les plus épurés toutes les fois qu'ils présentent une affinité de structure avec les schèmes communs[130] (*ibid.*, p. 40).

Le terme contamination que nous avons nous-mêmes mis en italique renvoie au travail de laboratoire sur les êtres vivants ou non vivants qui doivent doit éviter tout contact avec l'externe pour ne pas altérer les résultats des recherches. Ici, c'est la parole de l'acteur social qui est perçue comme un élément perturbant venant brouiller le processus d'analyse scientifique. Ces propos ne sont qu'un objet de recherche et la

---

[130] Les italiques sont de nous.

réflexivité de l'acteur doit être écartée pour ne pas contaminer le travail du chercheur. Cette réflexivité doit être exclue, car elle est avant tout une illusion. Comme le souligne Boltanski, c'est parce que le sociologue classique « renonce aux illusions des acteurs et à ses propres illusions quand il n'est qu'acteur, qu'il peut prendre un ascendant sur la réalité et en dévoiler la vérité » (2011, p. 48) La distanciation avec l'acteur devient ainsi le passage obligé pour une véritable compréhension des dynamiques sociales.

Dans un entretien qu'il a accordé à Béate Krais en décembre 1988 et publié dans la cinquième édition du livre *Le métier de sociologue*, Bourdieu temporise un peu sa position sur le savoir des acteurs lorsqu'il affirme :

> Toute une partie de mon travail, par exemple *Le sens pratique*, s'oppose radicalement à cet ethno-centrisme de savants qui prétendent savoir la vérité des gens mieux que ces gens eux-mêmes et faire leur bonheur malgré eux, selon le vieux mythe platonicien du philosophe-roi (modernisé sous la forme du culte de Lénine) : des notions comme celles d'habitus, de pratique, etc., avaient entre autres pour fonction de rappeler qu'il y a un savoir pratique, une connaissance pratique qui a sa logique propre, irréductible à celle de la connaissance théorique; que, en un sens, les agents savent le monde social mieux que les théoriciens; cela tout en rappelant aussi que, bien entendu, ils ne le savent pas vraiment et que le travail du savant consiste à expliciter, selon ses articulations propres, ce savoir pratique (*ibid.*, p. xi).

Mais on perçoit bien dans les propos de Bourdieu comment le savoir pratique peut dialoguer avec le savoir théorique et qu'ultimement c'est le sociologue qui peut donner sens au savoir pratique.

Ce détour par la sociologie de Bourdieu, qualifiée de sociologie critique ou sociologie de l'émancipation (Boltanski, 2009) ou encore de sociologie du dévoilement (Genard, 2011), en la présentant comme un idéal-type d'une sociologie en surplomb, nous permet de toucher au cœur de ce qui, à notre avis, caractérise avant tout la recherche partenariale, c'est-à-dire la place accordée aux acteurs et à leurs connaissances dans le processus même de la recherche.

La recherche partenariale et ses différents avatars font appel, selon les auteurs, à des assises théoriques ou à des paradigmes parfois opposés. Par exemple, Stringer dans son livre *Action research* (1999) adopte une position constructiviste inspirée de Lincoln et Guba, celui-ci ayant d'ailleurs préfacé le livre. Argyris, Putnam et Smith dans *Action science* (1985) sont des tenants du rationalisme critique, n'hésitant pas à se référer aux travaux de Popper. Les racines épistémologiques de la recherche partenariale sont donc nombreuses, comme l'a noté Boser :

> These various action research approaches find their roots in a variety of theoretical locations. Certainly, action research has been influenced by pragmatic philosophy, and its emphasis on knowledge construction informed by social practice. However, action research also resembles the hermeneutic, dialectic processes of knowledge construction that comprise the constructivist paradigm. Another strand, participatory action research, arises from the emancipatory paradigm associated with Paulo Friere and Orlando Fals Borda. [...] Action research also reflects the tenets of critical theory. Critical theory suggests an attention to the role of power in social relations and an agenda for social change through democratic, dialectic practices (2006 p. 11).

La recherche partenariale tire de plusieurs sources, parfois contradictoires, ses fondements philosophiques, mais au-delà de ces différences, toutes ces positions font appel dans leur pratique tant aux connaissances des acteurs, connaissances pratiques mais aussi théoriques, qu'à leurs capacités réflexives à comprendre le monde et à agir sur lui. Une position en surplomb, telle que celle mise de l'avant par Bourdieu, ne peut être que contreproductive dans le cadre de recherches réalisées en partenariat. Celles-ci font avant tout appel aux capacités réflexives des agents sociaux, comme nous le verrons dans les prochains paragraphes.

9.5. Des acteurs actifs et réflexifs

La démarche scientifique telle que présentée par un sociologue comme Bourdieu enseigne que le chercheur doit se distancier du discours commun et créer littéralement une façon originale de réfléchir sur le monde. La méthode scientifique devient ainsi un nouveau mode de raisonnement purifié tant des scories du langage familier que des fausses croyances des acteurs. Si, comme le souligne Durkheim, les faits sociaux doivent être étudiés comme des choses, « La première règle et la plus fondamentale est de *considérer les faits sociaux comme des choses*[131] » (2007, b, p. 15). On n'attend pas des choses qu'elles soient animées ou non, abeilles ou minéraux, dotées d'une capacité réflexive. Pourquoi, en toute logique, devrait-on avoir des attentes de ce genre de la part des acteurs qui produisent ces faits sociaux ? Se construit donc peu à peu un univers nouveau, celui de la science, avec son propre langage et ses propres modes de travail, coupé du sens commun maintenant relégué dans le domaine des fausses croyances. Se constitue ainsi, pour utiliser la terminologie de Bourdieu, un champ, accessible seulement à ceux et celles qui en possèdent les règles et les usages. Comme le dit la formule « Que nul n'entre ici, s'il n'est géomètre ». Mais la démarche scientifique est-elle si différente du sens commun ? Et le citoyen ordinaire si éloigné du savant ?

Dewey nous rappelle que la science et l'enquête qui en constitue la procédure cardinale ne sont pas le propre du chercheur : « L'enquête est le nerf de toutes les sciences; elle est constamment employée par les artisans, les artistes et les techniciens » (Dewey, 1967, p. 60). Pour Dewey, la démarche scientifique s'est nourrie du progrès du monde technique: « Les processus ordinaires qui étaient depuis longtemps courants dans les arts [...] furent adoptés comme moyens de découvrir quelque chose concernant la nature, au lieu d'être employés seulement pour réaliser des objets d'utilisation et de jouissance » (*ibid.*, p. 136). Loin de se détourner du sens commun, celui-ci et la science

[131] Les italiques sont de l'auteur.

reposent sur une architectonique partagée qui permet les échanges entre ces deux sphères :

> l'enquête en dépit des sujets divers auxquels elle s'applique et par suite de la diversité de ses techniques spéciales a une structure, un schème commun ; que cette structure commune s'applique au sens commun et à la science, bien que, étant donné la nature des problèmes dont ils s'occupent, l'accent mis sur les facteurs en jeu varie beaucoup de l'un à l'autre (*ibid.*, p. 165).

On retrouve chez un épistémologue comme Karl Popper le refus de conférer à la science une position supérieure au sens commun lorsqu'il déclare que « toutes les théories sont et demeurent des hypothèses : elles sont de l'ordre de la conjecture (*doxa*), par opposition à la connaissance indubitable (*l'epistèmè*) » (2006, p. 159). À ses yeux, seules les mathématiques pures relèvent de (*l'épistémè*) (*ibid.*, p. 552). Reconnecter la science avec le sens commun permet ainsi d'entrevoir les liens qui peuvent se tisser entre le monde de la pratique et celui de la théorie, dans la mesure où une telle division peut avoir encore une signification. Comme le souligne Dubet, « Le refus d'une conception radicale de la rupture épistémologique conduit à concevoir la recherche sociologique comme une forme de débat entre des acteurs et des chercheurs reconnaissant à la fois ce qu'ils ont de commun et ce qui les sépare » (1994, p. 257). Pour notre part, nous suggérons d'abandonner cette division improductive si l'on veut comprendre la dynamique de coconstruction de connaissances entre chercheurs et praticiens.

Le concept de réflexivité mis de l'avant par des auteurs comme Schön (1996, b) ou Giddens (1994) et (2012) nous apparaît plus efficient sur le plan heuristique pour analyser les relations entre chercheurs et praticiens. Giddens définit la réflexivité « comme l'usage systématique et régularisé d'information pour orienter et contrôler la reproduction des systèmes sociaux » (2012, p. 19). Pour lui, la réflexivité est une caractéristique propre aux humains. « La réflexivité est inhérente à l'action humaine. L'être humain en action reste normalement "en contact" avec ses motivations, lesquelles font partie de cette action » (1994, p. 43). C'est celle-ci qui différencie les

sociétés humaines des sociétés non humaines. « En tant que pratique fondée sur la réflexivité, la société humaine se distingue des sociétés animales » (Giddens, 2012, p. 260-261). Si la réflexivité est un attribut propre aux humains, c'est au sein des sociétés modernes qu'elle acquiert toute son importance, devenant un élément constitutif du fonctionnement social. « Avec l'avènement de la modernité, la réflexivité prend un caractère différent. Elle participe du fondement même de la reproduction du système, de telle sorte que la pensée et l'action se réfractent constamment l'une sur l'autre » (Giddens, 1994, p. 44). Schön, pour sa part, dans son livre *Le praticien réflexif,* fait appel au concept pour qualifier ces praticiens actifs, conscients, en mouvement, qui utilisent l'ensemble de leurs savoirs et particulièrement leur savoir pratique pour répondre aux exigences de situations nouvelles qui surgissent dans leur travail quotidien.

Mais que l'on aborde la réflexivité à partir du social ou de l'individu, l'utilisation du concept nous permet de reconnaître les compétences des acteurs et leur capacité à s'inscrire dans une démarche de réflexion qui inclut l'appropriation des outils de la recherche. Comme le note bien Giddens : « Tous les membres compétents d'une société font preuve d'une grande habileté dans l'accomplissement concret des activités sociales; ce sont, pour ainsi dire, des *sociologues experts*. Leur savoir n'est pas simplement tangent à la structuration de la vie sociale, il en est constitutif[132] (Giddens, 2012, p. 75). La présence de cet acteur réflexif teinte directement la relation entre chercheurs et praticiens.

Le même constat sur l'existence d'un acteur réflexif se dégage des travaux réalisés par la sociologie pragmatique française, comme en témoigne Boltanski :

> Les *acteurs* que ces travaux ont donné à voir étaient très différents des *agents* figurant dans la sociologie critique de la domination. Ils étaient toujours actifs, et non passifs. Ils étaient carrément critiques, et même critiques un peu à la façon des sociologues critiques, ne cessant de dévoiler

[132] Les italiques sont de l'auteur.

> les intentions et les travers cachés de leurs adversaires – souvent rapportés à leur position sociale, en mobilisant, à cet effet, des schèmes empruntés à la sociologie critique, diffusés par l'enseignement ou par les médias[133] (2009, p. 51).

Poursuivant dans la même veine, l'auteur note aussi que

> le durcissement de la différence entre science sociologique et connaissance ordinaire conduit à sous-estimer les effets qu'exerce la circulation des discours sociologiques dans la société et leur réappropriation/réinterprétation par les acteurs, ce qui est assez problématique dans le cas d'une sociologie qui se réclame pourtant de la réflexivité (ibid., p. 43-44).

Nier les capacités réflexives des acteurs nous conduirait à mettre en péril les apports mêmes de la sociologie. Quels impacts pourraient avoir ceux-ci en s'adressant à des acteurs passifs, aliénés et pris dans les filets des forces sociales ? Au contraire, c'est parce que ces acteurs sont dotés de réflexivité qu'ils peuvent intégrer dans leur pratique quotidienne les contributions de la sociologie et des autres sciences sociales. « Une sociologie de l'expérience invite à considérer chaque individu comme un *intellectuel*, comme un acteur capable de maîtriser consciemment, dans une certaine mesure en tout cas, son rapport au monde[134] » (Dubet, 1994, p. 105).

Les chercheurs et les praticiens ne partent pas du même point de vue, ils n'ont pas la même histoire, mais les possibilités de convergence entre eux ne sont pas annihilées pour autant. Les liens sont plausibles, car

> Toute recherche empirique peut être définie comme la rencontre plus ou moins directe entre des acteurs et des chercheurs. Elle se présente comme une longue série d'argumentations croisées et plus ou moins médiatisées entre ces deux pôles, quand la sociologie des sociologues rencontre la sociologie des acteurs, la manière dont ils interprètent spontanément leur expérience dans une langue *naturelle*[135] (ibid., p. 224).

Cette rencontre est possible puisque

---

[133] Les italiques sont de l'auteur.
[134] Les italiques sont de l'auteur
[135] Les italiques sont de l'auteur.

> les raisonnements des sociologues ne sont pas aussi radicalement coupés des théories spontanées des acteurs que le postulent les conceptions les plus dures de la rupture. [...] Il y a, entre le monde des idées savantes sur la société et celui des idées du sens commun, beaucoup plus de passerelles que ne le postulent certaines rhétoriques professionnelles des sociologues (*ibid.*, p. 230-231).

La sociologie et les sciences sociales ont donc intérêt, pour leur propre développement, à intégrer les points de vue des différents acteurs plutôt que de les écarter en les caractérisant avant tout comme source de pollution épistémique.

> En termes épistémologiques, la diversité des logiques de l'action invite à accepter une diversité des types d'explication, car la définition de la nature d'un système n'est pas seulement une représentation de la réalité, elle est aussi un choix d'intelligibilité - d'*intelligences du social*, dirait Berthelot[136] (*ibid.*, p. 152-153).

Ce qui caractérise avant tout, sur le plan épistémique, la recherche partenariale et ses différentes formes, c'est la reconnaissance explicite des capacités réflexives des acteurs partenaires de ces recherches. Ces capacités peuvent parfois se coupler avec des aptitudes méthodologiques, selon les expertises particulières des praticiens. Elles peuvent être aussi renforcées par des formations, elles peuvent être facilitées par l'utilisation de différents outils cognitifs (résumé, schéma, dessin, métaphore, etc.), mais essentiellement les formes de recherches participatives ne sont réellement participatives que si elles intègrent les compétences réflexives des acteurs au processus de recherche.

9.6. Conclusion sur la dimension épistémologique

Au début de ce chapitre portant sur l'épistémologie, nous avons soulevé trois questions. La première concerne les raisons qui motivent les praticiens à faire appel aux

[136] Les italiques sont de l'auteur.

ressources de la recherche dans le développement de leur organisation. Cette demande peut reposer sur une interrogation qui touche leur pratique : en comprendre les limites ou son efficacité. Elle peut aussi porter sur une analyse plus générale d'une situation sociale, par exemple des formes d'exclusion systémique, ou encore discerner les causes de circonstances néfastes pour une population déterminée, telles certaines études sur l'environnement. Comme dans toutes les recherches partenariales ou autres, c'est un questionnement qui est l'élément déclencheur, mais c'est aussi le constat par le demandeur de ses limites en termes de connaissances. Ce demandeur est à la recherche d'une plus-value de savoir qui lui permettra d'avoir une meilleure vision et compréhension du problème étudié.

La deuxième question porte sur la valeur spécifique de la démarche scientifique. Ce qui se dégage de notre analyse, c'est que les praticiens accordent aux résultats engendrés par la recherche une valeur particulière qu'ils ne confondent pas avec leurs propres points de vue sur la situation étudiée et leurs propres connaissances. Dans ce sens, ceux-ci, tout comme les citoyens en général, reconnaissent à la démarche scientifique une spécificité et le discours qui en est issu ne peut être confondu avec d'autres formes d'expression. Les demandes des praticiens envers les scientifiques, comme en témoignent les activités du SAC, participent aux demandes que la société adresse au monde scientifique. Comme l'a noté Berthelot :

> L'interpénétration croissante des sphères d'activité dans le monde moderne et les sollicitations multiples dont la science est l'objet ne sont pas le signe d'une dilution ou d'une dénaturation des activités scientifiques, mais, à l'inverse, l'effet de l'emprise du vrai, c'est-à-dire de la demande sans cesse accrue de savoirs à vocation unificatrice, rationnelle et opératoire (2008, p. 4).

Dans une société du savoir, les connaissances deviennent des atouts essentiels pour le développement des organisations; les praticiens, dans le cadre de leur travail, participent pleinement à ce mouvement d'appropriation et d'utilisation des connaissances, une inclination que l'on retrouve dans l'ensemble de la société.

Si les praticiens font appel aux scientifiques, c'est qu'ils reconnaissent aux éléments d'information produits par la recherche une valeur particulière. Celle-ci repose sur une démarche contrôlée de collecte et d'analyse de données qui renvoie aux règles régissant le travail scientifique. Sur ce plan, la recherche partenariale et ses diverses incarnations ne se différencient pas des autres formes plus classiques. C'est d'ailleurs ce qui amène un défenseur de la recherche-action Morvin Levin à déclarer que :

> Research is fundamentally a scientific activity built on rigorous and transparent reasoning. This would be the case for action research as well as in conventional social science research. Accordingly, there is no reason to position AR (action-research) outside of the general social science discourse (2012, p. 134).

Dans la même veine, il affirme que la recherche « is a systematic way of argued reasoning that follows the conventional structure and rigidity that is standard professional social science praxis. The alternative is to live within an autopoietic system of true AR (action-research) believers whose ambitions are just to communicate (*ibid.*). Si la recherche partenariale porte bien le titre de recherche, c'est qu'elle répond pleinement aux canons qui régissent le processus scientifique. Sur ce point, les attentes des praticiens sont très claires : ils escomptent que les scientifiques feront leur travail de scientifiques. Comme nous l'a déclaré une praticienne interviewée : « *tu es formé d'une certaine façon et c'est pour cela que l'on a besoin de toi dans ce projet* » (P08). L'expérience de deux chercheuses du Danemark, Christina Pedersen et Birgitte Olersen (2008), est aussi très parlante sur cette question. Qualifiant leur position de recherche de poststructuraliste, « Our work is inspired by poststructuralist thinking, leading us to understand the subject as decentred, and to regard knowledge and power as productive and interrelated » (*ibid.*, p. 256). Alors que ces chercheuses se faisaient les avocates d'une méthodologie démocratique, elles prirent conscience que leurs partenaires n'avaient pas la même vision des choses et que « it was abundantly clear that the local practitioners did not desire the kind of democratic equality » (*ibid.*, p. 271). Les participants voyaient leur rôle comme « an external academic, and expected to be

presented with analyses, conclusions, and tangible tools and devises for implementing direct change in their organisations » (*ibid.*). Ces chercheuses ont ainsi réalisé que leur position de départ était « *naïve* » et que l'on ne bouleverse pas facilement les attentes des praticiens qui ne sont pas en soi différentes de celles de la population en général vis-à-vis les scientifiques.

La dernière question soulevée au début de ce chapitre concerne la validité des connaissances produites par cette démarche de recherche commune. Cette validité repose sur deux éléments. Le premier porte sur la méthodologie scientifique utilisée dans le cadre de ces recherches. Nous l'avons noté tout au long de ce travail, la méthodologie est un apport important du chercheur au processus de recherche. Elle lui confère ses assises de véracité, lesquelles sont renforcées par la participation directe des praticiens à la recherche. Cette participation s'exerce, comme nous l'avons vu, dans les différentes étapes allant de la définition de la problématique de recherche jusqu'à la diffusion des résultats. La recherche partenariale permet un va-et-vient constant entre les connaissances produites et leur vérification. En recherche partenariale, la véracité s'appuie sur ce que Dubet nomme une double exigence :

> Elle doit être conforme aux normes habituelles du métier de sociologue qui organise et rationalise des données, qui puise ailleurs que dans son propre matériau et qui est soumis à une exigence de non-contradiction. Elle doit aussi être crédible pour des acteurs dont on postule qu'ils sont compétents et pas totalement aveugles sur ce qu'ils font dans la mesure où toute action exige une activité de justification et de compte rendu (1994, p. 249).

La présence des acteurs apporte un surplus de vraisemblance, si l'on peut dire, aux conclusions de la recherche et suggère ainsi une utilisation plus efficiente de celles-ci dans la pratique.

Ce chapitre sur l'épistémologie nous conduit donc à revoir notre schéma sur l'espace cognitif propre à la recherche partenariale pour y intégrer une nouvelle dimension. Des valeurs sociales et des attitudes relationnelles partagées affermissent les liens entre chercheurs et praticiens. Nous devons maintenant ajouter à notre schéma un consensus

épistémologique sur la production et la validité des connaissances. Ce dessine donc ainsi une nouvelle figure de l'espace cognitif.

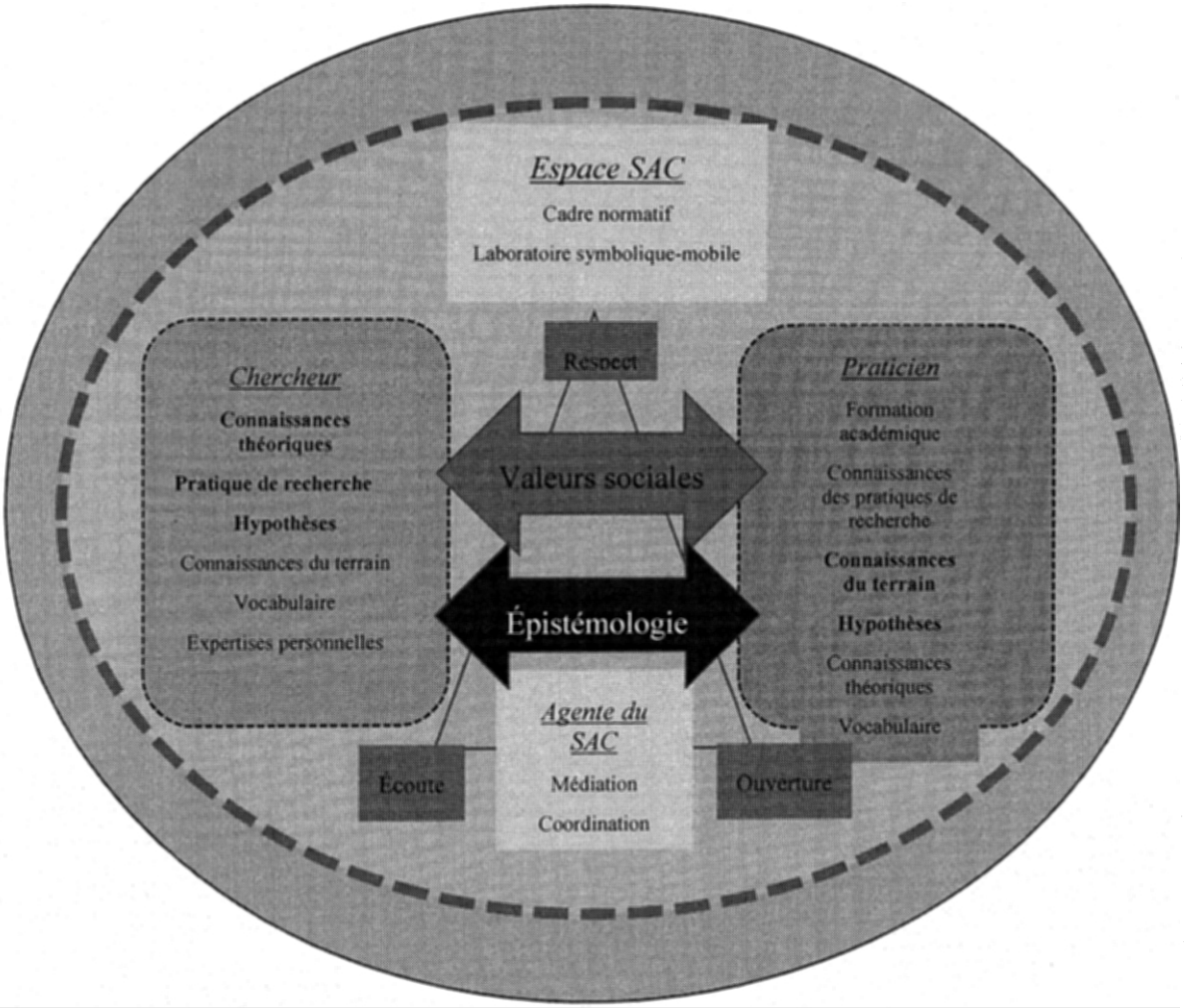


Figure 9.1 : Contribution de l'épistémologie à l'espace cognitif

Nous pouvons donc finaliser la description de l'espace cognitif : 

Celui-ci est délimité, pour ce qui est des recherches réalisées au SAC, par le cadre normatif de cette organisation qui met ainsi en place un laboratoire symbolique et mobile : 

Dans cet espace prennent place des praticiens  et des chercheurs 

porteurs de différentes expertises ; à ces deux acteurs principaux s'ajoutent les agentes du SAC  qui jouent un rôle significatif assurant la médiation entre chercheurs et praticiens et la coordination des rencontres entre les partenaires.

En poursuivant l'analyse des données recueillies dans nos entrevues, nous constatons que cet espace est aussi meublé de valeurs  et d'attitudes relationnelles 

partagées par les partenaires ainsi que d'un consensus épistémologique 

trois dimensions diffuses, puisque non formalisées, mais qui jouent un rôle marquant pour cimenter les relations entre les partenaires.

La finalisation de ce schéma nous conduit donc à réévaluer notre hypothèse de travail, c'est ce que nous ferons dans le prochain et dernier chapitre.

CHAPITRE X

RETOUR SUR L'HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

Notre hypothèse de travail repose sur le concept d'espace partenarial de recherche de Caillouette et Soussi (2012) et (2014). C'est au sein de cet espace que la dynamique entre les acteurs se déploie. Cet espace est avant tout constitué par les apports des différents collaborateurs. Ce sont ces contributions qui sont mises à profit pour générer de nouvelles connaissances. Même si la dimension relationnelle est importante dans tout processus partenarial, il ne faut pas perdre de vue que l'objectif ultime de ce dialogue et de ces échanges entre les partenaires est axé sur la production de connaissances. Il nous apparaît donc plus judicieux de parler ainsi **d'espace de production cognitive**, mettant de ce fait l'accent sur la raison première de cette rencontre entre chercheurs et praticiens.

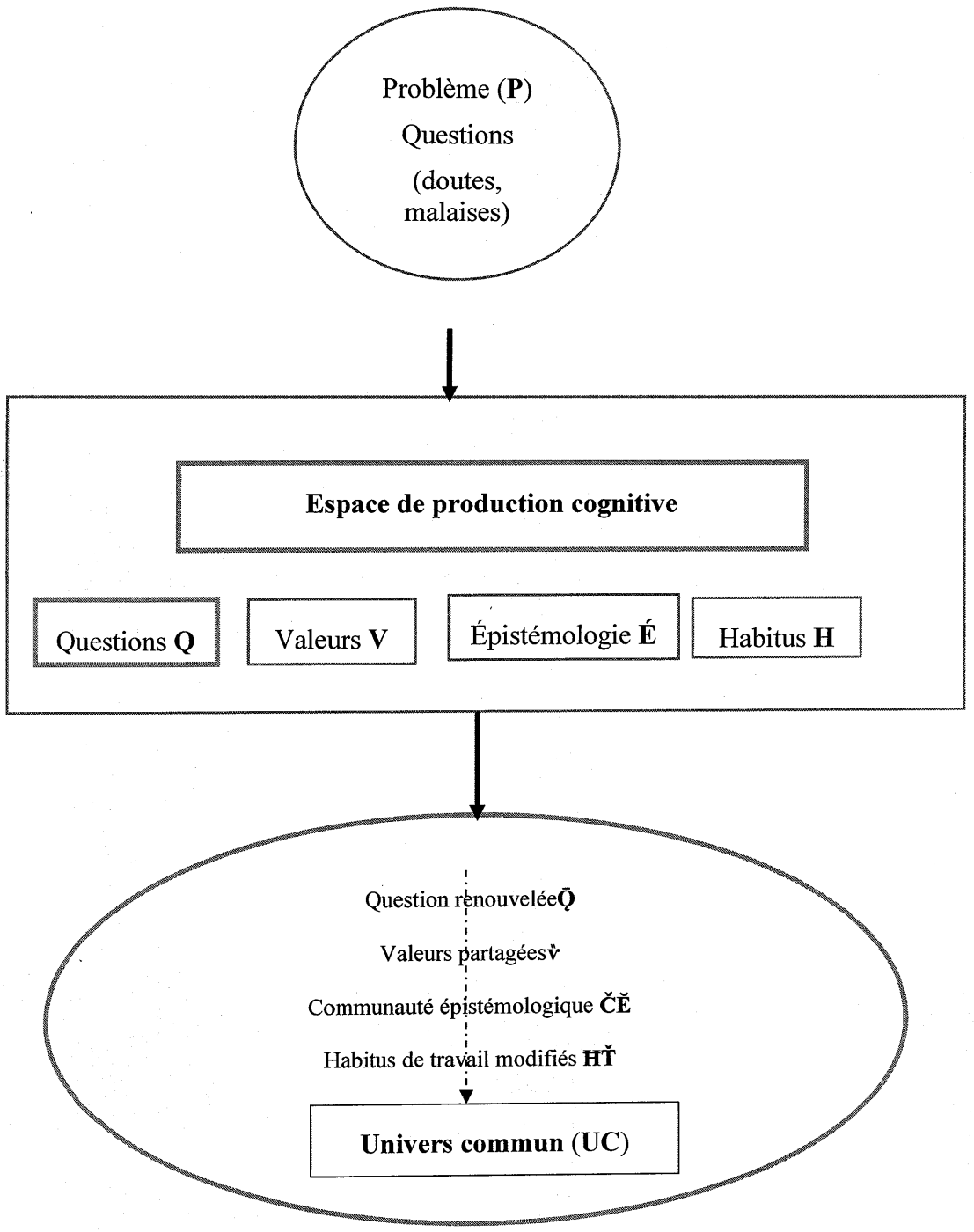
Nous postulions au début de notre travail que cet espace est occupé par quatre dimensions et qu'un partenariat productif repose sur une entente commune relative à ces dimensions. Comme nous l'avons noté dans un autre travail, « La recherche partenariale… suppose aussi un univers commun, partagé par les partenaires » (Bussières et Tremblay, 2012, p. 30). Le dialogue sur ces quatre dimensions permet la constitution d'un univers commun aux différents partenaires. Ces quatre dimensions correspondent à ce que chacun des partenaires apporte dans cet espace partenarial de recherche, c'est-à-dire : des questionnements, des valeurs, une posture épistémologique et des habitus de travail.

Le schéma suivant nous présente la dynamique partenariale qui se déroule dans le cadre de ces recherches.

Dans un premier temps, les chercheurs et praticiens sont confrontés à un problème, une question. Dans le cadre des recherches conduites au SAC, ce sont généralement des praticiens qui interpellent l'université autour d'une problématique liée à leur pratique.

Dans un deuxième temps, à partir de cette question se met en place un espace partenarial de recherche composé de quatre éléments qui reposent sur les apports des différents acteurs: des problématiques de recherche **Q**, des valeurs **V**, une épistémologie **É** et des habitus de travail **H**.

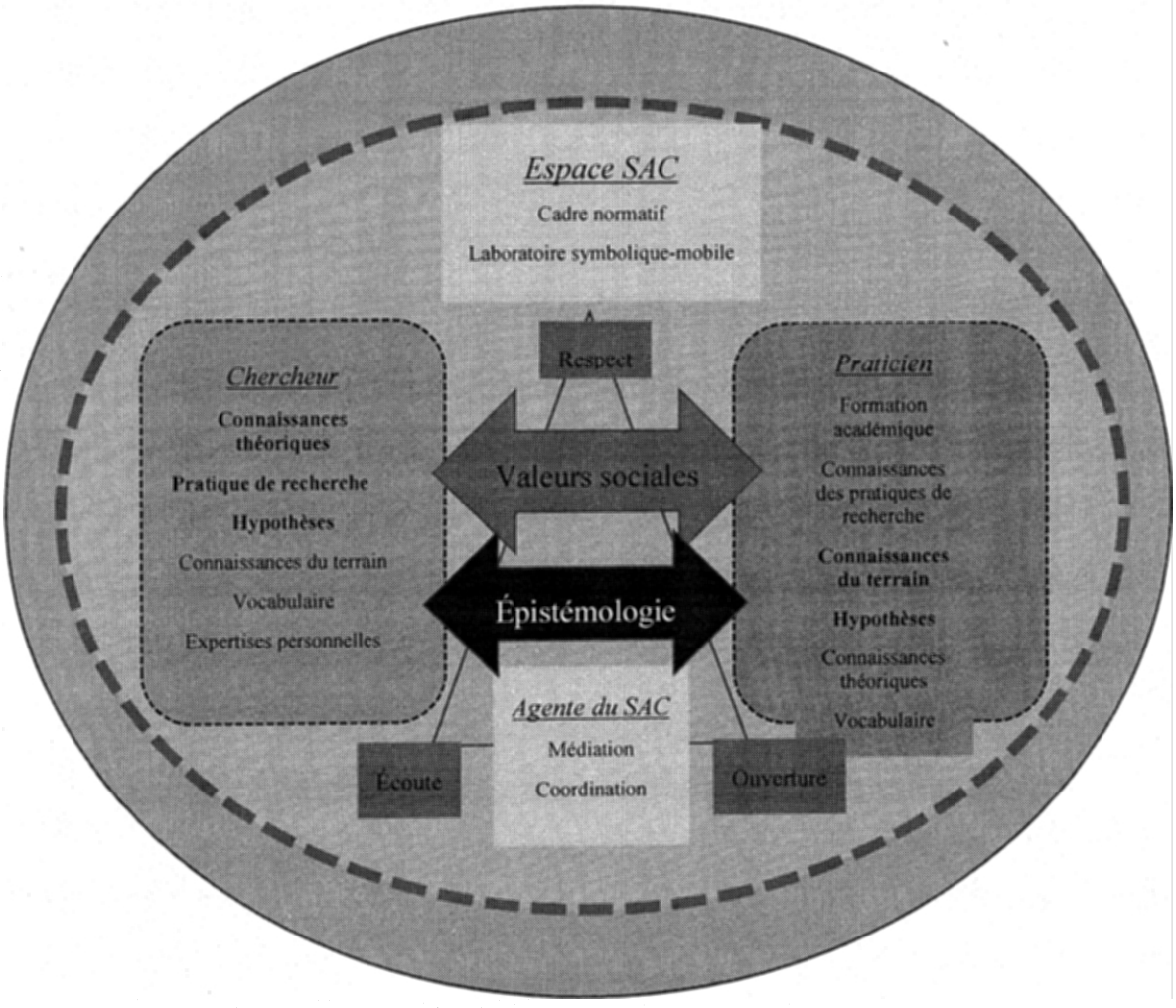
Dans un troisième temps, la dynamique de dialogue entre les acteurs nous conduit à une reformulation de la problématique de recherche **Q̄, à** des valeurs partagées **v̈, à** une communauté épistémique **C̆Ĕ** et à une modification des habitus de travail **H̆T̆**. Le travail conjoint autour de ces quatre dimensions permet ainsi de constituer un univers commun.


Problème (P)
Questions
(doutes,
malaises)
Espace de production cognitive
Questions Q
Valeurs V
Épistémologie É
Habitus H
Question renouvelée Q̄
Valeurs partagées V̌
Communauté épistémologique ČĚ
Habitus de travail modifiés ȞŤ
Univers commun (UC)

C'est donc cette hypothèse que nous allons mettre en jeu à la lumière des données que nous avons recueillies au cours de notre recherche terrain.

10.1. Les apports des acteurs

Une recherche partenariale se réalise avec les contributions de différents acteurs. L'analyse de nos données nous a permis de mieux cerner les apports respectifs des partenaires. Reprenons le schéma qui fait la synthèse de ces apports.



10.1.1. La contribution du SAC

Un premier constat révèle une dimension qui n'était pas présente dans notre hypothèse de travail et que notre recherche nous a permis de déceler : la contribution importante des professionnelles du SAC.

La recherche partenariale est définie comme une rencontre entre praticien et chercheur. C'est cette caractéristique qu'adopte Horner dans sa revue critique de la littérature sur la recherche coconstruite :

> As a basic definition: co-constructed research is research that facilitates equal partnership in research between at least one academic party and one non-academic party (for example a community organisation, charity, museum, or public sector organisation) over all phases and aspects of the research from research design, analysis and output (2016, p. 8).

On retrouve la présence de ces deux acteurs dans la définition proposée par Bourassa (Bourassa *et al.*, 2010) qui s'inspire des travaux de John Bray sur la recherche collaborative : ce type de recherche « s'appuie sur une méthodologie qui, comme son nom l'indique, mise sur la collaboration entre chercheurs et sujets agissant comme cochercheurs tout au long du processus » (*ibid.,* p. 145). Cette même configuration de deux acteurs en partenariat se retrouve chez des auteurs anglophones comme Greenwood et Levin pour qui la recherche-action « is social research carried out by a team that encompasses a professional action researcher and the members of an organization, community, or network ("stakeholders") » (2007, p. 3). D'autres auteurs font aussi référence à cette dyade comme (Bradbury-Huang, 2010), (Boser, 2006) ou encore (Cunningham, 2008).

Les chercheurs et les praticiens qui collaborent au sein d'activités de recherche réalisées au SAC profitent d'un cadre institutionnel qui favorise le partenariat. Le rôle de médiation joué par différentes personnes ressources a été souligné par (Bernier *et*

al., 2015) ou encore chez (Henry *et al.*, 2015). Ces personnes sont présentées comme des facilitateurs donc l'objectif est :

> d'aider les acteurs de terrain à comprendre l'intérêt de la recherche pour l'action, de développer leurs compétences et leur expertise en recherche, de leur permettre de s'approprier les données de manière à les intégrer dans leurs interventions, de faciliter leurs échanges avec les chercheurs et de leur apprendre à mieux diffuser les résultats de leurs recherches. (*ibid.*, p. 296).

La prise de conscience de la présence de ces médiateurs et de leur contribution au processus de recherche est nouvelle. Dans le livre *Recherche participative multiples regards* (Anadón, 2007), même si des collaborateurs soulignent que « le concept de médiation est aussi au cœur des approches de recherche participative qui engagent, à différents niveaux, les chercheurs sur le terrain des acteurs » (Couture *et al.*, 2007, p. 213), il n'est nullement fait mention dans l'ensemble des chapitres du rôle que jouent ou pourraient jouer des personnes responsables de cette médiation. Tout au plus évoque-t-on le fait que ce rôle de médiation semble dévolu au chercheur. Nous pouvons faire la même remarque concernant le livre de Reason et Bradbury *The Sage Handbook of Action Research Participative Inquiry and Practice* (2008). Nous n'avons noté qu'une seule référence au rôle joué par des facilitateurs dans le cadre d'une recherche (Castillo-Burguette *et al.*, 2008) où les auteurs font mention de *training facilitator* ou *acompañantes* sans nécessairement définir la fonction occupée par ces personnes dans le cadre de la recherche. Tout comme dans le cas du livre Anadón, celui de Reason et Bradbury fait reposer le rôle de médiateur sur les épaules des chercheurs.

Le rôle du SAC révélé par nos données dépasse largement la fonction de médiateur. Le SAC offre un cadre institutionnel et normatif qui balise les relations entre chercheurs et praticiens. Ce cadre permet le dialogue entre les intérêts portés par les différents acteurs. Les partenaires ne sont plus les uns face aux autres dans une relation que Belleau qualifie de « conflictuelle » : « au sens où les acteurs issus de cultures différentes (milieu de recherche et milieu de pratique) négocient et défendent leurs intérêts parfois divergents tout en coopérant autour d'objectifs concrets et communs »

(2011, p. 3). Cette fonction du SAC est soutenue par la création entre les partenaires d'objets intermédiaires : devis de recherche, comité d'évaluation, qui enchâssent la relation et permettent la constitution de ce que nous avons appelé un laboratoire symbolisé par la personne même de la professionnelle du SAC. Comme tout laboratoire, celui mis en place par le SAC permet « de définir des ensembles denses de connaissances et de savoir-faire techniques du passé prêts à se traduire en nouveaux savoirs » (Knorr Cetina, 1998, p. 9). Cette professionnelle assure aussi le fonctionnement pratique du laboratoire par la convocation des réunions, par la rédaction des comptes rendus, par des échanges téléphoniques et de courriels avec les partenaires. Cette présence garantit également qu'une éthique de la recherche reposant sur la reconnaissance des contributions de tous les partenaires dans le processus de coconstruction des connaissances sera pratiquée, permettant ainsi d'amoindrir les relations de pouvoir sans pour autant les faire complètement disparaître.

Le rôle des professionnelles du SAC devient plus explicite lorsque nous nous intéressons aux difficultés, mais aussi aux conditions propices à la réalisation des recherches partenariales. Dans leur article « Review of Community-Based: Assessing Partnership Approaches to Improve Public Health », Israel, Schulz, Parks et Becker (1998) énumèrent les barrières et les conditions facilitantes pour la réussite des recherches communautaires (*ibid.*, p. 183-187). Le tableau suivant synthétise leurs propos.

Tableau 10.1 : Barrières et conditions facilitantes de la recherche partenariale

Barrières	**Conditions facilitantes**
Lack of trust and respect	Jointly developed operating norms
Inequitable distribution of power and control	Identification of common goals and objectives
Conflicts associated with differences in perspective, priorities, assumptions, values, beliefs, and language	Presence of community organizer
Conflicts over funding	Involvement of support staff/team
Conflicts associated with different emphases on task and process	Researcher role, skills, and competencies
Time-consuming process	Prior history of positive working relationships
Who represents the community and how is community defined	Identification of key community members

Pour les barrières, les auteurs font observer que « The most frequently mentioned challenge to conducting effective community-based research is lack of trust and perceived lack of respect, particularly between researchers and community members » (*ibid.*, p. 183) et pour les conditions gagnantes : « One of the most frequently mentioned facilitating factors (although labeled in different ways) is the development by the partnership of operating norms and procedures that are consistent with and reinforce the key elements of community-based research » (*ibid.*, p. 185). La présence du SAC permet de contrer ce manque de confiance entre les partenaires. De plus, comme nous l'avons mentionné, le SAC offre un cadre normatif balisant ainsi la relation partenariale. Son concours ne se limite pas à ces deux contributions. Il a également des effets sur la distribution du pouvoir entre les protagonistes, sur les

différents conflits qui peuvent surgir au cours du processus et sur la question du financement de la recherche. Sur les éléments facilitateurs, le SAC joue un rôle de soutien aux partenaires et son processus de sélection des projets encourage l'élaboration d'objectifs communs.

Sans cette présence des professionnelles du SAC, toute la dimension d'accompagnement de la recherche est dévolue au chercheur. C'est cette situation qui est décrite par Bourassa, Leclerc et Fournier lorsqu'ils notent que « La sphère de l'accompagnement regroupe l'ensemble des actions déployées par le chercheur au moment des rencontres (et parfois entre les rencontres) pour permettre à chacun des participants et au groupe de réaliser avec succès la mission de recherche » (2012). Ils écrivent aussi que le chercheur

> anime le groupe. Il l'aide à préciser les questions qui feront l'objet des réflexions, à préciser le travail qui sera fait lors des sessions de groupe et la méthode pour procéder efficacement. Le chercheur veille à ce que chacun puisse s'exprimer. Il écoute, facilite l'échange et les débats entre les participants et il tente, autant que possible, de promouvoir ce climat de collaboration et de confiance qui permet l'accès au plein potentiel de chacun. Il reste présent, empathique et sensible aux réactions émotives des personnes et à la vie affective du groupe dans son ensemble, mais aussi à la progression des membres vers le dépassement des positions initiales auxquelles ils ont parfois tendance à s'accrocher. Par ailleurs, si des malaises ou des tensions trop importantes surgissent entre des membres du groupe (ou même avec d'autres acteurs concernés par la recherche) son accompagnement pourra alors se transformer en acte de médiation[137] (ibid., p. 22).

On retrouve une description semblable du rôle du chercheur chez Israel et ses collaborateurs lorsqu'ils écrivent que

> To carry out this role, a community-based researcher needs skills and competencies in addition to those required in research design and methods, for example: listening, communication (e.g. use of language that is understandable and respectful), group process, team development, negotiation, conflict resolution, understanding and competency to operate

[137] Les italiques sont des auteurs.

> in multicultural contexts, ability to be self-reflective and admit mistakes, capacity to operate within different power structures, and humility (1998, p. 187).

De telles descriptions du rôle que doivent assumer les chercheurs dans le cadre de recherches partenariales supposent des capacités d'animation, d'empathie, d'écoute et de médiation qui sont très éloignées des aptitudes développées par ceux-ci lors de leur formation. Comme le note Cunningham « The very structural mechanisms that are designed to ensure participation and collaboration place academics into roles for which they may not be suited » (2008, p. 369). Ces descriptions situent les chercheurs dans un rôle central qui, à notre avis, a des effets directs sur la relation de pouvoir entre ceux-ci et praticiens. Enfin, on voit mal comment un chercheur peut être à la fois partie prenante d'un partenariat de recherche et assumer une fonction de médiation.

Notre propre expérience de coordonnateur d'ARUC et les entrevues menées auprès des professionnelles du SAC confirment que des tensions peuvent naître entre chercheurs et praticiens à toutes les étapes du processus et que la présence d'une tierce partie devient un apport important pour régler ces conflits, mais aussi pour les prévenir. Cette présence et le cadre normatif et symbolique qu'elle porte placent les partenaires sur un même niveau, en fait de véritables partenaires qui n'ont plus qu'à se concentrer sur les objectifs de recherche et sur leur contribution respective à ce processus.

Cadre normatif, constitution d'un laboratoire symbolique, animation, médiation et soutien technique dans les différentes étapes de la recherche, voilà résumée la contribution substantielle du SAC et de ses professionnelles. Ce concours permet la création d'un terreau fécond susceptible d'accueillir les apports des multiples partenaires. C'est sur ces contributions que nous allons maintenant porter notre analyse.

10.1.2. Les apports des chercheurs et praticiens

10.1.2.1. Des questions et des hypothèses

Dans le schéma qui synthétise notre intuition de départ pour ce travail, nous avancions l'idée que les chercheurs et les praticiens apportaient des questions et leur habitus de travail dans le processus de recherche.

C'est effectivement une question, une difficulté venant de la pratique qui est à l'origine de la recherche. Les praticiens et praticiennes se présentent au SAC avec des problèmes, énigmes, difficultés auxquelles ils et elles veulent trouver une solution. Nos données font ressortir que rapidement ces interrogations ou problèmes se transforment en hypothèses de recherche. Les praticiens et les chercheurs confrontés à ces interrogations ne sont pas dans le néant ; en effet, en raison de leurs expériences et de leurs formations, ils ont des hypothèses de solution, des intuitions qui leur permettent de construire un cadre de recherche réduisant ainsi le nombre des solutions possibles aux problèmes qui les accablent. C'est ce que nous avons pu observer dans le projet **Eau**, où chaque étape de la recherche servait à tester une possible explication des difficultés du plan d'eau étudié. C'est ce qui s'est également produit dans le projet **Femmes**, où les artistes avaient une hypothèse pour rendre compte de leur situation et c'est cette hypothèse qui a été testée dans le cadre de la recherche. On retrouve le même modèle pour les autres recherches analysées.

Pour les praticiens, ces hypothèses se confondent avec des intuitions, mais des intuitions souvent fondées sur une pratique professionnelle et une pratique réflexive sur leur travail. Leurs hypothèses se mettent en dialogue avec celles apportées par les chercheurs, car ceux-ci entrent en recherche avec leur bagage théorique qui repose avant tout sur leurs acquis disciplinaires. On ne fait pas appel à un chercheur générique, mais bien à un chercheur en sociologie, en biologie, en administration, en travail social ou en philosophie. Toutes ces disciplines sont porteuses d'une vision particulière du

social et, par conséquent, abordent différemment la recherche. Comme elles s'appuient sur des cadres théoriques distincts, on n'y pose pas le même genre de questions et on n'y propose pas les mêmes méthodologies de travail.

L'espace cognitif n'est pas meublé tant par des questions que par des hypothèses et des intuitions introduites par les partenaires. Ces hypothèses, par un effet de tamisage qui prend forme lors des discussions pour la réalisation du devis de recherche, devront se résumer à une seule afin de mettre en branle le processus de recherche et de convaincre les bailleurs de fonds potentiels d'y investir des ressources[138].

10.1.2.2. Habitus ou réflexivité?

Comme nous l'a montré l'analyse des données, les contributions des partenaires dépassent largement la seule dimension des hypothèses. Pour les chercheurs, nous avons répertorié des collaborations importantes reposant sur leur formation disciplinaire, leurs connaissances théoriques et leur expertise pratique dans les méthodologies de recherche. À cela s'ajoute parfois une connaissance des terrains de recherche et du vocabulaire propre à la pratique étudiée.

Pour leur part, les praticiens aussi contribuent de différentes façons aux recherches. Leur connaissance des terrains est un élément central au processus de recherche. Leur formation académique leur donne souvent une connaissance minimale des méthodologies à laquelle s'ajoutent aussi des connaissances théoriques provenant de leur formation, de leurs lectures ou de leur participation à différentes rencontres

---

[138] Pour ce qui est des projets réalisés au sein du SAC, ceux-ci sont évalués par le Comité des services aux collectivités (CSAC). « Le CSAC est composé de huit membres internes, soit sept professeures, professeurs nommés par le Conseil académique de chacune des Facultés et d'un professionnel, d'une professionnelle du Service aux collectivités ainsi que de huit membres externes nommés par des organismes désignés par la Politique institutionnelle des services aux collectivités. Il est présidé par le directeur, la directrice du Service aux collectivités. En vertu du mandat qui lui a été confié par la Commission des études, le CSAC évalue, trois fois par année, les projets de recherche qui lui sont soumis et attribue les subventions en fonction de son budget ». Université du Québec, Service aux collectivités. Tiré le 10 février 2017 de https://sac.uqam.ca/upload/files/Crit%C3%A8res_dadmiss_PAFARC.pdf

professionnelles ou scientifiques. Mentionnons aussi la connaissance du vocabulaire propre à leur domaine d'expertise.

Les apports des partenaires ne se limitent donc pas, encore une fois, à ce que souvent on qualifie de connaissances théoriques pour les chercheurs et de connaissances pratiques pour les praticiens. Le tableau de ces différentes contributions nous invite en effet à être plus nuancés dans leur description. Il nous incite aussi à trouver des désignations plus appropriées si l'on veut rendre compte de la richesse de ces différents apports.

Notre analyse révèle que les contributions des différents acteurs dans le cadre de recherches partenariales ne peuvent pas se subsumer sous le simple vocable de savoir. Il ne s'agit pas, pour utiliser l'expression de l'organisme ATD Quart Monde, d'un croisement entre des savoirs : académique, d'action et d'expérience. Chacun de ces savoirs est en effet porté par un groupe social particulier : le savoir académique relève du chercheur universitaire ; celui d'action, des professionnels d'association ; et le savoir d'expérience, des militants (Longtin, 2010, p. 31). À la suite de nos entretiens, on constate que chaque acteur peut être porteur de différents savoirs ou connaissances qui touchent à des dimensions tant théoriques que pratiques. De plus, il nous apparaît complexe de différencier ces formes de savoir dans le processus même de coconstruction des connaissances, puisque chacun des acteurs fait intervenir, selon les étapes de la recherche, différentes formes de connaissances, qu'elles soient pratiques ou théoriques.

Dans notre hypothèse de départ, nous avons utilisé le terme d'habitus pour désigner les apports des différents partenaires. Il y a lieu maintenant, à la lumière des données colligées, de revoir cette appellation. C'est avec la sociologie de Pierre Bourdieu que le terme d'habitus a connu un développement théorique important. Rappelons qu'il définit les habitus comme des

> systèmes de *dispositions* durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en

> tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre[139] (1980, p. 88).

Ces systèmes de dispositions sont les fruits de l'histoire personnelle de chaque individu.

> Produit de l'histoire, l'habitus produit des pratiques, individuelles et collectives, donc de l'histoire, conformément aux schèmes engendrés par l'histoire ; il assure la présence active des expériences passées qui, déposées en chaque organisme sous la forme de schèmes de perception, de pensée et d'action, tendent, plus sûrement que toutes les règles formelles et toutes les normes explicites, à garantir la conformité des pratiques et leur constance à travers le temps (*ibid.*, p. 91).

Les habitus individuels ne sont pas qu'individuels ; au contraire, ils s'inscrivent en effet dans des habitus liés à la position sociale des individus et ce que Bourdieu nomme des habitus de classe. Ainsi, il souligne que : « *chaque système de dispositions individuel est une variante structurale* des autres, où s'exprime la singularité de la position à l'intérieur de la classe et de la trajectoire[140] (*ibid.*, p. 101).

Dispositions personnelles, mais acquises historiquement au sein d'un groupe social particulier, l'habitus s'exprime et s'exerce à l'intérieur d'un champ d'action spécifique. Chez Bourdieu, le concept d'habitus est lié au concept de champ : c'est à l'intérieur d'un champ que nous pouvons saisir la portée réelle d'un habitus. Les sociétés modernes peuvent être représentées comme une imbrication de différents champs (champ politique, économique, culturel, scientifique, etc.) qui participent tous de la même société, la société capitaliste, mais conservent entre eux une certaine autonomie. « Un champ, s'agirait-il du champ scientifique, se définit entre autres choses en définissant des enjeux et des intérêts spécifiques, qui sont irréductibles aux enjeux et aux intérêts propres à d'autres champs » (2002, p. 113-114). La sociologie de Bourdieu n'est pas qu'une sociologie du dévoilement ; elle cherche aussi à démasquer les lieux

---

[139] Les italiques sont de l'auteur.
[140] Les italiques sont de l'auteur.

de domination. C'est ainsi que ce sociologue parle du champ comme un lieu où des forces s'affrontent, sont en lutte : « Le champ littéraire (etc.) est un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent [...], en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces » (1991, p. 4-5). Cette idée de champ de luttes est reprise dans *Science de la science et réflexivité* lorsqu'il décrit le champ scientifique comme « champ de luttes, comme champ d'action socialement construit où les agents dotés de ressources différentes s'affrontent pour conserver ou transformer les rapports de force en vigueur » (2001, p. 72).

Ces affrontements au sein d'un champ se font entre acteurs porteurs d'habitus. L'habitus qui est à la fois le résultat d'une histoire personnelle et d'une histoire de classe se déploie à l'intérieur d'un champ selon les activités sociales de chaque acteur. Ainsi le scientifique participe au champ scientifique, l'économiste au champ économique, l'artiste au champ culturel, l'industriel au champ industriel, etc. Cette participation ou pratique repose à la fois sur les acquis historiques de chaque agent qui sont inscrits dans son habitus et sur leurs capacités d'intégrer les habitus propres à chaque champ. L'habitus apparaît donc ainsi comme une manière d'être, d'agir, une arme, oserions-nous dire, pour s'accaparer d'une place spécifique au sein d'un champ donné et, si possible, y occuper une position dominante.

La science, ou plus prosaïquement la production scientifique, se réalise donc à travers un champ distinct où les acteurs sont en lutte. C'est cette image que nous donne Bourdieu du champ scientifique lorsqu'il écrit que

> Les savants ont en commun des choses qui sous un certain rapport les unissent et sous un autre rapport les séparent, les divisent, les opposent, des fins, par exemple, même les plus nobles, comme trouver la vérité ou combattre l'erreur, et aussi tout ce qui détermine et rend possible la compétition, comme une culture commune, qui est aussi une arme dans les luttes scientifiques (*ibid.*, p. 93).

Décrire les apports des différents acteurs des recherches partenariales comme des habitus peut faire sens pour les chercheurs qui participent au champ scientifique, mais n'en a aucun pour les praticiens qu'il serait singulièrement difficile d'inscrire dans un champ. En effet, quel habitus peut bien réunir une présidente d'un conseil d'administration, des artistes, des intervenants et une dirigeante d'organisation ? En fait, comme le souligne un critique du concept d'habitus comme Bernard Lahire, le concept d'habitus n'est peut-être pas le plus adéquat pour décrire les activités sociales dans les sociétés complexes comme le sont les sociétés modernes où les acteurs sont appelés à jouer plusieurs rôles et plusieurs activités qui ne sont pas nécessairement inscrits dans un champ spécifique. Lahire souligne ainsi que :

> En tant que concept arrimé à une théorie de la socialisation, le concept d'habitus vise à saisir ce qui, du monde social, vit à l'état incorporé. Il a cependant été forgé initialement pour comprendre la logique des pratiques dans des univers faiblement différenciés (e. g. la société kabyle) qui sont des sociétés sans sphères d'activité séparées (2012, p. 171).

De plus, il note aussi sur la théorie des champs qu'

> Elle ignore tout d'abord les incessants passages opérés par les agents qui appartiennent à un champ entre le champ au sein duquel ils sont producteurs, les champs dans lesquels ils sont de simples consommateurs-spectateurs ou de simples amateurs et les multiples situations qui ne sont pas référables à un champ, réduisant l'acteur à son être-comme-membre-d'un-champ (*ibid.,* p. 169).

Pour bien cerner les apports respectifs des acteurs, il nous faut utiliser un concept plus pertinent que celui d'habitus qui est porteur d'une théorie de l'action très éloignée des interactions qui se déploient lors de recherches partenariales. Si ce concept peut avoir un sens pour le travail du chercheur, on doit noter que la recherche partenariale l'invite d'une certaine façon à sortir de son habitus ou, à tout le moins, à le modifier pour s'inscrire dans un processus qui fait appel à des capacités et des aptitudes qui ne sont pas nécessairement en phase avec celles développées dans le cadre rigide de sa formation ; cet habitus doit être altéré, transformé pour perdre la dimension de lutte propre au champ scientifique. Pour nous conformer avec ce qui émerge de nos données,

il apparaît plus judicieux de présenter la contribution des chercheurs comme à la fois une contribution pratique et une contribution théorique qui reposent sur sa formation spécifique de scientifique. Le concept d'habitus ne perd pas ici toute sa pertinence, mais il ne permet pas de révéler toute la profondeur des contributions des chercheurs.

Pour ce qui est des praticiens, le concept d'habitus n'est pas pertinent pour cerner leurs contributions à la recherche partenariale. Il faut donc porter son regard vers d'autres théories du social pour caractériser leurs apports. Les auteurs qui ont voulu se distancier d'une sociologie du dévoilement et présenter les acteurs sociaux comme des acteurs actifs, on pense ici au courant de la sociologie de la critique ou sociologie pragmatique portée entre autres par Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991, 2009, 2011) , à la sociologie développée par Bernard Lahire (2011, 2012) ou encore à celle de François Dubet (1994), ont mis de l'avant l'idée de compétence ou de disposition comme fondement de l'action des acteurs. Pour Boltanski, par exemple, la notion de compétence sert à désigner « les schèmes générateurs dont il faut supposer la présence pour rendre compte de la capacité des acteurs à produire des critiques et/ou des justifications » (2009, p. 48). Pour sa part, Lahire (2012) parle : « des schèmes de perception, d'appréciation, d'interprétation, des compétences rhétoriques ou gestuelles, des manières de voir, de sentir et de réagir qu'ils ont constituées au cours de leurs expériences sociales (et en partie interactionnelles) passées » (2012, 49). Un auteur comme Argyris, issu d'un autre courant intellectuel, décrit les acteurs « as having vocabularies or repertoires of theories, categories, schemas, scripts, patterns, and other forms of knowledge » (1985, p. 49). David Schön souligne que les praticiens sont porteurs d'un « *répertoire* d'exemples, de représentations, de compréhensions et d'actions[141] » (1996, b). Comme nous l'avons vu dans la présentation de nos résultats, c'est un ensemble de compétences que chacun des acteurs, tant les chercheurs que les praticiens, metttent en jeu dans le cadre d'une recherche partenariale.

[141] Les italiques sont de l'auteur.

Toutes ces compétences, qu'elles prennent la forme de connaissances ou de pratiques, viennent alimenter une compétence première présente chez les acteurs dans le cadre d'une multitude d'actions, dont les actions de recherche. Cette compétence ou disposition première fait référence aux capacités réflexives des acteurs. Pour un sociologue comme Giddens, les capacités réflexives sont inhérentes à l'agir des acteurs : « La réflexivité est inhérente à l'action humaine. L'être humain en action reste normalement "en contact" avec ses motivations, lesquelles font partie de cette action » (1994, p. 43). Pour sa part, Archer définit la réflexivité comme « the regular exercise of the mental ability, shared by all normal people, to consider themselves in relation to their (social) contexts and vice versa » (cité par Donati, 2011, p. 23). Ces capacités réflexives sont ce qui différencie aux yeux de Giddens les sociétés humaines des sociétés animales : « En tant que pratique fondée sur la réflexivité, la société humaine se distingue des sociétés animales » (2012, p. 260-261). Giddens souligne aussi qu'« Avec l'avènement de la modernité, la réflexivité prend un caractère différent. Elle participe du fondement même de la reproduction du système, de telle sorte que la pensée et l'action se réfractent constamment l'une sur l'autre » (1994, p. 44). Les capacités réflexives des praticiens nous donnent donc un cadre pour mieux cerner leurs contributions à la recherche partenariale.

Ces capacités réflexives des praticiens ont été mises de l'avant par un auteur comme Dubet qui note que

> les acteurs sociaux « passent leur temps » à expliquer ce qu'ils font, pourquoi ils le font, à se justifier. Cette activité-là n'est pas l'écume de la pratique, elle se déroule aussi en dehors de la situation « artificielle » de l'entretien, elle organise la plupart des conversations et des échanges[142] (1994, p. 103).

La collaboration entre les chercheurs et les praticiens qui se déploie au sein de recherche partenariale ne peut être décodée que si l'on refuse les courts-circuits faciles qui subsument les partenaires sous le titre de cochercheurs, ou encore qui les

[142] Les guillemets sont de l'auteur.

cantonnent à l'intérieur des simples qualificatifs de théoricien et de praticien. Les données que nous avons recueillies tracent un portrait plus complexe qui fait appel chez le chercheur à un habitus modifié et chez les praticiens à leurs capacités réflexives nourries tant par leurs connaissances de leur terrain de pratiques que par leurs connaissances théoriques acquises par différents canaux.

Notre espace cognitif est donc composé d'hypothèses de recherche portées tant par les chercheurs que par les praticiens, ces acteurs ayant aussi des contributions théoriques et pratiques à apporter, puisées à des sources différentes. Notre enquête nous a permis de déceler d'autres dimensions de l'espace cognitif qui jouent un rôle de liant entre les partenaires. À l'inverse des hypothèses et des autres contributions des acteurs, ces dimensions ne sont pas clairement exprimées : il faut donc les débusquer dans les paroles des acteurs interviewés. De plus, elles n'apparaissent pas dans les composantes plus formelles de la recherche que sont les hypothèses, la méthodologie, l'analyse des résultats. Ces éléments, ce sont les valeurs et les aptitudes, ainsi que la composante épistémologique de toute recherche.

10.1.2.3. Les valeurs et les aptitudes

L'objectif de changement social est quasi inhérent à la recherche partenariale. Toutes les organisations qui font appel aux services du SAC le font avec l'objectif que leur intervention mènera à une meilleure compréhension et à une amélioration d'un certain état de choses, que cette intervention porte sur des personnes ou des objets. On retrouve cette même dimension d'aspiration à un changement social au sein du *community-based action research* : « The purposes of community-based action research are to enable systematic investigation and resolution of problems experienced by practitioners and their clients, to examine the effectiveness of their work practices, and to take methodical action to resolve those problems » (Stringer, 1999, p. 43). La recherche-action est aussi présentée comme un outil de changement social : « AR (action-research) promotes broad participation in the research process and supports action leading to a more just, sustainable, or satisfying situation for the stakeholders »

(Greenwood, 2007, p. 3). Un élément normatif est constamment présent dans les formes de recherche partenariale.

Nous avons vu que pour les praticiens qui participent aux recherches partenariales, cet élément normatif ne pose pas problème ; il est au cœur de leur engagement social. Leur travail, que ce soit celui de professionnel ou de bénévole, vise essentiellement à l'amélioration des conditions sociales. La recherche devient ainsi un outil qui s'ajoute à une panoplie d'autres outils dans leur action de changement. Ils souhaitent retrouver chez leurs partenaires de recherche ce même engagement. Des praticiens nous ont même souligné que cet accord devient une condition essentielle pour la réussite du projet de recherche.

Les chercheurs qui s'inscrivent dans une recherche partenariale doivent donc composer avec cet appel au changement social tout en gardant une certaine forme de distance critique qui fait partie de leur habitus. Ceux que nous avons interviewés nous ont tous fait part de ce que leur participation à des recherches partenariales était liée à leur engagement social sur une thématique particulière, que ce soit le féminisme, la lutte à l'exclusion, la sauvegarde de l'environnement, etc. Nous avions eu les mêmes commentaires de la part de chercheurs dans le cadre d'une autre recherche (Bussières et Tremblay, 2012). Ainsi, un chercheur soulignait : « on peut avoir un préjugé favorable, on peut avoir un intérêt pas seulement scientifique, mais un intérêt personnel » (*ibid.*, p. 39), tandis qu'une autre notait : « j'ai un parti pris, moi les entreprises d'économie sociale, je trouve que c'est une bonne affaire, je trouve ça intéressant » (*ibid.*). La recherche partenariale, tout comme les autres formes de recherche, participe d'une grande idée propre à la modernité, celle du progrès, l'idée que les conditions d'existence peuvent être améliorées.

Tout en partageant l'engagement social de leurs partenaires praticiens, les chercheurs interviewés dans le cadre de ce travail nous ont aussi fait part de l'attention qu'ils et qu'elles portent à ne pas perdre leur regard critique devant les situations étudiées. Ils et elles jouent le rôle que Greenwood et Levin nomment *friendly outsider* (2007). Cette

situation d'*outsider* est aux yeux de ces deux scientifiques ce qui caractérise d'ailleurs la position du chercheur dans le cadre de recherche partenariale : « A professional researcher will always be an outsider, situated in an institutional and professional setting that creates particular demands on the professional praxis and ethical standards of behavior » (*ibid.*, p.107). La dimension axiologique est donc présentement intégrée dans le processus des recherches partenariales. Elle devient une assise sur laquelle la relation entre les acteurs peut prendre forme et se développer. Cette solidarité, ce partage de valeurs ne vient pas infirmer les capacités critiques et de distanciation du chercheur qui sont intrinsèques à sa formation. Comme l'ont bien souligné Racine et Sévigny, il ne faut pas confondre partisanerie et engagement (2000, p. 87). Un sentiment de solidarité ne fait pas perdre pour autant toute éthique de travail au chercheur, ni d'ailleurs au praticien.

Les valeurs ne sont pas le seul liant de la relation chercheur-praticien. Nos entrevues nous ont aussi révélé, en effet, l'importance d'aptitudes qui viennent renforcer ce partenariat. Pour être productive, cette relation doit reposer sur des manières d'être, des postures. Trois conduites principales ressortaient de nos entretiens : respect, ouverture, écoute. Dans une recherche antérieure que nous avions réalisée auprès de praticiens ayant participé à des recherches partenariales, les mêmes dimensions étaient utilisées pour qualifier les conditions nécessaires pour assurer une bonne relation (Bussières et Fontan, 2011). Dans la revue de littérature sur la recherche participative, Cargo et Mercer (2008) soulignent que le respect mutuel et la confiance sont des éléments clés pour assurer la réussite du partenariat :

> The integrity of partnerships rests on the presence of mutual respect and trust, both of which are fostered in decision-making environments that support diversity and allow partners to express and accommodate their different points of view through ongoing, open, and honest dialogue (*ibid.*, p. 336).

Dans une autre revue de littérature portant sur les *community-based- research,* Barbara Israel et ses partenaires soulignent que : « The most frequently mentioned challenge to

conducting effective community-based research is lack of trust and perceived lack of respect, particularly between researchers and community members » (1998, p. 183). Dans la littérature portant sur la recherche partenariale et ses différentes formes d'expression, c'est souvent au chercheur que l'on enjoint de faire preuve de respect vis-à-vis les praticiens ou les citoyens qui participent aux recherches (Brydon-Miller *et al.*, 2003), (Castleden *et al.*, 2012), (Gohier, 2004), (Racine et Sévigny, 2000) et (Viswanathan *et al.*, 2004) ; mais une relation qui repose sur l'écoute, la confiance et le respect ne peut être à sens unique. C'est donc l'ensemble des partenaires qui sont conviés à adopter ces attitudes.

Ces manières d'être ont aussi un effet sur le processus même de la recherche, celui de permettre une collecte de données plus pertinentes et efficaces : « CBPR establishes a mutual trust that enhances both the quantity and the quality of data collected » (Viswanathan *et al.*, 2004, p. 1). Enfin, comme le note Cargo et Mercier : « Building mutual respect and trust takes time and patience and, even once established, can never be taken for granted » (2008, p. 336). Les partenaires doivent donc faire preuve de vigilance tout au long du processus afin de maintenir ce climat de confiance et de respect mutuels.

Les valeurs et les aptitudes viennent ainsi raffermir les liens entre les partenaires de recherche. Elles assurent une assise relationnelle qui permet aux compétences des partenaires de se déployer au profit des objectifs de recherche. Notre recherche nous a permis d'exposeune dernière dimension qui vient elle aussi consolider la relation partenariale : c'est la dimension épistémologique que nous abordons dans les prochains paragraphes.

10.1.2.4.L'épistémologie

Une recherche conjointe, qu'elle soit réalisée entre chercheurs ou entre praticiens et chercheurs, suppose une entente sur la véracité des énoncés. Comme le souligne Berthelot : « La connaissance scientifique est, par définition, une prétention à la vérité,

qui nécessite l'aval d'autrui pour pouvoir être acceptée et certifiée » (2008, p. 21). Autrui étant la communauté scientifique dans son ensemble, mais aussi à un niveau plus micro, les différents partenaires regroupés au sein de différentes recherches. Nous avons déjà souligné que même si elle porte le nom de recherche partenariale, de recherche-action, de recherche collaborative, toutes ces formes doivent répondre aux exigences propres à la pratique scientifique[143]. Les chercheurs et les cochercheurs, comme on nomme souvent les praticiens participant à une recherche partenariale, sont donc invités, lorsqu'ils énoncent leurs conclusions, à répondre à certaines questions : « Cette thèse peut-elle être légitimement avancée et participer au débat ? Est-elle suffisamment justifiée pour être acceptée ? L'emporte-t-elle suffisamment sur ses concurrentes par des arguments convaincants pour être retenue ? Est-elle vraie ? » (*ibid.*, p. 22). Ce questionnement se situe à deux niveaux: un premier, interne, entre les partenaires au moment où ensemble ils analysent les données recueillies ; et un deuxième, externe aux partenaires lorsque ceux-ci présentent leurs résultats sur la place publique. Pour les chercheurs, cette présence de l'Autre fait partie de son habitus. La présence de ce que Latour appelle « les chers collègues » est, pour les chercheurs, intrinsèque à leur travail. C'est cette communauté de « chers collègues » qui donnent l'imprimatur à leurs travaux.

> Quoique vous disiez, votre énoncé ne prendra le statut d'énoncé scientifique que si vos chers collègues le valident en le reprenant. Tant que cette validation n'a pas eu lieu, le statut de votre énoncé reste en somme suspendu dans l'antichambre de la science, entre la fiction et la reconnaissance (2001, p. 44).

Pour les praticiens, cet autrui prend une configuration différente dans la mesure où les résultats de la recherche s'adresseront à différents segments de la communauté: des instances professionnelles, des associations de praticiens d'un secteur donné, mais aussi des décideurs politiques ou économiques. Un énoncé ne peut pas être seulement formulé ; il doit avoir la capacité de convaincre différents publics. Le consensus est

---

[143] Voir chapitre 9.

essentiel entre les partenaires des recherches sur leurs énoncés et sur ce qui les légitime à leurs propres yeux, mais aussi aux yeux du monde externe, ce monde externe prenant la forme des « chers collègues », d'autres praticiens ou de décideurs politiques. Traiter de recherche partenariale, c'est donc s'interroger sur les accords épistémologiques entre les partenaires de ces recherches. C'est aussi se demander si ce type de recherche appelle une épistémologie particulière.

La recherche partenariale, peu importe les différentes expressions par lesquelles on la désigne, se propose souvent comme un dépassement des formes de recherches positivistes qui mettent l'accent sur l'examen de lois causales pour expliquer les conditions sociales. Pour certains, elle doit en effet se démarquer des normes de la recherche traditionnelle. Un des tenants de cette position, Stringer, la caractérise comme un mouvement de déréglementation : « By *deregulation*, I meant to indicate a movement away from the restrictive conventional rules of the research game, the overweening concern with validity, reliability, objectivity, and generalizability » (1999, p. xii). Cette forme de recherche invite aussi le chercheur à adopter une position différente : « The positivist assumption of a detached, neutral, independent, objective researcher is incompatible with the requirements of action research » (Susman et Evered, 1978, p. 598). La position de surplomb pour un chercheur apparaît effectivement incompatible avec une démarche partenariale qui, au contraire, suppose la création d'une équipe de travail entre chercheurs et praticiens et au sein de laquelle les praticiens seront partie prenante des différentes étapes du processus de recherche. Sur ce plan, la recherche partenariale se démarque effectivement de la conception positiviste quant au rôle du chercheur et à la place que doivent occuper les sujets de la recherche. De plus, comme nous l'avons souligné, la recherche incorpore dans sa méthodologie les connaissances portées par les acteurs terrain, une autre caractéristique qui la distingue des recherches traditionnelles. Mais qu'en est-il des dimensions de validité, de fiabilité, d'objectivité et de généralisation ? Doit-on abandonner ces

caractéristiques lorsque l'on fait de la recherche partenariale et, si oui, à quels nouveaux critères doit-on se rallier pour fonder une démarche de recherche partenariale ?

Pour répondre à cette question, il faut revenir sur les nombreux courants épistémologiques, mais aussi politiques, qui ont teinté l'histoire des recherches partenariales. En suivant la proposition d'Anders W. Johansson et d'Erik Lindhult dans leur article *Emancipation or workability?* (2008), nous pouvons regrouper les courants qui traversent la recherche partenariale autour de deux grandes orientations : un courant pragmatique et un courant critique. Le courant pragmatique puise ses racines à la fois dans la démarche de Kurt Lewin et le pragmatisme de Dewey. Cette filiation est soulignée par plusieurs auteurs : (Argyris *et al.*, 1985); (Beaulieu, 2013); (Dick, 2015); (Greenwood, 2007) et (Sauvé *et al.*, 2005), pour n'en nommer que quelques-uns. Ce courant pragmatique pourrait aussi se définir comme réformiste. Comme le souligne Johansson et Lindhult, Kurt Lewin était inspiré par les succès techniques des sciences naturelles et de l'ingénierie :

> The point of the concept for Lewin was to achieve a closer interaction between social research and praxis, with which natural science and engineering had been so successful. First of all, it was a search for relevance in research, for 'rational social management' or 'social engineering', but Lewin's 'change experiments' were also a way of creating opportunities for doing research and experiments in the field. [...] the value of democracy was also important to him, and one impetus of AR is also to do research to support the democratic process[144] (2008, p. 98).

L'enthousiasme pour les succès des sciences naturelles se retrouve aussi chez Dewey lorsqu'il note : « il convient d'appliquer la pensée opérationnelle au jugement de valeur, comme elle l'a été à la conception des objets physiques. Les conditions de la situation présente exigent aussi le déploiement de l'empirisme expérimental dans le domaine que visent les idées de bien et de mal » (2014, p. 274).

[144] Les guillemets sont des auteurs.

Pour sa part, le courant critique est inspiré historiquement par les travaux de Paolo Freire et Orlanda Fals Borda, (Beaulieu, 2013), (Brydon-Miller *et al.*, 2003), (Horner, 2016), (Minkler, 2004) et (Greenwood, 2007), mais il est aussi influencé par la théorie critique (Kemmis, 2011), le postcolonialisme (Horner, 2016), les travaux féministes(Ansley et Gaventa, 1997), (Brydon-Miller *et al.*, 2003) et (Israel *et al.*, 1998), ainsi que par le poststructuralisme (Stringer, 1999). Ce courant porte une visée de transformation plus radicale dans la mesure où les chercheurs apportent leur soutien aux groupes opprimés. Ces chercheurs « should engage themselves in the emancipation of underprivileged groups by helping them, through reflection, unveil dominant ideologies and coercive structures » (Johansson et Lindhult, 2008, p. 98).

Le courant pragmatique est aussi qualifié de courant du Nord et celui de critique, de courant du Sud.

> The north tradition represents the Lewinian classical approach, which [...] is characterized by consensus and conflict avoidance, and works hand in hand with existing structures of dominance in society. The south tradition is focused upon the emancipation of underprivileged groups, and carries with it a strong ideological base in opposition to existing structures of society (*ibid.*, p. 99).

Le courant pragmatique met l'accent sur l'action sociale : « We associate the pragmatic orientation with a focus on praxis and practical knowledge development, cooperation between all concerned parties, and the need for finding and constructing a common ground between them as a platform for action » (*ibid.*, p. 100). Le courant critique, pour sa part, insiste sur la dimension de réflexivité et de conscientisation qui doit accompagner l'action : « A critical orientation, instead, focuses on reflective activity in order to articulate, develop and validate knowledge, and support the emancipation of minds. Without it, action cannot become truly transformative but risks, instead, being reduced to the propagation of existing conditions » (*ibid.*, p. 112).

Notons que ces différentes positions épistémologiques se côtoient et se chevauchent selon les recherches et que des recherches réalisées au Nord s'inscrivent dans une

position épistémologique relevant du mouvement émancipatoire identifié au Sud. C'est le cas de recherches réalisées avec des populations autochtones au Canada (Castleden *et al.*, 2015), mais aussi avec des groupes défavorisés (Gélineau *et al.*, 2012) et (Gélineau, 2011). Notons aussi que tant le courant pragmatique que le courant critique visent le changement social et que ces deux types de recherche comportent des éléments réflexifs et d'action. Ultimement, la différence entre les deux approches renvoie plus à une position politique sur la stratégie à adopter pour réaliser le changement social qu'à des pratiques concrètes de recherche. Ainsi, ces conceptions accordent une importance centrale aux connaissances des praticiens et citoyens qui participent aux recherches ; différentes techniques sont mises en action (entrevues, groupes de discussion, etc.) pour recueillir leurs savoirs ; leur participation aux différentes étapes de la recherche est aussi sollicitée et valorisée. Ouvrir le processus de recherche à des savoirs différents n'affecte en rien la validité et la fiabilité de ces recherches ; au contraire, ces apports ne peuvent que renforcer la rigueur, la validité et la fiabilité des conclusions, conclusions qui sont toujours fragiles et sujettes à la critique. La recherche partenariale est parcourue par différents courants épistémologiques et il est difficile de repérer un courant dominant qui pourrait constituer la base d'une nouvelle épistémologie sur laquelle chercheurs et praticiens pourraient se reconnaître.

Les réflexions menées par des communautés autochtones et des chercheurs peuvent apporter un éclairage différent sur cette quête d'une nouvelle épistémologie. Le débat reste ouvert, comme en témoignent les positions mises de l'avant par Boaventura de Sousa Santos (2011) ou encore chez Budd Hall et Rajesh Tandon (2017) où la construction de cette nouvelle épistémologie passe par le rejet de la science

occidentale[145]. Et celle présentée dans les travaux d'une équipe de recherche comme le *Réseau Dialog*. Ainsi ce réseau se présente comme participant

> à un renouvellement des questionnements de recherche relatifs aux peuples autochtones en misant sur la transculturalité et la transdisciplinarité, en favorisant l'adoption de pratiques de recherche contextualisée et interactive et en faisant de la coconstruction des connaissances avec les Autochtones son principal objectif[146].

Il n'y a pas lieu de poursuivre ici ce débat, puisque nous n'avons pas inclus dans notre corpus des recherches réalisées en partenariat avec des groupes autochtones. Sur ce point, l'avenir nous réserve sûrement de nouveaux débats à explorer.

Constatons seulement qu'au sein même de la recherche occidentale et de la recherche partenariale, certains chercheurs aspirant à se dégager des normes de validité, de fiabilité, d'objectivité et de généralisation identifiées à la science traditionnelle se sont tournés vers différents paradigmes. Inspiré par les méthodes qualitatives de recherche, un des courants dominants de cette recherche est le constructivisme. On retrouve cette démarche chez un chercheur comme Stringer qui a adopté une position constructiviste où le réel n'existe pas en soi, mais est le résultat d'une construction mentale des acteurs. Comme il le souligne, l'idée que le réel existe hors de nos conceptions pouvait être utile dans les sciences naturelles, mais n'a aucun sens dans la recherche sociale :

> However useful the premise of such a reality may be in the physical sciences (and history has shown it to be useful there indeed), it is simply irrelevant in the arena of human inquiry, because in that arena there is no tangible reality; everything that social inquirers study depends on mental constructions, mental interpretations (*ibid.*, p. xii).

Cette conception constructiviste s'inspire, entre autres, des travaux de Lincoln et Guba qui opposent une conception objective de la réalité portée par le positivisme, conception objective qui permettrait de déterminer certaines vérités, à une conception

---

[145] Il est à noter que chez ces auteurs le développement de la science occidentale est couplé au développement du capitalisme et du colonialisme dans un processus crypto-marxisme primaire où l'infrastructure détermine la superstructure.

[146] Réseau Dialog, Présentation. Tiré le 20 mars 2017 de http://www.reseaudialog.ca/fr/reseau-dialog/presentation/

constructiviste de la réalité qui est le résultat d'une construction intersubjectiviste. Ainsi Guba note que : « Realities exist in the form of multiple mental constructions, socially and experientially based, local and specific, dependent for their form and content on the persons who hold them » (1990, p. 27), cité dans Lincoln *et al.* (2011, p. 102). Dans un autre texte, il souligne que « Multiple realities exist and are dependent on the individual » (Guba, 1996), cité dans(Lincoln *et al.* (2011, p. 102). Pour les tenants de ce paradigme « les acteurs concernés partagent une représentation de la situation, qui, alors, prend réalité pour eux, et qu'il n'y a alors pas d'autre réalité pour ces acteurs que celle-ci » (Avenier, 2011, p. 384).

Ce lien entre la recherche partenariale et le constructivisme est aussi présent au Québec chez des chercheurs pratiquant la recherche partenariale. Ainsi, Bourassa, Leclerc et Fournier, entre autres, caractérisent la recherche collaborative comme une recherche qui soutient « que la réalité n'existe pas en dehors des acteurs sociaux qui la construisent, la maintiennent et la transforment. La conception que l'on se fait de la réalité est donc le produit de cette interaction entre l'objet soumis à l'étude et ceux qui s'y attachent » (2012). Dans la même lignée, ils soulignent que « le savoir produit par ces recherches est un savoir situé qui ne prétend pas à l'universalité, bien qu'il puisse éventuellement aider à comprendre d'autres habitus et inspirer d'autres pratiques[147] » (*ibid.*, p. 18). On retrouve aussi cette position constructiviste pour la recherche participative en travail social dans un article de Dominique Paturel : « La recherche participative en travail social : l'option d'une épistémologie et d'une méthodologie constructiviste » (2015). Jo M. Katambwe a aussi fait ce lien entre recherche-action et constructivisme dans son article « Recherche-action et consultation en communication des organisations : La production de savoirs sous double-contrainte » (2005). Il est difficile de quantifier l'importance qu'occupe le paradigme constructiviste dans la recherche partenariale, car des auteurs importants comme Greenwood et Levin (2007) ou encore Argyris (Argyris *et al.*, 1985) adoptent une position plus inspirée par le

[147] Les italiques sont des auteurs.

pragmatisme de Dewey ; malgré tout, le constructivisme demeure une solution de substitution très utilisée en recherche partenariale.

Dans une conception constructiviste, la vérité est relative, en fonction de ce qui est énoncé par les différents agents sans aucun lien avec quelques réalités extérieures à ces mêmes agents. Ainsi, comme le souligne Mucchielli : « La "vérité" scientifique, pour le constructivisme, n'existe pas, elle est une certaine illusion. La vérité n'intéresse plus le chercheur constructiviste. Ce qui l'intéresse c'est la "convenance" de la découverte (elle convient au but visé)[148] » (Mucchielli, 2005, p. 11). Le constructivisme ne peut ainsi déboucher que sur une forme de relativisme tel que défini par Berthelot : « *toute conception qui réduit la signification d'un énoncé à l'expression de son contexte singulier d'énonciation*[149] » (1998, p. 5). Soulignons à nouveau que l'idée d'une « vérité scientifique » a été abandonnée depuis plusieurs années, tant en sciences naturelles qu'en sciences sociales. Les conclusions scientifiques ne sont que de nouvelles hypothèses inlassablement soumises à de nouvelles critiques. L'idée de convenance évoquée par Mucchielli ne prend sens que lorsqu'elle est confrontée au réel, donc à une réalité extérieure qui s'impose au-delà des acteurs. Comme l'a bien souligné Berthelot, le développement de positions relativistes « tire paradoxalement argument et crédibilité du succès des sciences sociales elles-mêmes, de leur apport à la reconnaissance de la diversité culturelle et de la légitimité qu'elles confèrent aux revendications des groupes minoritaires ou dominés » (*ibid.*, p. 7). Enfin, les positions relativistes sont confrontées à un dilemme logique insurmontable dans la mesure où l'affirmation d'une position relativiste est en soi un non-sens, puisque cette affirmation n'a de raison que dans la mesure où elle a elle-même une portée universelle.

Une autre assertion du constructivisme est de déclarer que les savoirs sont avant tout des savoirs locaux, difficilement transposables vers d'autres réalités (dans la mesure où celles-ci existent). Nous avons déjà émis quelques objections concernant ce

---

[148] Les guillemets anglais sont de l'auteur.
[149] Les italiques sont de l'auteur.

paradigme scientifique[150] qu'il n'y a pas lieu de reprendre ici, mais notons tout de même que tous les savoirs, à tout le moins dans leur première énonciation, découlent d'enquêtes locales, puisque l'enquête universelle n'existe pas.

Ces recherches locales peuvent pourtant avoir un effet qui dépasse le localisme, comme le démontre les travaux de l'économiste Sen sur l'éducation des jeunes filles et les effets de celle-ci sur le taux de fécondité et, par ricochet, sur la lutte à la pauvreté dans les pays en développement (Sen, 2003). Ces travaux ont une résonnance même dans un pays favorisé comme le Québec où le niveau de scolarité de la mère fait partie des facteurs d'évaluation de l'indice de défavorisation des milieux scolaires[151]. Au Québec, comme dans les pays en développement, la lutte à la pauvreté passe par l'éducation des femmes. Sauf exception, il n'y a aucune raison de penser que les recherches dites « locales » ne peuvent pas avoir de portée plus élargie. En fait, en recherche partenariale comme dans d'autres formes de recherche, il est difficile de préjuger des impacts d'une recherche.

La question, au-delà des critiques que nous pouvons faire de la position constructiviste, est de savoir si ce paradigme qui vise à se dégager d'une vision plus traditionnelle de la science est partagé par les partenaires des recherches que nous avons analysées. Est-ce que les acteurs de recherches partenariales adoptent une nouvelle épistémologie ? Or, l'analyse de nos données confirme plutôt un accord sur une vision traditionnelle de la science et de sa méthodologie. Même si les recherches partenariales que nous avons étudiées font une place aux connaissances des praticiens, connaissances, comme nous l'avons constaté, qui ne se limitent pas à un simple savoir pratique, et même si l'on vise une relation non hiérarchique entre chercheurs et praticiens, force est de constater que les acteurs de recherche partenariale s'accordent pour faire reposer leur affinité épistémologique, leur façon de dire le vrai sur une vision traditionnelle du rôle de la

---

[150] Voir section 9.1

[151] Éducation et Enseignement supérieur, Indices de défavorisation. Tiré le 7 mars 2017 de http://www.education.gouv.qc.ca/references/statistiques/indicateurs-de-leducation/indices-de-defavorisation/

science et des processus de recherche. Suivant Berthelot, comme nous l'avons déjà souligné, on ne peut que constater que

> L'interpénétration croissante des sphères d'activité dans le monde moderne et les sollicitations multiples dont la science est l'objet ne sont pas le signe d'une dilution ou d'une dénaturation des activités scientifiques, mais, à l'inverse, l'effet de l'emprise du vrai, c'est-à-dire de la demande sans cesse accrue de savoirs à vocation unificatrice, rationnelle et opératoire (2008, p. 4).

Contrairement à ce que peuvent énoncer les partisans d'une nouvelle épistémologie, les praticiens que nous avons rencontrés sont à la recherche de validité, de fiabilité, d'objectivité et de généralisation. Écrivant sur son expérience en recherche partenariale, Pierre-André Tremblay note « qu'il n'est pas certain que les critiques du positivisme trouvent nécessairement écho dans le milieu non universitaire » (2014, p. 31). Les praticiens postulent que la réalité existe puisqu'ils s'y confrontent dans leur travail quotidien et que s'ils participent aux recherches partenariales, c'est qu'ils voient dans celles-ci un moyen parmi d'autres pour changer cette réalité. Nos praticiens « demandent des faits objectifs, des analyses irréprochables, des méthodes claires et inattaquables » (*ibid.)* pour mener à bien leurs actions destinées à promouvoir le changement social. Dans ces actions qui sont souvent des luttes contre certains pouvoirs, ils veulent combattre à armes égales. C'est ce que nous avons observé particulièrement dans les projets **Eau** et **Femmes** que nous avons analysés. Ces projets avaient un objectif clair de transformation sociale où l'une des dimensions était de convaincre les pouvoirs publics soit de soutenir des interventions correctives ou d'apporter des changements aux règlementations en vigueur. Dans le cadre de ces projets, nous avons pu observer l'apparition de ce que Callon, Lascoumes et Barthe ont appelé des « chercheurs de plein air » (2001) devenus des experts dans leur domaine en reprenant dans leurs actions les modes d'être de la science moderne.

La dimension épistémologique s'inscrit donc comme un élément constitutif de l'espace de production cognitif mis en place dans le cadre d'une recherche partenariale. Pour ce qui est des recherches que nous avons analysées, il n'y a pas lieu ici de les inscrire dans

un nouveau paradigme épistémologique. Au contraire, on assiste plutôt à un ralliement épistémologique, tant des chercheurs que des acteurs, autour des canons usuels qui encadrent le processus scientifique. Nous sommes ici devant ce que Knorr-Cetina définit comme une culture scientifique, c'est-à-dire « those amalgams of arrangements and mechanisms — bonded through affinity, necessity, and historical coincidence — which, in a given field, make up *how we know what we know*[152] » (1999, p. 1). Cette culture scientifique se présente donc comme le socle commun sur lequel se construit le travail partenarial de recherche.

Cette culture scientifique, ses normes et la vision du réel qui les sous-tend semblent encore très prégnantes, ce qu'ont constaté des chercheurs comme Kraemer-Diaz, Spears-Johnson et Acury dans leurs travaux sur cette question (2013), (2015) et (2016). Vouloir s'inscrire dans un nouveau paradigme peut d'ailleurs placer les chercheurs dans un dilemme, comme l'ont vécu deux chercheurs du Danemark, Christina Hee Pedersen et Birgitte Ravn Olesen qui relatent leur expérience dans un article *What Knowledge – Which relationships? Sharing Dilemmas of an Action Researcher* (2008). Celles-ci ont voulu inscrire leur recherche dans un cadre poststructuraliste, pour utiliser leur qualificatif :

> Our work is inspired by poststructuralist thinking, leading us to understand the subject as decentred, and to regard knowledge and power as productive and interrelated. [...] This means, for example, that researchers in the academic field would never unequivocally be perceived as the most powerful in a relation with practitioners from another practice field (*ibid.*, p. 256).

Les auteures décrivent leur pratique de recherche comme

> ideas of processes that strive to achieve relational equality. We viewed specific actions and the research process in general as matters of collective concern, and we hoped, as researchers, to make available to 'the other' a position where we would be able to collaborate on equal terms[153] (*ibid.*, p. 269).

---

[152] Les italiques sont de l'auteure.
[153] Les guillemets anglais simples sont des auteures.

Or, dans l'action, cette visée que les chercheurs ont qualifiée de *naïve* a été rejetée par les praticiens qui participaient à leurs recherches. Comme elles le notent dans leur texte : « it was abundantly clear that the local practitioners did not desire the kind of democratic equality she did. One participant went so far as to say, "I want to be a passenger who can rely on both of you as chauffeurs"[154] ».

Leur position épistémologique de départ s'est vue ainsi confrontée à une vision bien différente des attentes des partenaires qui, elles, reposaient sur une vision plus classique des rôles entre chercheurs et praticiens. En fait, même si les auteures n'abordent pas directement ce paradoxe, elles se trouvaient dans une situation, si elles voulaient absolument s'en tenir à leur position épistémologique, d'imposer non démocratiquement une vision ultradémocratique du processus de recherche. Sans y répondre explicitement, elles posent la question de ce qui inciterait des praticiens à adopter une position déconstructiviste : « After all, why should the participants be interested in a deconstruction of the field's own practices and epistemologies? ». Sûrement, parce que, comme elles le notent, une telle position place les praticiens dans une position inconfortable, où ils ne retrouvent pas leurs repères habituels propres à leur conception de la recherche. Mais peut-être aussi y retrouve-t-on une forme de sagesse populaire également présente chez Reason et Bradbury dans leur introduction du livre *The Handbook of Action Research : the concise paperback edition* lorsqu'ils déclarent :

> While postmodem/poststructuralist perspectives help us immensely in seeing through the myth of the modernist world, they do not help us move beyond the problems it has produced. If we in the West were alienated from our experience by the separation of mind and matter introduced by Descartes, we are even more alienated if all we can do is circle round various forms of relativist construction: any sense of a world in which we are grounded disappears (2006, p. 6).

[154] Les guillemets anglais sont des auteures.

Comme il a été noté, les praticiens comme les citoyens en général ont des attentes claires vis-à-vis les produits de la recherche et ces attentes reposent sur une épistémologie qui rejoint non pas les visées constructivistes ou encore postmodernistes, mais une vision de la science qui s'est construite avec le développement de la modernité. C'est cette vision que nous avons retrouvée dans les recherches analysées dans notre thèse.

Pour terminer cette partie sur la dimension épistémologique, nous reviendrons sur le concept de « troisième monde » de Karl Popper que nous avons présenté dans la partie 2.2 de ce travail. Nous avons fait appel à ce concept pour nous dégager des discussions que nous jugeons peu fécondes sur les différentes formes de connaissances (théoriques, pratiques, expérentielles, professionnelles), connaissances souvent attribuées à des positions sociales particulières (chercheurs, praticiens, professionnels, citoyens, exclus). Cette conception d'un partage des connaissances selon les positions sociales est réductrice et n'aide en rien à saisir la dynamique de production de nouvelles connaissances.

L'idée d'un « troisième monde » est celle voulant que nos connaissances, qui ne sont que des hypothèses, une fois objectivées, c'est-à-dire exprimées dans un support, habituellement un texte, ne nous appartiennent plus. Elles se distancient de nous. Popper parle ainsi d'une science sans sujet connaissant, puisque le lien entre le sujet et son hypothèse disparaît une fois l'hypothèse objectivée. La recherche partenariale participe-t-elle de ce processus ?

Nous croyons que, oui, particulièrement par la mise en place sous la coordination d'une professionnelle du SAC d'un laboratoire symbolique. Ce laboratoire force d'une certaine façon les différents partenaires à sortir de leur cadre normatif et à s'inscrire dans une démarche pratique de production de connaissances. Nous avons vu que les partenaires principaux des recherches, praticiens et chercheurs, sont porteurs de questions et hypothèses, mais que la recherche ne peut progresser que s'ils acceptent de mettre en jeu celles-ci au profit de l'avancement des connaissances. Il y a donc ici

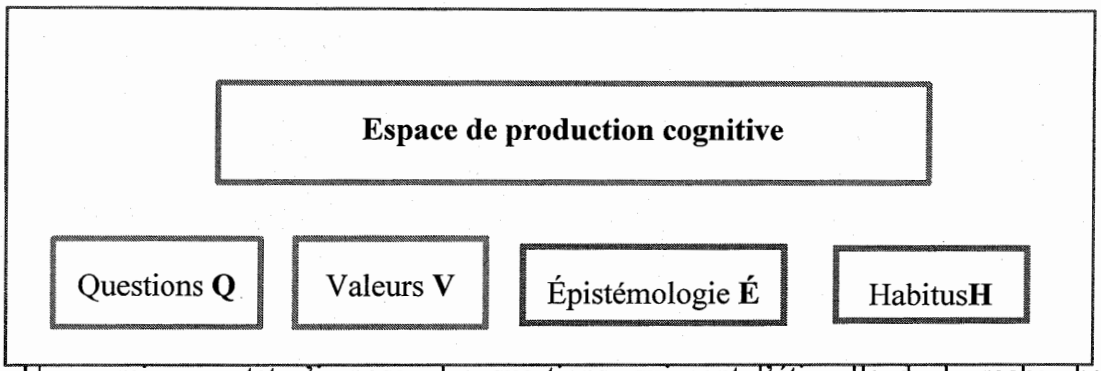
une perte de contrôle, une avancée ers « le troisième monde ». Il y a aussi une mise à l'épreuve de ces questions et hypothèses à travers la pratique de recherche, c'est-à-dire la collecte des données, l'analyse, les échanges et la production de résultats. Paradoxalement, la recherche partenariale qui implique plusieurs sujets connaissants participe donc de ce processus métaphorique du « troisième monde ».

Nous terminons ce chapitre en reprenant le schéma de départ de l'espace de production cognitive propre à la recherche partenariale.

10.2. Schéma de l'espace de production cognitive

10.2.1. Le couple question-hypothèse

Nous avions émis l'hypothèse que cet espace est peuplé de questions, de valeurs, d'habitus et d'épistémologies, tel que présenté dans le schéma suivant :



Un premier constat s'impose : les questions, qui sont l'étincelle de la recherche, forment un couple avec des hypothèses. Ces interrogations prennent forme dans un cadre théorique porté tant par les chercheurs que par les praticiens. Pour les premiers, les questions se révèlent dans un corpus disciplinaire qui offre quelques pistes de solutions que l'enquête permettra de vérifier. Pour les seconds, les questions s'articulent

à partir d'une expérience terrain, mais aussi d'un cadre réflexif bâti autour de formations académiques, des connaissances théoriques et pratiques accumulées dans leur travail professionnel. Les processus mis de l'avant dans les recherches partenariales s'ébauchent toujours sur une assise réflexive spécifique aux différents acteurs ; cette assise « accueille » le questionnement surgi de la pratique, mais l'encadre aussi pour en limiter la portée. Ce sont les hypothèses avancées par les partenaires qui, une fois partagées, deviennent des pistes de recherche. Nous l'avons noté dans notre analyse, tant les chercheurs que les praticiens ont « leur petite idée » quant aux solutions possibles au problème étudié. Il y a donc une dyade questions-hypothèses qui se présente comme un premier élément constitutif de notre espace cognitif.

10.2.2. Une alliance de compétences

Nous avions aussi posé comme hypothèse que chacun des partenaires participe à l'espace cognitif par leur habitus de travail. À l'analyse, ce concept nous est apparu limitatif, particulièrement pour caractériser les apports des praticiens. Ce concept, développé dans la sociologie bourdieusienne, peut s'appliquer aux chercheurs, mais ne rend pas compte des contributions des praticiens. Nous proposons plutôt le concept de compétence qui, à notre avis, rend justice à l'ensemble des apports au sein du processus de recherche. Cette proposition permet de dépasser la vision réductrice voulant que les connaissances théoriques soient le lot des chercheurs et que les connaissances pratiques soient celui des praticiens. Plutôt que de cantonner les acteurs à des rôles statiques, ce concept permet de révéler toute la richesse des contributions de ceux-ci, sans pour autant nier, sous le terme de cochercheurs, la spécificité de chacun des partenaires. Les compétences deviennent donc ainsi un autre élément constitutif de l'espace cognitif.

10.2.3. Les valeurs et les aptitudes relationnelles

Sur le plan des valeurs, notre recherche vient confirmer, à tout le moins pour la recherche partenariale visant un objectif de changement social, que cette recherche n'est pas désincarnée et qu'elle se déploie autour d'un engagement social porté tant par les praticiens que par les chercheurs. Ce type de recherche suppose un accord souvent non formalisé entre les partenaires et s'impose *de facto*. Il relève plus du non-dit, mais joue un rôle essentiel en favorisant des échanges ouverts et enrichissants. Notre enquête est venue aussi confirmer l'importance des aptitudes relationnelles partagées par les partenaires. Trois éléments se dégagent de notre analyse : l'écoute, le respect et l'ouverture. Ces dispositions, tout comme les valeurs, forment un socle sur lequel la relation entre les partenaires se construit et l'alliance des différentes compétences s'organise. Faire une place aux valeurs et aux aptitudes relationnelles peut conduire, de façon paradoxale, à prendre ses distances du concept d'engagement. La recherche partenariale ne commande pas nécessairement un engagement de la part du chercheur, terme chargé politiquement, mais plutôt une communauté de valeurs avec les partenaires praticiens. Cette communauté permet ainsi au chercheur de jouer le rôle de *friendly outsider*. Ainsi une complicité axiologique et relationnelle prend donc place dans l'espace cognitif.

10.2.4. L'épistémologie

Enfin, une dernière dimension que nous avions mise de l'avant dans notre hypothèse est celle de l'épistémologie. Toute comme pour les valeurs, cette dimension relève presque toujours du non-dit. On ne la retrouve pas dans les devis de recherche, mais elle s'avère essentielle à l'entente entre les partenaires. Tout processus scientifique vise

à dire le vrai ou, à tout le moins, le vraisemblable. Dans le cadre d'une recherche partenariale, cette manière de dire le vrai doit faire consensus entre chercheurs et praticiens. Sans cette adhésion, la démarche devient inutile. La portée des conclusions peut varier selon les acteurs. Les praticiens ne sont jamais obligés de se servir des résultats; ils peuvent juger que ceux-ci ne sont pas pertinents, demander de nouvelles investigations, mais ils sont bien conscients que l'on ne peut énoncer en même temps une chose et son contraire. Participer à une recherche revient à participer à un processus qui impose ses normes, ses pratiques. Notre analyse, à tout le moins pour les recherches sur lesquelles nous avons enquêté, nous conduit à conclure que chercheurs et praticiens adhèrent tous à une épistémologie générale que nous nommerons, pour la qualifier, de réalisme critique : réalisme, parce que les praticiens sont dans l'action et qu'ils sont constamment confrontés aux aspérités du réel ; critique, parce que la démarche critique est le fondement de la science moderne. L'entente épistémologique devient donc ainsi une autre dimension constitutive de l'espace cognitif. Nous pouvons maintenant synthétiser cet espace dans le schéma suivant :

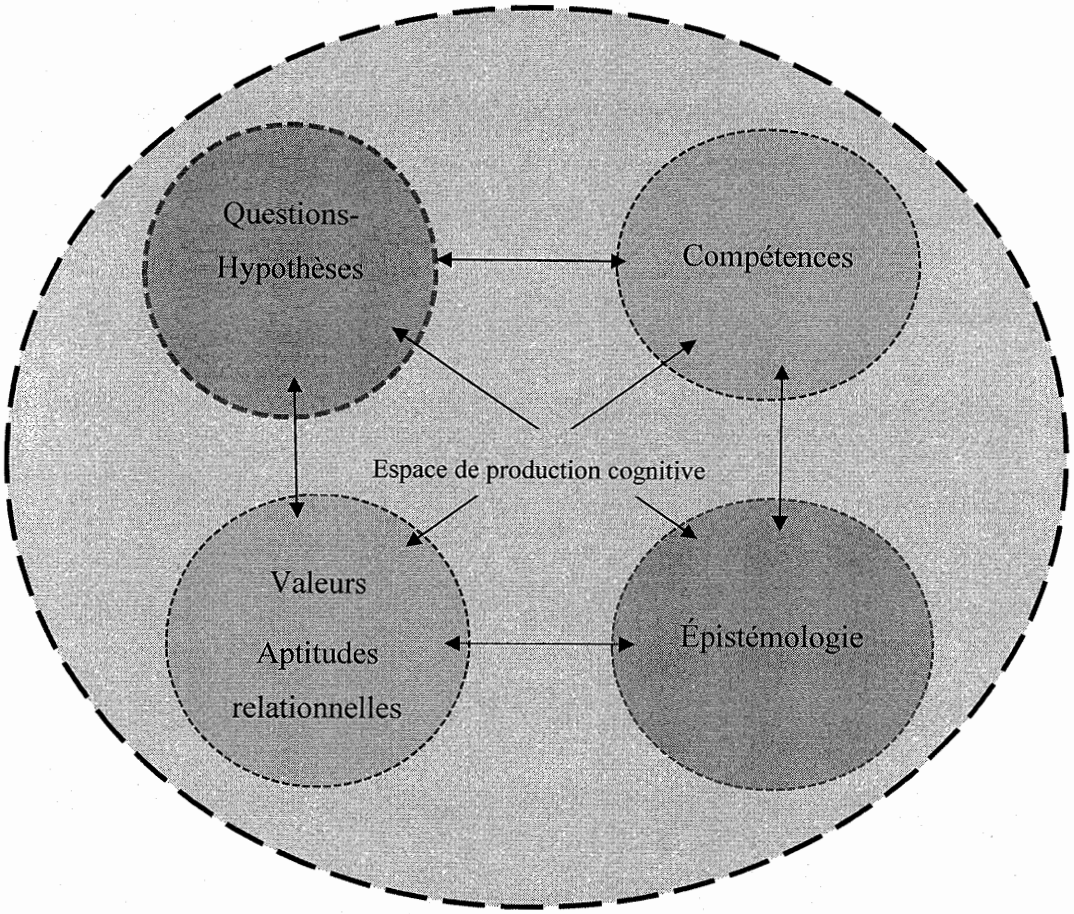
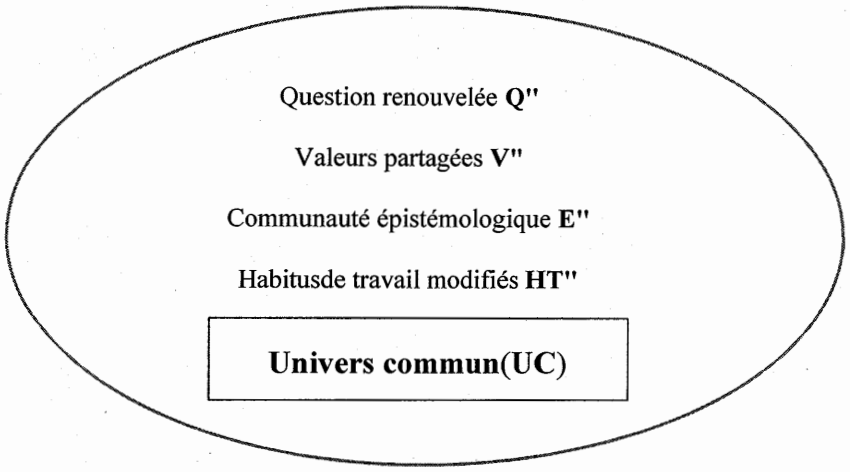


Figure 10.1 : Espace de production cognitive

Pour l'analyse que nous avons menée, cet espace est encadré par le dispositif mis en place par le SAC, dispositif qui gouverne le déroulement de la recherche et en assure l'animation. Nous le délimitons par un trait hachuré, puisque celui-ci n'est pas fermé sur lui-même, l'environnement social pouvant à tout moment venir influencer le déroulement d'une recherche. La position des quatre dimensions meublant l'espace cognitif n'a pas d'importance en soi, mais il faut noter qu'elles sont en interrelation. Ces quatre dimensions apparaissent ainsi comme les éléments premiers de toute

recherche partenariale; leur présence constante devient le terreau dans lequel se construit la relation entre les partenaires. Celle-ci suppose un accord minimal sur ces quatre dimensions. Un désaccord sur l'une de ces dimensions mettrait en péril le processus partenarial.

Nous avions aussi posé l'hypothèse qu'il y aurait une transformation de ces dimensions durant la recherche.



Cette conjecture ne se dégage pas de nos analyses. Les questions de recherche ne sont pas renouvelées, mais précisées lors de la rédaction du devis. Les valeurs, comme nous l'avons constaté, sont partagées, elles sont présentes au début de la recherche et se révèle au cours du processus. Il nous apparaît plus judicieux de parler d'accord épistémologique que de communauté, cet accord surplombant la relation entre les partenaires. Enfin, le concept d'habitus apparaît trop limitatif pour caractériser l'apport des différents partenaires au processus de recherche Un univers commun est présent entre les chercheurs et les praticiens, mais cet univers apparaît moins comme une construction qui se réalise au cours du processus de recherche que comme une bonification des contributions de départ des partenaires.

Ce dernier chapitre termine donc la présentation de notre travail de recherche doctoral Nous souhaitons qu'il ait permis de mieux saisir la dynamique de coconstruction de connaissances qui prend forme entre chercheurs et praticiens dans le cadre d'une recherche partenariale. Ce travail n'apporte qu'un éclairage limité sur le champ de recherche que constitue la recherche partenariale, peu importe les nombreuses déclinaisons regroupées sous ce terme. Certaines questions restent à examiner, d'autres mériteraient des enquêtes plus approfondies. Notre conclusion nous permettra de dégager quelques pistes pour de futures recherches.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette conclusion, quatre éléments sont considérés. Dans un premier temps, nous mettons en relief quatre constats, se dégageant de notre travail et qui sont, à nos yeux, significatifs. Dans un deuxième temps, nous abordons la portée de nos résultats. Ensuite, nous nous intéressons aux limites de notre démarche, pour terminer sur de nouvelles questions de recherche.

Des constats significatifs

Premier constat, la recherche partenariale est souvent présentée comme la rencontre de deux types de connaissances, les connaissances théoriques portées par les chercheurs et les connaissances pratiques qui sont le propre des praticiens. Notre analyse fait ressortir une situation beaucoup plus complexe, les apports des partenaires ne se limitent pas au binôme connaissances théoriques et connaissances pratiques. Nous constatons en effet que la recherche partenariale fait appel à différentes compétences réflexives, présentes tant chez les chercheurs que les praticiens.

Deuxième constat, une analyse des rôles joués par les partenaires dans les différentes étapes du processus de recherche permet de réaliser que nous n'assistons nullement à une fusion des rôles entre chercheurs et praticiens, mais bien à une utilisation judicieuse des compétences et connaissances propres à chaque partenaire. Selon les types de recherche, chacun sera invité à mettre celles-ci au profit du projet afin d'assurer des résultats valides.

Troisième constat, des éléments diffus viennent constituer un socle commun sur lequel repose l'entente entre les partenaires. Ces éléments sont : des valeurs sociales, des aptitudes relationnelles et une entente épistémologique.

Quatrième constant, dans le cadre des projets que nous avons analysés, les professionnelles du SAC jouent un rôle majeur dans la relation entre chercheurs et praticiens en offrant à la fois un cadre normatif qui organise le processus de recherche de même que des compétences de coordination et de médiation qui facilitent la relation entre partenaires.

La portée de nos résultats

La conclusion principale de notre travail fait ressortir quatre éléments majeurs qui sont au cœur de la dynamique partenariale de recherche. Ce sont :

- Des questions et des hypothèses ;
- Des compétences réflexives ;
- Des valeurs et des aptitudes relationnelles ;
- Une épistémologie.

Ils peuvent être vus comme des forces qui balisent le travail en commun des différents partenaires et qui leur permettent ainsi de réaliser un projet de recherche générant de nouvelles connaissances.

Ces dimensions ressortent de notre enquête réalisée à partir de recherches qui ont atteint leurs objectifs. De plus, elles se sont déroulées dans un climat serein et ont bénéficié de l'apport et de l'encadrement des professionnelles du SAC, des conditions que nous n'hésitons pas à qualifier d'idéales. Ce contexte particulier entache-t-il nos résultats ? Nous l'avons souligné dans la partie sur la méthodologie : pour une entreprise, s'inspirer des meilleures pratiques est un moyen privilégié pour s'améliorer. On retrouve dans le monde du sport une position semblable où les pratiques des meilleures

athlètes ou des meilleures équipes sont disséquées afin de les transmettre et les adapter aux futurs champions.

Sur un plan plus professionnel, les conditions que nous mettons de l'avant pour la réussite des recherches partenariales viennent confirmer des intuitions qui se dégagent de nos travaux antérieurs et de notre propre expérience de coordonnateur d'alliance de recherche universités-communautés. À partir de cette expérience, nous pouvons facilement pointer des recherches où :

- Les relations entre les partenaires étaient difficiles, les praticiens se sentaient comme des objets de recherche et non des participants (aptitudes relationnelles);
- Les chercheurs accordaient peu d'importance aux connaissances des praticiens (épistémologie);
- Les praticiens ne visaient qu'à confirmer leur point de vue (questions-hypothèses).

Soulignons, pour terminer cette remarque sur la portée de notre conclusion, que notre participation à certains travaux d'un organisme de liaison et transfert en innovation sociale (OLTIS) confirme à nouveau l'importance des quatre dimensions que nous avons dégagées dans les relations entre chercheurs et praticiens. Nous croyons humblement avoir mis en exergue des éléments qui permettront à l'avenir de porter un regard analytique sur les démarches de recherches partenariales. On ne peut qu'inviter de futurs chercheurs et chercheuses à mettre à l'épreuve ce cadre analytique dans de nouvelles enquêtes, ce qui permettra sans nul doute de le bonifier.

Les limites de notre travail

Une première limite résulte du choix de baser notre enquête sur les paroles des acteurs : chercheurs, praticiens, étudiants et professionnelles du SAC. Ainsi, leurs affirmations pourraient être perçues comme une simple réverbération, un reflet du discours ambiant

sur la recherche partenariale. Par exemple, les aptitudes relationnelles qui sont mises de l'avant dans nos entrevues correspondent à ce qui se dégage des travaux traitant de cette dimension en recherche partenariale. Le choix d'interviewer des représentants des différents acteurs en présence dans les recherches a cependant permis, à notre avis, de minimiser ces effets délétères de notre méthodologie, sans pour autant les contrer entièrement.

Il en est de même pour la question des tensions entre les partenaires. Nos interlocuteurs ont très peu abordé cette question et lorsque celle-ci a été évoquée, ce fut pour parler tant des désaccords entre chercheurs et praticiens que de ceux entre les praticiens eux-mêmes. Un certain atavisme québécois à éviter les affrontements, de même que la présence des professionnelles du SAC qui atténuent les désaccords expliquent peut-être cette pudeur. Quoi qu'il en soit, cette question n'est pas clairement apparue sur l'écran de notre radar et mériterait une attention particulière dans des recherches ultérieures.

Là où, à notre avis, notre choix méthodologique s'est avéré peu porteur, c'est dans sa capacité à déceler les relations de pouvoir entre les différents partenaires et, plus spécifiquement, entre chercheurs et praticiens. De prime abord, les praticiens et praticiennes que nous avons interviewés sont très souvent des leaders dans leur domaine ; ils et elles sont devenus des « chercheurs de plein air » et pour la majorité ne se sentaient nullement impressionnés par le monde universitaire. Pour débusquer les relations de pouvoir qui ne sont pas à sens unique, c'est-à-dire chercheur vers praticien, d'autres mécanismes d'enquête doivent être mis de l'avant, comme l'observation et l'analyse des échanges verbaux et textuels entre les acteurs. C'est la méthode qu'a utilisée Lorenza Mondada dans son livre *Chercheurs en interaction*. Ainsi, elle a pu révéler certaines relations de pouvoir entre chercheurs, même si le thème central de son travail ne portait pas en premier lieu sur ce phénomène. Ces relations de pouvoir sont subtiles et jouent dans les deux sens. Des obstacles doivent être levés pour progresser dans la compréhension de cette question. Un premier parmi ceux-ci concerne le choix

d'outils d'enquête précis qui pourront être utilisés pour repérer et analyser ces relations. Un deuxième consiste dans la recherche d'un ou de quelques terrains d'étude où les acteurs vont accepter de se prêter au jeu. À notre avis, cette deuxième barrière est peut-être la plus difficile à lever, car il n'est pas sûr que toutes les parties sortent gagnantes d'une telle recherche.

Un questionnement à poursuivre

Tout au long de ce travail, des interrogations ont surgi ; elles n'étaient pas directement liées à notre investigation, mais dans le cadre de cette conclusion, il y a lieu de les reprendre, car elles apparaissent, à notre avis, rattachées au développement de la recherche partenariale.

Une première question touche à la participation de ce que certains ont appelé des « gatekeepers », des médiateurs dans les relations entre les chercheurs et les communautés. Cette présence parfois essentielle pour la réussite des projets pose tout de même une difficulté quant à la représentativité de ces personnes. À travers leur présence et leur participation, est-ce bien la communauté qui s'exprime ? Dans une recherche que nous avons déjà citée (Spears Johnson *et al.*, 2016), ces auteurs soulignent la différence de formation scolaire entre les représentants des communautés et la population en général. Les représentants des communautés possèdent des niveaux supérieurs de formation comparés à ceux des populations au nom desquelles ils parlent et agissent. Leurs connaissances académiques les rapprochent plus du milieu universitaire que des groupes qu'ils représentent. On peut supposer que cette différence s'accentue lorsqu'il s'agit de recherches réalisées auprès de populations marginalisées. McKenna et Main, dans un article portant sur ce qu'elles appellent les informateurs clés (*key informant*) (2013), notent que la très grande majorité d'entre eux n'habitent pas là où les communautés à l'étude habitent et que leur position sociale et leur formation peuvent les éloigner des citoyens et citoyennes de ces communautés. Dans

le cadre d'une recherche partenariale, il devient donc essentiel de bien choisir qui représentent la communauté, quelle place occupent ces représentants au sein de la communauté et de ne pas confondre les représentants et les membres de la communauté. De plus, notons aussi que le processus de délégation de pouvoir à ces représentants n'est pas toujours limpide. Par quel processus la communauté leur a-t-elle octroyé le pouvoir de parler en son nom ? Enfin, est-il encore possible pour un chercheur de traiter directement avec des populations marginalisées sans passer par des médiateurs qui se trouvent à jouer un rôle de filtre auprès des communautés ?

Un deuxième questionnement renvoie aux principes éthiques qui balisent le secteur de la recherche. Au Canada, l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (2014) encadre la dimension éthique de la recherche, que celle-ci soit partenariale ou pas. Cet énoncé vise avant tout la protection des sujets de recherche, tant sur le plan du respect, du bien-être que de la justice. Il s'adresse en priorité aux chercheurs et s'efforce, avec une vision que nous qualifierons de paternaliste, de prémunir les citoyens contre les abus de la science. Or, nous croyons que dans le cadre de recherches partenariales, où la frontière entre sujet et objet de recherche devient plus floue, il y a lieu de réfléchir sur les impacts éthiques de l'entrée dans le processus de recherche de différents partenaires. Par exemple, qu'en est-il de la confidentialité lorsque des citoyens interviewent d'autres citoyens lors d'une recherche partenariale ? Les communautés ne sont pas exemptes de luttes de pouvoir; comment dans ces conditions élaborer des recherches participatives qui ne viennent pas prendre parti dans ces tensions politiques ? Quel est le statut des partenaires qui ne sont pas des chercheurs professionnels ? Doivent-ils répondre aux mêmes critères éthiques que ces derniers ? Dans un texte récent, Fouché et Chubb (2017), à la suite d'une revue de littérature internationale, soulignent comment les comités d'évaluation éthique des recherches au sein des universités, guidés par des principes comme ceux mis de l'avant au Canada par l'*Énoncé de politique des trois conseils*, ne sont pas en mesure de bien apprécier la portée éthique des recherches partenariales. Il y a donc un chantier de

réflexion à mettre en place pour mieux adapter les cadres éthiques existants au processus plus complexe de la recherche partenariale.

Enfin, un troisième champ de réflexion découle de la place qu'occupe la question épistémologique dans la recherche partenariale. Dans le cadre de notre travail, nous avons noté que cette place est essentielle, mais que la question épistémologique fait partie des non-dits de la recherche tout comme la dimension relationnelle. Cette réflexion doit se mener à deux niveaux. Un premier niveau concerne la place de la science dans la société. Nous avons vu que, dans le cas des recherches que nous avons analysées, chercheurs et praticiens partagent une vision commune du rôle de la science et de son apport dans les débats sociaux. Ce consensus est pourtant attaqué régulièrement, certains faisant appel à une nouvelle épistémologie qui doit se dégager de toutes références à la tradition occidentale. D'autres soulignent les contradictions entre la pensée occidentale et celle, par exemple, des peuples autochtones. La recherche partenariale qui se veut accompagnatrice du changement social sera sûrement amenée à approfondir ces réflexions sur le rôle de la science dans le développement social.

Un deuxième niveau touche à la question de la validité des données recueillies au cours du processus de recherche. Toutes les recherches que nous avons étudiées ont colligé des données, que celles-ci soient sous une forme matérielle (échantillons) ou qu'elles prennent la forme d'entrevues, d'échanges au sein de groupes de discussion, ou encore de réponses à des questionnaires. Il y a parfois eu des échanges entre chercheurs et praticiens sur la validité des éléments recueillis, mais ici aussi un consensus se dégageait indiquant que ces éléments permettaient de saisir la réalité et de fonder la véracité des énoncés découlant de la recherche. Il y a peut-être lieu dans le cadre de recherches partenariales d'aborder directement, au moment de la préparation du devis de recherche, cette question du lien entre les données colligées et les résultats des recherches plutôt que de laisser cette question dans le vague. Comme le souligne Berthelot, toute démarche de recherche est une démarche pour énoncer le « vrai ». Pour le chercheur, son cadre disciplinaire lui offre un référent pour traiter de cette question.

Mais lorsque des partenaires de recherche viennent de différents horizons, comme des chercheurs et des praticiens, il y a peut-être lieu que cette question soit abordée avant de se lancer dans un processus de recherche.

Terminons enfin ces suggestions qui concernent des réflexions à poursuivre concernant la recherche partenariale sur la question de la place de la société civile ou du milieu communautaire dans les questionnements sur les dimensions tant éthique qu'épistémologique de la recherche. On constate que, sauf exception, on pense aux groupes autochtones et aux réflexions de certaines féministes, les échanges sur ces questions demeurent la chasse gardée des instances subventionnaires et universitaires pour ce qui a trait à la dimension éthique, et celle des universitaires pour eux ayant trait à la dimension épistémologique. Or, lorsque l'on parle de recherche partenariale, lorsque des structures comme les alliances de recherche sont mises en place pour encourager la participation de non-scientifiques au processus de recherche, et lorsque certains qualifient de cochercheurs ces praticiens qui s'inscrivent dans cette forme de recherche, il y a lieu de s'interroger sur le fait que les composantes éthique et épistémologique de la recherche demeurent le domaine réservé des universitaires. En fustigeant les tentatives de différencier la connaissance pratique et la connaissance théorique, Bruno Latour soulignait qu'une fois cette différence abolie, « les « praticiens » ne pourraient plus se draper dans le privilège de leur esprit « terre à terre » et de leur « bon sens ». Il faudrait qu'ils se mettent eux aussi à penser et à payer le prix des formulaires, des élaborations, des transports sans déformation, de l'invention et du risque[155] » (2011, p. 145). Latour, d'une certaine façon, nous invite à poursuivre le travail de réflexion et de pratique pour mener à terme la mise en place de véritables partenariats de recherche où l'ensemble des acteurs sera invité à se prononcer sur toutes les dimensions du processus.

[155] Les guillemets sont de l'auteur.

Lorsque nous avons traité de l'engagement du chercheur, nous avons constaté que cette question relevait d'une position personnelle, mais si nous voulons socialement partager le processus de recherche avec de nouveaux partenaires, il y a lieu de faire un bond qualitatif, de dépasser les interrogations personnelles et de partager collectivement le fardeau de la réflexion liée aux différentes dimensions du processus de recherche. De telles réflexions ne peuvent être réalisées sur une base personnelle. À l'UQAM, nous pouvons compter sur deux instances en mesurede prendre en charge ces délibérations : le Service aux collectivités et la Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale. D'autres instances, tant au Québec qu'au Canada anglais, pourraient se joindre à ce travail, comme le Center for community based research de Kitchener en Ontario ou encore l'Office of Community Based Research situé à l'Université de Victoria en Colombie-Britannique. Bref, plusieurs institutions pourraient être des leaders dans la mise en place des différents chantiers que nous proposons.

APPENDICE A

PRÉSENTATION DES PROJETS ÉTUDIÉS

Projet Femmes

Problématique étudiée :

Cette recherche vise à mieux répertorier les obstacles structurels qui réduisent l'accès pour des créatrices aux différents programmes de subventions qui soutiennent leurs productions artistiques. Une recherche antérieure avait démontré que ce groupe de femmes artistes ne recevait pas une part équitable des subventions en comparaison avec leurs confrères. Au-delà des statistiques, il s'agissait ici de cerner, par des entretiens avec des femmes artistes, les obstacles structurels auxquels elles étaient confrontées dans leur travail. Des entretiens menés auprès de confrères artistes ont permis aussi d'apporter un éclairage différent sur la question étudiée.

Les questions soulevées par le mouvement féministe ont été et demeurent au cœur des activités du SAC. Dès les premières années suivant sa création, le SAC conclut une entente-cadre avec l'organisme Relais-Femmes[156].

Ce protocole rend disponibles à tous et à toutes les ressources du Service aux collectivités (SAC) de cette université et favorise les rapprochements entre les groupes membres de Relais-femmes et les chercheures associées à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQÀM. Le projet Femmes s'inscrit dans le cadre de ce protocole.[157]

---

[156] Les lecteurs peuvent consulter ce protocole à l'adresse : https://sac.uqam.ca/upload/files/Protocole_UQAM_Relais_femmes_2012.pdf

[157] Relais-femmmes, À propos de nous, Historique. Tiré le 20 août 2015 de http://www.relais-femmes.qc.ca/index.php?option=com_k2&view=item&id=173:historique&Itemid=586

Les partenaires :

- Un groupe de pression qui vise l'équité entre hommes et femmes dans la répartition des fonds publics pour soutenir les démarches créatives de leurs membres;
- Une professeure de sociologie de la Faculté des sciences humaines, associée à l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF);
- Une étudiante à la maîtrise en sociologie.

Le comité d'encadrement :

Comme dans toutes les recherches soutenues par le SAC, un comité d'encadrement ou comité de suivi est créé. Pour ce projet, il est composé de membres du comité de direction du groupe de pression, de la professeure et de l'étudiante. Le comité est sous la coordination d'une professionnelle du SAC. Le projet a obtenu le soutien financier du PAFARC et aussi d'une association de créateurs et créatrices.

Déroulement :

La recherche s'est déroulée sur une période de trois ans, si nous incluons les activités publiques de diffusion des résultats.[158] Comme le mentionne le rapport de recherche :

L'ensemble du processus a été guidé par les principes de la recherche-action. Dans cette optique, l'élaboration des objectifs de recherche, la constitution de l'échantillon et le développement des outils d'investigation ont été réalisés au fil d'une fructueuse alliance (Rapport de recherche, projet Femmes, p. 18)[159].

Les auteures du rapport mettent aussi en évidence les prémisses de leur démarche en notant ce qui suit :

En arrimant les expériences et la connaissance du milieu… des unes aux outils théoriques et méthodologiques des autres, les membres du comité de recherche ont pu

---

[158] Lors de notre entretien avec la représentante de l'organisme (juin 2014), celle-ci nous mentionnait qu'elle continuait à se servir des résultats de la recherche lors de différentes présentations auprès d'instances publiques ou encore dans des milieux de formation.

[159] Pour sauvegarder la confidentialité des projets, les auteurs des rapports de recherche ne sont pas mentionnés dans la bibliographie.

conjuguer leurs efforts afin de construire une démarche appuyée à la fois sur de solides assises théoriques et sur une étroite connexion avec la réalité de terrain (*ibid.*).

La publication du rapport a donné lieu à une conférence de presse où les résultats de la recherche ont été communiqués. Les membres du conseil d'administration de l'association se sont servis des résultats pour bonifier leurs interventions auprès de différents bailleurs de fonds.

Personnes rencontrées pour un entretien :

- La présidente de l'organisation ayant participé étroitement à la recherche;
- La chercheuse;
- L'étudiante;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination de la recherche.

Projet Nourriture

Problématique étudiée :

Trois organisations à but non lucratif qui avaient réalisé des interventions dans le secteur de la sécurité alimentaire dans trois quartiers différents d'une municipalité québécoise voulaient réfléchir ensemble sur leur situation et sur la pérennité de leurs interventions. Plus concrètement :

Elles souhaitaient mener une recherche afin de mieux se connaître. Ce besoin s'avérait pressant dans la mesure où, bien qu'issues d'initiatives locales et ancrées dans des quartiers distincts, elles éprouvaient des difficultés communes, que ce soit en termes de reconnaissance institutionnelle, de pérennité financière ou d'approvisionnement. Dans une optique de mutualisation de certaines ressources, la nécessité d'une réflexion commune se faisait donc sentir (Rapport de recherche, projet Nourriture, p. 3).

Un dirigeant d'une des organisations concernées qui connaissait le SAC a contacté celui-ci pour vérifier la possibilité de mettre en place un projet de recherche pour répondre aux interrogations des trois organisations. Le SAC a trouvé deux chercheurs intéressés par la problématique. Une rencontre de prise de contact entre les

partenaires a eu lieu et a conduit au dépôt d'une demande dans le cadre du programme PAFARC.

Les partenaires:

- Les trois OBNL travaillant dans le secteur de la sécurité alimentaire;
- Deux chercheurs du département de stratégie, responsabilité sociale et environnement de l'École des sciences de la gestion;
- Une étudiante à la maîtrise de la même école;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination.

Le comité d'encadrement :

Le comité d'encadrement est composé d'un représentant de chaque OBNL partenaire, des deux chercheurs, de l'étudiante sous la coordination d'une professionnelle du SAC. Le projet a reçu l'aide financière du PAFARC.

Déroulement :

La recherche s'est déroulée sur une année et a donné lieu à la publication d'un rapport de recherche. À la fin de la recherche, les partenaires ont décidé de poursuivre leurs réflexions dans le cadre d'une autre recherche soutenue financièrement par le SAC.

Pour les partenaires, cette recherche « s'inscrit de plein pied (sic) dans une démarche de recherche-action et en respecte les principaux critères de validité » (*ibid.*, p. 11). En s'inspirant de travaux de différents auteurs, les auteurs font explicitement référence à trois critères de validité :

- ✓ « la recherche-action doit promouvoir et engendrer l'émancipation des acteurs sociaux à travers l'apprentissage, la réflexion et l'affirmation collective et individuelle » ;
- ✓ « un processus de recherche-action doit impérativement donner lieu à des avancées théoriques pouvant éclairer d'autres contextes ou d'autres cas » ;

- ✓ « tant les apports théoriques que les nouveaux modèles d'action produits par un processus de recherche-action doivent être « testés »[160] soit par expérimentation, soit par réplication à d'autres cas » (*ibid.*).

Notons que si le premier critère mentionné par les auteurs du rapport peut facilement faire l'unanimité chez les tenants de la recherche-action, les deux autres critères soulèvent la controverse dans la grande famille de la recherche-action. Ces critères renvoient aux travaux d'Argyris sur la recherche-action et en particulier à son *Action science*, publié en 1985 (Argyris *et al.*, 1985). Dans la préface, Argyris et ses coauteurs soulignent ceci : « We believe there is value in combining the study of practical problems with research that contributes to theory building and testing » (p. X).

Les résultats de recherche ont donné lieu à des activités de diffusion au sein des organisations participantes et auprès de leurs différents partenaires.

Personnes rencontrées pour un entretien :

- Les trois représentants des OBNL qui ont participé au comité d'encadrement;
- Les deux chercheurs;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination de la recherche.

Projet Eau

Problématique étudiée :

Une association riveraine d'un lac du Québec constate que son plan d'eau est aux prises avec un problème de cyanobactéries (algues bleues) et désire mieux comprendre ce problème et trouver une ou des solutions afin de remédier à la situation. Un des membres de l'association contacte une chercheuse de l'UQAM qui travaille sur la question des cyanobactéries pour soutenir l'association dans la recherche de solutions. Cette chercheuse demande au SAC de s'impliquer dans le dossier.

L'objectif de la recherche était

---

[160] Les guillemets sont des auteurs.

d'établir un bilan des nutriments, basé sur des mesures à la décharge et aux sources externes (charges) et internes (sédiments) du lac, qui allait être mis en lien avec des mesures de biomasse algale. Le fait de repérer les sources de nutriments présents dans le lac allait alimenter les démarches du milieu relatives à l'établissement d'un plan de gestion approprié (PAFARC, Formulaire de demande de subvention).

Les partenaires:

- L'association riveraine;
- La municipalité;
- Deux chercheuses du département des sciences biologiques (faculté des sciences). À noter que la deuxième chercheuse a abandonné le projet après la première année. La direction de ce projet était assurée par une seule chercheuse;
- Plusieurs étudiants et étudiantes de maîtrise et doctorat[161];
- La professionnelle du SAC assurant la coordination.

Le comité d'encadrement :

Il est composé de représentants de l'association, d'un représentant de la ville, de la chercheuse sous la coordination d'une professionnelle du SAC. Puisque ce projet s'est échelonné sur plusieurs années, la représentation de l'association et de la ville a pu varier au fil du temps. Le projet a obtenu le soutien financier du PARFAC, mais aussi de dix autres partenaires, dont la ville et une entreprise privée.

Déroulement :

Cette recherche s'est déroulée sur une période de huit ans, la demande de subvention au PAFARC ayant été déposée en 2006 et le rapport final publié en 2014. À la recherche principale consacrée au problème du plan d'eau s'est ajouté un volet de recherche portant sur la concertation des acteurs locaux liés à la problématique du plan d'eau étudié. Ce volet a donné lieu à la production d'un mémoire de maîtrise. Compte tenu de l'ampleur de la problématique et des différentes étapes nécessaires

[161] Il est à noter que ce projet s'est inscrit dans une recherche plus large, ce qui explique la présence de nombreux étudiants qui ont participé de différentes façons au projet du SAC. Le rapport final mentionne : deux stagiaires de CÉGEP, sept stagiaires de niveau universitaire, dont cinq provenant d'universités étrangères, cinq étudiants et étudiantes de maîtrise et un stagiaire post-doctorant.

pour bien cerner les causes de la propagation des cyanobactéries et y proposer une solution, huit rapports d'étapes ont été publiés sur l'avancement des travaux et un rapport final. Les différents rapports étaient présentés au comité d'encadrement de la recherche et le rapport final a été diffusé auprès des membres de l'association, de différents partenaires et des élus locaux.

Le rapport final proposait une solution pour améliorer le plan d'eau. La mise en place de cette solution nécessitant des discussions avec les pouvoirs publics, le comité d'encadrement s'est ainsi muté en comité de discussion avec les pouvoirs publics pour l'application de la solution adoptée.

Personnes rencontrées pour un entretien :

- La chercheuse principale;
- La présidente de l'association riveraine;
- Un membre du comité d'encadrement de la recherche;
- Deux étudiants de maîtrise;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination.

Projet Évaluation

Problématique étudiée :

Une organisation qui lutte contre la pauvreté désirait évaluer l'impact d'une de ses activités. Plus spécifiquement l'objectif de la recherche consistait « à mieux saisir la portée de cette action, à connaître ses forces et ses faiblesses, et à trouver ainsi des pistes pour l'améliorer » (Rapport de recherche, projet Évaluation, p. 8). D'autres objectifs s'ajoutaient à l'objectif principal, dont celui de contribuer « à une meilleure connaissance sur la manière de procéder pour faire émerger et reconnaître le savoir et l'expérience des personnes en situation de pauvreté » (*ibid.*).

Des discussions préalables sur la réalisation de cette recherche évaluative ont eu lieu entre un chercheur de l'UQAM et des responsables de l'organisation. C'est à la suite de ces discussions qu'il a été convenu de faire appel à l'appui du SAC dans la réalisation de la recherche.

Les partenaires:

- L'organisation de lutte contre la pauvreté;
- Un chercheur de l'École de travail social de l'UQAM de la Faculté des sciences humaines;
- Une étudiante de maîtrise en travail social;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination.

Le comité d'encadrement :

Il est composé des deux responsables de l'organisation, du chercheur sous la coordination d'une professionnelle du SAC. Soulignons qu'un comité de recherche a aussi été constitué qui regroupait les deux responsables de l'association, des membres de l'association, le chercheur et l'étudiante de maîtrise. Ce comité a été actif lors de l'analyse des groupes de discussion et la rédaction du rapport. Le projet a obtenu le soutien financier du PARFAC.

Déroulement :

La recherche s'est déroulée sur une période de deux ans, incluant le temps nécessaire à la rédaction du rapport final. La méthodologie utilisée reposait sur le principe du croisement des savoirs et des pratiques mises de l'avant par l'organisme ATD Quart Monde.

Comme le souligne le rapport de recherche,

le croisement des savoirs est un processus de coconstruction, où on en vient à « s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre [..]. L'enjeu n'est pas seulement une meilleure compréhension réciproque, mais également la mise en œuvre d'une démarche permanente de démocratie participative au sein de laquelle les personnes en situation de pauvreté seraient acteurs à part entière » (Rapport de recherche, projet Évaluation, p. 10.).

Comme l'organisation a des antennes dans différentes régions du Québec, dix groupes de discussion ont été réalisés en région, en plus d'une rencontre nationale. Le groupe de recherche a ensuite analysé les comptes rendus des groupes de discussion et de la rencontre nationale, puis procédé à la rédaction du rapport.

La diffusion des résultats s'est faite auprès des membres de l'organisation lors d'une activité publique réalisée à l'UQAM et dans le cadre de l'ACFAS.

Le rapport a confirmé l'impact positif de l'activité de l'organisation dans la lutte à la pauvreté. Différentes pistes de réflexion ont été avancées, dont une qui est devenue le sujet de mémoire de maîtrise de l'étudiante qui a travaillé au projet de recherche.

Personnes rencontrées pour un entretien :

- Le chercheur;
- Une responsable de l'association;
- L'étudiante de maîtrise;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination.

Projet Médiation

La problématique :

Un organisme qui offre des activités de médiation culturelle voulait s'assurer de la valeur des fondements théoriques à une pratique culturelle qu'il avait développée au cours des ans. La directrice de l'organisme, connaissant le SAC, a eu des entretiens avec une de ses professionnelles pour évaluer la possibilité qu'un chercheur puisse appuyer l'organisme dans ses réflexions. Après que le SAC eut trouvé un chercheur intéressé par la problématique, des discussions ont eu lieu entre le chercheur et la directrice de l'organisme, discussions qui ont conduit à une demande formelle de soutien financier auprès du SAC.

Concrètement, le projet visait « à documenter les référents théoriques à la base de cette approche en plus de nous permettre d'approfondir notre action et nos contenus à l'aide de ces référents et concepts » (PAFARC, Formulaire de demande de subvention).

Les partenaires de la recherche:

- L'organisation de médiation culturelle;

- Un chercheur du département de philosophie de l'UQAM (faculté des sciences humaines);
- Trois étudiants et étudiantes de maîtrise en philosophie;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination.

Le comité d'encadrement :

Il est constitué de la directrice de l'organisation, du chercheur, des étudiants de maîtrise et d'un chercheur du département d'éducation et de pédagogie de la faculté des sciences de l'éducation. Ce comité était coordonné par une professionnelle du SAC. Le comité de recherche mis en place était composé du chercheur principal, des étudiants et étudiantes de maîtrise participant à la recherche, d'un participant aux activités de l'organisation et du chercheur en éducation. Ce comité a assuré la coordination du déroulement de la recherche, le comité d'encadrement assurant pour sa part la rédaction du rapport final.

Déroulement :

La recherche s'est déroulée sur une période de deux ans, incluant le temps nécessaire à la rédaction du rapport final. Elle comportait trois volets : un volet de recherche plus théorique assuré par le chercheur et ses assistants; un volet plus pragmatique où les conclusions théoriques étaient testées avec l'aide d'un participant aux activités de l'organisation et d'employés de l'organisation ; et un dernier volet de formulation de propositions pour améliorer la pratique.

Les résultats de la recherche ont été diffusés au sein de l'organisation pour un usage interne afin d'améliorer les pratiques. Ils ont été aussi diffusés dans le cadre d'un colloque à l'ACFAS avec la participation de la directrice de l'organisation. Dans leur conclusion, les auteurs soulignent que cette recherche « a fait elle-même l'objet d'un exercice en médiation intellectuelle : en effet, fruit d'une démarche inclusive, elle est le résultat d'une expérience où tous ont co-appris, chercheurs et participants inclus » (Rapport de recherche, projet **Médiation**, p. 27).

Personnes rencontrées pour un entretien :

- La directrice de l'organisation;
- Le chercheur principal;
- La professionnelle du SAC assurant la coordination.

APPENDICE B

EXEMPLE DE COURRIEL POUR LA DEMANDE D'ENTREVUE

Courriel pour la demande d'entrevue

Bonjour Mme V.
À la suggestion de X, j'aimerais vous rencontrer pour discuter de votre expérience de recherche partenariale dans le cadre du projet de recherche Y
Dans le cadre de mon projet de doctorat qui porte sur la recherche partenariale, j'interviewe des partenaires de recherches partenariales réalisées au Service aux collectivités de l'UQAM. Avec la direction du Service aux collectivités, nous avons identifié des projets qui peuvent être particulièrement intéressants à analyser pour faire progresser nos connaissances sur ce type de recherche; votre projet fait partie de ceux que nous avons identifiés.
L'entrevue dure plus ou moins une heure et porte sur votre expérience de partenariat dans le cadre de cette recherche.
Merci de l'attention que vous porterez à ma demande.

Courriel pour confirmer l'entrevue

Merci d'avoir accepté de participer à mon projet de doctorat.
Ma demande fait suite à la rencontre que vous avez eue avec X et Y du Service aux collectivités de l'UQAM.
Comme Y et Y l'ont expliqué, mon projet de doctorat porte sur la recherche partenariale, projet inspiré par mes années de travail comme coordonnateur de l'ARUC-ES et du RQRP-ÉS.
Je veux donc réaliser un entretien avec vous sur votre expérience de recherche partenariale dans le cadre du projet autour de 5 dimensions :

- ✓ La formulation de la demande et sa transformation en un objectif de recherche;
- ✓ Les valeurs et intérêts tant des chercheurs que des praticiens pour choisir la recherche en partenariat comme processus de recherche;
- ✓ Les choix méthodologiques et la validité accordée aux résultats de la recherche;
- ✓ Les rôles joués par les différents partenaires dans le cadre de la recherche;

✓ En dernier lieu, la dimension de coconstruction des connaissances.
J'évalue que l'entretien pourrait durer entre 1 h et 1h30.

APPENDICE C

CANEVAS D'ENTREVUE

Question générale pour débuter l'entrevue

Quelle est votre expérience en recherche partenariale?

Les dimensions	Les thèmes à aborder
La formulation de la demande et sa transformation en un objectif de recherche	• L'histoire de la demande • D'une demande à un objet de recherche
Les choix méthodologiques et la validité accordée aux résultats de la recherche	• La méthodologie choisie • L'évaluation des résultats de la recherche en fonction de la demande • La recherche partenariale comparée à des formes de recherche plus classiques
Les rôles joués par les différents partenaires dans le cadre de la recherche	• Qui a fait quoi dans le processus de recherche? • La recherche partenariale équivaut-elle à un changement de rôle chez les partenaires? • Est-ce que le chercheur devient praticien? • Est-ce que le praticien devient chercheur? • Les difficultés ou tensions vécues
Les valeurs et intérêts, tant des chercheurs que des praticiens, pris en considération lors du choix de la recherche en partenariat comme processus de recherche	• Pourquoi faire de la recherche partenariale? • Pourquoi la faire au sein du SAC? • Quel apport spécifique pour l'université? • Quel apport spécifique pour l'organisation?
La coconstruction de connaissances	• Quelles connaissances les partenaires apportent-ils? • Est-ce que toutes ces connaissances ont le même poids? • Comment se fait le dialogue entre les connaissances?

APPENDICE D

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

UQÀM **Faculté des sciences humaines**
Université du Québec à Montréal

Formulaire de consentement pour une personne majeure et apte à consentir

Titre du projet de recherche

La recherche partenariale : d'un espace de recherche à la coconstruction de connaissances

Information sur le projet

Personne responsable du projet

Chercheur responsable du projet : Denis Bussières

Programme d'études : Doctorat en sociologie

Adresse courriel : bussieres.denis.2@uqam.ca

Téléphone : 514-728-2160

Direction de recherche :

Jean-Marc Fontan

Département de sociologie

fontan.jean-marc@uqam.ca

514 987-3000 p. 0240

Lucie Dumais

École de travail social

dumais.lucie@uqam.ca

514 987-3000 p. 2458

But général du projet

Vous êtes invitée, invité à prendre part à une recherche doctorale visant à comprendre les dynamiques partenariales qui se développent dans le cadre de projets de recherche partenariale au sein du Service aux collectivités de l'UQAM (SAC) ou au sein d'alliances de recherche université-communauté (ARUC). Cette recherche vise plus spécifiquement à comprendre les processus de coconstruction de connaissances qui se réalisent dans le cadre de ces projets.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de mes études de doctorat en sociologie à l'UQAM.

Tâches qui vous seront demandées

Votre participation consiste à un entretien individuel au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience passée en tant que personne ayant participé à une ou des recherches partenariales. Nous allons principalement traiter dans le cadre de cet entretien des échanges entre les partenaires de la recherche sur des questions qui concernent : la définition du projet de recherche; de la validité accordée aux résultats; de votre rôle dans le déroulement de la recherche; des valeurs des différents participants liées à la réalisation du projet et enfin le concept de coconstruction des connaissances. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure 30 de votre temps. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Si vous le désirez, vous pourrez avoir accès au verbatim de l'entrevue et y apporter les modifications que vous jugez pertinentes.

Moyens de diffusion

Les résultats de cette recherche seront publiés dans une thèse de doctorat, dans des articles scientifiques qui seront soumis à des revues savantes. Ils pourront être aussi communiqués dans le cadre de colloques ou de séminaires.

Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

Avantages et risques

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension des processus de recherche partenariale et de leurs apports tant pour les organisations participantes que pour la recherche universitaire.

Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

Anonymat et confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, d'un mémoire, d'un essai ou d'une thèse, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

Compensation financière

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement.

Questions sur le projet et sur vos droits

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : bergeron.anick@uqam.ca.

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Signatures

Participante, participant

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée, informé des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles : ☐ oui ☐non

____

____

____

____

____

Nom, en lettres moulées, et coordonnées

____

Signature de la participante, du participant

____

Date

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

____

Signature de la personne responsable

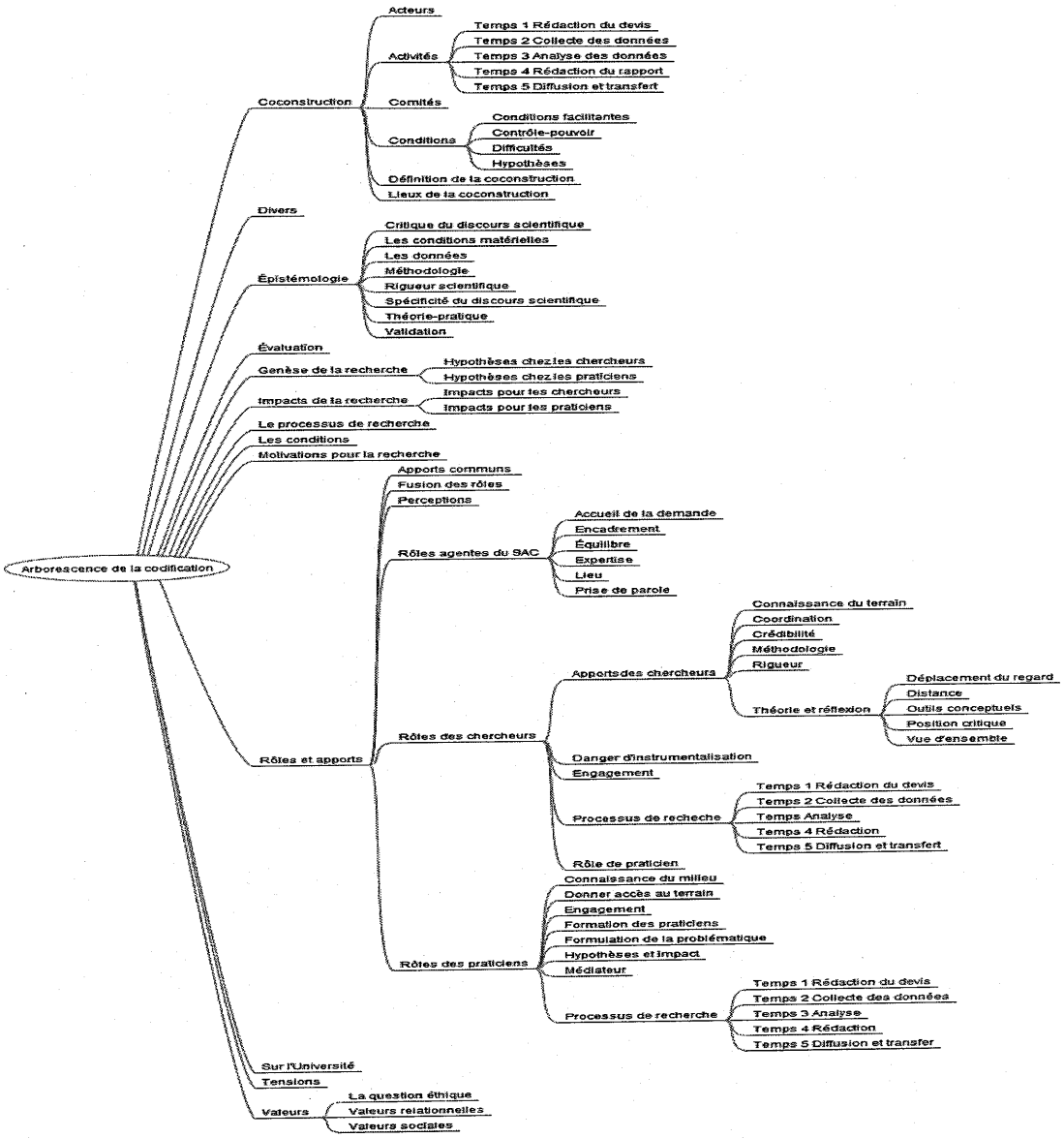
____

Date

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis à la personne participante.

APPENDICE E

ARBORESCENCE DE LA CODIFICATION



BIBLIOGRAPHIE

Adell, N. (2011). *Anthropologie des savoirs*. Paris : A. Colin.

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations: une introduction à la démarche classique et une critique*. Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Albarello, L. (2011). *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*. Bruxelles : De Boeck.

Alferoff, C. et Knights, D. (2009). Making and Mending your Nets: Managing Relevance, Participation and Uncertainty in Academic–Practitioner Knowledge Networks. *British Journal of Management, 20,* 125–142.

Anadón, M. (dir.). (2007). *La recherche participative: multiples regards*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Anadón, M. (2013). La recherche sociale et l'engagement du chercheur qualitatif: défis du présent. *Recherches qualitatives*, *26*, 5.

Ansley, F. et Gaventa, J. (1997). Researching for Democ & Democratizing Research. *Change: The Magazine of Higher Learning*, *29*(1), 46–53. http://dx.doi.org/10.1080/00091389709603114

Argyris, C., Putnam, R. et Smith, D. M. (1985). *Action science* (1st ed). San Francisco : Jossey-Bass.

Aron, R. (1963). Introduction. Dans *Le savant et le politique* (Plon, p. 7–52). Paris : Union générale d'éditions.

Atkinson, P., Coffey, A. et Delamont, S. (2001). A debate about our canon. *Qualitative Research*, *1*(1), 5–21.

Audoux, C. (2008). Les partenariats de recherche entre chercheurs et acteurs associatifs : à la recherche d'un espace de mutualité. *Revue critique d'écologie politique*, *29*.

Audoux, C. et Gillet, A. (2011). Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (43).Tiré de http://interventionseconomiques.revues.org/1347

Avenier, M. (2011). Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? *Management & Avenir*, *43*(3), 372. http://dx.doi.org/10.3917/mav.043.0372

Baillargeon, N. (2000). Trahir. *Cahiers de recherche sociologique*, (34), 25. http://dx.doi.org/10.7202/1002426ar

Baillargeon, N. (2011). *Je ne suis pas une PME: plaidoyer pour une université publique*. Montréal : Éditions Poètes de brousse.

Banque Mondiale. (2003). *Construire les sociétés du savoir: nouveaux défis pour l'enseignement supérieur*. Washington, D.C.; Canada : World Bank ; Presses Universitaires Laval.

Barbier, J.-M. (2011a). Introduction. Dans *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (3e éd., p. 1‑27). Paris : Presses Universitaires de France.

Barbier, J.-M. (2011b). *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (3e éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France.

Basile, S., Gros-Louis Mchugh, N., Montambault, P. et Patterson, E. (2014). *Protocole de recherche des Premières nations au Québec et au Labrador*. Wendake : l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL).

Bazeley, P. et Jackson, K. (2013). *Qualitative data analysis with NVivo*. London : Sage.

Beaulieu, R. J. (2013). ACTION RESEARCH: TRENDS AND VARIATIONS. *Canadian Journal of Action Research*, *14*(3), 29‑39.

Béguin, P. et Cerf, M. (2009). *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*. Toulouse : Octares.

Belleau, H. (2011). De la mobilisation des connaissances au partenariat de recherche. *SociologieS*. Tiré de http://sociologies.revues.org/3730#bodyftn11

Bernia, D. (dir.). (2008). *Le croisement des savoirs et des pratiques: quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble*. Paris : L'Atelier : Éditions Quart monde.

Bernier, M., Amirault, M., Migardi, P., Andersen, F., Howard, T., Shafiq, F. et Cameron, R. (2015). Du facilitateur de la recherche au centre de collaboration Soutenir le renforcement des capacités de recherche sur le VIH/sida dans les communautés au Canada. Dans *La recherche communautaire VIH/sida, des savoirs engagés* (p. 38‑49). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Berthelot, J. M. (1998). Les nouveaux défis épistémologiques de la sociologie. *Sociologie et sociétés*, *30*(1), 23. http://dx.doi.org/10.7202/001063ar

Berthelot, J.-M. (2000). *Sociologie: épistémologie d'une discipline: textes fondamentaux*. Bruxelles : De Boeck Université.

Berthelot, J.-M. (dir.). (2003). *Figures du texte scientifique*. Paris : Presses universitaires de France.

Berthelot, J.-M. (2004). *Les vertus de l'incertitude: le travail de l'analyse dans les sciences sociales*. Paris : Presses universitaires de France.

Berthelot, J.-M. (2008). *L'emprise du vrai: connaissance scientifique et modernité*. Paris : Presses universitaires de France.

Binhas, L. et Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire. (2009). *Les repères en économie sociale et en action communautaire: panorama du secteur et de sa main-d'oeuvre*. Montréal : Comité sectoriel de main-d'oeuvre, économie sociale, action communautaire.

Blanc, M., Fontaine, C., Kurtzman, L., Lizée, M., Vanier, C. et van Schendel, V. (2011, janvier). L'UQAM dans la Cité : la contribution du Service aux collectivités. UQAM, Service aux collectivités. Tiré de https://sac.uqam.ca/upload/files/UQAM_dans_la_cite.pdf

Boelen, M. W. A. (1992). Street Corner Society : Cornerville Revisited. *Journal of Contemporary Ethnography*, *21*(1), 11–51.

Boismenu, G. et Drache, D. (dir.). (1990). *Politique et régulation: modèle de développement et trajectoire canadienne*. Montréal : Éd. du Méridien [u.a.].

Boltanski, L. (2009). *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard.

Boltanski, L. (2011). *L'amour et la justice comme compétences: trois essais de sociologie de l'action*. Paris : Gallimard.

Boltanski, L. et Chiapello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme postface inédite*. Paris : Gallimard.

Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

Boser, S. (2006). Ethics and power in community-campus partnerships for research. *Action Research*, *4*(1), 9–21. http://dx.doi.org/10.1177/1476750306060538

Bouchard, M. J., St-Pierre, J. et Lévesque, B. (2005). *Modèle québécois de développement et gouvernance entre le partenariat et le néolibéralisme?* [Montréal, Que.] : Alliance de recherche universités-communautés : Réseau québécois de recherche partenariale. Tiré de http://site.ebrary.com/id/10238042

Boudjaoui, M. (2012). La production de savoirs dans les recherches participatives : entre processus délibérés et processus contingents. Dans *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS), enjeux, modalités et limites* (p. 97–130). Québec : Presses de l'Université Laval.

Bourassa, B., Boudjaoui, M. et Skakni, I. (2012). *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS): enjeux, modalités et limites.* Québec: Presses de l'Université Laval : Québec.

Bourassa, B., Leclerc, C. et Fournier, G. (2010). Une recherche collaborative en contexte d'entreprise d'insertion: de l'idéal au possible. *Recherches qualitatives*, *29* (1), 140–164.

Bourassa, B., Leclerc, C. et Fournier, G. (2012). Assumer et risquer une posture de recherche collaborative (RC). Dans *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS), enjeux, modalités et limites* (p. 13–76). Québec : Presses de l'Université Laval.

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1991). Le champ littéraire. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *89*(1), 3–46. http://dx.doi.org/10.3406/arss.1991.2986

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France, 2000-2001*. Paris : Raisons d'agir.

Bourdieu, P. (2002). *Questions de sociologie*. Paris : Ed. de Minuit.

Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes* (éd. revue et corrigée). Paris : Seuil.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C. et Passeron, J. C. (2005). *Le métier de sociologue: préalables épistémologiques* (5e éd.). Berlin ; New York : Mouton de Gruyter.

Bradbury-Huang, H. (2010). What is good action research?: Why the resurgent interest? *Action Research*, *8*(1), 93–109. http://dx.doi.org/10.1177/1476750310362435

Braye, S. et McDonnel, L. (2013). Blancing powers : university researchers thinking critically about participatory research with young fathers. *Qualitative Research*, p. 265–284.

Brydon-Miller, M., Greenwood, D. et Maguire, P. (2003). Why Action Research? *Action Research*, *1*(1), 9–28. http://dx.doi.org/10.1177/14767503030011002

Bussières, D. et Fontan, J.-M. (2011). La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec. *SociologieS*. Tiré de http://sociologies.revues.org/3670

Bussières, D. et Sutton, L. (2011). La recherche partenariale, le modèle développé par l'ARUC-ÉS/RQRP-ÉS. Dans *L'économie sociale à Montréal* (p. 149–157). Montréal : Éditions vie économique.

Bussières, D. et Tremblay, P.-A. (2012). Portrait d'activités de recherche partenariale au CRISES. Dans *La recherche partenariale au CRISES* (p. 23–44). Montréal : CRISES.

Caillé, A. (1999). Engagement sociologique et démarche idéaliste-typique. *Sociologie du travail*, *42*(3), 317-327.

Caillouette, J. et Soussi, S. A. (2012). Le processus et les modalités de conconstruction d'un espace partenariale de recherche : proposition d'un modèle d'analyse. Dans *La recherche partenariale au CRISES* (p. 45-56). Montréal : CRISES.

Caillouette, J. et Soussi, S. A. (2014). L'espace de recherche partenariale : le poids des identités d'acteurs. Dans *Le défi de l'innovaton sociale partagée* (p. 35-53). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, *36*, 169,208.

Callon, M. (1999). Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé: la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du travail*, *41*(1), 65-78.

Callon, M. (2006). Quatre modèles pour décrire la dynamique de la science. Dans *Sociologie de la traduction, Textes fondateurs* (p. 201-251). Paris : Presses des Mines.

Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique*. Paris : Editions du Seuil.

Cargo, M. et Mercer, S. L. (2008). The Value and Challenges of Participatory Research: Strengthening Its Practice. *Annual Review of Public Health*, *29*(1), 325-350. http://dx.doi.org/10.1146/annurev.publhealth.29.091307.083824

Castel, R. (2000). La sociologie et la réponse à la demande sociale. *Sociologie du travail*, *42*(2), 281-287.

Castillo-Burguette, M. T., Viga de Alva, M. D. et Dickinso, F. (2008). Changins the Culture of Depending to Allow for Successful Outcomes in Participatory Research :Fourteen Years of Experience in Yucata, Mexico. Dans *The Sage Handbook of Action Research Paricipative Inquiry and Practice* (Second Edition, p. 522-533). Los Angeles : SAGE Publications.

Castleden, H., Morgan, V. S. et Lamb, C. (2012). "I spent the first year drinking tea": Exploring Canadian university researchers' perspectives on community-based participatory research involving Indigenous peoples: Researchers' perspectives on CBPR. *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, *56*(2), 160-179. http://dx.doi.org/10.1111/j.1541-0064.2012.00432.x

Castleden, H., Sylvestre, P., Martin, D. et McNally, M. (2015). "I Don't Think that Any Peer Review Committee . . . Would Ever 'Get' What I Currently Do": How Institutional Metrics for Success and Merit Risk Perpetuating the (Re)production of Colonial Relationships in Community-Based Participatory

Research Involving Indigenous Peoples in Canada. *International Indigenous Policy Journal*, *6*(4). http://dx.doi.org/10.18584/iipj.2015.6.4.2

Chapoulie, J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago: 1892-1961*. Paris : Seuil.

Charle, C. et Verger, J. (2012). *Histoire des universités: XIIe-XXIe siècle*. Paris : Presses universitaires de France.

Chateauraynaud, F. (2004). L'épreuve du tangible, Expérience de l'enquête et surgissements de la preuve. Dans *La croyance et l'enquête* (p. 167−194). Paris : Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Humaines.

Conférences mondiales sur l'intégrité de la recherche. (2010). Déclaration de Singapour sur l'Intégrité en recherche. Tiré de http://www.singaporestatement.org/Translations/SS_French.pdf

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada. (2014). Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche. Tiré de http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINALE_Web.pdf

Couture, C., Bednarz, N. et Barry, S. (2007). Multiples regards sur la recherche participative Une lecture transversale. Dans *La Recherche participative, multiples regard* (p. 206−221). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Creech, H., Willard, T. et International Institute for Sustainable Development. (2001). *Strategic intentions: managing knowledge networks for sustainable development*. Winnipeg : International Institute for Sustainable Development.

Cunningham, W. S. (2008). Voices from the field: Practitioner reactions to collaborative research initiatives. *Action Research*, *6*(4), 373−390. http://dx.doi.org/10.1177/1476750308097025

Cunningmam, W. S. (2008). Voices front the field : Practitioner reaction to collaborative research initiative. *Action Research*, *6*(4), 373−390.

d'Arripe, A. et Routier, C. (2013). Au-delà de l'opposition entre savoir profane et savoir expert: une triangulation des méthodes. *Recherches qualitatives*, *Hors Série*(15), 221−233.

Darré, J.-P. (1999). *La production de connaissance pour l'action: arguments contre le racisme de l'intelligence*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme : Institut national de la recherche agronomique.

de Grosbois, S. et Fontan, J.-M. (2016). Le Service aux collectivités, navire amiral de la mission sociale de l'Université du Québec à Montréal. Dans *La mission*

sociale des université dans les Amériques (p. 185-218). Montréal : Édition IEIM.

Deegan, M. J. (1990). *Jane Addams and the men of the Chicago School: 1892 - 1918* (2. printing). New Brunswick, N.J. : Transaction Books.

Denzin, N. (1992). Whose Cornerville is it, anyway? *Journal of Contemporary Ethnography, 21*(1), 120-132. http://dx.doi.org/10.1177/089124169202100l007

Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (dir.). (2011). *The Sage handbook of qualitative research* (4th ed). Thousand Oaks : Sage.

Desgagné, S. (1997). Le concept de recherche collaborative: l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation, 23* (2), 371–393.

Desgagné, S., Bednarz, N., Lebuis, P., Poirier, L. et Couture, C. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir. *Revue des sciences de l'éducation, 23* (2), 371-393.

Desgagnés, S. (2007). Le défi de la coproduction de « savoir » en recherche collaborative; autour d'une démarche de reconstruction et d'analyse de récits de pratique enseignante. Dans *La recherche participative : Multiples regards* (p. 89-121). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Dewey, J. (1967). *Logique la theorie de l'enquête.* Paris : Presses universitaires de France.

Dewey, J. (2014). *La quête de certitude: une étude de la relation entre connaissance et action.* Paris : Gallimard.

Dick, B. (2015). Reflections on the SAGE Encyclopedia of Action Research and what it says about action research and its methodologies. *Action Research, 13*(4), 431-444. http://dx.doi.org/10.1177/1476750315573593

Dolbec, A. et Prud'homme, L. (2009). La recherche-action. Dans *Recherche sociale, de la problématique à la collecte de données* (5e édition, p. 531-569). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Donati, P. (2011). Modernization and relational reflexivity. *International Review of Sociology, 21*(1), 21-39. http://dx.doi.org/10.1080/03906701.2011.544178

Donnay, J. (2001). Chercheur et praticien même terrain? *Recherches qualitatives, 22,* 34-53.

Doray, P., Bouchard, F. et Prud'homme, J. (dir.). (2015). *Sciences, technologies et sociétés de A à Z.* Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.

Doucet, M.-C. et Dumais, L. (2015). La recherche-action collaborative, une activité dialogique pour produire des connaissances. Dans *Les recherches-actions collaboratives Une révolution de la connaissance* (p. 75-84). Rennes : Presses de l'EHESP.

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Editions du Seuil.

Dubet, F. (1999). Du côté de l'action. *Sociologie*, *41*(1), 79-88.

Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS*. Tiré de http://sociologies.revues.org/3747

Durkheim, É. (2007a). *De la division du travail social* (7e éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Durkheim, É. (2007b). *Les règles de la méthode sociologique* (13e éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Editor. (2013). Action Research: The journal's purpose, vision and mission. *Action Research*, *11*(1), 3-7. http://dx.doi.org/10.1177/1476750313482214

Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation: contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris : Librairie Arthème Fayard.

Eysermann, B. (2010). Un terrain dans une association caritative marseillaise (France) à l'épreuve de l'éthique de la recherche (Canada). Éthique, méthodologie et responsabilité. *Éthique publique*, (vol. 12, n° 1), 179-200. http://dx.doi.org/10.4000/ethiquepublique.185

Faure, E., Herrera, F., Kaddoura, A.-R., Lopez, H., Pétrovski, A. V., Rahnema, M. et Champion Ward, F. (1972). *Apprendre à être*. Paris : Fayard UNESCO.

Fielden, S. (2015). Planning community-based programs for HIV-infected adolescents A Case Example of a Collaborative Community-Based Research Partnership. Dans *La recherche communautaire VIH/sida, des savoirs engagés* (p. 101-122). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Flicker, S. et Savan, B. (2006). *A Snapshot of CBR in Canada*. Toronto : Wellesley Institute.

Flyvbjerg, B. (2011). Case Study. Dans *The Sage Handbook of Qualitative Research* (4e éd., p. 301-314). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.

Fondation européenne de la science et ALLEA. (2011). *The European code of conduct for research integrity*. Strasbourg : European Science Foundation. Tiré de http://www.esf.org/fileadmin/Public_documents/Publications/Code_Conduct_ResearchIntegrity.pdf

Fontan, J.-M. (2000). De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé. *Cahiers de recherche sociologique*, (34), 79. http://dx.doi.org/10.7202/1002428ar

Fouché, C. B. et Chubb, L. A. (2017). Action researchers encountering ethical review: a literature synthesis on challenges and strategies. *Educational Action Research*, *25* (1), 23–34. http://dx.doi.org/10.1080/09650792.2015.1128956

Foulquié, P. (1982). *Dictionnaire de la langue philosophique*. Paris [France] : Presses Universitaires de France.

Freitag, M. (1998). *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*. Québec : Éditions Nota bene.

Friedman, V., J. (2006). Action science: Creating Communities of Inquiry in Communities of Practice. Dans *Handbook of Action Research* (p. 131–143). London : Sage Publications.

Gagnon, M.-J. (2000). Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec : fractures et destin parallèle. *Cahiers de recherche sociologique*, (34), 145. http://dx.doi.org/10.7202/1002431ar

Gagnon, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Gélineau, L. (2011). *« Nous sommes riches d'être pauvres »* (p. 58). Québec : Partenariat Solidarité-Famille-Limoilou (PSFL). Tiré de http://meresetmonde.qc.ca/wp-content/uploads/2015/10/Rapport_de_recherche_version_PDF.pdf

Gélineau, L., Dufour, É. et Bélisle, M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherche Qualitatives*, *Hors-Série* (13), 35–54.

Genard, J.-L. (2011). Expliquer, comprendre, critiquer Une tentative d'éclaircissement du statut de la sociologie critique à partir des acquis de la pragmatique. *SociologieS*. Tiré de http:// sociologies.revues.org/3555

Genard, J.-L. et Roca i Escoda, M. (2010). La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures « objectivante » et « participante » dans l'enquête sociologique. *Éthique publique*, (vol. 12, n° 1), 139–163. http://dx.doi.org/10.4000/ethiquepublique.210

Gibbons, M., Limoges, Camille, Nowotny, Helga, Schwartzman, Simon, Scott, Peter et Trow, Martin. (1994). *The new production of knowledge: the dynamics of science and research in contemporary societies*. London ; Thousand Oaks, Calif : Sage Publications.

Giddens, A. (1994). *Les Conséquences de la modernité*. Paris : Editions l'Harmattan.

Giddens, A. (2012). *La constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.

Gingras, Y. (1986). De l'enseignement à la recherche : l'émergence d'une nouvelle pratique de la physique dans les universités canadiennes. *Histoire social - Social history, XIX* (37), 73-91.

Gingras, Y. (1991). L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets. *Sociologie et société, 23* (1), 41-54.

Gingras, Y. (2013). *Sociologie des sciences*. Paris : Presses universitaires de France.

Gingras, Y., Keating, P. et Limoges, C. (1999). *Du scribe au savant: les porteurs du savoir de l'Antiquité à la révolution industrielle*. Montréal : Boréal.

Girard, G. (2015). Insider-outsider une posture intenable ? Retour sur des enjeux de positions dans une recherche sur l'homosexualité et le sida. Dans *La recherche communautaire VIH/sida, des savoirs engagés* (p. 343-358). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Godbout, J. T. (2000). L'engagement une fidélité. *Sociologie du travail, 42* (2), 289-3000.

Godin, B. (1998). Writing Performative History: The New New Atlantis? *Social Studies of Science, 28*(3), 465-483. http://dx.doi.org/10.1177/030631298028003004

Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives, 24*, 3-17.

Gouvernement du Canada, Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. (2001). Plan d'action du Canada pour l'innovation au vingt et unième siècle.

Gouvernement du Québec, ministère de la Recherhce, de la Science et de la Technologie. (2001). Politique québécoise de la science et de l'innovation, Savoir changer le monde. Gouvernement du Québec.

Greenwood, D. J. (2007). *Introduction to action research: social research for social change* (2nd ed). Thousand Oaks, Calif : Sage Publications.

Grize, J.-B. (2011). Savoirs théoriques et savoirs d'action : Point de vue logico-discusi. Dans *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (p. 119-129). Paris : Presses universitaires de France.

Groupe sur la conduite responsable de la recherche. (2011). Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche. Gouvernement du

Canada. Tiré de http://www.rcr.ethics.gc.ca/fra/policy-politique/framework-cadre/

Guay, A. et Bouchard, F. (2015). Épistémologie. Dans *Sciences, technologies et sociétés de A à Z* (p. 85-87). Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.

Guba, E. G. (dir.). (1990). *The Paradigm dialog*. Newbury Park, Calif : Sage Publications.

Guba, E. G. (1996). What happened to me on the road to Damacus. Dans *From positivism to interpretivismand beyond : Tales of transformation in educational and social research* (p. 43-49). New York : Teachers College Press.

Gustavsen, B. (2003). New Forms of Knowledge Production and the Role of Action Research. *Action Research*, *1*(2), 153-164. http://dx.doi.org/10.1177/14767503030012003

Hall, B. L. (1992). From margins to center? The development and purpose of participatory research. *The American Sociologist*, *23* (4), 15-28. http://dx.doi.org/10.1007/BF02691928

Hall, B. et Tandon, R. (2017). Decolonization of knowledge, epistemicide, participatory research and higher education. *Research for All*, *1*(1), 6-19. http://dx.doi.org/10.18546/RFA.01.1.02

Heinich, N. (1999). *L'épreuve de la grandeur: prix littéraires et reconnaissance*. Paris : Découverte.

Heinich, N. (2002). Pour une neutralité engagée. *Questions de communication*, *2*, 117-127.

Heinich, N. (2006a). La sociologie à l'épreuve des valeurs. *Cahiers internationaux de sociologie*, *121*(2), 287. http://dx.doi.org/10.3917/cis.121.0287

Heinich, N. (2006b). Vers une science sociale de l'expérience. *Revue du MAUSS*, *28* (2), 403-413. http://dx.doi.org/10.3917/rdm.028.0403

Helmes-Hayes, R. (2003). L'analyse des classes sociales dans la sociologie canadienne de langue anglaise (1895-1965). *Cahier de recherche sociologique*, *39*, 15-53.

Henry, É., Bernier, A. et Trenado, E. (2015). Les organisations communautaires et la recherche Destins croisés, nouveaux enjeux. Dans *La recherche communautaire VIH/sida, des savoirs engagés* (p. 281-299). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Heron, J. (1996). *Co-operative inquiry: research into the human condition*. London ; Thousand Oaks : Sage Publications.

Horner, L. K. (2016). *Co-constructing Research: A Critical Literature Review*. [s.l.] : AHRC. Tiré de https://connected-communities.org/index.php/project_resources/coconstructing- research-a-critical-literature-review

Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. (2010). *Énoncé de politique des trois conseils: éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Conseil de recherches médicales du Canada. Tiré de http://lpintrabp.parl.gc.ca/lopimages2/bibparlcat/29000/Ba463967.pdf

Israel, B. A., Schulz, A. J., Parker, E. A. et Becker, A. B. (1998). Review of community-based research : Assessing Partnership Approaches to Improve Public Health. *Annu. Rev. Public Health, 19*, 173−202.

Johansson, A. W. et Lindhult, E. (2008). Emancipation or workability?: Critical versus pragmatic scientific orientation in action research. *Action Research, 6*(1), 95−115. http://dx.doi.org/10.1177/1476750307083713

Katambwe, J. M. (2005). Recherche-action et consultation en communication des organisations : La production de savoirs sous double-contrainte. *Recherches qualitatives, Hors-Série*(1), 61−72.

Kemmis, S. (2011). Exploring the Relevance of Critical theory for Action Research : EmancipatoryAction Research in the Footsteps of Jürgen Habermas. Dans *The Handbook of Action Research* (p. 94−105). London : Sage Publications.

Klein, J.-L. (2007). La recherche-action en développement local, Possibilités et contraintes. Dans *La recherche participative : Multiples regards*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2009). *L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation*. Montréal : CRISES.

Knorr Cetina, K. (1998). Les épistémès de la société : l'enclavement du savoir dans les structures sociales. *Sociologie et sociétés, 30* (1), 39. http://dx.doi.org/10.7202/001127ar

Knorr-Cetina, K. (1999). *Epistemic cultures: how the sciences make knowledge*. Cambridge, Mass : Harvard University Press.

Kraemer Diaz, A. E., Spears Johnson, C. R. et Acury, T. A. (2013). Variation in the Interpretation of Scientific Integrity in Community-based Participatory Health Research. *SCo Sci Med, 97*, 134−142.

Kraemer Diaz, A. E., Spears Johnson, C. R. et Arcury, T. A. (2015). Perceptions That Influence the Maintenance of Scientific Integrity in Community-Based

Participatory Research. *Health Education & Behavior*, *42*(3), 393-401. http://dx.doi.org/10.1177/1090198114560016

Kuhn, T. S. (1972). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.

Lagacé, P. (2016, 20 juin). Next, au suivant.... *La Presse+*, p. Écran 3.

Lahire, B. (2007). *L'esprit sociologique*. Paris : La Découverte.

Lahire, B. (2012). *Monde pluriel: penser l'unité des sciences sociales*. Paris : Seuil.

Lalive d'Épinay, C. et Soulet, M.-H. (2007). « Éditorial » La recherche en actes, Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain. *SociologieS*. Tiré de http://sociologies.revues.org/266

Lalive d'Épinay, C. et Soulet, M.-H. (2010). Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain. Récupéré de http://sociologies.revues.org/266

Lamarche, L. (2000). Le féminisme québécois, la crise des droits et la recherche sur le droit : quelques raisons de s'inquiéter... et quelques autres d'espérer. *Cahiers de recherche sociologique*, (34), 99. http://dx.doi.org/10.7202/1002429ar

Landry, C. (dir.). (1999). La collaboration et le partenariat dans la recherche en éducation. *Cahier de la recherche en éducation*, *6* (2).

Larouche, J.-M. et Piron, F. (2010). *Responsabilité sociale et éthique de la recherche*. Montréal : Éditions Nota bene.

Latour, B. (2001). *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue: une conférence-débat à l'INRA, Paris, le 22 septembre 1994* (2e éd. rev. et corr). Paris : Institut National de la Recherche Agronomique.

Latour, B. (2005). *La science en action: introduction à la sociologie des sciences*. Paris : La Découverte / Poche.

Latour, B. (2011). Sur la pratique des théoriciens. Dans *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (p. 131-146). Paris : Presses universitaires de France.

Lavie-Ajayi, M., Holmes, D. et Jones, C. (2007). 'We thought we « knew », so we « did »' : A voluntary organisation's beginning in action research. *Action Research*, *5*(4), 407-429.

Le Goff, J. (1985). *Les intellectuels au Moyen Âge*. Paris : Seuil.

Les Fonds de recherche du Québec. (2014). Politique sur la conduite responsable en recherche. Gouvernement du Québec. Tiré de http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/10191/186005/Politique+sur+la+CRR_FRQ_2014.pdf/4e383bf5-95f6-45c2-be65-08879f8788a1

Lévesque, B. (2001a). *Le modèle québécois : Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société?* Montréal : CRISES.

Lévesque, B. (2001b). Le partenariat : une tendance lourde de la nouvelle gouvernance à l'ère de la mondialisation, Enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale. *Annals of Public and Cooperative Économics*, *72*(3), 323-338.

Levin, M. (2012). Academic integrity in action research. *Action Research*, *10*(2), 133-149. http://dx.doi.org/10.1177/1476750312445034

Lewin, K. (1946). Action Research and Minority Problems. *Journal of Social Issues*, *2*(4), 34-46. http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x

Lincoln, Y. S., Lynham, S. A. et Guba, E. G. (2011). Paradigmatic Constroversies, Contradictions, And Emerging Confluences, Revisited. Dans *The Sage handbook of qualitative research* (4 th. ed, p. 97-128). Thousand Oaks : Sage.

Lipietz, A. et Leborgne, D. (1988). L'après-fordisme et son espace. *Les Temps Modernes*, *43*(501), 2-19.

Longtin, D. (2010). *Revue de littérature : la recherche-action participative, le croissement des savoirs et des pratiques et les incubateurs technologiques de coopératives populaires*. Montréal : CRISES.

Lorenz, K. et Popper, K. R. (1995). *L'avenir est ouvert, Entretiens d'Altenberg*. Paris : Flammarion.

MacPherson, I. et Hall, P. V. (2011). *Community-university research partnerships: reflections on the Canadian social economy experience*. Victoria, B.C. : University of Victoria.

McKenna, S. A. et Main, D. S. (2013). The role and influence of key informants in community-engaged research: A critical perspective. *Action Research*, *11*(2), 113-124. http://dx.doi.org/10.1177/1476750312473342

Messing, K. (2000). Changer la science pour les travailleuses. *Cahiers de recherche sociologique*, (34), 127. http://dx.doi.org/10.7202/1002430ar

Miles, M. et Huberman, A. M. (2007). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles : De Boeck Université.

Minkler, M. (2004). Ethical Challenges for the « Outside » Researcher in Community-Based Participatory Research. *Health Education & Behavior*, *31*(6), 684-697. http://dx.doi.org/10.1177/1090198104269566

Mispelblom-Beyer, F. (2015). Recherches-actions collaboratives : une exigence partagée pour y voir plus clair ? Dans *Les recherches-actions collaboratives Une révolution des connaissances* (p. 206-213). Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique .

Mondada, L. (2005). *Chercheurs en interaction: comment émergent les savoirs*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Mucchielli, A. (2005). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *Recherches qualitatives, Hors-Série*(1), 7–40.

Nowotny, H., Scott, P. et Gibbons, M. (2003). *Repenser la science: savoir et société à l'ère de l'incertitude*. Paris : Débats Belin.

OCDE. (1996). *L'économie fondée sur le savoir*. Paris : OCDE.

Otis, J. (2015). Parcours de recherches participatives avec la communauté gaie au Québec Engagement et doutes. Dans *La recherche communautaire VIH/sida, des savoirs engagés* (p. 51–78). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Otis, J., Lévy, J. J.- et Bernier, M. (dir.). (2015). *La recherche communautaire VIH/sida: des savoirs engagés*. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec.

Paturel, D. (2015). La recherche participative en travail social : l'option d'une épistémologie et d'une méthodologie constructiviste. Dans *Les recherches-actions collaboratives: une révolution de la connaissance* (p. 197–205). Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique.

Pedersen, C. H. et Olesen, B. R. (2008). What Knowledge – Which relationships? Sharing Dilemmas of an Action Researcher. *International Journal of Action Research*, *4*(3), 254–290.

Pestre, D. (1997). La production des savoirs entre académies et marché – Une relecture historique du livre : « The New Production of Knowledge », édité par M. Gibbons, *79* (1er Trimestre), 163–174.

Piotte, J.-M. (2000). L'université, les universitaires et la gauche : préambule aux textes de Normand Baillargeon, Jean-Marc Fontan, Mona-Josée Gagnon, Lucie Lamarche, Karen Messing et Ruth Rose. *Cahiers de recherche sociologique*, (34), 5. http://dx.doi.org/10.7202/1002425ar

Popper, K. R. (2004). *La connaissance objective: une approche évolutionniste*. [Paris] : Flammarion.

Popper, K. R. (2006). *Conjectures et réfutations*. Paris : Payot.

Porter, J. et Baker, E. L. (2005). Partnering Essentials. *Journal of Public Health Management and Practice*, *11*(2), 174–177.

Racine, G. et Sévigny, O. (2000). La construction d'une relation de coopération entre des chercheures et des intervenantes dans une expérience de partenariat. *Recherches qualitatives*, *21*, 45–98.

Reason, P. et Bradbury, H. (dir.). (2006). *Handbook of action research: the concise paperback edition*. London ; Thousand Oaks, Calif : Sage.

Reason, P. et Bradbury, H. (dir.). (2008). *The Sage handbook of action research: participative inquiry and practice* (2nd ed). London ; Thousand Oaks, Calif : Sage Publications.

Reeves, C. L. (2010). A difficult negotiation: fieldwork relations with gatekeepers. *Qualitative Research*, *10*(3), 315–331. http://dx.doi.org/10.1177/1468794109360150

Rosanvallon, P. (1981). *La crise de l'Etat-providence*. Paris : Seuil.

Rose, R. (2000). Une économiste critique et féministe dans le Québec des années soixante-dix à quatre-vingt-dix. *Cahiers de recherche sociologique*, (34), 55. http://dx.doi.org/10.7202/1002427ar

Santos, B. de S. (2011). Épistémologies du Sud. *Etudes rurales*, *2011/1*(187), 21–49.

Sarna-Wojcicki, D., Perret, M., Eitzel, M. V. et Fortmann, L. (2017). Where Are the Missing Coauthors? Authorship Practices in Participatory Research: Where Are the Missing. *Rural Sociology*. http://dx.doi.org/10.1111/ruso.12156

Sauvé, L., Orellana, I., Steenberghe, É. van, Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, Chaire ERE-UQAM, Association francophone pour le savoir-Acfas et Congrès de l'Acfas (dir.). (2005). *Éducation et environnement: un croisement de savoirs : actes du colloque Le croisement des savoirs au coeur des recherches en éducation relative à l'environnement*. Montréal : Acfas.

Savoie-Zacj, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* (p. 337–360). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Savoie-Zacj, L. et Dolbec, A. (1999). La recherche en partenariat : de nouveaux liens à développer entre universitaires et personnels scolaires. *La collaboration et le partenariat dans la recherche en éducation*, *6* (2), 189–213.

Schön, D. A. (1996a). À la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. Dans *Savoirs théoriques et savoirs d'action* . Paris : Presses universitaires de France.

Schön, D. A. (1996b). *Le praticien réflexif: à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Éditions Logiques.

Seale, C., Gobo, G., Gubrium, J. F. et Silverman, D. (dir.). (2004). *Qualitative research practice*. London ; Thousand Oaks, Calif : Sage.

Seigfried, C. H. (1999). Socializing Democracy : Jane Addams and John Dewey. *Philosophy of the Social Sciences*, *29* (2), 207-230.

Sen, A. K. (2003). *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté.* Paris : O. Jacob.

Service aux collectivités. (s.d.). Programme d'aide financière à la recherche et à la création Recherche dans le cadre des services aux collectivités, Volet 2. UQAM, Service aux collectivités. Tiré de https://sac.uqam.ca/upload/files/Crit%C3%A8res_dadmiss_PAFARC.pdf

Silka, L. (2009). Partnership Ethics. Dans *The handbook of social research ethics* (p. 337352). Los Angeles : Sage.

Smith, L., Bratini, L., Jense, R. V. et Romero, L. (2010). Between idealism and reality : Meetin the challenges of participatory action research. *Action Research*, *8*(4), 407-425.

Spears Johnson, C. R., Kraemer Diaz, A. E. et Arcury, T. A. (2016). What Does It Mean for Something to Be « Scientific »? Community Understandings of Science, Educational Attainment, and Community Representation Among a Sample of 25 CBPR Projects. *Health Education & Behavior*. http://dx.doi.org/10.1177/1090198116651038

Stengers, I. (2011). *L'invention des sciences modernes*. Paris : Flammarion.

Storup, B. (2013). *La recherche participative comme mode de production de savoirs, Un état des lieux des pratiques en France*. Paris : Fondation Sciences citoyennes.

Stringer, E. T. (1999). *Action research* (2nd ed). Thousand Oaks, Calif : Sage Publications.

Susman, G. I. et Evered, R. D. (1978). An Assessment of the Scientific Merits of Action Research. *Administrative Science Quarterly*, *23*(4), 582-603.

Sutton, L. (2007). *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*. Montréal : Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale : Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale.

Thoenig, J.-C. (1999). Le bricolage des engagements. *Sociologie du travail*, *41*(3), 307-316.

Tremblay, C. (2015). Global Trends in Community- University Research Partnerships. Dans *Strengthening Community University Research Partnerships: GLOBAL PERSPECTIVES* (p. 31-40). Victoria, B.C. : University of Victoria and PRIA.

Tremblay, D.-G. et Gillet, A. (2011). Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale, Introduction. *Interventions économiques*, *43*.

Tremblay, P.-A. (2014). Une sociologie de la recherche partenariale. Dans *Savoirs croisés, le défi de l'innovation sociale partagée* (p. 15-33). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Unesco. (2005). *Vers les sociétés du savoir*. Paris : Éditions Unesco.

Van der Maren, J.-M. (2010). La maquette d'un entretien. Son importance dans le bon déroulement de l'entretien et dans la collecte des données de qualité. *Recherches qualitatives*, *29* (1), 129-139.

Vauchez, A. (2009). *L'université médiévale vue d'aujourd'hui*. Tiré le 4 octobre 2015 de http://www.canalacademie.com/ida4037-L-universite-medievale-vue-d-aujourd-hui.html

Vinck, D. (1999). Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales. *Revue française de sociologie*, *40* (2), 395-414.

Vinck, D. (2007). *Sciences et société: sociologie du travail scientifique*. Paris : Armand Colin.

Viswanathan, M., Ammerman, A., Eng, E., Gartlehner, G., Lohr, K., Griffith, D., Rohodes, S., Samuel-Hodge, C., Maty, S., Lux, L., Webb, L., Sutton, S. F., Swinson, T., Jacman, A. et Whitener, L. (2004). *Community-based Participatory Research : Assessing the Evidence* (No. 04-E022-2) (p. 296). Rockville : Agency for Healthcare Research and Quality. Tiré de https://archive.ahrq.gov/downloads/pub/evidence/pdf/cbpr/cbpr.pdf

Weber, M. (1963). *Le savant et le politique* (Plon). Paris : Union générale d'éditions.

Weingart, P. (1997). From « "Finalization" » to « "Mode 2" »: old wine in new bottles? *Social Sciences Information*, *36*, 591-613.

Whyte, W. F. et Peretz, H. (1996). *Street corner society la structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : Éd. la Découverte.

Wieviorka, M. (2008). *Neuf leçons de sociologie*. Paris : Laffont.

Worms, J.-P. (2000). Un sociologue engagé... De l'autre côté du miroir. *Sociologie du travail*, *42* (2), 301-311.

Yasin, M. M. (2002). The theory and practice of benchmarking: then and now. *Benchmarking: An International Journal*, *9* (3), 217-243. http://dx.doi.org/10.1108/14635770210428992

Yin, R. K. (2014). *Case study research: design and methods* (Fifth edition). Los Angeles : Sage Publications.

Yin, R. K. et Gwaltney, M. K. (1981). Knowledge Utilization as a Networking Process. *Knowledge*, *2*(4), 555–580. http://dx.doi.org/10.1177/107554708100200406